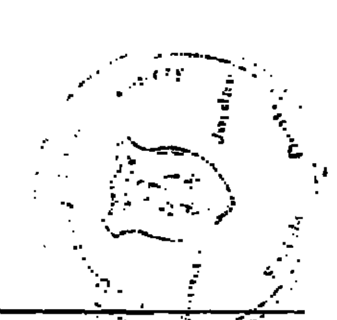




Le Monde



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12423 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 5 JANVIER 1985

...écrira

CLAUDE SARRAUTE

...ES BRÈVES

MESSAGE LAITIER

Le « retour » en Israël des falachas

L'accord d'Addis-Abeba

Après des années d'hésitations, Israël a fini par organiser le « retour à la Terre promise » de la petite communauté de juifs noirs en voie d'extinction dans de misérables villages de la *région de Goudar*, berceau de l'Ethiopie. Plusieurs milliers de falachas ont ainsi pu échapper à la fois à la famine et à l'insécurité qui frappent des populations déshéritées du Nord éthiopien.

Cette opération, pour être menée à son terme, ne pouvait se dérouler que sous le sceau du plus grand secret. Pour autant que l'on sache, une partie des « juifs noirs » ont été ramenés du Soudan, notamment du camp de réfugiés d'Oum-Rakoba, à proximité de la frontière éthiopienne, où une dizaine de milliers d'entre eux — soit près de la moitié de la population totale — avaient été regroupés dès septembre 1984. On comprend volontiers que les autorités soudanaises aient facilité — ou du moins laissé faire — un tel transfert. Khartoum en effet, depuis septembre 1983, applique la Charia (loi islamique), provoquant chez les non musulmans une levée de boucliers, et n'avait guère de raisons de souhaiter le *maintien de juifs sur son sol*, même s'ils ne représentaient qu'une fraction minime du demi-million de réfugiés installés dans l'Est soudanais. Le régime du maréchal Nemeiry s'inquiète déjà de la venue depuis trois mois, dans le nouvel afflux de réfugiés éthiopiens, d'une bonne majorité de chrétiens.

A en croire de bonnes sources, les autres falachas arrivés en Israël ont bénéficié d'un « pont aérien direct » à partir de terrains d'aviation éthiopiens de la province du Tigré, au nord de leurs villages d'origine, où ils ont été regroupés pour être embarqués. Cette opération n'a pu être menée à bien qu'en étroite coopération entre l'Etat hébreu et l'Ethiopie marxiste du lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, laquelle voue pourtant Israël aux gémonies.

Avant la révolution éthiopienne de 1974, Jérusalem et Addis-Abeba ont entretenu d'étroites relations, surtout à l'époque où l'empereur Haïlé Selassié, inquiet des livraisons de matériel militaire de Moscou à l'armée somalienne, s'appuyait sur le lobby juif américain pour obtenir de Washington l'équipement nécessaire à sa propre armée. Même après 1974, quand l'Ethiopie fut menacée de désintégration par les succès conjugués de l'insurrection en Erythrée et de l'armée somalienne en Ogaden, M. Menguistu avait maintenu des contacts étroits avec l'Etat hébreu. A l'époque, l'Ethiopie avait déjà opté pour le socialisme et opéré son rapprochement avec Moscou. Mais, très affaibli, le pouvoir central acceptait alors toutes les aides, et M. Menguistu avait même demandé à Jérusalem de renforcer les rangs de ses conseillers auprès de l'armée éthiopienne et de lui accorder de nouvelles livraisons d'armes.

Trois ans plus tard, ces liens avaient pratiquement cessé d'exister, Addis-Abeba comptant avant tout sur des unités cubaines et des conseillers soviétiques pour assurer la sécurité de l'ancien empire. Mais il faut croire que des contacts ont toujours été maintenus et qu'ils ont permis, ces deux derniers mois, d'organiser l'exode discret de la petite communauté des falachas. Chacun des deux partenaires y trouve son compte : on ne pourra plus reprocher à Jérusalem d'ignorer les falachas et à Addis-Abeba de les persécuter.

Un sauvetage très discret de milliers de juifs éthiopiens

De notre correspondant

Jérusalem. — Plusieurs milliers de juifs éthiopiens — les « *falachas* » — sont arrivés en Israël dans le plus grand secret au cours des deux derniers mois. Le gouvernement de *Jérusalem a confirmé*, jeudi 3 janvier, qu'il avait organisé leur évacuation, à partir d'un pays voisin de l'Ethiopie, grâce à un « *pont aérien* » qui n'est pas encore arrivé à son terme.

Soucieux de ne pas compromettre l'opération de sauvetage par une excessive publicité, les autorités avaient imposé une censure sans faille sur toute information liée à cette affaire. Elles ont dû abandonner leur mutisme après que deux journaux, *Maariv* et *Yediot Aharonot*, eurent indiqué jeudi que « *la majorité des juifs éthiopiens se trouvent maintenant en Israël* ».

Tout en confirmant l'opération en cours, le gouvernement refuse toujours de donner le moindre détail logistique. Le chef du département de l'immigration de l'organisation sioniste mondiale (l'Agence juive), M. Yehuda Dominitz, soupçonné d'être l'auteur des « fuites », a été aussitôt suspendu de ses fonctions. Cette sanction inhabituelle montre à quel point l'affaire est tenue ici pour sensible. Le gouvernement est furieux que le secret ait été dévoilé.

La principale incertitude concerne, bien sûr, le nombre de juifs éthiopiens déjà évacués. Faute de précisions officielles, on en est réduit aux déductions et aux recoupements.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

Le projet de M. Pisani pour la Nouvelle-Calédonie

La souveraineté des Canaques sur le territoire sera reconnue

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Arriver à un mécontentement équilibré. Donner sur la tête des Canaques et celles des caldoches un coup de massue d'une vigueur égale pour que les deux colères se neutralisent. Tel est l'objectif de M. Edgard Pisani.

Le délégué du gouvernement n'a pas encore achevé de rédiger les propositions qu'il soumettra le lundi 7 janvier à la population de la Nouvelle-Calédonie et qu'il commentera en direct le même jour à 10 heures (heure de Paris) sur France-Inter. Il n'a choisi que dans les tout derniers jours la traduction institutionnelle définitive des solutions qu'il a imaginées pour trouver une issue au casse-tête. L'emballement des rumeurs, ces dernières heures, était inévitable, M. Pisani étant maître dans l'art des confidences *contradictoires et des ballons* d'essai. Tout au plus connaît-on la *logique de son schéma* : « *offrir* » à chacune des deux légitimités en présence *à la fois* une consécration et un camouflet.

Les indépendantistes se verront reconnaître la souveraineté du peuple canaque sur sa terre natale. Serait ainsi satisfaite la revendication primordiale du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), qui fait de cette reconnaissance politique le préalable à la négociation des garanties qui seront proposées à la communauté d'origine européenne.

Toutefois nul ne sait encore avec certitude quelle sera, dans cette reconnaissance de souveraineté, la part de l'apparence et celle de la réalité. Il semble acquis, en revanche, *que l'exercice exclusif de* l'autodétermination sera refusé aux Canaques, dont *les dirigeants se* sont montrés au demeurant assez souples sur ce point dans le passé.

Plutôt que de priver les caldoches du droit de vote, M. Pisani semble avoir choisi de construire pour ceux qui resteraient dans le territoire une muraille de garanties qui serait assurée par la certitude du maintien de la présence française. En prévoyant l'indemnisation de ceux qui voudraient partir, le délégué du gouvernement espère faire basculer dans le camp des « oui » une frange suffisante de l'électorat caldoche pour garantir le succès du référendum d'autodétermination.

Ce référendum proposerait en définitive un processus, étalé dans le temps, aboutissant à l'accession du territoire à l'indépendance dans le cadre d'un Etat canaque associé à la France, ainsi que M. Pisani l'avait confirmé lors de son passage à Paris *à la fin du mois de décembre* (*le Monde* du 22 décembre). Le scrutin *d'autodétermination serait organisé* fin mai-début juin, ou au début du *mois de septembre. Comme cela* était envisagé depuis longtemps, *seraient exclus* du vote les fonctionnaires résidant dans le territoire depuis moins de trois ans, sur le modèle de ce qui avait été décidé en 1976 lors du référendum d'autodétermination organisé dans le territoire des Afars et des Issas (Djibouti).

Le projet de loi arrêté par le gouvernement à partir des propositions de M. Pisani serait soumis au Parlement au cours d'*une session extraordinaire* convoquée à la fin du mois *de février*, avant *les élections cantonales* de mars.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 6.)

La baisse des taux d'intérêt va reprendre en France

Consacrée au printemps 1983, confirmée l'été suivant, et provisoirement interrompue à l'automne, la baisse des taux d'intérêt va reprendre en France. Cette indication a été fournie, jeudi 3 janvier, par la diminution du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire, ramené de 103/4% à 101/2%. *Ce taux est celui auquel* l'Institut d'émissions rachète ou *prend en pension les créances ou* effets détenus en portefeuille par les banquiers, qui peuvent, ainsi, se refinancer. Il est considéré comme un taux directeur dans la mesure où, sauf circonstances spéciales et le plus souvent temporaires, l'ensemble du marché s'aligne sur lui.

Entre mai et novembre 1984, la Banque de France avait déjà réduit cinq fois son taux d'intervention, ramené de 12% à 103/4%, donnant ainsi au marché un signal très clair, celui de la baisse, et répondant, également, aux vœux, très insistants des pouvoirs publics.

Deux mois à peine après son installation au ministère des finances, M. Pierre Bérégovoy, profitait du calme du 15 août et du ralentissement de l'inflation pour réduire la rémunération des placements à court terme, ramenée de 7,50 % à 6,50 % pour les livrets de caisses d'épargne, ceux des banques, et les CODEVI, et de 8,50 % à 7,50 % pour les livrets d'épargne populaire.

Cette mesure, déjà prise un an auparavant par M. Jacques Delors, avait deux objectifs. Le premier était de favoriser le développement de l'épargne longue (obligations) en rendant l'épargne courte moins attrayante, le second, plus immédiat, de permettre aux banques de diminuer leur taux de base, en abaissant *le coût d'une partie de leurs ressources* (comptes sur livrets).

Ces deux objectifs furent inégalement *atteints. Le marché des obligations*, déjà en pleine expansion, « explosa » littéralement en septembre et octobre, sous l'impact de souscriptions massives, émanant principalement des SICAV de trésorerie alimentées par l'épargne liquide des ménages, et aussi des entreprises. Cet afflux de capitaux provoqua une *chute des rendements et du taux* nominaux de près de 2 %, la plus *rapide jamais enregistrée et aussi*, une belle « indigestion » en novembre et décembre, qui fitremonter les taux de près de 1 %.

Quant aux banques, dont le taux de base avait été ramené de 12,75 % à 12,25 % en janvier 1983, elles ne réduisirent le taux en question que de 0,25 %, cela pour deux raisons. D'abord, elles avançaient que le loyer de l'argent sur le marché monétaire, d'où provient une part appréciable de leurs ressources, n'avait que peu fléchi, se maintenant au-dessus de 11 %, *alors qu'en principe*, il doit être inférieur d'au moins 1,5 % au taux de base bancaire. Ensuite, elles faisaient valoir l'importance des provisions pour créances douteuses à constituer sur la France comme sur l'étranger (23 milliards de francs en 1983), et probablement autant, sinon plus en 1984 (qu'on pense aux 3 ou 4 milliards de francs, au minimum, de la faillite de Creusot-Loire).

A l'heure actuelle, la situation est la suivante : *le* niveau du loyer de l'argent sur le marché monétaire — 10,95 % en moyenne en décembre dernier — est encore trop élevé. D'un côté, il bloque une reprise de la baisse des taux des obligations, indispensable à la relance d'un marché devenu très morose après les excès de l'automne. De l'autre, il empêche les banques de consentir à une nouvelle diminution de leur taux de base. Il faudrait que ledit loyer revienne, durablement, en dessous *de 10,50 % pour permettre une telle* diminution, d'où l'initiation de la *Banque de France*.

Dans cette affaire, le ministère des finances est dans une position délicate. Très désireux d'abaisser le coût du crédit pour alléger les *charges des entreprises* et des particuliers, il doit, également, se *montrer soucieux de préserver les* marges d'exploitation des banques, *dont il est devenu pratiquement* l'actionnaire unique.

Or les établissements bancaires, essentiellement ceux qui recueillent des dépôts, dont 35 % sont encore « gratuits », à travers un réseau de guichets étendu et coûteux en personnel, après avoir profité de la hausse des taux depuis dix ans, vont se trouver pénalisés par la baisse.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 17.)

La grâce de deux condamnés à mort au Vietnam

Lire page 5 l'article de JEAN LACOUTURE : « Au-delà d'une décision »

Les lourdes pertes de Renault en 1984

Lire page 17 l'article de BRUNO DETHOMAS

M. PIERRE BÉRÉGOVOY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « *Le grand jury RTL-le Monde* », le dimanche *6 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30*.

M. Bérégovoy, qui est également maire socialiste de Nevers depuis septembre 1983, répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR — Camus

Le 4 janvier 1960, sur une route de l'Yonne, une automobile s'écrase contre un arbre. Albert Camus est mort.

Ce sans-parti à la conscience déchirée était opposé à tous les systèmes et, par là même, suspect aux yeux des esprits forts. Autre péché : il a laissé une œuvre populaire.

En 1958, il avait résumé l'alternative proposée par la métropole aux Français d'Algérie : « Crevez, vous l'avez bien mérité » *ou* « Crevez-les, ils l'ont bien mérité ».

« Cela fait, *écrivait-il*, deux politiques différentes et une seule démission, là où il ne s'agit pas de crever séparément mais de vivre ensemble. » *Cette idée ne pouvait germer que chez un moraliste de l'absurde : vivre ensemble...*

BRUNO FRAPPAT.

L'affaire Braibant

La section du contentieux du Conseil d'Etat ne sera pas présidée par un communiste

Face aux remous qui agitaient le Conseil d'Etat, l'Elysée s'est finalement résolu à un compromis. M. Guy Braibant ne sera pas le prochain président de la section du contentieux, mais un autre communiste, M. Anicet Le Pors, est nommé conseiller d'Etat. C'est M. Pierre Laurent qui prend la tête de la section du contentieux en remplacement de M. Claude Heumann, qui a atteint la limite d'âge. *Ainsi en a* décidé le conseil des ministres du *jeudi 3 janvier*.

La promotion de M. Braibant, *ancien chargé de mission de* M. Charles Fiterman au ministère des transports, était encore tenue pour acquise la veille à l'Elysée et au *ministère de la* justice. C'est une démarche du vice-président du Conseil d'Etat, M. Pierre Nicolay, auprès de M. François Mitterrand qui semble avoir convaincu le président de la République de renoncer à la promotion de celui qu'on a appelé le « *cinquième ministre communiste* » des gouvernements Mauroy.

La perspective de voir M. Braibant prendre la tête de la section du contentieux avait suscité de sérieux remous au sein du Conseil d'Etat. Certains des collègues de M. Braibant se disaient « *traumatisés* » par cette nomination, considérée par certains comme inévitable, et une campagne de presse — qui s'est révélée *efficace — s'était développée* pour y faire obstacle.

Aucun des collègues de M. Braibant ne mettait en cause sa rigueur et ses qualités de juriste. Mais ils s'inquiétaient de le voir à la tête d'une section qui a eu à sanctionner les tricheries commises par le Parti communiste lors des dernières élections municipales.

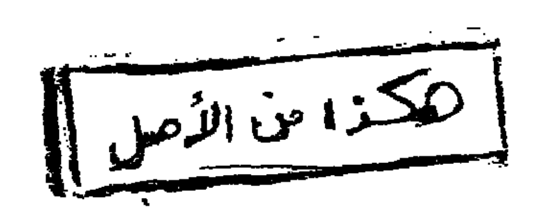
Même s'il n'est jamais venu à l'idée de personne de reprocher des choix partisans à M. Braibant, qui fut un brillant commissaire du gouvernement, sa nomination à un poste aussi sensible aurait fait « *mauvais effet* », explique un de ses collègues.

Tel conseiller d'Etat, militant déclaré d'un parti d'opposition, n'aurait en revanche trouvé « *rien à redire* » à la nomination *à ce poste* de Mme Nicole Questiaux, ancien ministre socialiste de la *solidarité* nationale et président d'une des dix *sous-sections du contentieux. Mais*, ajoute-t-il, « *pour moi, les communistes ne sont pas des gens comme les autres* ».

Cette peur du « rouge » n'était certes pas partagée à l'Elysée, où l'on s'est cependant montré sensible *aux protestations venues de l'assemblée* du Palais-Royal. Pour ne pas donner l'impression de céder complètement, M. Le Pors, ancien secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire. Cela porte à trois le nombre de conseillers d'Etat militants déclarés du Parti communiste.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 9.)



هكذا من الأصل

commentaires

Le Monde

Le Luron piégé

LE rire, sur les lèvres d'une partie du public – il est immense, – va-t-il se figer ? *Thierry Le Luron ne brocarde plus, ou plus seulement.* Il frappe. Encore. Toujours. De plus en plus fort. A la scène. A l'écran, le petit, l'innombrable. Et maintenant, emporté par les va-et-vient d'une immense publicité à laquelle il ajoute les surenchères successives quand elle ne se nourrit pas d'elle-même, à la ville.

La recette – tradition du spectacle renforcée et comme justifiée par la propension symétrique de la vie publique à se faire spectacle – est connue : haro sur les hommes politiques importants, sur leurs manies, lubies ou tics, disséqués, amplifiés, moqués.

HARO sur tous les hommes politiques ? Oui, répond l'imitateur à succès. Chacun son tour, mais feu à volonté *sur les pouvoirs en place, l'un après l'autre.* Telle *est sa religion proclamée.*

Est-ce seulement à la singularité de n'avoir pas – pas encore ? – exercé la charge suprême que Jacques Chirac doit l'indulgence dont il jouit de la part de Thierry Le Luron ? Question subsidiaire pour le moment, au bénéfice du doute. *Mais qui dit assez que la parole de dérision sur les politiques ne vient pas de nulle part.*

PLUS controversée encore que la question de l'éclectisme est *celle des limites. Doit-il y en avoir ? Non, répond* encore Le Luron. Et il applique surabondamment, aux socialistes surtout, pour le moment, cette maxime.

Au risque de *« blesser »* Laurent Fabius et de *« scandaliser »* Lionel Jospin. C'était au mois de novembre dernier, après une prestation télévisée où peu de chose en *tout cas pas la représentation hyperréaliste du gâtisme supposé* de Gaston Defferre, avait été épargné aux téléspectateurs.

Au risque encore, tout récemment, de s'emmêler les pieds dans le tapis foulé par son personnage de Français moyen plus vrai que nature, Glandu, quand il en appelle au président de la *République pour une affaire de « censure » bien ténue, sur le petit écran des fêtes de fin d'année.*

LE piège paraît alors se refermer sur l'imitateur. A son *insu, il emprunte la voix, les méthodes des politiciens les moins nuancés. Il fait songer aux fleurs gonflées* d'une rhétorique poniatowskienne. Il a, pour le coup, vraiment l'air de chantonner une rengaine qui lui tiendrait plus à cœur que d'autres.

C'est plusieurs fois dommage. Essentiellement parce que l'acidité d'une observation impitoyable retient plus l'attention que le lourd piétinement d'accusations peu crédibles ou de caricatures outrées.

« Pas de vinaigre dans le café au lait des cadres », avait jadis intimé un haut responsable de station de radio périphérique. On aimerait pouvoir suggérer au contraire à Le Luron (et éventuellement à d'autres) : du vinaigre, pas de la soupe.

MICHEL KAJMAN.

INVITÉ

Peut-on instaurer une nouvelle économie de la communication dont l'objectif ne serait plus de faire passer les idées des dirigeants dans les actes des citoyens mais de mobiliser l'intelligence de tous ?

Des pyramides aux réseaux

par JEAN VOGE (*)

LE 3 novembre 1982, le conseil des ministres décidait de développer en France les réseaux câblés de télévision. Cela le conduisait à faire un choix crucial entre deux structures de réseaux : celle de la communication unidirectionnelle, adoptée partout à l'étranger, et celle de la communication interactive, c'est-à-dire du dialogue. Le gouvernement se prononça pour l'interactivité, afin que ces nouveaux réseaux, édifiés localement, forment l'ossature d'un futur réseau national en fibres optiques qui intégrera tous les services : téléphone, télévision, transmission de données, vidéotex, visiophone.

Les structures de la communication unidirectionnelle sont pyramidales et arborescentes. Les téléspectateurs sont reliés au centre de production par des chaînes de distribution qui se ramifient progressivement vers le bas à travers toute une hiérarchie de nœuds intermédiaires : centres de programmation, de distribution, de sous-distribution. Ces nœuds sont de simples branchements qui ne laissent aucun choix à la communication : l'information descendante est transmise à tous, celle qui veut remonter doit suivre l'unique filière hiérarchique. *Des pyramides semblables façonnent* aujourd'hui les organisations humaines politiques et économiques. Chacun sait d'expérience que leurs *sommets constituent des goulets* d'étranglement pour la communication : les flux d'information en descendent aisément, mais l'escalade est épuisante.

Les structures les plus favorables au dialogue interactif sont maillées et cellulaires, de sorte que l'on peut aller d'un point à un autre par une *multiplicité de voies alternatives.* Les nœuds d'un réseau maillé (par exemple les centraux téléphoniques) sont des carrefours étoilés : une *communication incidente emprunte* tout circuit disponible qui en rayonne. Les choix sélectifs ne sont plus le privilège du sommet. *Ils sont* décentralisés entre tous les niveaux d'organisation.

La comparaison de ces deux structures est au cœur de la science de la *complexité, qui étudie les systèmes* formés d'un très grand nombre d'éléments en interaction. Les structures pyramidales sont très onéreuses à *exploiter pour des communications interactives* : les coûts augmentent comme le carré du nombre des éléments à interconnecter. Avec *des structures cellulaires, ils ne* croissent guère plus vite que ce nombre. Voilà pourquoi les réseaux téléphoniques sont maillés et pourquoi *vont l'être les ordinateurs de la cinquième* génération. On n'en est pas là dans les organisations humaines ; les pyramides y sont solides et leur économie est régie par la « loi du carré ». Pierre Drouin rappelait ici (1) que le volume des messages échangés entre des cadres administratifs s'accroît deux fois plus vite *que leur effectif.*

Il est temps de réagir, mais comment ?

Sélection et groupement

La science de la complexité suggère une réponse. Elle a observé que la grande *majorité des systèmes physiques* et biologiques ont des structures cellulaires et elle a commencé à en élucider les causes. Au sein d'un système naturel germent spon*tanément des groupes stables de ses* éléments, un peu comme des cristaux dans un liquide refroidi. Les groupes ainsi formés entrent en compétition, à l'exemple des espèces vivantes dans le modèle darwinien de sélection naturelle. La sélection ne laisserait subsister que les groupes dominants (les plus stables, *les mieux adaptés ou les plus prolifiques*), si les autres n'étaient conduits pour survivre à acquérir des qualités ou des spécificités diffé*rentes. Cette différenciation transforme* la compétition en une coopération qui génère par complémentarité de nouveaux groupements d'un ordre *supérieur* – et une nouvelle sélection. La nature a ainsi édifié progressivement une hié*rarchie de groupements* de dimension et de complexité croissantes : des particules élémentaires aux édifices moléculaires et aux galaxies, des macromolécules biologiques aux cellules et à l'homo sapiens.

Sélection et groupement (compétition et coopération) *« ne sont que les deux faces ou parties liées d'un même phénomène »* (Teilhard de Chardin). C'est sur cette dualité que repose toute l'architecture de la complexité. Ainsi la pensée procède-t-elle par une succession d'analyses (sélection) et de synthèses (groupement) à des niveaux croissants de conceptualisation. Cette philosophie cartésienne se concrétise par la spécialisation des hémisphères du cerveau : le gauche est plus analytique, le droit plus synthétique.

Pourquoi les organisations humaines n'ont-elles *pas* suivi une évolution naturelle qui crée systématiquement des structures cellulaires, interactives et décentralisées ? On *incrimine évidemment* les gouvernants. Ceux du socialisme et de l'économie planifiée, sinon du collectivisme, ont édifié d'emblée des *pyramides* bureaucratiques. Les partisans du libéralisme et d'une économie de marché sans entraves, en particulier aux Etats-Unis, ont vu *s'épanouir les grands monopoles* privés, tels ceux de Rockefeller ou de Carnegie. Ils ont dû réagir par une vague de réglementations (loi antitrust, commissions *régulatrices*), et l'effectif des administrations centrales n'a cessé de se gonfler.

Il est paradoxal que des politiques opposées conduisent aux mêmes pyramides ; la raison pourrait bien en être dans l'outrance de leur opposition. Le socialisme privilégie le social et *la* coopération, et *le* libéralisme l'économique et la compétition. La maîtrise de la complexité, comme la pratique des sports d'équipe, exige à la fois coopération *et compétition.* On doit *en* conclure, comme Christian Beullac (2), que la gauche et la droite de la sphère politique sont tenues de s'affronter *sans compromission, mais à la* manière édifiante des hémisphères *cérébraux.*

Face à la *crise* et à l'hypertrophie de l'Etat, la France socialiste et l'Amérique de Reagan ont choisi des mots-clés *pour conjurer leurs excès* : décentralisation et déréglementation. Ils ne sont pas contradictoires. La déréglementation du transport aérien, a dans un *premier temps, fait* baisser les prix et germer de nouvelles compagnies. Mais, après quelques années, les entrants, Freddie *Laker* ou Air Florida, ont *été* éliminés, et la concentration s'est renforcée. Devra-t-on envisager une nouvelle vague de réglementations, comme *la décentralisation a souvent* induit à terme des recentralisations ?

On ne sortira probablement de ce cercle vicieux qu'en associant déréglementation et décentralisation, afin d'échapper aux lois de la jungle par une concurrence équilibrée. On suivrait l'exemple de la nature, qui *sélectionne par niveaux, ou celui du* sport, qui distingue des catégories de lutteurs et des divisions de football. La déréglementation de l'ATT est elle-même *exemplaire. Elle a* perdu son quasi-monopole du téléphone américain et peut en contrepartie offrir des services informatiques ou *vendre du matériel* à l'étranger. Mais elle a dû se séparer de ses compagnies d'exploitation locales, représentant 60 % de son personnel. *Ne conviendrait-il* pas de décentraliser aussi les multinationales ?

Il est trop tôt pour répondre, mais non pour comprendre que l'univers du complexe est binaire. Les deux pôles traditionnels de la politique sont irréductibles, mais ils devraient pouvoir se conjuguer – le plan câble de 1982 *prenant* valeur de *symbole* – pour instaurer un ordre interactif et une nouvelle économie de la communication. *L'objectif* ne serait plus alors de faire passer les idées des dirigeants dans les actes des citoyens ou des exécutants, mais de mobiliser l'intelligence de tous.

(*) Ingénieur général, directeur des affaires industrielles et internationales à la direction générale des télécommunications.

(1) Dans *le Monde* du 8 *décembre* 1984.

(2) Dans *le Figaro* du 15 novembre 1984.

COURRIER

Réponses à... Annie Le Brun

Je suis stupéfaite que *le Monde* publie un pamphlet aussi ridicule que celui d'*Annie Le Brun (le Monde* du 6 décembre).

Annie Le Brun, sous le titre « Vagit Prop », vitupère *« le grand mamamouchi Beauvoir »* avec des arguments très fallacieux, en n'hésitant pas à tronquer les phrases pour illustrer sa véhémence. Elle s'attaque également à la religion catholique et au Parti socialiste avec des contresens qui ne semblent pas l'émouvoir : *« Le jésuitisme et le pompiérisme de l'ensemble... la généralisation systématique de l'atrocité... »*

Et pour nous éduquer, nous les ignares, elle cite en la regrettant Théroigne de Méricourt ! J'espère que Mme *Le Brun respecte mieux ses* propres lecteurs que ceux du *Monde*, qui se sentiront offensés quand ils apprendront que l'horrible Théroigne de Méricourt fut célèbre pour ses atrocités, sur les femmes notamment. Les nazis n'osèrent jamais faire en cachette le dixième de ce qu'elle fit au grand jour avec sa bande de Lyonnais.

NADINE DE BUCH,
documentaliste.

∴

Pour éluder l'oppression réelle des femmes par les hommes, Annie Le Brun écrit : *« ...Pourquoi rejeter sur les hommes et non sur la religion l'asservissement de la femme dans le monde musulman en Afrique, au Pakistan, en Inde ? »*

A la lecture de ce propos, une question s'impose à moi : son auteur oublie-t-il, ou ignore-t-il, que l'asservissement des femmes en Afrique se retrouve tant dans les sociétés musulmanes que dans les sociétés chrétiennes et animistes ? (...) Historiquement, l'existence de la « polygamie de fait » et des mutila*tions sexuelles féminines – dont* l'excision – est antérieure à celle du Coran, donc à celle de la religion musulmane.

Dans son article, l'auteur poursuit : *« ...On aurait pu souhaiter que les femmes indiennes, africaines, nord-africaines, qui ont prêté leur concours à ces émissions soient un peu plus attentives au rôle qu'on leur faisait jouer et aperçoivent, dans ce recours constant aux atrocités d'ailleurs pour autoriser discours et manœuvres d'ici, la détestable manifestation d'un tiers-mondisme à tout faire et à tout justifier qui n'aura pas été une des gloires de la gauche des vingt dernières années. »* Cela appelle quelques mises au point :

1) Il n'apparaît pas évident que les Négro-Africaines (au nombre de deux) intervenues dans « le Deuxième Sexe » tenaient des rôles qu'on leur faisait jouer. Bien au contraire, la volonté sous-jacente de les faire participer à ce film tendait à montrer – malgré quelques propos maladroits – que l'oppression des femmes est fondamentalement universelle et que seules en diffèrent les manifestations.

2) Il faut rappeler que les écrivaines telle Simone de Beauvoir n'ont pas attendu de découvrir les *« atrocités d'ailleurs »* – excision entre autres – *pour écrire des livres* tel *le Deuxième Sexe.*

3) Une timide évolution a été notée dans les rapports entre femmes des pays riches et celles des pays dits du tiers-monde durant ces quinze dernières années, années durant lesquelles certaines d'entre elles se sont retrouvées et reconnues dans et à travers *une partie de leurs luttes* respectives. Mais il reste encore beaucoup à faire en matière de solidarité internationale entre femmes en *lutte* pour un mieux-être de leur condition et, corrélativement, de leurs sociétés.

AWA THIAM.
membre de la Commission Internationale pour l'abolition des mutilations sexuelles.

Pitié pour les bergers allemands

Ma lettre répond à un article publié dans le journal *le Monde* du 11 décembre, intitulé « Tueurs d'enfants ». J'aime les enfants et les animaux. Je suis consternée lorsque j'apprends qu'un enfant a été mordu par un chien, mais je tiens à rectifier certaines erreurs contenues dans cet article.

On accuse à tort le berger allemand d'être un chien dangereux. Un berger allemand élevé dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans un milieu familial où l'agressivité est absente, sera une bête elle-même non agressive. Par contre, les chiens *issus de croisement peuvent* effectivement être dangereux.

Sachez qu'en France il n'y a environ que 150 000 bergers allemands, et *non le million* que vous citez. Vous reproduisez une phrase de M. Franceschi au sujet du nombre d'animaux comparativement à celui existant il y a *trente ans dans les* HLM. Je répondrai à cette remarque en soulignant qu'à l'époque il y avait moins d'HLM. De plus, *si* leurs habitants (...) recherchent la compagnie des animaux qui font partie de la nature, c'est que bien souvent *ils se sentent très seuls.* Quant à M. Franceschi, j'attends qu'il prenne des mesures pour la protection des personnes âgées, mais dans l'immédiat je crois qu'un chien *de garde est beaucoup plus* sécurisant qu'une protection inexistante d'un secrétaire d'Etat.

En ce qui concerne les autres tueurs d'enfants, notamment leurs propres parents, je n'ai jamais lu un article dans *le Monde* demandant à ce que ces êtres nuisibles soient piqués. Et pourtant...

JEANNINE LEGALLAIS
(Saclay.)

Comptes du Nouvel An

Depuis trois semaines, elle n'a pas d'autre logement que la cabine téléphonique du carrefour ; elle y passe la nuit, et une partie de la journée. Elle a trente ans, et 0,90 mètre carré pour survivre.

La boutique du chocolatier, ces jours-ci, n'a pas désempli ; chaque soir, il y a bien eu vingt-cinq personnes qui attendaient leur tour. Heureusement, on a pris des mesures : un écriteau a précisé qu'il ne sera pas vendu plus de 2 kilos de chocolats par personne.

Le temps des fêtes a été aussi celui des chiffres.

GÉRARD MONNIER
(Aix-en-Provence).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

AVANT LES ENTRETIENS SHULTZ-GROMYKO A GENÈVE SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS

Washington : la bataille n'est pas terminée entre les « colombes » et les « faucons »

De notre correspondant

Washington. – Il est d'éclatantes victoires dont on risque de sortir affaibli. Celle qui reviendra à M. Reagan lorsque s'assiéront face à face MM. Shultz et Gromyko, lundi prochain à Genève, en est une par excellence.

A cet instant précis, le président américain aura démontré que la fermeté à l'égard de l'URSS n'est pas l'antichambre de l'apocalypse nucléaire et achevé de faire mentir son image de va-t-en-guerre. C'est beaucoup, mais M. Reagan se sera aussi placé, côté pile, devant l'alternative d'avoir un jour à endosser un possible échec de cette tentative de relance du contrôle des armements ou de devoir faire aux Soviétiques plus de concessions qu'il ne le souhaiterait sur le développement des armes antimissiles.

L'alternative est difficile, les moyens d'y échapper incertains, les dossiers d'une extrême complexité technique. Les divergences entre dirigeants américains sur les objectifs à poursuivre dans les relations avec l'URSS sont aussi profondes que l'incertitude sur l'état des luttes de pouvoir à Moscou. On comprend, dans ces conditions, que, loin de chanter victoire, le gouvernement des Etat-Unis s'attache surtout à dire, à la veille de ce rendez-vous de Genève, qu'il ne faut pas en attendre de résultats immédiats de grande ampleur. *« Ce sera le début d'un processus long et compliqué »*, déclarait ainsi, jeudi 3 janvier, M. Robert McFarlane, le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, en ajoutant que les négociateurs américains mettraient *« souplesse et patience »* à travailler à un accord *« équitable et vérifiable »* sur la réduction du niveau des armements nucléaires.

Le rendez-vous de Vienne

Prudemment, M. McFarlane s'est abstenu, dans cette déclaration officielle, de faire directement allusion à la question des armes spatiales – *la plus épineuse. Quelle que soit* la manière dont il l'eût fait, il aurait, en effet, peu ou prou préjugé de la position que l'administration américaine n'a pas su définir sur le degré de « négociabilité » de ces armements qui n'en sont encore, au demeurant, qu'au stade des recherches. Vu de Washington, le formidable paradoxe des pourparlers à venir est qu'ils tourneront avant tout autour d'armes qui n'existent pas et se joueront, non pas entre deux, mais entre trois interlocuteurs : Moscou et les deux clans opposés de l'entourage de M. Reagan.

Le jour où s'était amorcée, sans le bluff et le contre-bluff, cette reprise du dialogue, les dirigeants américains avaient pourtant *su faire front* – vite et habilement. Ce jour-là, le 29 juin dernier, l'ambassade soviétique à Washington avertit en début de matinée la Maison Blanche que Moscou va publiquement appeler les Etats-Unis à ouvrir, à Vienne, en septembre, des *« conversations visant à prévenir la militarisation de l'espace extra-atmosphérique »*. Elles devraient, dit le communiqué que diffuse au même moment l'agence Tass, déboucher sur une *« renonciation complète et mutuelle aux systèmes antisatellites »* et être accompagnées d'un moratoire sur les essais et le déploiement de l'ensemble des armes spatiales.

La ficelle est grosse mais le piège redoutable. Sept mois plus tôt, pour protester contre le début du déploiement des euromissiles de l'OTAN, l'URSS a quitté, en novembre 1983, les tables des deux négociations de Genève sur les armement stratégiques (START) et les armes intermédiaires (FNI) – deux domaines dans lesquels elle est très loin d'être en position d'infériorité. Elle proclame depuis lors qu'elle ne reprendra pas ces conversations, tant que les euromissiles de l'OTAN resteront en place ; elle voudrait maintenant obtenir des conversations précédées d'un *moratoire*, sur les systèmes de l'espace dans lesquels les Etats-Unis sont en train de mettre les bouchées doubles.

Pour tous les membres de l'administration américaine, la réponse ne peut être que « non ». Mais si elles s'additionnent parfois, leurs raisons sont diverses. Les uns estiment avant tout que ce serait faire la part trop belle à l'URSS que de passer ainsi l'éponge sur les ruptures de Genève et de la laisser décider seule de *ce qui est négociable et ne l'est pas.* Beaucoup considèrent que, l'Union soviétique ayant une avance en matière d'antisatellites (les ASAT), ce serait lui concéder, sans contrepartie, un avantage unilatéral que d'accepter ce qu'elle propose. Tous sont d'accord pour juger que le moratoire demandé ne peut en aucun cas être un préalable à des pourparlers.

Et puis il y a tous ceux qui sont réticents à l'idée d'engager des discussions conduisant à une quelconque limitation de l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), nom officiel du programme de *« guerre des étoiles »* présenté en mars 1983 par M. Reagan. Là encore, les raisons de ces hommes sont diverses. Certains voient dans l'IDS le moyen de *« débarrasser le monde de la terreur nucléaire »*.

Plus prosaïquement, d'autres ne veulent pas renoncer aux prometteuses retombées industrielles et technologiques des énormes budgets de recherche qui commencent d'être dégagés. D'autres encore espèrent qu'en voulant relever le gant l'URSS s'essoufflera économiquement et devra demander à ses alliés européens des sacrifices politiquement dangereux pour elle. Certains, en dernier lieu, sont tout simplement hostiles au principe même du contrôle des armements, qui se solde systématiquement, pensent-ils, par des accords désavantageux pour les Etats-Unis et violés par l'URSS.

Si l'on peut appeler cela une unanimité, elle existe donc à Washington *le 29 juin. Mais les Etats-Unis* ne peuvent pour autant pas refuser purement et simplement le rendez-vous de Vienne. Une telle décision serait en effet très mal accueillie par les capitales européennes qui, après avoir soutenu M. Reagan dans l'affaire des euromissiles, souhaitent ardemment une détente dans les relations avec l'URSS et ne veulent pas échanger la garantie éprouvée de la dissuasion nucléaire contre un saut dans l'inconnu. On est aussi en pleine campagne présidentielle ; les *attaques des démocrates sur les dangers* de l'absence de dialogue avec l'URSS inquiètent nombre de républicains influents : l'opinion américaine, elle non plus, n'apprécierait pas que la Maison Blanche oppose une fin de non-recevoir à Moscou. *Trouvée en quelques heures – il ne* faut pas avoir l'air de traîner les pieds, – la réponse de Washington sera oui pour le rendez-vous de Vienne, mais pour discuter également des armes stratégiques et de moyenne portée.

Trois certitudes

Officiellement, Moscou refuse, mais les contacts poursuivis en coulisse mènent, fin septembre, à New-York et à Washington, aux conversations entre M. Gromyko et MM. Shultz et Reagan, et débouchent le 22 novembre sur l'annonce du rendez-vous de Genève. L'URSS et les Etats-Unis, dit le communiqué *publié simultanément* dans les deux capitales, sont *« tombés d'accord pour ouvrir de nouvelles négociations ayant pour objectif de parvenir à un accord mutuellement acceptable sur l'ensemble des questions concernant les armes nucléaires et les autres armes de l'espace »*. Le président américain a gagné, mais le communiqué conjoint fait explicitement référence aux armes spatiales. Concrètement, il faut que les deux ministres, lundi et mardi prochain ou au cours de rendez-vous ultérieurs, aient trouvé un terrain d'entente sur la place que tiendront dans les négociations l'IDS et les armes antisatellites.

Or, sur ce point, rien n'indiquait, bien au contraire, qu'à trois jours de la rencontre M. Reagan ait tranché entre ceux qui plaident pour réaliser l'IDS (principalement le secrétaire *à la défense*, M. Weinberger, *et* son adjoint pour la sécurité internationale, M. Perle) et ceux qui voudraient s'en servir comme d'une monnaie d'échange contre un accord sur les armes nucléaires (le département d'Etat et M. McFarlane). Tout et son contraire a été dit et l'on a même vu M. McFarlane contredire à la télévision *le* « haut fonctionnaire » sous l'anonymat duquel *le même M. McFarlane* avait, quelques jours plus tôt, envisagé des possibilités de discussion sur l'IDS, trop larges au goût de M. Reagan.

De cet imbroglio ressortent trois seules relatives certitudes. Premièrement, les *Etats-Unis* n'accepteront pas de négocier une quelconque limitation de leurs *recherches* sur les armes spatiales. Deuxièmement, ils proposeront lundi à M. Gromyko (*mais en restant* ouverts à d'autres idées) d'organiser les éventuelles négociations en deux forums portant l'un sur les armes défensives (toutes les armes spatiales, y compris les ASAT), l'autre sur les armes offensives (nucléaires). Troisièmement, ils se montreront disposés à discuter en cours de négociation d'un moratoire sur les ASAT.

Pour le reste, le dernier son de cloche (en principe définitif) donné jeudi par un « haut fonctionnaire » de la Maison Blanche, laisse penser que les instructions données à M. Shultz sont fermes. Le secrétaire d'Etat devrait faire valoir à M. Gromyko que l'URSS bénéficie d'une avance dans le domaine des antimissiles – ce qui est exact, à la réserve près qu'il ne s'agit pas de systèmes basés dans l'espace – que les avancées de la technologie permettent de prévoir une modification radicale et bénéfique des données stratégiques, et que l'IDS peut en conséquence contribuer à renforcer la stabilité et non pas la compromettre. Autrement dit, le programme ne serait pas à négocier mais seulement à discuter, afin qu'en soient compris les avantages.

Au-delà pourtant de cette fermeté, les indications fournies jeudi par la Maison Blanche laissent percer l'idée d'un rétablissement de l'équilibre des forces entre les deux pays, à travers l'examen tant des armes défensives que des armes offensives. Toutes les possibilités resteraient ainsi ouvertes à terme – un terme d'autant plus long qu'est encore très lointain le moment où les armes spatiales antisatellites en seront *au stade du développement*.

Le secrétaire d'Etat sera accompagné de plusieurs des grandes figures de la bataille washingtonienne. De son camp, celui de la souplesse, seront là M. McFarlane, M. Richard Burt, sous-secrétaire d'Etat, et M. Paul Nitze, son conseiller pour cette rencontre. De l'autre, seront présents M. Edward Rowny, qui dirigeait la délégation américaine aux négociations Start, M. Adelman, *directeur de l'Agence* pour le désarmement, et peu favorable aux accords en la matière, et surtout M. Perle, le plus actif, influent et « sophistiqué » des adversaires du contrôle des armements.

En principe, c'est M. Shultz, artisan de ce *rendez-vous, qui dirige.* Il a déjà marqué un point, le principal sans doute : arriver jusqu'à Genève.

BERNARD GUETTA.

Moscou : la presse a mis une sourdine à la polémique avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Moscou. – Les dirigeants soviétiques accordent incontestablement une grande importance aux conversations visant à renouer le dialogue Est-Ouest qu'auront MM. Gromyko et Shultz à Genève. La meilleure preuve en est qu'ils se sont abstenus *jusqu'ici de toute déclaration officielle*. *« Quand l'URSS se prépare à une négociation sérieuse, elle se tait »*, remarque un observateur occidental. La mise entre parenthèses actuellement des propositions à la fois mirobolantes et globales dont les Soviétiques ont le secret en matière de désarmement peut en outre être considérée comme de bon augure. Il s'agit désormais de passer aux choses sérieuses. *La polémique* – qui ne disparaît jamais totalement au pays des soviets – se maintient à un niveau étonnamment bas. La place est aux diplomates et aux spécialistes du désarmement, tandis que le mégaphone a été – provisoirement – mis de côté.

Le bureau politique a pris le jeudi 3 janvier, au cours de sa réunion hebdomadaire ordinaire, *« la décision adéquate sur la position de l'Union soviétique »* à la rencontre de Genève. Celle-ci n'a évidemment pas été rendue publique, mais il est significatif que le communiqué de la réunion du bureau politique commence par cette évidence. Celle-ci aurait pu fort bien être passée sous silence. Le fait de l'énoncer est un signe de plus que l'URSS entend donner toute son attention à la rencontre entre MM. Gromyko et Shultz.

Le ministre soviétique des affaires étrangères sera accompagné par un de ses deux premiers vice-ministres, M. Gueorgui Kornienko, ainsi que par M. Viktor Karpov, un vétéran des négociations sur le désarmement puisqu'il a participé aux premiers pourparlers sur les forces nucléaires à moyenne portée (euromissiles) du temps du président Carter avant de diriger la délégation soviétique aux négociations START sur les armements stratégiques à longue portée. Cette expérience passée de M. Karpov enlève un peu de poids au geste manifeste que constitue l'absence de M. Youli Kvitsinsky, principal négociateur soviétique en 1981-1983 pour les euromissiles. Les Soviétiques n'ont cessé de répéter que le processus qui pourrait s'amorcer à Genève était entièrement *« nouveau »* ; il n'est donc pas question pour eux de reprendre la négociation sur les euromissiles qu'ils ont abandonnée à l'automne 1983 après *l'installation* des premiers Pershing-2 sur le sol européen.

M. Karpov, qui est âgé de cinquante-six ans, a le titre d'ambassadeur *en mission spéciale. Il est assisté* de M. Alexis Oboukhov, directeur adjoint du département des Etats-Unis au ministère des affaires étrangères. La délégation comprend également MM. Anatoli Dobrynine, ambassadeur d'URSS à Washington, et Vladimir Lomeiko, directeur du service de presse au ministère des affaires étrangères, un proche de M. Gromyko qui signe régulièrement des publications avec le fils de ce dernier et dont la carrière a connu ces derniers mois une vive accélération.

Le principe de la « concomitance »

La distinction faite par les Américains entre armes offensives (qu'elles soient à moyenne ou longue portée) et défensives (le « bouclier » que constituerait le système antimissile dit de la « guerre des étoiles ») n'a pas de quoi séduire les Soviétiques. Ceux-ci sont prêts, à condition *qu'on ne leur fasse pas* perdre la face, à reprendre sans le dire le fil rompu des négociations sur les euromissiles. Mais ils ne veulent pas que celles-ci puissent progresser sans que parallèlement des résultats soient obtenus dans le domaine des armes stratégiques (les *systèmes centraux des deux superpuissances*) et, surtout, dans celui qui les intéresse le plus, celui des armes basées dans l'espace (la « guerre des étoiles »). Les Soviétiques chercheront avant tout, à Genève, à obtenir des assurances sur le principe d'une « concomitance » des progrès *éventuels dans les différents* domaines de la négociation.

Les premiers succès des recherches américaines dans la « guerre des étoiles » ont eu pour résultat au cours des mois écoulés un curieux chassé-croisé de vocabulaire entre Washington et Moscou. Les Américains mettaient en avant au début de 1984 la nécessité d'un lien entre les *différentes négociations*, de façon à faire reprendre celle sur les euromissiles, comme les y incitent vivement leurs alliés européens. Ce sont maintenant les Soviétiques qui insistent sur ce qu'ils appelent l'« interdépendance » des différents thèmes de négociations, car ils veulent avant tout que soit posée la question de la militarisation de l'espace, qui les inquiète au plus haut point. Un échec *à Genève aurait incontestablement* des conséquences très graves pour Moscou, qui répugne jusqu'ici, à la fois en raison d'un certain retard technique et pour des considérations financières, à se lancer dans un programme comparable à celui de la « guerre des étoiles ».

La presse soviétique insiste sur la « disponibilité », de l'URSS à Genève et invite comme le fait ce vendredi l'éditorialiste de la *Pravda*, *« la partie américaine à adopter une attitude réaliste et constructive afin de rejoindre l'Union soviétique dans la recherche d'une entente efficace »*. Le ton est à la conciliation. Le dixième anniversaire de la conférence d'Helsinki, un *« bon événement »* au dire des Soviétiques, a été l'occasion une nouvelle fois d'utiliser le passé pour expliquer le présent et l'avenir. *« Si je me souviens d'Helsinki, ce n'est pas pour soupirer avec amertume à propos de la longue liste des illusions que la vie a dissipées »*, écrivait le 1er janvier un commentateur influent des *Izvestia*. *« Si l'humanité a l'intention de survivre, elle doit revenir à la détente, emprunter de nouveau la voie de la sécurité et de la coopération. Helsinki n'est pas derrière mais devant nous. »* A la veille de la rencontre de Genève, le vieux mot de *« détente »* a donc repris une nouvelle jeunesse à Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'INCIDENT DU MISSILE SOVIÉTIQUE

Oslo : protestation modérée

Les recherches se poursuivent pour retrouver les débris du missile soviétique, probablement d'un modèle ancien, qui s'est écrasé ou a fait explosion en Finlande vendredi 28 décembre après avoir brièvement survolé le territoire norvégien. La révélation de cet incident, mercredi 2 janvier, par les milieux militaires d'Oslo (*le Monde* daté du 4 janvier) n'a provoqué pour l'instant, de réaction officielle ni à Washington ni à Moscou. Jeudi à Bruxelles, un porte-parole de l'OTAN a toutefois déclaré que l'alliance atlantique *« considère avec inquiétude toute violation, par l'URSS, de l'espace aérien national de l'un des pays alliés »*. La Suède, pour sa part, a annoncé le même jour qu'elle allait s'équiper en avions-radar pour renforcer sa défense aérienne antimissile.

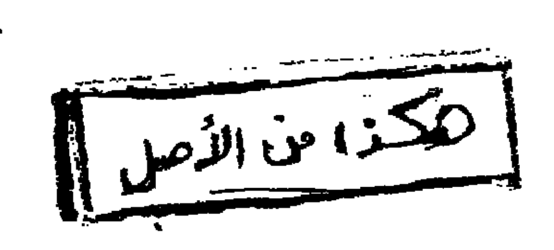
De notre correspondant

Stockholm. – Retrouver les débris du missile soviétique dans cette région de l'extrême nord de la Finlande, qui confine à l'URSS et à la Norvège, n'est pas chose facile. Surtout si, comme l'avancent certains experts militaires à Helsinki, l'engin ne s'est pas écrasé au sol, mais a probablement explosé en vol à haute altitude, suite au déclenchement d'un mécanisme d'autodestruction automatique. Dans ce cas, les fragments de métal sont sans doute éparpillés *sur de vastes étendues* boisées autour du lac gelé d'Inari (1 050 kilomètres carrés). Le général Matti Autio, responsable de la surveillance des *frontières finlandaises, indique* que l'*« objet volant »* observé sur les écrans radar, vendredi dernier, se déplaçait à une vitesse proche de celle du son, et à une altitude d'environ 5 000 mètres.

Les recherches ont commencé jeudi 3 janvier. Plusieurs hélicoptères ainsi que des unités de gardes-frontière équipées de tracteurs à chenilles et de scooters des neiges y participent. Les opérations sont laborieuses, car la couche de neige, relativement mince – de *20 à 30* centimètres – ne facilite pas le déplacement des engins. D'autre part, à cette époque de l'année, il fait nuit en Laponie vingt-deux *heures sur vingt-quatre. Officiellement*, les autorités finlandaises continuent à observer le silence sur cette affaire. Les militaires mènent leur enquête, et ce n'est que lorsque celle-ci sera achevée que le gouvernement fera un commentaire. De toute évidence, on tient à avoir des *preuves irréfutables avant de parler* publiquement de *« missile de croisière tactique soviétique »* et non plus d'*« engin volant non identifié »*.

A Oslo, le ministère des affaires *étrangères a annoncé que l'ambassa*deur norvégien en URSS remettrait ce vendredi une note de protestation au gouvernement soviétique. La réaction diplomatique est plutôt modérée, et le premier ministre, M. Kaare Willoch, s'efforce d'ailleurs de ne pas dramatiser l'incur*sion du missile pendant une à deux* minutes au-dessus du territoire norvégien. Il estime que *« c'est par erreur »* que l'engin s'est écarté de sa trajectoire, qu'il ne s'agissait pas d'une provocation, et que la violation de l'espace aérien national ne devrait pas avoir de conséquences notables sur *les relations bilatérales*. Comme le président finlandais, M. Koivisto, le chef du gouvernement norvégien souhaite que la question de la réduction du nombre des missiles de croisière soit discutée sérieusement par MM. Shultz et Gromyko lors des prochains pourparlers de Genève. Enfin, dans les milieux militaires d'Oslo, on pense à présent que *le missile soviétique* était d'un modèle relativement ancien : un SSN 3 (Shaddock, dans la terminologie de l'OTAN), ou un SSN 12 (Sandbox).

ALAIN DEBOVE.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

L'ACHEMINEMENT VERS ISRAËL DES JUIFS ÉTHIOPIENS

Un sauvetage très discret

(Suite de la première page.)

Selon les estimations les plus vraisemblables, entre 5 000 et 7 000 *falachas ont été transférés en Israël* depuis que l'opération — baptisée du nom de code de « *Moshe* » (Moïse) — a débuté en novembre. Ces nouveaux immigrants porteraient à environ 15000 le nombre de falachas ayant *immigré à ce jour* en Israël. *Le Jerusalem Post* croit savoir qu'ils sont au total 12500.

Dans une conférence de presse jeudi à Jérusalem, le président par intérim de l'Agence juive, M. Akiva Lewinsky, a indiqué qu'« *un peu plus de 10000* » juifs éthiopiens se trouvent en Israël. La plupart d'entre eux vivent dans des centres dits d'absorption répartis aux quatre coins du pays, notamment à Ashkelon, Beersheba et Tibériade. M. Lewinsky a toutefois démenti que la majorité des falachas soient aujourd'hui installés en Israël. Au cours des années 70, c'est-à-dire avant la première véritable vague d'immigration, la communauté juive éthiopienne était estimée à 25000 personnes.

Comment est organisée l'évacuation? Sur ce point aussi, le mutisme officiel est de mise. D'après les quelques témoignages recueillis jeudi parmi les falachas soignés à l'hôpital Shaare Zedek de Jérusalem, ceux-ci ont quitté l'Ethiopie à pied, après avoir été informés sur place par *leurs coreligionnaires qu'ils pourraient ensuite être pris en* charge : « *Un homme m'a dit : marche vers le nord et tu iras en Israël* », racontait l'un d'eux.

Et ensuite? 85 % des juifs d'Ethiopie vivaient dans la province de Gondar, au nord-ouest du pays, notamment autour du lac Tana. Un coup d'œil *sur la carte de cette région* suffit à confirmer l'évidence : les falachas ont été évacués à partir du Soudan, sans doute à bord d'avions de transport géants de type Hercules. Ce pont aérien pourrait se prolonger encore pendant plusieurs semaines. Le gouvernement israélien évite avec soin de mentionner le Soudan pour ne pas l'embarrasser.

Dans ce genre d'opérations, une *grande discrétion* est la clé du succès. Le gouvernement de Khartoum a toujours laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas à un telle entreprise, pourvu qu'on ne le mette pas financièrement à contribution. *Or les bailleurs de fonds de l'opération sont apparemment* l'Etat hébreu et l'Agence juive. Celle-ci a organisé les collectes parmi la diaspora américaine et canadienne, où certains groupements juifs militent activement depuis des années en faveur de l'immigration accélérée *des falachas, au point d'avoir* à maintes reprises dénoncé l'indifférence à leur égard des autorités israéliennes. Cela explique que les premières fuites soient venues d'Amérique.

La « gaffe » de M. Moshe Dayan

Le principe d'un pont aérien avait été approuvé dès 1977 par M. Begin, qui s'était engagé publiquement à tout faire pour aider les falachas à émigrer. Ses successeurs *ont repris cette idée*. Chacun se souvient ici de la « gaffe », délibérée ou non, de M. Moshe Dayan. En février 1978, alors qu'il était ministre des affaires étrangères, M. Dayan révéla l'existence d'un accord aux termes duquel Israël s'engageait à livrer des armes à l'Ethiopie marxiste. En échange, celle-ci fermerait les yeux sur le départ des falachas.

Cette indiscrétion fit capoter le marché. L'émigration clandestine reprit à un rythme soutenu en 1982 grâce aux efforts conjugués de l'Agence juive, du gouvernement israélien et de son service de renseignements, le Mossad, *et* cela malgré l'absence, depuis 1974, de relations officielles entre Jérusalmen et Addis-Abeba. Cet exode discret fut le fruit de ce qu'on appelle ici la « *diplomatie tranquille* » au sujet des falachas.

Le directeur du département de la diaspora au ministère des affaires étrangères, M. Moshe Gilboa, a souligné, jeudi, *qu'aucune* contrepartie n'avait été accordée au régime éthiopien : ni argent ni armes. « *Mais il y a eu, et il y a toujours*, a-t-il ajouté, *une relation unique entre les peuples israélien et éthiopien malgré les divergences politiques du moment.* » Sous le régime impérial, Israël entretenait une intense coopération militaire, technologique et agricole avec une Ethiopie chrétienne animée depuis des siècles par une profonde hostilité au monde arabe qui l'entoure.

Le drame de la famine, la poursuite de la guerre civile dans le Gondar — où opère notamment le Front populaire de libération du Tigré — et les *campagnes menées en Amérique* par les activistes juifs ont sans doute incité Jérusalem à intensifier ses efforts. Mais on insiste ici sur le fait que la politique répressive de l'Ethiopie en matière d'immigration — datant d'avant la révolution — n'a pas changé. *Les* Ethiopiens, *juifs ou non, ne sont pas* autorisés à quitter le pays. Il se trouve simplement que les falachas, comme les autres victimes de la misère et de la faim, échouent dans les camps d'accueil établis au Soudan.

Malades et affaiblis

La plupart sont arrivés en Israël *dans un état pitoyable.* Affaiblis par la malnutrition, beaucoup souffrent de tuberculose et de maladies tropicales : paludisme, typhoïde, dysentrie. Trois cents d'entre eux, en majorité des enfants orphelins, sont hospitalisés. « *Nous sommes confrontés*, observe le professeur Haïm Hershko, *avec les terribles symptomes trouvés chez les survivants des camps de concentration nazis.* »

Les problèmes de communication avec cette communauté surgie du fond des âges ne sont pas les moins ardus. A Shaare-Zedek, où l'on a ouvert une aile spéciale pour les falachas, une longue liste de mots et d'expressions-clés en amharique — *la langue de l'Ethiopie — a été* affichée à l'intention des infirmières. Exemples : « *Megev : nourriture.* « *Endemin Allu ? Comment te sens-tu ?* ».

Les habitudes et les tabous alimentaires ne facilitent pas le travail du personnel soignant. Ainsi les falachas refusent obstinément d'avaler de la nourriture chaude pendant *le* sabbat, bien que les rabbins leur *aient expliqué que* cet interdit n'existait pas pour les juifs d'Israël. En outre, aucun d'eux ne possède de nom de famille, ce qui complique leur identification. Les immigrants bien portants sont installés provisoirement dans des *camps de repos de l'armée ou dans* des « *centres d'absorption* ».

Le gouvernement va mettre à *leur disposition cinq cents appartements et en construire sept cents* autres.

Les juifs d'Ethiopie *ont vécu* dans l'oubli pendant vingt-cinq siècles. Leur origine historique reste mystérieuse. Ils se considèrent comme les descendants d'aristocrates hébreux de *Jérusalem* qui *raccompagnaient dans* son pays il y a trois mille ans le prince Ménélik, fils du roi Salomon et de la reine de Saba. Ils n'aiment pas qu'on les appelle falachas, un mot dérivé de la racine hébraïque « *palash* » (*émigré, nomade*), *témoignage* d'une longue existence de proscrit.

Ils *ont entretenu* des relations suivies avec les juifs de Haute Egypte, et un rabbin du Caire signalait, au quinzième siècle, l'existence de ces « *juifs aux coutumes étranges* ». Selon certains *historiens, ils seraient les héritiers* d'une ancienne tribu convertie au judaïsme au contact de la communauté égyptienne. Ils eurent, jusqu'au dix-septième siècle, un royaume *indépendant au sein du* vaste empire éthiopien, puis devinrent une minorité misérable et exploitée. A la fin du dix-huitième siècle, un voyageur écossais estimait leur nombre à deux cent cinquante mille. Ce n'est qu'en 1860 que les organisations juives d'Europe établirent un premier contact avec les falashas.

Les juifs d'Ethiopie sont profondément religieux. Leur culture juive prérabbinique, fondée sur la tradition orale, ignore les apports du Talmud et de la Michna. Leur Bible fut écrite en *guèze* — la langue *sémitique* religieuse qui est aussi celle des chrétiens éthiopiens, — mais ils la commentent en amharique. Ils sont circoncis, se marient entre eux et observent avec scrupule les commandements de la Thora, *notamment* les règles culinaires de la cashrout et le repos sabbatique. Leurs villages d'Ethiopie ont des synagogues.

Malgré tout cela, il leur a fallu batailler ferme pour être admis en Israël comme juifs à part entière. Dans les années 60, la classe politique tenait le sort des falachas pour le cadet de ses soucis. Un ancien président de la Knesset, M. Ysrael Yeshayahu, *leur conseilla même de* « *régler leurs problèmes en se convertissant au christianisme* ». Mais leur exode ne fit que s'amplifier.

Problèmes d'intégration

En 1972, le grand *rabbin séfarade* d'Israël, Ovadia Yosef, leur accorda enfin l'estampille juive en décrétant qu'ils étaient les lointains descendants de la tribu de Dan et des enfants d'Israël perdus sur une terre lointaine.

En 1975, ils purent bénéficier de la « Loi du retour », qui autorise tout juif à venir s'installer sur la Terre promise. « *Sommes-nous à Sion, à Jérusalem ?* », demandent souvent les derniers arrivés. Quand on leur répond, ils s'agenouillent et embrassent le sol. Le rabbinat continue tout de même d'exiger des immigrants éthiopiens, isolés si longtemps du judaïsme mondial, qu'ils « *renouvellent* » leur foi, *quelques jours après leur arrivée*, en *se prêtant à une cérémonie* d'immersion symbolique. Certains protestent contre ce rituel, qu'ils jugent inutile et humiliant, en le tenant à tort pour une « conversion »

« *L'arrivée massive des juifs d'Ethiopie*, soulignait jeudi M. Gilboa, *est un démenti à l'accusation cruelle et incorrecte assimilant sionisme et racisme.* » Qui nierait pourtant que les falachas ont de très sérieux problèmes d'intégration en Israël ? Hormis la religion, tout les différencie des autres juifs : la couleur de peau, la langue, les traditions, le costume — un ample drapé et un turban blancs — l'état de santé, l'analphabétisme. Le fossé *culturel qui les sépare du pays* d'accueil est abyssal.

En Israël, il leur faut tout *apprendre : l'hébreu, un métier*, les rudiments de la vie moderne. Le voyage en avion fut pour beaucoup d'entre d'eux une expérience traumatisante. Ils subissent ici une véritable « socialisation ». Ils ont le droit de rester deux fois plus longtemps *que les autres immigrants — un an au lieu de six mois — dans* dix-sept « centres d'absorption ». En fait, certains y séjournent deux ou trois ans. D'autres supportent mal cette inévitable acculturation. Quelques-uns se suicident. La découverte, au début de 1984, du corps d'un *Ethiopien pendu dans un* parc municipal d'Ashkelon avait fait grand bruit en Israël. L'intégration des derniers arrivants sera pour l'Etat hébreu son plus sérieux défi depuis l'immigration, dans les *années 50*, de la communauté juive marocaine.

Les falachas ne sont pas toujours bien *accueillis dans* les villes de développement, bastions des immigrants venus du monde arabe. Il y a un an, des religieux orthodoxes de Safed, armés de gourdins, avaient tenté d'empêcher l'installation dans *leur* bloc d'immeubles d'une quinzaine de familles *éthiopiennes*. Et un jeune falacha, employé municipal à Tel-Aviv, avouait qu'il « *s'était aperçu pour la première fois en Israël qu'il était noir* ».

Comme les autres communautés du pays, les falachas veulent préserver leur *identité* culturelle et revendiquent leur « *droit à la différence* ». Le ministère de l'intégration annonçait fièrement il y a quelques mois la publication du premier livre de prières pascales *jamais écrit en amharique*. Le plus célèbre des falachas est une jeune femme, Rena Elias. Elle vient d'avoir seize ans et ne parle pas un mot d'amharique. Elle est la première « sabra » (née en Israël) d'origine éthiopienne. Son père était arrivé, il y a vingt ans, en immigrant solitaire...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les précédents « ponts aériens »

Si l'on excepte les départs organisés vers la Palestine d'israélites d'Europe orientale dès le début de ce siècle, on relève, avant l'actuel « *rapatriement* » des falachas d'Ethiopie, trois opérations de ce type depuis la fondation de l'Etat hébreu et *la loi du retour*, en 1948 (ce texte dispose que tout juif a le droit d'émigrer en Israël).

Le premier pont aérien fut établi en 1950 entre Aden et Tel-Aviv pour amener en Terre sainte quelque soixante mille israélites des deux Yémens. En 1951, ce furent quelque cent mille Irakiens de confession juive qui rejoignirent, *via* Chypre, par un second pont aérien, ceux de *leurs coreligionnaires qui avaient déjà gagné* Israël par leurs propres moyens. Bagdad avait fermé les yeux sur cette opération.

Le troisième exode organisé de juifs arabes vers Israël fut clandestin et étalé dans le temps. *Il concerne les juifs du* Maroc, dont soixante-seize mille (sur deux cent cinquante mille) gagnèrent en secret leur nouvelle patrie entre 1956 et 1962. Une organisation *ad hoc*, Misgeret (« cadre » en hébreu), *fut mise sur pied par* l'Etat israélien et l'Agence juive pour contourner l'intention proclamée du Maroc d'empêcher l'émigration de ses concitoyens juifs vers Israël. Finalement, en 1961, le roi Hassan II, à la demande de de Gaulle, accepta de *fermer les yeux sur la fin de l'opération* qui prit, elle aussi, la forme d'un pont aérien entre Casablanca et Marseille (*le Monde* du 16 mai 1984).

AFRIQUE

Tunisie

Une grève d'étudiants a marqué le premier anniversaire des « émeutes du pain »

De notre correspondant

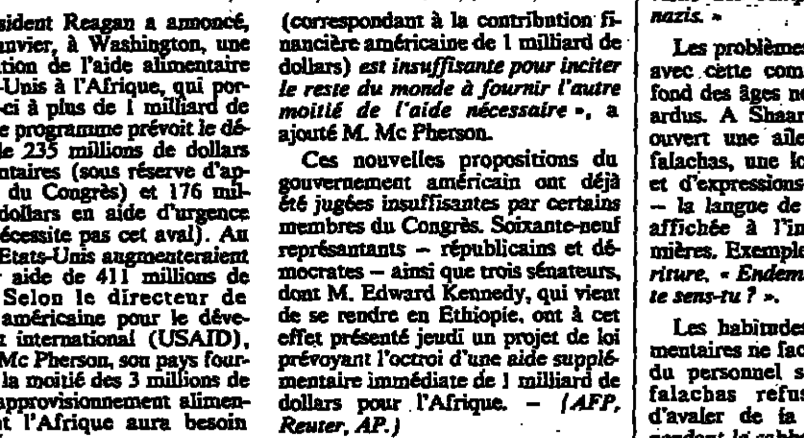
Tunis. — Si le souvenir des graves événements ayant suivi, au début de 1984, l'annonce de l'augmentation du prix du pain demeure présent dans tous les esprits, c'est à l'univer*sité de Tunis seulement que leur anniversaire a été célébré*, jeudi 3 janvier. A cette exception près, le calme a régné dans la capitale, où le service d'ordre avait cependant été discrètement renforcé; il en aurait été de même dans les grandes agglomérations de l'intérieur du pays.

A l'université, les étudiants les plus politisés avaient lancé un mot d'ordre de grève qui fut largement suivi, avant de tenir dans l'enceinte de la faculté de droit un rassemblement dont les discours ont été ponctués de slogans antigouvernementaux. Il faut dire que, depuis la rentrée, toutes les occasions paraissent bonnes pour perturber ou empêcher le déroulement des cours. Cette agitation quasi-permanente est entretenue par des groupes se réclamant de la « gauche révolutionnaire » ou de courants islamistes parfaitement organisés et qui parviennent à imposer, quelquefois par la force, leur volonté à une masse plutôt passive.

Le corps enseignant, dans sa majorité, se montre de plus en plus excédé par ces perturbations. Des professeurs de plusieurs facultés reconnaissent qu'ils ont été dans l'impossibilité d'assurer plus de la moitié de leurs cours prévus durant le dernier trimestre, et se plaignent de travailler, quand ils le peuvent, dans une atmosphère de plus en plus pesante. *Il est arrivé à certains d'entre eux d'être obligés*, à l'intérieur de leur propre établissement, de présenter leurs pièces d'identité à des « *individus en cagoule* ». Samedi 29 décembre, le doyen de la faculté des sciences de Tunis a été maintenu *de force dans son bureau pendant* plusieurs heures.

Devant cette situation, les pouvoirs publics sont demeurés jusqu'ici étonnamment silencieux, et la presse, habituellement si prompte à s'élever contre les désordres, n'a évoqué ces dernières semaines que le cas d'étudiants de l'école d'ingénieurs de Gabès *roués de coups*, par certains de leurs camarades, pour leur appartenance au Parti socialiste destourien au pouvoir.

MICHEL DEURÉ.



Les Etats-Unis portent leur aide alimentaire à 1 milliard de dollars

Le président Reagan a annoncé, jeudi 3 janvier, à Washington, une augmentation de l'aide alimentaire des Etats-Unis à l'Afrique, qui portera celle-ci à plus de 1 milliard de dollars. Ce programme prévoit le déblocage de 235 millions de dollars supplémentaires (sous réserve d'approbation du Congrès) et 176 millions de dollars en aide d'urgence (qui ne nécessite pas cet aval). Au total, les Etats-Unis augmenteraient donc leur aide de 411 millions de dollars. Selon le directeur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), M. Peter Mc Pherson, son pays fournira ainsi la moitié des 3 millions de tonnes d'approvisionnement alimentaire dont l'Afrique aura besoin cette année.

M. Reagan a également annoncé le lancement d'une nouvelle politique d'aide alimentaire destinée à favoriser les pays s'engageant à réformer leur politique agricole. Cette politique, baptisée « *nourriture pour le progrès* » (*food for progress*), vise à soutenir les pays adoptant des politiques « *fondées sur les principes du marché et sur un engagement accru (...) du secteur privé* ». *Le président américain a souligné à ce sujet l'*« *échec* » des systèmes socialistes et le nombre croissant de pays du tiers-monde ayant recours aux principes du marché. M. Mc Pherson a ajouté que les Etats-Unis appelaient à la tenue d'une conférence des pays donateurs afin de compléter l'aide américaine. « *Nous estimons qu'une aide de 1,5 million de tonnes d'aliments* (correspondant à la contribution financière américaine de 1 milliard de dollars) *est insuffisante pour inciter le reste du monde à fournir l'autre moitié de l'aide nécessaire* », a ajouté M. Mc Pherson.

Ces nouvelles propositions du gouvernement américain ont déjà *été jugées insuffisantes par certains* membres du Congrès. Soixante-neuf représentants — républicains et démocrates — ainsi que trois sénateurs, dont M. Edward Kennedy, qui vient de se rendre en Ethiopie, ont à cet effet présenté jeudi un projet de loi *prévoyant l'octroi d'une aide supplémentaire immédiate* de 1 milliard de dollars pour l'Afrique. — *(AFP, Reuter, AP.)*

L'OUA DÉNONCE DES « NÉGOCIATIONS SECRÈTES » ENTRE PRETORIA ET DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'EST

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a blâmé, jeudi 3 janvier, sans les citer nommément, les pays d'Afrique orientale qui auraient entamé des négociations secrètes avec Pretoria à propos de l'octroi de droits d'atterrissage et de survol à la compagnie sud-africaine SAA. Des informations sur ces négociations, menées notamment par la Somalie, circulent depuis que Pretoria a confirmé que la semaine dernière M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, s'est rendu « *dans plusieurs Etats de l'Afrique de l'Est* ».

« *L'OUA tient à rappeler que l'Organisation, depuis sa création en 1963, s'est prononcée en faveur d'une stricte interdiction du trafic aérien sud-africain* », indique un communiqué diffusé jeudi, à Addis-Abeba, siège de l'organisation panafricaine.

De son côté, l'Ethiopie a *qualifié* jeudi d'« *acte honteux de trahison* » la conclusion qu'elle tient pour certaine d'un « *pacte secret* » entre Mogadiscio et Pretoria. L'avant-veille, un mouvement d'opposition armée à Mogadiscio, le FDSS (Front démocratique de salut somalien, soutenu par Addis-Abeba), avait accusé le gouvernement du général Syaad Barre d'avoir passé, en mai 1983, un « *pacte* » avec l'Afrique du Sud. — *(AFP.)*

Angola

LA CROIX-ROUGE S'EFFORCE D'OBTENIR LA LIBÉRATION DE VINGT-DEUX ÉTRANGERS ENLEVÉS PAR L'UNITA

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a commencé des pourparlers en vue d'obtenir la libération des vingt-deux étrangers (dix-sept Philippins, trois Britanniques et deux Américains) capturés, le 29 décembre en Angola, par les maquisards de l'UNITA (*le Monde* du 2 janvier). Un fonctionnaire du CICR a assuré mercredi, à l'ambassade des Philippines à Paris, que l'UNITA devrait relâcher les ressortissants philippins.

Mardi, M. Malcom Rifkind, ministre d'Etat au Foreign Office, avait déclaré que le guerre civile angolaise ne pouvait justifier la prise d'otages par l'UNITA. Les maquisards angolais ont démenti avoir pris contact avec une organisation internationale (le CICR) à propos des vingt-deux otages, estimant que de tels contacts « *n'étaient pas nécessaires* ».

Swaziland

Trois membres de l'ANC mystérieusement enlevés d'une prison de Mbabane

Le Congrès national africain (ANC, organisation anti-apartheid) a démenti, jeudi 3 janvier, être responsable de l'enlèvement de trois de ses membres d'une prison de Mbabane, la capitale du Swaziland. Ce raid, opéré mercredi par un commando d'une quinzaine d'hommes, avait été attribué à l'origine à des membres de l'ANC. Le secrétaire général de cette organisation, M. Alfred Nzo, a indiqué, jeudi, à Lusaka (Zambie), que les trois prisonniers, inculpés du meurtre du chef adjoint de la sécurité swazie, ont disparu du poste de police de Mbabane dans des « *circonstances mystérieuses* ». Cet événement, a-t-il souligné, intervient après que le chef de la police swazie, M. Majaji Simelane, « *eut menacé de remettre au régime meurtrier d'Afrique du Sud les membres de l'ANC au Swaziland* ». M. Nzo a affirmé que quatre responsables de l'ANC avaient disparu dans des circonstances semblables du poste de police de Thebhunya (au Swaziland) en 1984. Il a enfin indiqué que le Congrès national africain a adressé un « *appel urgent* » à l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et à l'ONU pour leur demander d'intervenir auprès du Swaziland afin que ses militants emprisonnés dans le royaume ne soient pas extradés vers l'Afrique du Sud. — *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Italie

L'ATTENTAT CONTRE LE TRAIN NAPLES-MILAN

L'enquête piétine

Rome. – Presque quinze jours après le tragique attentat commis le 23 décembre contre le rapide Naples-Milan, l'enquête n'a guère progressé. A partir des dépositions des passagers, la police a pu dresser trois portraits-robots de suspects. Le troisième homme, âgé d'une cinquantaine d'années, de taille moyenne, monté dans le train à Florence, aurait été vu par l'une des victimes alors qu'il plaçait deux sacs sur un porte-bagages du wagon où se produisit l'explosion. Puis on perd sa trace.

Les magistrats, qui, pour l'instant, ont mis fin à une querelle de procédure sur la compétence de la juridiction à qui doit revenir l'enquête (celle de Bologne ou celle de Florence, selon qu'on prend en considération le lieu de l'explosion ou celui où a été déposée la bombe) interrogent sans relâche des terroristes « noirs » emprisonnés. Certains auraient d'ailleurs demandé spontanément à être entendus. Est-on à la

De notre correspondant

veille de l'apparition de « repentis » chez les terroristes de droite, comme ce fut le cas dans les Brigades rouges ? Ils n'ont, en tout cas, fourni aucune précision permettant d'éclairer les enquêteurs. Il faudra, d'autre part, attendre au moins un mois avant d'avoir les résultats des expertises et de connaître par conséquent, le type d'explosif utilisé.

On en est donc toujours au stade des hypothèses sur l'origine et le sens de cet attentat. Le message de Nouvel An du président Pertini a relancé la thèse de la piste internationale. Tout en soulignant que ce dernier attentat portait *« la même marque d'infamie »* que les cinq autres dont a été victime l'Italie depuis celui de la Piazza Fontana à Milan en 1969, le président de la République a estimé que l'enquête ne devait pas se limiter à l'Italie *« le siège central de ces terroristes se trouvant probablement à l'étranger »*.

Les tenants de la thèse du complot international fondent leur conviction sur un raisonnement *a contrario* : ils ne voient guère, dans la conjoncture politique actuelle, quels auraient pu être les objectifs des terroristes de droite. Dans le passé, la stratégie dite de la déstabilisation pouvait avoir sa logique, d'autant plus qu'opéraient dans l'ombre des pouvoirs occultes, *comme la Loge P. 2, mais la situation* est aujourd'hui différente. Ils insistent en revanche sur les menaces concrètes adressées à l'Italie par la Djihad islamique, après l'arrestation de sept Libanais soupçonnés d'avoir fomenté un attentat contre l'ambassade américaine à Rome.

Le juge d'instruction Priore, qui enquête sur les liens internationaux du terrorisme italien, soulignait pour sa part, dans une récente interview au *Corriere della Sera*, l'ampleur de l'implantation dans la péninsule de certaines organisations : *« Le front populaire pour la Palestine,* dit-il, *a même abrité des missiles en territoire italien ; quand une arme ne fonctionnait pas, elle était tranquillement transportée d'une région à l'autre, puis acheminée vers un port pour être envoyée dans un pays où elle pouvait être réparée (...). En Vénitie et en Sardaigne, on a, d'autre part, trouvé des dépôts d'armes et d'explosifs de l'OLP destinés aux Brigades rouges. »*

Le PCI, pour sa part, attaque sur un autre front. Il met en cause l'action du gouvernement au cours des *quinze dernières années en matière* de répression du terrorisme de droite. Les enquêtes n'ont eu que de maigres résultats et elles n'ont même pas établi l'identité des exécutants de certains attentats.

Commentant la lutte contre le terrorisme de droite, le juge d'instruction Imposimato déclarait il y a quelques jours à *la Stampa* : *« Il faut maintenant se demander pourquoi certaines stratégies se sont révélées utiles dans la lutte contre le terrorisme rouge et ne l'ont pas été pour le terrorisme noir. On ne peut tout mettre sur le compte de l'absence de collaboration de la part des services secrets qui, en ce qui me concerne, ont été d'une aide précieuse ces dernières années (...). L'histoire de ces enquêtes est en réalité constellée d'actions isolées et de conflits de compétences entre les magistrats. »* A propos de l'attentat du 23 décembre, le juge précise : *« Je ne peux exclure l'existence de connexions internationales, mais, assurément, il s'agit de la poursuite d'un dessein précis. »*

PHILIPPE PONS.

Pologne

LE PROCÈS DES ASSASSINS PRÉSUMÉS DU PÈRE POPIELUSZKO

Les dépositions continuent dans une atmosphère pénible

Le second officier de la police politique appelé à déposer devant le tribunal de Torun dans l'affaire de l'assassinat du Père Popieluszko, le lieutenant (à présent dégradé) Chmielewski, s'est efforcé jeudi 3 décembre de minimiser autant que possible son propre rôle et de charger les deux collègues avec qui il faisait équipe lors de l'enlèvement du prêtre. Sa déposition a eu lieu dans une atmosphère pénible : l'accusé, le visage déformé par des tics et souffrant de troubles d'élocution, a même failli s'évanouir, et a dû, après consultation des médecins, poursuivre son récit assis.

Il a affirmé qu'il ne souhaitait pas que le prêtre fût assassiné, et qu'il n'avait pas été mêlé lui-même aux phases les plus sordides de l'enlèvement et de la mise à mort. Cela ne l'a pas empêché d'évoquer avec un dégoût et une haine visibles les activités de la victime, et en particulier les *« messes pour la patrie »* qu'elle célébrait tous les mois à Varsovie.

Le lieutenant Chmielewski a décrit toute l'affaire comme un *« cauchemar »*, mais il a aussi indiqué que les diverses « actions » lancées contre le Père Popieluszko lui semblaient avoir été organisées *« sur une très grande échelle »*. (Il a mis en cause un chef adjoint de département au ministère de l'intérieur, et aussi le quartier général de la milice à Varsovie). Il a aussi affirmé que le capitaine Piotrowski (qui a dirigé personnellement l'enlèvement et l'assassinat, et n'a pas encore *été appelé à déposer*) lui avait déclaré que *« des fonds illimités étaient à leur disposition »* pour cette opération.

Cette quatrième journée du procès n'aura en tout cas pas amélioré l'image que le public pouvait déjà se faire des accusés et de leur mentalité.

Chmielewski a, par exemple, raconté comment son collègue Pekala, après avoir suggéré de brûler la voiture du prêtre, avait ensuite changé d'avis et, avec l'assentiment immédiat du capitaine Piotrowski, avait estimé qu'il serait plus judicieux de la revendre, *« en entier ou en pièces détachées »*. *(UPI, AP, AFP.)*

*

● *Un ancien responsable de Solidarité à Wroclaw,* M. Jozef Pinior, a annoncé qu'il devait comparaître lundi 7 janvier devant un tribunal. La justice polonaise lui *réclame en effet la restitution* d'une somme de 80 millions de zlotys, prélevée par M. Pinior sur le compte bancaire de Solidarité à la veille de la proclamation de l'état de guerre. Tous les fonds et le matériel appartenant au syndicat dissous ont été transférés aux nouveaux syndicats mis en place avec l'aide du pouvoir, ce qui explique l'action intentée contre M. Pinior. Lui-même a déclaré que cet argent appartenait à Solidarité et que seuls les organes dirigeants du syndicat avaient le droit d'en connaître l'utilisaion. – *(AFP, UPI.)*

Hongrie

« SURVEILLANCE POLICIÈRE » POUR UN ÉDITEUR INDÉPENDANT

Budapest *(AFP)*. – La cour d'appel de Budapest a confirmé, mercredi 2 janvier, la mesure de *« surveillance policière »* prise en novembre dernier par la direction de la police à l'encontre de l'économiste György Krasso, rédacteur de la revue « auto-éditée » *Hirmondo (le Messager)*. C'est la première fois depuis les années 70 que les autorités hongroises prennent une telle mesure : la personne soumise à ce régime doit se présenter à la police de son arrondissement plusieurs fois par semaine, ne peut pas quitter la ville où elle est domiciliée et ne peut s'absenter de chez elle *qu'à* certaines heures, déterminées par la police.

M. Krasso, âgé de cinquante-trois ans, a été emprisonné à Budapest de 1956 à 1963 pour *ses « activités contre-révolutionnaires »* au sein des conseils ouvriers lors de l'insurrection hongroise de 1956. Il avait été condamné en novembre dernier à une amende pour *« violation des lois sur la presse »* à la suite de perquisitions effectuées à son domicile.

En juin 1984, M. Krasso avait également été à plusieurs reprises brièvement interpellé par la police à la suite d'une interview parue dans *Hirmondo* et consacrée à l'exécution, en juin 1958, d'Imre Nagy, premier ministre du gouvernement insurrectionnel de 1956.

ASIE

Vietnam

APRÈS L'ANNONCE DE DEUX COMMUTATIONS DE PEINES

Hanoï reste muet sur le sort des autres condamnés à mort

L'annonce de la grâce accordée par les autorités vietnamiennes à *deux des cinq condamnés à mort* du procès de Ho-Chi-Minh-Ville n'a été suivie d'aucune information supplémentaire. L'agence vietnamienne d'information s'est bornée à indiquer, le jeudi 3 janvier, dans une dépêche d'une dizaine de lignes, que le Conseil d'Etat avait décidé de commuer les peines capitales prononcées contre MM. Mai Van Hahn et Huynh Vinh Sanh en peines de détention à perpétuité, appliquant ainsi *« une politique de clémence pour les coupables qui ont fait preuve de sincérité dans la reconnaissance de leurs fautes »* (nos dernières éditions du 4 janvier). M. Mai Van Hahn est considéré comme de nationalité française par la France, mais non par les autorités vietnamiennes.

Trois autres personnes – MM. Tran Van Ba (qui se réclame également de la nationalité française), Le Quoc Quan et Ho Thai Bach – avaient été également condamnées à mort le 18 décembre par le tribunal de Ho-Chi-Minh-Ville. Aucune indication sur leur sort n'avait encore pu être obtenue vendredi en fin de matinée.

A Paris, où la grâce accordée à deux des condamnés a été évoquée jeudi en conseil des ministres par le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, la nouvelle a suscité des réactions diverses. *« Je dis merci au monde entier »*, a déclaré la fille de M. Mai Van Hahn, ajoutant toutefois qu'elle poursuivrait ses efforts afin d'établir un contact avec son père. M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui était intervenu auprès des autorités vietnamiennes en faveur des condamnés, a également exprimé sa satisfaction, précisant que des démarches continueraient d'être faites pour obtenir la grâce des trois autres condamnés.

Le comité de soutien aux condamnés, tout en se *« réjouissant »* des deux commutations des peines annoncées, estime, pour sa part, que cette décision procède d'un *« calcul cynique »*. *« En commuant la peine d'un condamné très évidemment français (M. Mai Van Hand),* écrit-il dans un communiqué, *le gouvernement de Hanoï pense satisfaire en partie l'opinion en France. En commuant aussi celle d'un condamné vietnamien (M. Huyn Vinh Sanh), ce gouvernement veut faire savoir à la population vietnamienne qu'un passeport français n'est pas nécessaire pour bénéficier de la « clémence ». Mais maintenant nous pensons surtout aux six autres condamnés à mort des procès vietnamiens (trois à Ho-Chi-Minh-Ville et trois autres à Song-Be), au sujet desquels Hanoï ne dit rien, laissant supposer le pire. »*

Rappelons que le tribunal de la province méridionale de Song-Be a condamné à mort le 26 décembre trois anciens militaires de l'armée sud-vietnamienne – MM. Huynh Ngoc Hiep, Bui Minh et Le Van The – qui étaient détenus dans un *« camp de rééducation »* et ont été jugés pour *« tentative de renversement du pouvoir révolutionnaire local »*.

Au sujet de ce second procès, où les inculpés ont été notamment accusés d'appartenir à *« un groupe se réclamant (...) d'un fils de l'ex-empereur Bao Daï »* (*le Monde* du 28 décembre), l'avocat de l'ancien souverain, Me Ebstein-Langevin, nous fait savoir que ce dernier tient à démentir de telles allégations. *« SM Bao Daï et les siens,* nous écrit-il, *se refusent, en effet, à cautionner et, à plus forte raison, à inspirer quelque mouvement que ce soit, aussi bien intentionné puisse-t-il être, pour ne pas ajouter à la souffrance des Vietnamiens un facteur de division supplémentaire, de lutte intestine, et le risque de voir couler le sang de ses anciens sujets. »*

Au-delà d'une décision

par JEAN LACOUTURE

Les raisons qui ont déterminé les dirigeants de Hanoï à commuer les peines de deux des cinq condamnés à mort du procès de Ho-Chi-Minh-Ville, nous ne sommes pas en mesure de les définir, ne participant pas de leur univers idéologique et du climat mental où ils vivent, en état de guerre perpétuelle. Nous pourrions nous contenter, sans raisonner au-delà, de tenir pour acquis que deux hommes promis à la mort se voient accorder le droit de survivre. Mais, ne serait-ce que parce que trois autres condamnés restent menacés d'exécution imminente, il nous faut tenter de voir plus loin.

Choisissons l'explication la plus simple : les successeurs de Ho Chi Minh ont choisi d'épargner deux hommes parce que, en bons marxistes, ils sont réalistes et qu'ils ont estimé que prendre ces deux vies entraînait pour leur pays une perte de solidarité, de prestige et de relations préjudiciable à leur cause.

L'état socialiste vietnamien se sent en guerre pour la troisième fois en quarante ans. Après celle qu'il a livrée contre la France, puis celle qu'il a soutenue face aux Etats-Unis, il se considère en état de belligérance tantôt larvée, tantôt active, avec la Chine, soit directement soit par Khmers rouges ou Thaïlande interposés.

L'Etat de guerre perpétuelle n'incite ni à la sagesse ni à l'équité. Mais dans la mesure où il met une révolution comme celle-là en péril de mort, il impose un effort constant et croissant de réalisme. Plus on a d'ennemis, plus on doit souhaiter ne perdre aucun ami. L'intensité et la pluralité des menaces qui pèsent sur cette douloureuse nation doivent inciter ses responsables à redoubler de soin pour se concilier compréhensions et intelligences.

Si les dirigeants de Hanoï avaient choisi, comme d'autres avant eux, de fonder leur effort de guerre sur la simple terreur, ils auraient jeté au monde horrifié les têtes des cinq condamnés. Ils ne l'ont pas fait. Pouvons-nous espérer, au nom de cette logique, qu'ils aient enfin choisi une autre stratégie ? Chacun voit que l'avantage acquis par la grâce de deux condamnés serait annulé, et au-delà, par l'annonce du supplice des trois autres.

Si le réalisme est à l'origine de la semi-grâce de Mai Van Hahn et de son compagnon, comment ne pas vouloir pousser plus loin cet exercice de critique ? Les hommes de Hanoï croient peut-être, comme leur allié soviétique, que les menées dont leur régime est la cible sont avant tout le fait de l'ennemi extérieur.

Mais nous qui voyons vivre les exilés, nous savons bien que la fièvre qui menace la sécurité intérieure de ce pays vient surtout de la terrible claustration qui est imposée à ses citoyens. Quel peuple ne deviendrait enragé, ainsi confiné, sous peine de mort ou de prison, sous la férule d'un système implacable ?

Les dirigeants de la RDVN ne peuvent manquer de savoir que tant qu'ils interdiront à leurs ressortissants toute alternative, sinon cette espèce de suicide maritime qu'est l'aventure des réfugiés de la mer, ils voueront leur pays à l'implosion permanente.

Remontons la chaîne du réalisme. Le choix fait à Hanoï de ne pas exécuter deux hommes doit, en bonne logique, et pour les mêmes raisons, conduire à la grâce des trois autres condamnés de ce « procès » qui ne fut rien d'autre qu'un cérémonial comminatoire. Et la même logique doit conduire à offrir à ceux qui ne sont et ne seront jamais de *« bons socialistes »*, selon Hanoï, une chance de refaire leur vie ailleurs.

Ne serait-ce pas, pour la révolution vietnamienne, autant d'ennemis de l'intérieur en moins ? Et pour l'ennemi de l'extérieur, la privation d'autant d'alliés possibles ? A moins que le réalisme ne soit plus une vertu révolutionnaire...

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● HAUSSE DE 26 % DES DÉPENSES MILITAIRES. – Les dépenses cubaines dans le domaine militaire vont augmenter en 1985 de 26 %, a indiqué, jeudi 3 janvier, la presse cubaine. Le budget publié dans le quotidien du Parti communiste cubain, *Granma*, accorde en effet au secteur militaire 1 470,90 millions de pesos (1 765,08 millions de dollars au cours officiel), soit une progression de 26 % par rapport aux 1 168,60 millions de pesos cubains ((1 402,32 millions de dollars) alloués l'année dernière. Le budget total pour 1985 est de 13 554,48 millions de dollars, soit une faible progression par rapport au budget de 1984, qui était de 13 499,52 millions de dollars. – *(AFP.)*

Espagne

● RÉTABLISSEMENT DES COMMUNICATIONS AVEC GIBRALTAR LE 5 FÉVRIER. – Les communications entre l'Espagne et Gibraltar seront totalement rétablies le 5 février, a-t-on appris jeudi 3 janvier à Madrid, selon le ministère espagnol des affaires étrangères. Cette mesure s'appliquera aux personnes, aux véhicules et aux marchandises. Elle fait suite à une déclaration signée le 27 novembre 1984, à Bruxelles, par les gouvernements britannique et espagnol. – *(AFP.)*

Etats-Unis

● DÉMISSION PROCHAINE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE LA MAISON BLANCHE. – Le secrétaire général adjoint de la Maison Blanche, M. Michael Deaver, l'un des conseillers les plus influents de M. Reagan, donnera sa démission dans les prochains mois, a-t-on annoncé jeudi 3 janvier. *(AP.)*

Gabon

● LIBÉRATION DE MILLE HUIT CENTS DÉTENUS DE DROIT COMMUN. – Le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, a décidé, à l'occasion du nouvel an, la remise en liberté de mille huit cents détenus de droit commun. Cette mesure de grâce concerne des délinquants condamnés à des peines de prison n'excédant pas six mois. – *(AFP. Reuter.)*

Honduras

● LES AUTORITÉS SOUHAITENT EXPULSER LES REBELLES MISKITOS ANTI-SANDINISTES. – M. Paz Barnica, ministre hondurien des affaires étrangères, a affirmé, jeudi 3 janvier, que le gouvernement souhaitait expulser quelque deux mille guérilleros miskitos antisandinistes installés dans le pays sous le commandement de M. Steadman Fagoth. Ce dernier avait déclaré, mercredi (*le Monde* du 4 janvier), qu'il voulait exécuter vingt-trois prisonniers nicaraguayens qu'il détient. – *(UPI, Reuter.)*

Inde

● M. GANDHI ET LE PENDJAB. – Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a formé, le jeudi 3 janvier, une commission de haut niveau pour examiner les problèmes du Pendjab. La commission, qui comprend trois des ministres du nouveau gouvernement – MM. Chavan (intérieur), Narashima Rao (défense) et Pant (éducation), – sera chargée d'étudier en profondeur la question des Sikhs, qui tentent d'obtenir une plus grande autonomie religieuse et politique. – *(AP.)*

Maroc

● LE POLISARIO FAIT ÉTAT DE NOUVEAUX COMBATS AU SAHARA. – Un communiqué sahraoui publié le jeudi 3 janvier à Alger affirme que les combattants du Polisario ont attaqué le 1er janvier les forces marocaines dans la région de Mahbes, au nord-est du Sahara occidental, tuant deux cent-cinquante soldats marocains et en mettant trois cents autres hors de combat. – *(AFP.)*

Malawi

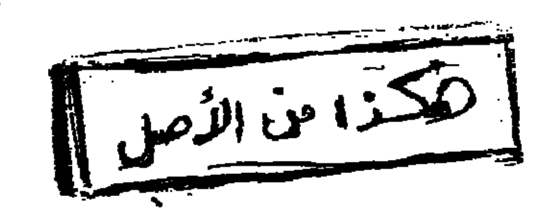
● CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT. – Le président du Malawi, M. Kamuzu Banda, a mis fin, jeudi 3 janvier, aux fonctions des treize ministres de son gouvernement. La composition de la prochaine équipe gouvernementale devrait être annoncée dans quelques jours. Le président Banda procède à un remaniement ministériel, chaque année, à la même époque. – *(Reuter.)*

Nicaragua

● M. EDEN PASTORA PROPOSE LA FORMATION D'UNE INTERNATIONALE DU TIERS-MONDE. – M. Eden Pastora, l'un des principaux leaders de la guérilla antisandiniste, a proposé la formation d'une Internationale du tiers-monde *« révolutionnaire et démocratique »* aux dirigeants des mouvements armés de libération du Mozambique, de l'Angola et de l'Afghanistan. Des conversations sont en cours entre l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique, Nicaragua), le Mouvement de résistance nationale mozambicain (MNR), l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) et les rebelles afghans en vue de créer un front commun, a indiqué jeudi 3 janvier un responsable de l'ARDE, M. José Davila. – *(AFP.)*

URSS

● UN PASSEPORT POUR Mme IRÈNE KOZOVOÏ. – L'épouse du poète d'origine soviétique Vadim Kozovoï vient d'obtenir des autorités de Moscou un passeport qui va lui permettre de rejoindre son mari en France, d'ici la fin du mois de janvier. Vadim Kozovoï, qui est l'auteur d'une anthologie de la poésie française pendant la Résistance et d'un ouvrage consacré à Paul Valéry, est arrivé avec son fils aîné en février 1981 à l'invitation du Pen Club français, dont il est membre associé depuis 1974. Pendant trois ans, il a multiplié les démarches auprès des autorités soviétiques pour que sa femme, Irène, et son plus jeune fils, André, aient la possibilité de les rejoindre.



Le Monde **politique**

Le projet de M. Pisani pour la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Pour prévenir les risques d'une nouvelle flambée de violence, après l'annonce de son plan, M. Pisani a maintenu en brousse d'importants effectifs de sécurité. *Le temps n'est* plus où trois malheureux gendarmes se terraient dans les villages. Aujourd'hui, il n'y a pas – ou presque – une gendarmerie qui n'héberge son contingent de gendarmes mobiles.

Ce dispositif n'a certes pas empêché des régions entières de se vider de leurs colons européens. Selon le ministre territorial des affaires sociales, M. Pierre Maresca (RPCR), on dénombre ainsi 1 500 réfugiés à Nouméa. Il a néanmoins permis à M. Pisani de refaire hisser les trois couleurs sur la mairie de Thio et d'aller visiter l'île de Lifou sans mesures de sécurité particulières.

Pour parcourir ce chemin miné, le délégué du gouvernement avait besoin des pleins pouvoirs que Paris s'est empressé de lui accorder. L'histoire retiendra que la République, du jour au lendemain, s'est déchargée tout entière du fardeau de cette terre insurgée dans les mains de l'ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle, qui n'y avait jamais mis les pieds.

M. Pisani est aujourd'hui doublement seul. Le chef de L'Etat ne lui a fixé qu'un « cadrage » à l'intérieur duquel le délégué, en fait, a mené comme il l'entendait, jusqu'à maintenant, la barque à destination de l'indépendance. A proximité de son bureau, il a bien installé une cabine, tapissée de bleu et insonorisée, où trois téléphones permettent de joindre « dans l'instant » le président de la République, le premier ministre ou leurs conseillers. Mais la ligne, jusqu'ici, n'a fonctionné que dans un sens. M. Pisani « informe » Paris. Rien de plus.

Quant à M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, précédemment chargé du dossier, il n'a tenté qu'une seule fois de sortir des *oubliettes*. Il a envoyé à Nouméa une cassette vidéo où étaient enregistrés ses vœux de Nouvel An à l'intention des *Calédoniens*. La cassette n'a jamais été diffusée à la télévision. Pour concrétiser son indépendance d'esprit, M. Pisani a délaissé les bureaux officiels du haut commissariat, où rôde en permanence une faune « caldochisante » qui y entre comme dans un moulin – et parfois y travaille – et où s'entrechoquent les rumeurs les plus folles. Il s'est installé dans la grande salle de réception de sa résidence privée, où l'on n'entre plus que sur port d'un badge spécial.

Prenant ses repas le plus souvent avec sa petite équipe de collaborateurs fidèles et sûrs – deux fonctionnaires européens, un préfet en disponibilité, – il s'est abstenu de paraître en ville. Sa « sécurité intellectuelle » ainsi assurée, l'équipe, récemment enrichie de hauts fonctionnaires spécialistes de la Calédonie et d'un général de gendarmerie, a pu travailler « *dans la sérénité* ». Pour ne pas se limiter aux deux camps hostiles, elle a cherché à élargir l'éventail de ses interlocuteurs. Ainsi, M. Nidoish Naisseline (LKS, *parti indépendantiste* qui a accepté de participer aux élections), a franchi à de nombreuses reprises la grille du haut commissariat.

Avec ceux qui ont accepté de le rencontrer, M. Pisani a parfois longuement discuté. Jamais il n'a négocié. « *La France ne négocie pas avec la France* », dit-on au haut commissariat, et elle ne négociera pas davantage après le 7 janvier. Tout au plus, M. Pisani « *consultera* ».

Pour dégager les « *zones de convergence* » les plus larges possibles entre les positions antagonistes et après l'échec du savant exercice de dynamique de groupe pratiqué en juillet 1983 entre Canaques et caldoches au château de Nainville-les-Roches, M. Pisani ne fait plus confiance qu'à *lui seul*. On saura dans quelques jours s'il a une chance de gagner son pari.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

UNE IDÉE ANCIENNE

Nouméa, port franc ?

De notre correspondant

Nouméa. – L'éventualité de faire de Nouméa un port franc, retenue *dans les hypothèses de travail de* M. Pisani, n'est pas une idée nouvelle. Périodiquement, les Néo-Calédoniens avancent des projets d'aménagement d'une zone franche *dans tel ou tel point du territoire*. Le projet le plus élaboré remonte à un an. Le président de l'exécutif local – alors dénommé conseil de gouvernement, dont M. Jean-Marie Tjibaou *était le vice-président* – avait projeté d'installer une zone d'extraterritorialité douanière et fiscale sur les 14 000 hectares de la presqu'île de Nepoui, à 240 kilomètres au nord de Nouméa, sur la côte ouest.

L'objectif de ce projet est, selon M. Tjibaou, de créer une ville de vingt mille personnes, avec une place financière, une industrie avec des usines d'assemblage, des complexes agro-*alimentaires*, *etc*. Le vice-président du gouvernement voyait grand. C'était la période où Hongkong, porte-drapeau des zones franches, connaissait les affres de l'incertitude. A cette époque, les investisseurs de Hongkong sillonnaient le monde à la recherche de pays susceptibles de les accueillir. Lors de leur passage en Nouvelle-Calédonie, au mois d'août 1983, M. Tjibaou avait saisi l'occasion de lancer son projet. « *Je crois à une poche supercapitaliste, circonscrite par de rigoureuses barrières douanières, qui créera du travail, donnant un coup de fouet à toute l'économie du territoire* », déclarait-il en septembre 1983, dans un entretien ouvert au magazine *Trente Jours* de Nouméa. « *Et, toujours dans le cadre de ce projet, il y a même des Français qui sont intéressés par notre situation et par les relations que nous serons amenés à développer avec les pays de la région Asie-Pacifique*, ajoutait-il. *C'est donc une idée qui a beaucoup d'atouts pour réussir.* » Le conseil de gouvernement avait confié à un important cabinet d'affaires de Hongkong la réalisation d'une étude préalable : celle-ci *comportait* un devis pour une complète étude de faisabilité dont le montant était de 60 millions de francs CFP (3,3 millions de francs). *Cette somme avait été d'ail*leurs inscrite aux dépenses du territoire pour 1984. Puis les temps ont changé ; les habitants de Hongkong ont obtenu les garanties souhaitées, et, surtout, M. Tjibaou n'est plus au pouvoir.

Transposé sur la ville de Nouméa – et même sur ce que l'on nomme le « Grand Nouméa », qui rassemble plus de quatre-vingt-cinq mille habitants, – le projet se présente *différemment*.

L'intérêt d'une zone bénéficiant de l'extraterritorialité douanière ne se conçoit que dans deux cas précis. Première *possibilité* : la *zone franche* favorise l'installation d'industries performantes économiquement et, dans ces conditions, les avantages fiscaux et douaniers sont *tels que* la zone en question tire sa propre autonomie de sa compétitivité. Deux conditions sont alors à réunir : la main-d'œuvre doit être bon marché et relativement qualifiée ; les circuits commerciaux doivent justifier une production massive. Le premier point est réglé : il n'existe pas à Nouméa de main-d'œuvre comparable à celles de Hongkong ou Singapour. Quant aux marchés potentiels, pour la Nouvelle-Calédonie, ils ne sont pas comparables à ceux auxquels peuvent prétendre ces deux centres portuaires d'Asie du Sud-Est. Il ne reste que les pays de la zone Pacifique, où le pouvoir d'achat reste faible.

Deuxième possibilité pour un port franc : servir de poumon à un arrière-pays économiquement puissant. Là encore, la situation est facile à évaluer en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie : la zone franche absorberait 58,50 % de la population du territoire ainsi que ses industries principales. Il ne resterait *dans* l'arrière-pays qu'une soixantaine de milliers de personnes au pouvoir d'achat également très faible.

Un paradis fiscal ?

Pas de marchés, pas de main-d'œuvre adéquate : outre l'intérêt politique évident d'un port franc consistant à offrir une garantie juridique à une partie de la population *européenne*, *la seule possibilité* économiquement viable serait de proposer une structure de défiscalisation faisant de Nouméa un paradis fiscal *attractif pour l'extérieur*. *Ce ne* serait pas nouveau dans la région. La jeune République de Vanuatu – avec Port-Vila – et, plus au nord, la République *de* Nauru – *dans une* moindre mesure – ont déjà appliqué ce procédé avec plus ou moins de bonheur.

Enfin, pour Nouméa, il subsiste plusieurs difficultés techniques : une zone franche ne se conçoit pas sans barrières *douanières*, *autant* physiques qu'administratives ni sans d'irréprochables moyens de communication. Or une telle frontière apparaît *difficile* à mettre en place. Quant au seul aéroport de dimensions suffisantes pour accepter un trafic international, il se trouve à environ 60 kilomètres de Nouméa.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec M. Edgard *Pisani*, M. *Tjibaou* n'a pas manqué de parler du projet de port franc qu'il avait mûri pour Nepoui. De son côté, le délégué du *gouvernement* a *étudié l'application* de ce projet à Nouméa, dans le cadre des soixante solutions envisagées pour la Nouvelle-Calédonie. L'a-t-il retenue ? Réponse définitive lundi.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

La référence du Havre

Si le gouvernement décide de *créer à Nouméa un port franc*, il pourra s'inspirer d'un précédent tout récent, en France métropolitaine : celui du Havre.

En effet, le 8 février 1984, la direction générale des douanes *et le port autonome* du Havre signaient un accord prévoyant la création de « magasins francs ». Après plusieurs mois nécessaires *à la mise au point des procédures* administratives, le nouveau régime entrait en vigueur pendant l'été et, en septembre, la *société de transport et de transit* international Gondrand signait, la première, un contrat avec le port autonome.

Aujourd'hui, cette société stocke dans des hangars havrais *plusieurs marchandises exemptées* de tout droit de douane et considérées comme n'étant pas entrées sur le territoire français. *Il s'agit de poivre* vert en grain ou de cœurs de palmier en provenance du Brésil, ainsi que des meubles-présentoirs pour appareils hi-fi *fabriqués* en Corée du Sud. Le port négocie actuellement avec plusieurs autres entreprises *des contrats comparables*, qui devraient aboutir dans les prochaines semaines. D'autre part, une mission commerciale *du port du Havre va partir* en Asie du Sud-Est pour inciter les exportateurs de Djakarta, de Singapour, de Taipeh et de Hongkong à utiliser les avantages que présentent les magasins francs normands.

Ces avantages sont de plusieurs ordres. Tous les produits (sauf le pétrole raffiné) peuvent être stockés pour être éventuellement réexportés. Les marchandises *peuvent entrer* et sortir très rapidement des hangars. Les formalités douanières et administratives *sont simplifiées* et consignées sur un seul document. Elles peuvent demeurer jusqu'à cinq ans *sous hangar*, *et enfin* – avantage financier – le transitaire ou le propriétaire n'a pas à déposer de caution (ce qu'il doit faire dans *les magasins publics*).

Pour le port du Havre – où *l'on estime que l'entreprise* a déjà des effets bénéfiques, – la présence de « magasins francs avec régime douanier aménagé » (c'est *l'appellation officielle*) devrait permettre de redonner un coup de fouet au transit international et au trafic d'éclatement vers *d'autres ports ou* pays européens. Une partie du succès de ports comme Anvers, Brême, Rotterdam et surtout Hambourg (*dont une large part du trafic* est destinée ou provient de pays d'Europe centrale ou de l'Est) repose sur leur rôle de plaque *tournante du négoce* et du transit européens.

En France, d'autres ports que Le Havre négocient avec l'Etat pour pouvoir créer des zones franches. *Des villes* situées dans les régions frontalières sont aussi candidates (Mulhouse, par exemple).

On dénombre quelque quatre cents zones franches dans *le monde*, dont un bon nombre en Asie du Sud-Est, ce qui explique l'intérêt que présenterait, de ce *point de vue et dans cette partie* du monde, la Nouvelle-Calédonie et Nouméa.

Cette question des zones franches – qui participe de l'idéologie *ambiante sur le néo*-libéralisme et le « moins de bureaucratie, moins de contrôle » – sera au centre du premier Colloque international sur les zones franches organisé les 10 et 11 janvier à Brest, une ville *qui a toujours rêvé* d'être un grand port d'éclatement et de redistribution du trafic maritime *intercontinental*.

F. GROSRICHARD.

L'ASSOCIATION ENTRE ETATS INDÉPENDANTS

Les « accords d'association » sont expressément prévus par la Constitution de 1958 en son titre XIII. Celui-ci ne compte qu'un *seul* article, l'article 88, ainsi rédigé : « *La République ou la Communauté peuvent conclure des accords avec des Etats qui désirent s'associer à elle pour développer leurs civilisations.* » M. Michel Debré, alors ministre de la justice, garde des sceaux, a expliqué devant le Conseil d'Etat, le 27 août 1958, le champ d'application éventuel de ces accords d'association. Rappelant que, dans le passé, les Etats d'Indochine et les protectorats de Tunisie et du Maroc avaient pu « *être considérés comme appartenant à l'ensemble français* », M. Debré se demandait : « *Est-il possible, au cas où l'évolution du monde et l'autorité de la France le permettraient, d'envisager avec ces Etats d'Asie ou d'Afrique blanche, dont le destin a été si longtemps lié au nôtre, des accords internationaux qui permettraient d'établir sur des bases particulières nos rapports avec eux ? Le gouvernement n'a pas voulu l'interdire et il a même osé l'espérer (...). On peut envisager des formes d'assistance technique et culturelle, voire des collaborations diplomatiques, qui donnent à ces traités nouveaux des formes d'entente plus étroite que les habituelles alliances.* »

Cet article 88 s'applique ainsi à des États indépendants jouissant de leur totale *souveraineté* nationale et internationale. En fait, de tels accords n'ont jamais été conclus.

Le sort des anciens Etats qui constituaient l'Union française – *c'est-à-dire* les anciennes colonies – a été organisé dans la Constitution de 1958, par le titre XII, intitulé « De la Communauté ». *Il précise que, dans* le Communauté, « *les Etats jouissent de l'autonomie ; qu'ils s'administrent eux-mêmes et gèrent démocratiquement et librement leurs propres affaires* », tandis que le domaine de compétence de la Communauté, *présidée par le président* de la République française, couvre la politique étrangère, la défense, la monnaie, *la* politique économique et financière, ainsi que la politique des matières stratégiques.

En juin 1960, une modification de la Constitution a permis à *un Etat de la Communauté* d'accéder à l'indépendance et à un Etat indépendant non membre de la Communauté d'adhérer à celle-ci. Le *général de Gaulle*, par cette réforme tenait ainsi compte de l'accession à l'indépendance des Etats d'Afrique noire qui avaient progressivement rendu obsolète le titre XII de la Constitution et vidé de son contenu le concept *fédéral* instauré avec l'avènement de la V[e] République.

Deux nouveaux attentats en Guadeloupe

Deux nouveaux attentats à l'explosif ont eu lieu, jeudi 3 janvier, en Guadeloupe, à Pointe-à-Pitre. Ils visaient, cette fois, la salle d'exposition de deux concessionnaires automobiles, ceux de Ford et de Peugeot. Lors de ce dernier attentat un gardien a été légèrement blessé à la jambe.

Ces deux explosions, qui ont provoqué des dégâts matériels sans gravité, avaient été précédés, dans la nuit du 2 au 3 janvier, par deux autres attentats (*le Monde* du 4 janvier).

Toutes ces *actions violentes* ont eu lieu alors que les activités de plusieurs indépendantistes guadeloupéens sont actuellement soumises à l'examen *de la justice*. Le procès de MM. Henri Amedien et Luc Reinette – responsable présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), *organisation* clandestine dissoute le 3 mai 1984 – arrêtés le 27 novembre dernier au cours d'un contrôle routier et poursuivis pour port d'armes (*cinq* armes de guerre avaient été trouvées dans leur véhicule) devait, en effet, commencer, vendredi 4 janvier, à Basse-Terre.

Dans un tract imprimé qui a *été* distribué dans les boîtes aux lettres de Pointe-à-Pitre, un comité de soutien aux emprisonnés politiques formé à Basse-Terre appelait à manifester vendredi devant le palais de justice de Basse-Terre et affirmait que « *Luc Reinette et Henri Amedien sont des prisonniers politiques, des militants de la cause nationale, qui croient en le devenir d'une Guadeloupe libre et souveraine et à ce titre (...) ont droit au respect de tous* ».

D'autre part, le procès de M. Reinette et de six autres militants indépendantistes, accusés d'avoir fait sauter dans la nuit du 13 au 14 novembre 1983 les studios de Radio-Caraïbes internationale, doit reprendre *le 31 janvier*. Il a *été interrompu*, pour l'examen de questions de procédure, après les premières audiences des 20 et 21 décembre.

L'agence espagnole Europa Press a rendu compte, jeudi *3 janvier*, d'une *conférence* de presse tenue dans la clandestinité, à Barcelone, le 1[er] janvier, par des représentants de l'Alliance révolutionnaire caraïbe. Ils auraient annoncé, à *cette occasion*, une série d'actions immédiates visant des intérêts français dans les Caraïbes. Europa Press prête aux représentants, non identifiés, de l'ARC, l'affirmation de leur aptitude à « *porter de rudes coups au colonialisme* » et cette définition de leur mission : « *défendre les luttes patriotiques et augmenter la conscience du peuple* ».

LES CÉRÉMONIES DES VŒUX A L'ÉLYSÉE

M. Mitterrand souligne la nécessité de moderniser l'Etat

M. François Mitterrand a ouvert, jeudi 3 janvier, à l'Elysée, les traditionnelles *cérémonies* de vœux en recevant le gouvernement. Puis, en fin de matinée, il s'est adressé aux corps constitués. L'année 1985 sera celle « *de la mise en place définitive de la décentralisation et de son corollaire indispensable, la déconcentration* », a-t-il souligné. Décentralisation et déconcentration doivent être pratiquées de deux manières, selon lui : les services de l'Etat, centraux ou locaux, « *doivent cesser de s'occuper des questions qui relèvent des autorités locales* » ; l'unité nationale ne peut être assurée que si, « *face aux pouvoirs locaux devenus puissants, l'Etat reste solide* ». Le président a noté que l'action des commissaires de la République est encore « *trop dépendante des décisions prises à Paris* ».

M. Mitterrand a ajouté que l'administration donne « *parfois l'impression de travailler hors de la réalité quotidienne, hors de la vie* ». Ce reproche lui paraît largement exagéré, mais il correspond, selon lui, à un « *fond de vérité* ». Le chef de l'Etat a conclu en affirmant que la modernisation de l'Etat doit aller « *du même pas* » que celle de l'industrie et celle des rapports sociaux.

M. Mitterrand répondait ainsi aux vœux que lui avait présentés M. Pierre Nicolaï, vice-président du Conseil d'Etat. M. Nicolaï avait notamment affirmé que « *le conservatisme est désormais interdit* » aux administrations. Rappelant le mot d'Anatole France selon lequel « *nous n'avons point d'Etat, nous avons des administrations* », le vice-président du Conseil d'Etat a souligné : « *C'est l'Etat qui est en cause. S'il est envahissant, s'il est mal géré, il perd son autorité et c'est le gouvernement de la France qui en souffre.* » M. Nicolaï a souhaité que « *nous soient épargnées dans les luttes politiques qui s'annoncent les outrances* [qu'on] *discerne déjà ici et là et qui nous éloignent dangereusement de la sérénité et de la sagesse que requiert toute démarche politique* ».

En fin de journée, après la réunion du conseil des ministres, M. Mitterrand a reçu le corps diplomatique. Répondant aux vœux du nonce apostolique, le chef de l'Etat a souhaité que les liens tissés entre les dix pays de la Communauté européenne *se renforcent* et que l'Espagne et le Portugal puissent « *rejoindre* [les Dix] *dans les mois qui viennent* ».

A propos des relations Est-Ouest, M. Mitterrand a émis le vœu que « *les rencontres prévues entre les Etats-Unis et l'Union soviétique puissent permettre d'enclencher enfin solidement un processus de désarmement au niveau le plus bas possible* ». Il est déjà « *fort important qu'ils discutent* », a-t-il remarqué.

Après avoir rappelé que la France est membre de l'alliance atlantique, le président de République a déclaré : « *Nous sommes Européens. L'histoire des derniers siècles nous a souvent réunis avec le peuple russe. Cela crée une réalité qui n'est jamais absente de mon esprit.* » La France, a-t-il souligné, « *attache beaucoup d'importance à la préservation des liens qui se sont créés autour d'Helsinki. Il y a si peu d'endroits où l'on peut encore parler de détente et de paix ! Utilisons pleinement les moyens qui nous sont offerts* ».

Ce « dialogue » Est-Ouest, que l'on « *pourrait plus souvent appeler confrontation* » prend beaucoup de place, a-t-il noté, « *alors que des millions d'êtres humains seront à la fin du siècle en péril de mort si les puissances économiques les plus avancées ne prennent pas la mesure du rôle qui leur est dévolu* ».

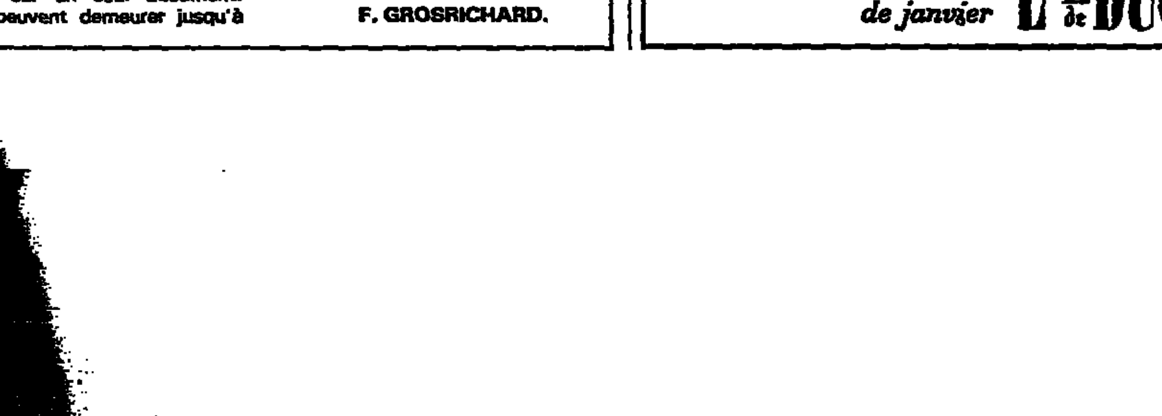
LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PCF

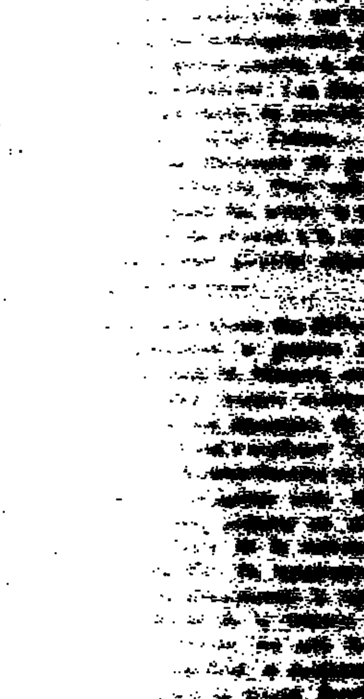
Un universitaire demande que les « sensibilités » soient reconnues

L'Humanité publie, le vendredi 4 janvier, dans la *tribune* de discussion ouverte pour le prochain congrès du PCF, qui se réunit dans un mois, des extraits d'une contribution de M. Pierre Duharcourt, universitaire, économiste, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement *supérieur* (SNE-Sup) de 1977 à 1983, ancien collaborateur de M. Anicet Le Pors au secrétariat d'Etat à la fonction publique.

Observant que la situation actuelle est « *marquée par un net affaiblissement* » de l'implantation et de l'influence du PCF, « *voire par la mise en cause de* [son] *existence comme force politique significative* », M. Duharcourt se déclare en accord avec la « *stratégie nouvelle* » proposée par le projet de résolution du congrès, mais il estime que ce texte ne va pas « *assez loin dans les réflexions et propositions nécessaires* ».

M. Duharcourt invite les communistes à réfléchir sur la « *difficulté* » qu'ils ont eue à se « *positionner dialectiquement dans la période 1981-1984, en saisissant bien – pour mieux en jouer – ses contradictions* ». Il se prononce, d'autre part, pour « *l'acceptation sans réticence du pluralisme des sensibilités – sous réserve de l'accord sur ce qui est vraiment l'essentiel de la « ligne », et donc en écartant toute cristallisation en tendances – dans la désignation des organismes de direction à tous les niveaux du Parti* ».





... en Guadeloupe

VŒUX A L'ÉLYSÉE

... la nécessité ... l'Etat

... DU CONGRÈS DU PS

... demande ... soient reconnu...

89 FM à Paris

Les socialistes à mi-septennat

III. — *La modernisation manquée*

Les socialistes, au début de 1985, sont dans un état d'extrême faiblesse *(le Monde* du 3 janvier). Le pouvoir paraît «empêtré», et la «maladie de l'Elysée» qui atteint M. Mitterrand et son entourage n'est pas de nature à lui donner un regain de vigueur *(le Monde* du 4 janvier). La modernisation a provoqué un décrochage de l'opinion au début de 1984, et le Parti socialiste a raté la modernisation de son corps de doctrine.

par JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Mitterrand et la gauche avec lui vont-ils être victimes du temps, le temps perdu et celui qui, désormais, leur manque ? N'ambitionnaient-ils pas de faire du temps, de cette fameuse durée que leur accordent les institutions, leur atout maître. Quatre cent cinquante jours, a *récemment compté* M. Giscard d'Estaing. Et M. Fabius d'expliquer que ce court laps de temps qui reste ne permettra pas à l'opinion de mesurer le chemin parcouru par les socialistes ni même d'entrevoir les possibles bienfaits de la modernisation.

M. Fabius a raison. C'est sans doute l'honneur de ces hommes de s'être engagés sur ce chemin-là, d'avoir eu le courage de tenir le discours *de l'effort, évitant* ainsi à la gauche française de connaître, à terme, le sort du travaillisme britannique *et permettant au pays* d'échapper peut-être à la « sud-américanisation » qui se profile à l'horizon de la crise. Il est non moins vrai qu'un tel « héritage » ne sera palpable et mesurable que plus tard, c'est-à-dire après 1986.

Cette échéance-là n'était cependant pas absente, tant s'en faut, du schéma qui a prévalu lorsque le choix de la modernisation a été fait. Il s'agissait de faire passer le côté négatif de cette vaste entreprise — les restructurations et leur cortège de licenciements — par un puissant électrochoc afin que, dans une opinion enfin informée, le passif soit imputé d'un bloc au compte du gouvernement Mauroy...

Le gouvernement Fabius, lui, qui est en charge de la bataille électorale, aurait alors le champ et l'esprit libres ; et le choc des restructurations serait derrière lui. De brillants esprits proches du président avaient d'ailleurs théorisé ce processus idéal en créant le concept de « *gestion paroxystique de la crise* ». Pour un paroxysme, c'en fut un, en effet ! L'ennui est qu'il dure toujours.

Observons deux courbes : celle de l'Institut BVA, qui mesure chaque mois pour *Paris-Match* les intentions de vote des Français en cas de scrutins législatifs. Ces courbes se croisent en février et mars... 1984. Autrement dit, malgré l'impopularité de deux plans de rigueur (été 1982 — printemps 1983), la gauche ne cesse d'être majoritaire dans les intentions de vote qu'au début de l'année 1984... Cette inversion se produit très précisément au moment où l'Elysée joue son « effet d'annonce ». L'Elysée et non le gouvernement, car le président ne laisse à nul autre le soin d'annoncer une décision qui lui appartient : celle-ci a été prise contre l'avis de son premier ministre.

M. Mauroy s'accrochait, en effet, à deux idées : tenir « *sur la crête des deux millions de chômeurs* » en reconduisant le « *traitement social* » du chômage ; étaler les restructurations en les gérant au coup par coup afin d'en mieux contrôler les effets politiques. La stratégie élyséenne prévalut donc et, avec elle, un « *traitement économique* » du chômage selon le précepte cher au professeur Barre : la rigueur d'aujourd'hui crée les investissements de demain et les emplois d'après-demain.

C'est alors que le chômage a repris sa courbe ascendante après une stabilisation méritoire. C'est alors que le corps de bataille du pouvoir a été véritablement atteint. Les digues — celle du chômage, celle de la confiance du « peuple de gauche » — avaient bel et bien cédé sous la poussée de la fameuse « *gestion paroxystique de la crise* ». La cassure est donc datée.

Modernisation rime, certes, avec restructurations mais aussi avec modération. Moderniser donc rassembler ! Vint en effet le gouvernement *Fabius, susceptible*, grâce à son premier ministre, d'incarner la modernité et capable de rendre crédible un discours désormais « consensuel ». Était donc venue, le départ du PC aidant, l'heure non de gouverner avec le centre mais de gouverner au centre. Le repli, dans l'affaire de la guerre scolaire, était, dans ce contexte, un gage de bonne volonté.

Restait alors à mettre le discours socialiste en accord avec les actes du gouvernement : c'était la tâche de M. Lionel Jospin, qui convoquait, pour la fin de l'année, une convention nationale intitulée : *Modernisation et progrès social*.

Cette cohérence n'a, cependant, duré qu'un été. Elle a cédé la place à un certain flottement, comme si le pouvoir hésitait à nouveau entre deux axes politiques, l'un « moderne » mais risqué, l'autre « archaïque » mais rassurant, l'un paré des attraits de la « troisième voie », l'autre ramenant à un affrontement droite contre gauche, « classe *contre* classe », comme auraient dit les communistes s'ils étaient restés dans la majorité.

Le discours et la pratique de la modernisation se sont heurtés aux dures leçons électorales. Il est apparu aux socialistes qu'un *tel* choix dans ses prolongements politiques n'était guère jouable ni surtout payant. Au contraire ! *Les électeurs* de droite sont restés de marbre malgré un réel « effet Fabius » dans l'*opinion. Les électeurs de* gauche n'y ont rien compris. Pour redonner à ceux-ci le goût des urnes, la tentation est forte de revenir à la version classique d'une gauche séparant idéologie et pratique.

Puisque nous avons des *difficultés* à faire admettre la gestion de la crise, disait déjà M. Mauroy, restons ancrés *sur des valeurs stables qui* permettent à nos électeurs de nous reconnaître. Ainsi s'explique l'offensive scolaire Mauroy-Savary et la loi anti-Hersant. D'autres vont, désormais, plus loin, comme en témoignent les débats de la convention nationale du PS. Ils voudraient ni plus ni moins abandonner la rigueur pour les délices de la relance. Qui plus est, ajoutent les uns et les autres, la modernité, le modernisme sont des valeurs de droite. Replions-nous sur la bonne vieille orthodoxie, celle-là même qui a permis à M. Mitterrand de garder le contrôle du Parti contre M. Rocard en 1979. Bref, faisons comme si tout cela n'avait été qu'une « parenthèse » !

PS : virage manqué

Telle est, en fait, la modernisation manquée par le pouvoir, plus précisément par les socialistes. « *Moderniser et rassembler* », cela impliquait aussi de moderniser le PS pour qu'il puisse prétendre rassembler au-delà d'un noyau de fidèles. Se posait alors une question devenue plus délicate après le départ du PC : comment mener une révision doctrinale à marche forcée sous la pression des faits et de l'action gouvernementale dans un contexte électoralement défavorable tout en restant à gauche ? *Il est clair aujourd'hui que* les socialistes ont préféré le rafistolage de leur discours idéologique des années 70 à toute tentative sérieuse d'adaptation.

Il est vrai que le PS (par ailleurs écrémé par les cabinets ministériels) n'a guère profité de son passage au pouvoir pour renouveler ses cadres, son discours, sa culture, qui restent ceux et celle d'avant 1981. Voilà déjà un frein puissant. Un autre est que le pouvoir s'est constamment placé sur la défensive. Reprenons par exemple les trois phases du débat sur l'Etat.

Premier temps : la gauche triomphante nationalise. Pourquoi ? Pour faire du *socialisme, lequel repose sur* un secteur public conséquent et « *démocratisé* ».

Deuxième temps : face aux critiques d'une droite qui relève la tête, les nationalisations ne sont plus justifiées que par la nécessité de doter le pays d'une « *force de frappe économique* ». La mode libérale prenant de l'ampleur et la droite prenant cette fois le dessus, les dirigeants socialistes font assaut de « libéralisme ». M. Fabius plaide dans *le Monde* pour « *moins d'Etat* » ; le président décrète une baisse du taux des *prélèvements* obligatoires. Reste alors comme seule référence « idéologique » celle, imprécise, de M. Mitterrand (dans une interview à *Libération*) relative à une « *société d'économie mixte* ».

Troisième temps : la redécouverte par une partie de l'opinion du caractère souvent « sauvage » du libéralisme *permet de revenir à un discours* classique sur l'Etat. La France est de nouveau (interview au *Monde* de M. Jospin) décrite comme un pays capitaliste sans entrepreneurs, où seul l'Etat peut et doit prendre le relais à condition d'être performant et « *débureaucratisé* ». L'avantage de ce discours est évident : il s'agit pour les socialistes eux-mêmes d'une évolution et non plus d'une rupture par rapport aux années 1970 ; il permet de se faire entendre de tous ceux qui tirent avantage du rôle de l'Etat, c'est-à-dire de groupes sociaux divers. Il y a peut-être là de quoi limiter électoralement les dégâts, mais sans doute pas de quoi préparer le modèle socialiste de la fin de ce siècle.

Car c'est bien de cela qu'il devrait être *question. Les partis politiques*, socialiste puis communiste, qui continuent de se réclamer du mou*vement ouvrier sont nés* au début du siècle pour représenter et organiser une classe sociale en rupture avec la société de son époque. L'intégration de la plupart des couches sociales dans la société d'aujourd'hui condamne à terme les partis de gauche — communiste (on le mesure aujourd'hui), mais aussi socialiste — dans leur forme et leur discours actuels.

A l'évidence, la vieille SFIO n'aurait pas pu gagner 1981. M. Mitterrand l'a emporté parce que, entre autres facteurs, il avait su recréer un parti socialiste. Cette formation, grâce à sa diversité et aussi à ses rivalités internes, était apparue *comme un parti «attrape-tout»*, forme moderne des partis de gouvernement.

Or le PS vit aujourd'hui avec un considérable temps de retard. Alors que le problème des social-démocraties modernes est de sortir de Bade-Godesberg, c'est-à-dire de dépasser le modèle social-démocrate classique et l'Etat-providence tel qu'il a fonctionné pendant trente ans, celui des socialistes français est encore de parvenir à assumer le Bade-Godesberg rampant auquel l'a conduit l'action gouvernementale. Les socialistes français ont donc une révision de retard : un quart de siècle !

On peut dès lors se demander si le PS n'a pas besoin, aujourd'hui, de renaître à nouveau plutôt que de se replier sur une décennie — celle de l'union de la gauche — qui politiquement a sans doute épuisé ses effets ; plutôt que de se raccrocher aux bonnes vieilles branches pour tenter de tenir les chocs électoraux à venir. Au reste, l'enquête du *Monde* et de la SOFRES sur le rejet de la classe politique ne montrait-elle pas que l'opinion n'accepte plus le décalage entre le discours et la pratique ? Dans sa forme actuelle, le PS a été bâti pour permettre à M. Mitterrand de gagner. N'est-il pas temps de transformer ce parti en une formation qui permette enfin à la gauche de devenir durablement apte à gouverner ? « *Moi c'est moi, lui c'est lui !* », a dit un jour M. Fabius en parlant du président. N'a-t-il pas ouvert ce jour-là l'après-Mitterrand ?

FIN

M. Mitterrand à Antenne 2 le 16 janvier

M. François Mitterrand participera à une « édition spéciale » du journal d'Antenne 2, mercredi 16 janvier à 20 h 15. Cette émission d'une heure sera consacrée aux affaires intérieures françaises.



POLITIQUE

L'OPPOSITION ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1986

● *« Discussions de famille » au PR entre giscardiens et barristes*
● *Nouvelle rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac*

En ce début d'année, le PR démarre sur les chapeaux de roues. Il aura suffi d'une déclaration de M. François Léotard, à l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté du 11 janvier), déclaration dans laquelle le secrétaire général du Parti républicain affirme qu'il *« accepterait »* d'être le premier ministre de M. Mitterrand en 1986, pour que aussitôt, les barristes du PR, hostiles à la cohabitation, réagissent avec une certaine vivacité. Dans un communiqué rendu public, jeudi en fin de matinée, quatre parlementaires, qui ont récemment lancé un bulletin de liaison (*le Contrat libéral*), jugent la déclaration de leur secrétaire général pour le moins *« surprenante »* (lire ci-dessous).

Les *« discussions de famille »*, pour reprendre une expression de M. Charles Millon, député (UDF-PR) de l'Ain, vont donc reprendre de plus belle au PR. Elles garderont ce caractère public si chacune des déclarations de M. Léotard donne lieu, à l'avenir, à une contre-déclaration du courant barriste. Et comme M. Léotard semble vouloir être très présent dans les médias – il inaugurera, vendredi prochain 11 janvier, la nouvelle émission conçue par FR 3, « Face à la trois » et sera, au début du mois de février, l'invité de « l'Heure de vérité », sur Antenne 2, – le débat pourrait être régulièrement alimenté...

Les dernières déclarations de M. Léotard devraient, au-delà même du PR, faire réagir l'ensemble de l'UDF, si le secrétaire général du PR continue de souligner le caractère privilégié des relations PR-RPR, de juger que l'UDF *« traîne »* trop à élaborer une plate-forme commune de l'opposition et se propose de dénoncer ceux qui serrent les freins.

De tels sujets ont été abordés, jeudi 3 janvier, au cours d'un déjeuner qui réunissait, à l'initiative de M. Robert Hersant, dans les locaux du *Figaro*, MM. Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, Jean Lecanuet, président de l'UDF, François Léotard et Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados (1). Les convives ont décidé qu'il fallait laisser chaque formation politique élaborer son « projet » au rythme qui lui convient. Mais ils sont convenus de manifester publiquement l'accord qui existe entre le RPR et l'UDF *« sur l'essentiel »*, en élaborant un texte qui préciserait les *« objectifs communs de redressement »* en vue du prochain changement de majorité.

Un tel texte devrait, selon eux, être rendu public avant que M. Mitterrand n'intervienne sur le changement de la loi électorale pour 1986.

M. François Léotard, qui présentait jeudi matin ses vœux à la presse, a notamment jugé que M. Mitterrand *« ne gouverne plus »* mais *« est dirigé par les écueils »* que sont *« la division des Français, le sentiment d'insécurité, les exaspérations raciales, la déchirure du tissu national, l'explosion du chômage, l'affaiblissement militaire »*. Il s'est demandé si le président de la République *« a encore le crédit nécessaire pour parler de tolérance. La tolérance*, a-t-il expliqué, *c'est la vertu des forts, ce n'est pas le camouflage des faibles. Quand la démarche est incertaine et sinueuse, quand elle est sournoise et tortueuse, on l'habille, on dit qu'elle est tolérante... »*. Selon M. Léotard, *« l'opposition est désormais seule comptable de la réconciliation nationale »*. Il a souhaité que cette opposition se montre *« responsable, résolue et réaliste »* et que son parti sache incarner *« la modernité du libéralisme, une espérance et une attitude nouvelles »*. A ce propos, le secrétaire général du PR a exprimé le vœu que son parti sache refuser *« le jeu personnel »*, la *« surenchère »* et *« accepte le débat des idées et non celui des personnes »*. *« Il faut*, a-t-il dit, *jouer cartes sur table. »*

Qui sait lequel de ces principes M. Léotard a voulu respecter en affirmant qu'il *« accepterait »* d'aller à Matignon en 1986? S'il est logique avec lui en formulant une telle déclaration (M. Léotard est favorable, comme M. Giscard d'Estaing, à la cohabitation), il ne devait pas ignorer qu'avec une telle offre de service il heurterait les barristes de son parti qui, comme le rappelait dans nos colonnes M. Charles Millon (*le Monde* du 20 décembre), jugent indispensable l'ouverture d'un débat de fond dans toutes les fédérations du PR sur la cohabitation.

M. Léotard, expliquent-ils aujourd'hui, ne pourra *« s'exprimer valablement sur un tel sujet que lorsque la base du parti se sera elle-même exprimée »*. M. Léotard leur répond qu'il n'a exprimé qu'un *« choix personnel »*, et ses partisans ajoutent : *« S'il doit, à chaque fois qu'il parle, passer devant un soviet suprême, où allons-nous? »*

En dehors du PR, cette déclaration de M. Léotard suscite aussi la surprise. M. Toubon, secrétaire général du RPR, qui rencontre régulièrement M. Léotard, s'est montré évasif, estimant que, *« de toute façon, il y a des tas et des tas de premiers ministres potentiels dans l'opposition actuelle »*. M. Méhaignerie, président du CDS, nous a, pour sa part, déclaré : *« Le président de la République n'attend pas qu'il y ait une liste de candidats à Matignon qui se forme. En tout cas, je ne me mets pas sur la liste d'attente. Je reste persuadé que dans la situation actuelle il faut le laisser devant ses propres choix. Ce n'est pas à nous d'aborder le problème de la cohabitation. »* Quant à M. Rossinot, il nous confiait qu'il n'est *« jamais bon d'être candidat à un poste qui n'est pas libre »*. Il s'étonnait, d'autre part, que M. Léotard parle de ses conceptions de la stratégie souhaitable pour l'UDF plus souvent en dehors des instances de la confédération qu'au sein du bureau politique de l'UDF. *« Mais*, ajoutait-il, *je n'ai pas d'autre commentaires à faire devant le tourbillon de la pensée de François Léotard. »* Comme M. Méhaignerie, il pense que l'UDF doit respecter un certain calendrier : priorité aux cantonales et à l'harmonisation des prises de position au sein de l'UDF sur les grands sujets, et après seulement signature d'une plate-forme commune avec le RPR.

Une telle plate-forme, nous a expliqué M. Méhaignerie, ne peut être *« crédible que lorsque nous connaîtrons les modalités du scrutin de 1986. Je souhaite qu'en attendant nous continuions à travailler au sein de l'UDF pour harmoniser nos choix »*. Une telle ligne de conduite avait d'ailleurs été adoptée lors du dernier bureau politique de l'UDF le 19 décembre 1984.

Il avait alors été question d'accélérer le processus d'attribution des investitures pour les cantonales et de renforcer à cet égard l'alliance avec le RPR. M. Jean Lecanuet avait dès le lendemain adressé une lettre à M. Jacques Chirac, dans laquelle il affirmait cette volonté, proposait le respect du principe du soutien au conseiller général sortant dans les cantons détenus par l'opposition et une concertation dans les autres cantons pour déterminer la meilleure stratégie. Il suggérait que les dirigeants des deux formations se rencontrent dans la deuxième quinzaine de janvier pour mettre au point un texte confirmant les objectifs et la stratégie des deux formations.

Il avait été décidé, lors de ce même bureau politique, la mise en place d'une commission composée des responsables des différentes composantes de l'UDF, chargée de traiter des principaux sujets d'actualité et d'harmoniser durant le premier semestre 1985 les positions de l'UDF dans les domaines où apparaissent certaines divergences : l'éducation, l'immigration, l'emploi, le progrès social, la sécurité, la décentralisation.

La plus grande prudence semblait alors de mise quant à l'élaboration d'une plate-forme commune dans la perspective des élections législatives. *« Un texte sans contexte égale zéro »*, a coutume de répéter M. Lecanuet. Sans doute est-ce cette prudence que M. Léotard a voulu bousculer.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) L'ensemble ds convives ne tenait pas vendredi matin à évoquer cette rencontre. Au RPR, on insistait particulièrement sur le caractère *« privé »* du déjeûner pris jeudi par M. Chirac et on se refusait à nommer les autres participants.

Quatre parlementaires du PR jugent *« surprenante »* la prise de position de leur secrétaire général

Dans un texte commun diffusé jeudi 3 janvier, quatre parlementaires membres du Parti républicain jugent *« surprenante »* la déclaration de M. Léotard selon laquelle le secrétaire général du PR accepterait de devenir le premier ministre de M. Mitterrand en 1986. MM. François d'Aubert, député de la Mayenne, Pascal Clément, député de la Loire, Charles Millon, député de l'Ain, et Jean Puech, sénateur de l'Aveyron, déclarent notamment :

« En se prononçant en faveur d'une collaboration avec le président socialiste dans deux ans, François Léotard ne tient pas compte du débat interne engagé au PR. (...)

« Cette réflexion collective du PR sur la cohabitation n'aura de portée et de substance que si elle est conduite avec rigueur au sein de chaque fédération départementale.

« Le bureau politique et le secrétaire général ne pourront s'exprimer valablement sur un tel sujet capital pour le destin du pays que lorsque la base du parti se sera exprimée. Au demeurant, notre secrétaire général se prononce en faveur de la cohabitation au moment où de grands animateurs de l'opposition, qui y étaient jusque-là favorables, évoluent manifestement. »

« François Léotard anticipe à la fois sur le résultat des élections générales, sur l'attitude que l'opposition unie adoptera au bout du compte en 1986, et sur les décisions et les arrière-pensées du chef de l'Etat. Enfin cette offre de collaboration présentée par François Léotard apporte une bouffée d'oxygène au président de la République et risque de maintenir artificiellement le socialisme au pouvoir malgré notre victoire en 1986 », ajoutent ces quatre parlementaires.

M. TOUBON (RPR) : « Des tas de potentiels »

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a souligné, pour sa part, qu'*« il y a des tas et des tas de premiers ministres potentiels dans l'opposition »*. Il a ajouté qu'il se conformera à la Constitution et au choix du président de la République, qui doit désigner le premier ministre, selon lui, au sein de la formation la plus nombreuse à l'Assemblée nationale. M. Toubon soutiendra *« toute personnalité qui appliquera la politique sur laquelle nous aurons été élus »*.

Il s'est aussi déclaré *« très satisfait »* que M. Léotard ait souhaité la mise en place rapide d'une plate-forme commune de l'opposition. *« Notre volonté*, a-t-il dit, *est que le premier semestre 1985 ne s'achève pas sans que nous soyons prêts à la bataille des législatives. »*



Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi 3 janvier sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● GESTION, VALORISATION ET PROTECTION DE LA FORÊT

Le secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la gestion, à la valorisation et à la protection de la forêt.

La forêt française joue un rôle essentiel dans notre équilibre écologique. Ses potentialités économiques sont considérables, et les activités industrielles liées à la filière bois sont appelées à connaître un développement important au cours des années à venir.

Le projet soumis au conseil des ministres comporte un ensemble de mesures visant à :

I. – Améliorer la protection de la forêt :

La procédure de défrichement sera simplifiée et rendue plus efficace. De nouvelles mesures de protection contre l'incendie sont prévues : débroussaillement, servitude pour création de voies de défense contre l'incendie, moyens réglementaires nouveaux à la disposition des collectivités locales.

II. – Favoriser la mise en valeur de la forêt :

– Des orientations régionales forestières seront définies pour chaque région, après avis du conseil régional, et constitueront le cadre de référence commun à la conservation et à la mise en valeur des forêts, tant publiques que privées;

– Les aides de l'Etat seront orientées en priorité vers les forêts offrant des garanties de bonne gestion;

– De nouvelles facilités de regroupement (associations syndicales de gestion forestière, groupements de producteurs forestiers) seront offertes aux petits propriétaires;

– Les conditions de mise en marché du bois seront améliorées.

Parallèlement, une meilleure protection des salariés travaillant en forêt sera organisée.

III. – Mieux organiser l'espace agricole et forestier :

Le projet adapte aux parcelles boisées la procédure du remembrement et institue une procédure globale d'aménagement foncier agricole et forestier, qui rendra notamment possible des échanges entre parcelles boisées et non boisées.

Ce projet de loi constitue l'un des volets importants de la politique forestière du gouvernement. Il sera complété par la mise en œuvre d'une politique économique visant à développer les capacités et à accélérer la modernisation des industries de transformation du bois.

● LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication relative au livret d'épargne populaire.

L'institution de ce livret par la loi du 27 avril 1982 répondait à l'engagement pris par le président de la République de créer un nouvel instrument d'épargne, destiné à protéger les économies des ménages à revenu modeste contre les conséquences de la hausse des prix. Le bilan de deux années et demie de fonctionnement du livret montre qu'il a permis d'atteindre l'objectif qui lui était assigné, tout en s'insérant harmonieusement dans le cadre des orientations de notre politique financière.

Le bénéfice du livret d'épargne populaire a été réservé aux ménages qui se situent en dessous d'un certain seuil d'imposition, revalorisé chaque année. La rémunération, exonérée d'impôt, a permis aux titulaires du livret d'épargne populaire de bénéficier de la garantie du pouvoir d'achat de leurs dépôts, et même d'une progression de ce pouvoir d'achat en 1982 et en 1984.

L'épargne collectée a été principalement orientée vers le financement à long terme de l'économie sous forme de prêts directs et de souscriptions de valeurs mobilières émises sur le marché financier.

Le livret d'épargne populaire a connu depuis sa création une progression régulière. 2,7 millions de comptes étaient ouverts à la fin de 1984 contre 1,7 million à la fin de 1982. Le montant global des dépôts atteint 45 milliards de francs contre 7,7 milliards à la fin de 1982.

Le gouvernement poursuivra ses efforts pour développer cet instrument facilement accessible et protecteur de l'épargne des revenus modestes.

● CONFÉRENCE DE NAIROBI

Mme le ministre délégué chargé des droits de la femme a présenté au conseil des ministres une communication sur la conférence mondiale de Nairobi qui se déroulera du 8 au 26 juillet prochain.

La conférence de Nairobi dressera un bilan de clôture de la décennie des Nations unies pour la femme, proclamée en 1975 à Mexico, et formulera des stratégies pour promouvoir les droits de la femme à l'horizon de l'an 2000.

A cette occasion, la France présentera un rapport national qui intégrera les résultats d'une large consultation des mouvements associatifs et des partenaires sociaux sur le thème des droits des femmes.

● INSERTION ET PROMOTION DES PERSONNES ORIGINAIRES D'OUTRE-MER RÉSIDANT EN MÉTROPOLE

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un bilan de la politique d'insertion et de promotion des personnes originaires d'outre-mer résidant en métropole.

Cette politique est mise en œuvre avec le concours de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT), créée en 1982. Elle s'est traduite notamment par des mesures concrètes dans les domaines prioritaires suivants :

– actions en matière d'emploi et de formation professionnelle ayant permis de faciliter l'insertion de 5 650 personnes et l'entrée en formation de 7 000 stagiaires ;

– accueil et insertion sociale par l'attribution de prêts (3500) et de subventions (6500) aux personnes qui ont rencontré des difficultés sociales particulières ;

– aides en matière de logement : l'ANT a traité 4000 cas concernant plus de 13 000 personnes et attribué 1000 prêts immobiliers ;

– retour périodique dans les départements d'outre-mer par la mise en place d'un système de voyages vacances à tarif réduit pour les personnes les plus défavorisées : 34 100 d'entre elles en ont bénéficié ;

– appui technique et financier aux associations de personnes originaire d'outre-mer (68 ont été subventionnées en 1982, 125 en 1983 et 198 en 1984) ;

– création d'un fonds pour la promotion des cultures d'outre-mer, et inclusion dans le cahier des charges des sociétés de radio et de télévision de tranches horaires consacrées à l'outre-mer ;

– initiatives en faveur des jeunes, notamment pour l'accomplissement de leur service national et pour l'organisation de colonies de vacances dans les départements d'outre-mer ;

– meilleure connaissance de la situation des originaires des départements d'outre-mer en métropole, par une exploitation particulière du recensement de 1982.

Par ailleurs, le conseil des ministres a prononcé, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune de Makemo (Polynésie française).

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du 3 janvier a adopté les mesures individuelles suivantes :

– M. René Vacquier, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes ;

– M. Jean Maheu, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes et maintenu en position de détachement ;

– M. Jacques Berthe, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– M. Pierre Lelong, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– M. Alain Chipon, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– M. Michel Astorg, administrateur civil hors classe, chef de service à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et du budget, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– M. Jacques Magnet, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– Mme Hélène Gisserot, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– M. Charles Renard, contrôleur d'État, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

***

– M. Pierre Laurent, président de la section sociale du Conseil d'Etat, est nommé président de la section du contentieux du Conseil d'Etat ;

– M. Anicet Le Pors, ancien ministre, est nommé conseiller d'Etat ;

– Mme Michèle Puybasset, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommée conseiller d'Etat et maintenue en position de détachement de longue durée ;

– M. Pierre Bandet, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat ;

– M. Roger Herrera, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

– M. François Lavondès, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat et maintenu en position de détachement de longue durée ;

– M. Robert Savy, professeur de droit public, est nommé conseiller d'Etat ;

– Mme Sylvie Ubac, auditeur au Conseil d'Etat, est nommée maître des requêtes ;

– M. Pierre Morel, conseiller des affaires étrangères, est nommé directeur des affaires politiques ;

– M. Jean Vidal, conseiller des affaires étrangères, est nommé directeur des affaires économiques et financières ;

– M. François Bernard, conseiller d'Etat, est nommé secrétaire général pour l'administration du ministère de la défense. Il est placé en position de détachement de longue durée pour exercer ces fonctions. Il est nommé membre du Comité de l'énergie atomique, en qualité de représentant du ministre de la défense ;

– M. Jean-François Thery, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur de l'organisation et de la promotion de la recherche ;

– M. Jacques Bravo, chef de service, est nommé directeur du financement de la recherche ;

***

– M. Jean-Pierre Puissochet, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur de l'Institut international d'administration publique.

MISE EN PLACE DE LA DÉPARTEMENTALISATION

L'hôpital de la gauche

Janvier 1984 : lancement du programme « Budget global » dans les hôpitaux. Janvier 1985 : départ de la course à la départementalisation. Au rythme d'une réforme par an, après la décision de supprimer le secteur privé et dans l'attente du premier concours national de recrutement des médecins hospitaliers, la gauche continue de vouloir marquer de son empreinte les hôpitaux publics.

Elle ne le fait pas, diront ses partisans, sans courage. Elle ne le fait pas non plus sans maladresse, à supposer qu'il soit possible de modifier, sans vagues ni tempête, les règles de fonctionnement d'une institution pesante et coûteuse, également prestigieuse et décriée.

C'est dans cette institution qu'une partie du corps médical était parvenue, tous en s'entre-déchirant, à bâtir d'étranges empires. Un mandarinat où le règne des castes n'était pas, quoi qu'on en dise, *a priori* incompatible avec la qualité des soins donnés aux malades.

En s'attaquant, comme il le fait aujourd'hui, aux services hospitaliers, le gouvernement porte le fer au plus profond. Démembrer ces services, ouvrir de nouvelles voies de recrutement aux médecins désireux d'exercer leur art derrière les murs de l'hôpital, faire siéger côte à côte des médecins et des non-médecins, empêcher que le pouvoir, une fois donné, soit confisqué à vie : voilà qui introduit une nouvelle dynamique dans la communauté hospitalière. Cette nouvelle répartition des pouvoirs et des responsabilités porte, sans doute, en elle une redéfinition des devoirs envers les malades, mais aussi des droits envers l'institution.

La droite, médicale ou non, ne s'y était guère trompée qui, dès l'annonce de cette réforme, avait bruyamment agité les spectres du collectivisme et du nivellement par la base, synonyme, selon elle, de dégradation de la qualité des soins. Il est vrai qu'elle fut, sur ce point, aidée par quelques erreurs stratégiques du pouvoir et par nombre de dissonances gouvernementales.

Peut-on, pour autant, conclure aujourd'hui que la départementalisation, telle qu'elle est programmée, *est une réforme à tout coup positive* ? Pour avoir déjà été victime des réflexes corporatistes et de l'allergie d'une *majorité du corps médical* à son endroit, le gouvernement de gauche entend bien ne plus avancer qu'à petits pas *sur le chemin* des réformes.

Electoralisme et compétences

« La réforme de la départementalisation se veut avant tout souple, pragmatique et évolutive, explique-t-on dans l'entourage de M. Hervé. *Nous n'avons pas voulu graver dans le marbre pour quatre-vingt-dix-neuf ans ! »* Mais, quel que soit l'avenir des départements, ils aideront à lever un peu plus le voile sur l'ensemble des acteurs de la scène hospitalière. Derrière la nouvelle distribution des pouvoirs au sein de l'hôpital, c'est bien le conflit entre médecine et administration, entre les actes de soins et leur gestion, qui apparaît de plus en plus nettement. *« Avec les départements*, explique M. Jean de Kervasdoué, directeur général des hôpitaux, *les médecins vont mieux connaître les dépenses induites par leur activité. »* Sans doute. Reste à savoir quelles conséquences ils en tireront. Le train des réformes actuelles semble bien transférer à l'administration hospitalière (direction et conseil d'administration) les vrais leviers de commande. Il y a là un risque non négligeable : celui de laisser le corps médical jouer avec un système qui reposerait sur l'électoralisme plus que sur le respect des compétences. Une situation dont les effets seraient tout aussi pervers que les effets induit par le mandarinat.

« Il nous faut gérer la complexité, explique M. de Kervasdoué, *coordonner des activités de plus en plus spécialisées, abandonner un système qui emprunte encore au modèle de l'artisan et de ses compagnons pour transformer l'hôpital en une unité de base. »* L'hôpital de demain doit, en d'autres termes, pour des raisons économiques, devenir transparent. Mais parviendra-t-on sans heurt à transformer en maison de verre ce qui demeurera autant un espace d'espérance qu'un lieu de souffrance et de mort ?

JEAN-YVES NAU.

Le calendrier de mise en place

La chronologie et les modalités de la mise en place des départements dans les hôpitaux publics ont été précisées, le 3 janvier, lors d'une rencontre avec la presse en présence de M. Gaston Rimareix, directeur du cabinet de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, et de M. Jean de Kervasdoué, directeur général des hôpitaux (*le Monde* du 1er janvier).

Dans un premier temps, dans chaque hôpital devra être créée une commission de départementalisation qui aura pour rôle de préparer un projet de départementalisation. Cette commission sera composée en majorité de praticiens hospitaliers, mais aussi de représentants du personnel paramédical et du personnel hospitalier non soignant (1). Après avoir recueilli l'avis des différentes instances consultatives de l'établissement, le directeur de l'hôpital transmettra le projet au conseil d'administration. En toute hypothèse, ce projet devra être prêt avant le 1er mai prochain.

Le conseil d'administration aura jusqu'au 1er janvier 1986 *pour délibérer et se prononcer*. Le département est défini comme un groupe de personnels médicaux, paramédicaux et techniques, réunis *« sur la base d'une complémentarité liée soit à la nature des affections prises en charge, soit aux techniques de diagnostic et de traitement mises en œuvre ».* Aucune disposition particulière ne concerne sa taille ou son volume d'activité.

Fonctions électives

Le département est divisé en plusieurs « unités fonctionnelles » (correspondant à peu de chose près aux actuels services hospitaliers). A la tête de chaque unité fonctionnelle : un médecin désigné par le chef de département, pour une durée de quatre ans renouvelable par tacite reconduction. « *Il est probable*, estime-t-on au gouvernement, *que les responsables des unités fonctionnelles seront en place ad vitam aeternam* ». A ses côtés, le *médecin responsable de l'unité* fonctionnelle trouvera un agent d'encadrement, désigné par le *directeur de l'établissement* : nouvelle version de la surveillante du service.

Les différentes unités fonctionnelles sont placées sous l'autorité du conseil et du chef de département. Les deux sont élus. Le conseil est composé, selon la taille de l'hôpital, de quatre à quatorze personnes. Les élections à ce conseil auront lieu au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. La durée du mandat renouvelable est de quatre ans. Les électeurs sont répartis en trois collèges principaux et, selon les règles du scrutin, les médecins occupent la moitié des sièges du conseil.

Le *médecin-chef* de département n'est élu – point essentiel – que par des médecins, répartis *à leur tour en trois collèges* (praticiens temps plein, praticiens temps partiel, attachés et, éventuellement, sages-femmes). Il est élu pour une durée de quatre ans et ne peut exercer plus de deux mandats successifs.

L'article 7 du décret dissuade, à l'avance, ceux qui penseraient pouvoir s'opposer passivement à cette réforme. *« En l'absence de candidat aux fonctions de chef de département, le praticien hospitalier à temps plein (...) comptant la plus grande ancienneté et exerçant dans le département est désigné par décision du directeur de l'établissement pour remplir les fonctions de chef de département. »*

Enfin, au terme d'une période de deux ans à compter de leur mise en place (janvier 1988), un bilan des départements sera établi, et leur organisation éventuellement modifiée par le conseil d'administration de l'hôpital.

J.-Y. N.

(1) Dans son article 36, le décret précise que cette commission comprendra quinze personnes dans les hôpitaux non universitaires : quatre médecins-chefs de service, quatre médecins adjoints ou assistants, un médecin attaché, quatre membres du personnel paramédical et deux membres du personnel hospitalier non soignant, chacun étant élu par les membres de son collège. Dans les centres hospitaliers universitaires, cette commission est portée à vingt personnes (douze médecins, huit non médecins).

L'EXPULSION D'ASSOCIATIONS A SÈVRES

« Qui, aujourd'hui, n'est pas armé de grenades lacrymogènes ? »

Le conflit entre la nouvelle municipalité de Sèvres (Hauts-de-Seine) et son centre culturel aurait pu n'être qu'une mauvaise reprise du feuilleton qui opposa, en 1983, les maisons de la culture *aux élus* des villes passées à l'opposition. Rien ne manquait au tableau : une gauche qui aurait abrité dans les locaux spacieux des associations aux buts mals définis ; des jeunes qui, laissés à eux-mêmes, auraient transformé cette zone franche en « une cour des miracles » et de nouveaux *élus* décidés à mettre fin à cette gabegie, tout en restaurant, par la vente de l'immeuble, les finances de la commune, mises à mal naturellement par la gestion de l'équipe précédente.

Le joli relais de chasse du dix-huitième siècle qui, entre autres, recevait au cœur de Sèvres les stages de formation de l'association Possible et les fêtes d'Issue de secours fut donc mis en vente pour 5 millions de francs par la nouvelle équipe municipale. Les associations furent mises en demeure, par voie de référé, de déménager.

Un *conflit semblable* avait eu lieu cinq plutôt dans la commune voisine de Boulogne. Une MJC *devenue le refuge des jeunes* avait été rasée en quinze minutes au petit matin. On avait, là aussi, *entendu parler « de drogue et de coucheries »* qui rendaient le lieu malsain. On avait également *évoqué à la mairie, comme le* font aujourd'hui les élus de Sèvres, la nécessité d'encadrer les jeunes en difficulté afin de mieux les intégrer. On avait conclu à la nécessité de fermer ces havres où, pour quelques décibels de trop, la jeunesse en marge de ces banlieues résidentielles trouve des raisons d'espérer.

L'affaire aurait dû s'enliser dans des dédales juridiques, comme à Boulogne où elle dura *huit* ans. Le *référé d'expulsion* contre Issue de secours, accepté en première instance, fut annulé *par la cour d'appel de Versailles* : aux tribunaux administratifs de trancher, affirmait le juge civil. La seconde association mena, elle, l'offensive juridique contre la *municipalité et eut gain de* cause : obligation fut faite aux élus de reloger ces formateurs. *Inutile de préciser que les intéressés* firent preuve de mauvaise grâce pour répondre aux offres – modestes – faites par le conseil municipal. Parallèlement, la municipalité prenait, en bonne et due forme, un arrêté de démolition. L'histoire, entre les réunions de conciliation à la préfecture et les sommations d'huissier, pouvait durer longtemps. Les associations, soutenues par la gauche, qui ont occupé les bâtiments en décembre depuis la première apparition du bulldozer, étaient prêtes à *tenir le siège*. On est à Sèvres, en ce domaine, en terre connue : le squatt de la rue des Caves est en effet le plus ancien de France.

C'était compter pourtant sans l'exaspération des élus de Sèvres. *« On s'engluait »*, explique l'un d'eux ; et donc, le jeudi 3 janvier, au petit matin, un commando d'une trentaine de personnes, dont neuf conseillers municipaux, investissaient les lieux. Armés de grenades lacrymogènes – *« mais qui ne l'est pas aujourd'hui ? »*, demande le docteur Michel Barrier, conseiller *municipal* (sans étiquette) – et de matraques, ces justiciers expulsèrent violemment les *occupants dont l'un, défenestré* d'un premier étage, a été opéré de la rotule ; une jeune fille souffre *d'une plaie de vingt centimètres* sur le crâne. *« Il y a eu quelques bousculades »*, concède le docteur Barrier.

Le 24 décembre déjà, un autre animateur bénévole avait été attaqué chez lui par quatre inconnus. Pur hasard ou premier *avertissement* ? Cette agression participe du détestable climat politique que connaît la ville *aujourd'hui. Un policier veille* désormais à l'entrée des bâtiments, largement éventrés par le bulldozer, ces ruines que montre du doigt un jeune, amer : *« Là-bas où c'est démoli, c'était l'atelier de sculpture, et, plus loin, le tas de briques rangées, notre club. »*

NICOLAS BEAU.

AMI DU CAPITAINE BARRIL

Le commissaire Hervé Pouyanne est menacé de révocation

« Je suis menacé de révocation, mesure exceptionnelle pour un commissaire de police, parce que le pouvoir veut me faire payer mon amitié avec le capitaine Paul Barril et notre activité commune à la cellule antiterroriste de l'Elysée », a déclaré, à l'AFP, le jeudi 3 janvier, le commissaire Hervé Pouyanne, trente-trois ans, jusqu'ici commandant de la compagnie de la garde de la préfecture de police de Paris.

C'est pour avoir refusé sa mutation dans le département du Nord, associant son refus à des menaces de « révélations » à partir de dossiers qu'il avait eu à traiter lorsqu'il collaborait avec le capitaine Barril, que le commissaire Pouyanne a comparu, le 21 décembre dernier, devant le conseil de discipline de la police nationale (1). Le conseil a proposé au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, la révocation de M. Pouyanne. Le ministre doit faire connaître sa décision dans un délai de deux mois à compter de la réunion du conseil.

C'est à la fin de l'été 1982 que le commissaire Pouyanne avait été « embauché » par le capitaine Barril, ami de longue date, alors en fonction à la cellule antiterroriste de l'Elysée. La dispersion de cette cellule, en 1983, avait ramené le commissaire Pouyanne à la préfecture de police, où, très vite, il allait se *heurter à ses supérieurs hiérarchiques*, ces derniers jugeant inadmissibles les absences injustifiées du commissaire. Avant de comparaître devant le conseil de discipline, le commissaire Pouyanne avait été entendu par deux hauts fonctionnaires de la direction générale de la police nationale. Dans leur rapport, ces derniers avaient conclu à la réalité des *« menaces de chantage »* du commissaire. Celui-ci, précisaient-ils, leur *« a cité différents dossiers portant, notamment, sur l'organisation d'un coup d'Etat à Haïti, d'entrevues secrètes avec des dirigeants du FLNC et d'Action directe, d'infiltration de l'extrême droite, etc. »*

(1) Ce conseil est composé paritairement de quatre représentants de l'administration et, en l'occurrence, de quatre membres du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale.

L'affaire Braibant

(Suite de la première page.)

Les deux autres étant M. Braibant et M. René Bidouze, ancien directeur de cabinet de M. Le Pors, nommé en octobre 1983 conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Ils côtoieront, place du Palais-Royal, des collègues aux opinions aussi marquées que MM. Michel Aurillac, ancien député RPR ; Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing ; Alain de Lacoste-Lareymondie, ancien député d'extrême droite ; André Damien, maire (CDS) de Versailles ou Pierre Mazeaud, ancien ministre gaulliste. Comme M. Le Pors, *MM. Damien et Mazeaud avaient* été nommés, par le passé, conseillers d'Etat « au tour extérieur ».

Le promu de jeudi, M. Laurent, aura à mettre en œuvre à la tête de la section du contentieux une *réforme visant à décongestionner le* Conseil d'Etat, actuellement submergé de dossiers (8 000 à 9 000 *par an) et qui a accumulé un retard* de près de trois ans. Cette réforme, encore à l'étude à l'Hôtel Matignon (le *premier ministre est, ès-qualité*, président du Conseil d'Etat), est aujourd'hui urgente. Le profil plus *classique de M. Laurent et ses qualités* de gestionnaire qu'il a, en particulier, manifestées entre 1963 et *1968 comme tout-puissant secrétaire* général du ministère de l'éducation nationale, l'ont fait finalement préférer à M. Braibant, sans doute aussi apte à la fonction, mais communiste.

BERTRAND LE GENDRE.

[Né le 27 octobre 1919 à Paris, M. Pierre Laurent est docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et du Centre des hautes études administratives. Il est entré comme *auditeur au Conseil d'Etat* en 1945. Après avoir occupé divers postes à l'étranger, il devient directeur général du travail au ministère du travail en 1957, poste qu'il occupera six ans. En 1963, il est nommé secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, dont il devient l'homme fort jusqu'à sa démission, en mai 1968, en raison de désaccords avec le ministre d'alors, *M. Alain Peyrefitte (le Monde du 8 mai* 1968).

M. Laurent a été directeur général des relations culturelles scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères entre 1969 et 1974 et membre du conseil d'administration de l'ORTF de 1970 à 1972. Il a été président de sous-section du contentieux au Conseil d'Etat et était, depuis 1980, *président de la section sociale de cette* assemblée.]

EN BREF

« Que Choisir ? » saisit la commission « Informatique et Libertés »

L'Union fédérale des consommateurs (UFC), éditeur de la revue *Que Choisir ?*, a décidé, jeudi 3 janvier, de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à propos des mémoires incluses dans les terminaux de l'annuaire électronique (Minitel) que l'UFC assimile à des « mouchards ». (*Le Monde* des 30-31 décembre 1984 et 2 janvier 1985).

L'UFC justifie sa démarche en déclarant : *« Contrairement à toute vraisemblance, les PTT se contentent d'affirmer qu'ils n'utilisent pas ces mémoires. Or ils les utilisent pour des études statistiques, et, même si ces dispositifs ne sont pas actuellement employés à des fins d'espionnage individuel, il n'en demeure pas moins que ces mémoires le permettraient. »*

Le problème était déjà à l'étude à la CNIL, qui devrait en discuter lors de sa prochaine réunion, mardi 8 janvier. On y semble plus préoccupé par la *mémoire morte* que par les mémoires vives, dont la capacité limitée à trente-deux caractères ne permet pas d'enregistrer beaucoup d'information. La mémoire morte, indélébile, contient un numéro d'identification, que les centres serveurs peuvent lire. Cette connaissance peut leur être utile – par exemple pour lutter contre des tentatives de piratage – mais, peut aussi présenter des dangers en cas d'emploi abusif. Il n'y a cependant aucune présomption actuelle d'abus, déclare-t-on à la CNIL.

Priorité aux couples pour l'adoption d'enfants

Les demandes d'adoption des couples, mariés ou non, doivent être prioritaires, déclare Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, dans un entretien publié dans le numéro de janvier-février 1985 du magazine de psychanalyse *l'Ane*. Le ministre reconnaît que *« c'est un peu dur pour les personnes seules »* et précise sa pensée : *« En tant que ministre, je n'ai pas une idée de la famille à partir de l'alternative mariage ou non mariage, mais uniquement à partir de la responsabilité de deux adultes au regard d'un enfant, quelle que soit la façon de vivre ensemble. »*

Cette coresponsabilité vis-à-vis de l'enfant doit être maintenue, même après la séparation, souligne Mme Dufoix. Elle est en faveur d'une *« position ferme et presque systématique pour la garde conjointe lorsque le couple se sépare »*, car l'enfant doit bénéficier des liens entre un homme et une femme *« sur le mode le plus stable possible »*.

Le cafetier, le voleur d'essence et le CID-UNATI

Bordeaux. – Le CID-UNATI a appelé les commerçants de Libourne (Gironde) à fermer leur boutique, vendredi 4 janvier, de 14 heures à 16 heures, et à participer à une marche silencieuse à travers la ville pour réclamer la mise en liberté d'un cafetier qui a tué un voleur d'essence.

Le 17 décembre vers 23 heures, un jeune Portugais, Antonio dos Anjos, vingt-quatre ans, était surpris avec trois amis en train de siphonner de l'essence dans la voiture de M. Jacky Debet, trente-trois ans. Les voleurs s'étant enfuis, le cafetier s'était rendu au commissariat pour porter plainte. En rentrant chez lui, M. Debet s'était mis à la recherche de ses voleurs, qu'il avait fini par repérer, et il avait engagé une poursuite en voiture avant de tirer un coup de Winchester dans l'arrière du véhicule des voleurs, tuant Antonio dos Anjos. Le lendemain, le tenancier du bar était inculpé d'assassinat et écroué. Une pétition a circulé pour réclamer sa mise en liberté, deux mille personnes l'auraient signée. Le CID-UNATI demande la libération de M. Debet et estime qu'il ne devrait pas être inculpé d'assassinat, mais de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. – *(Corresp.)*

Tino Rossi sur les quais de Paris

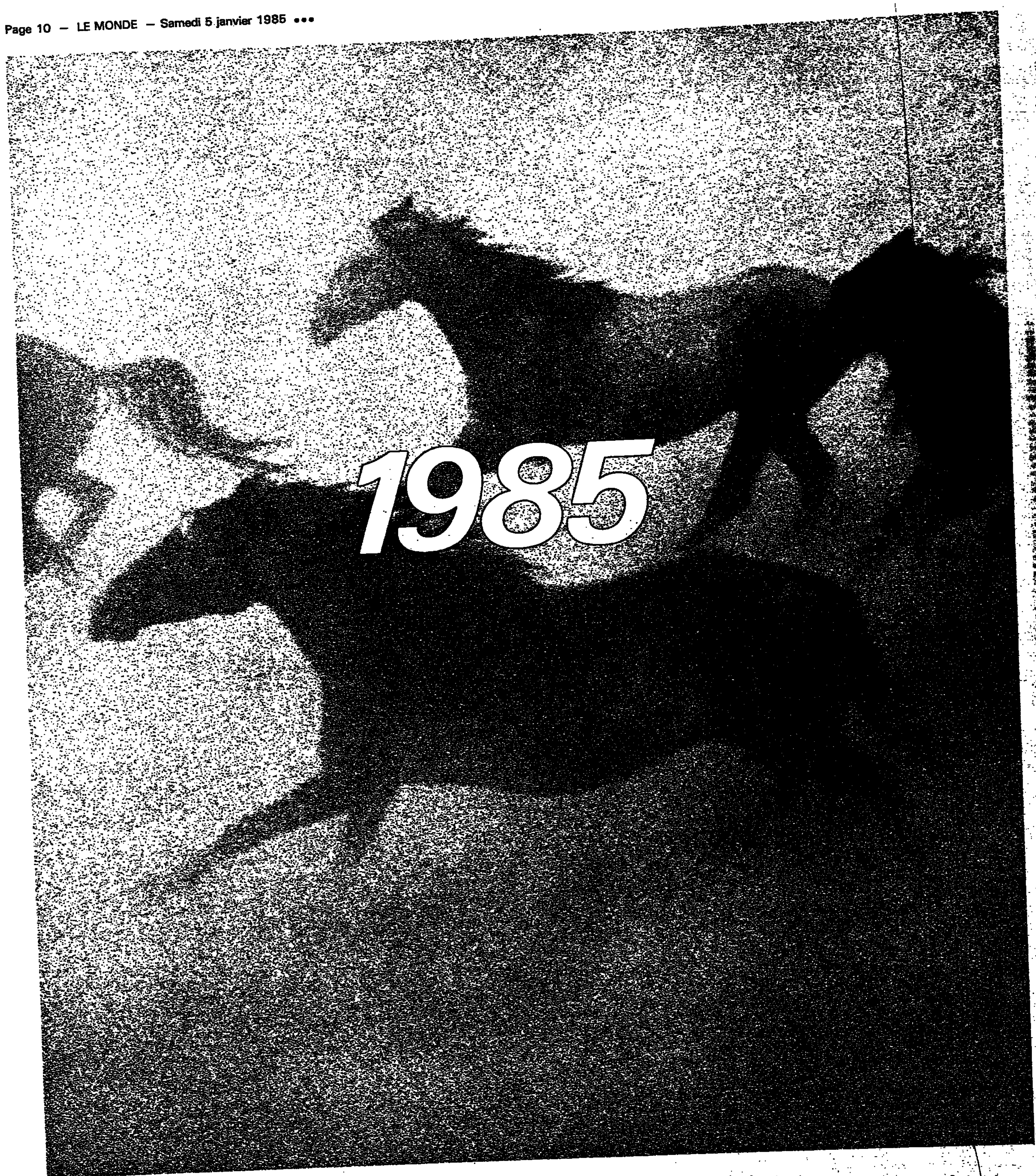
Par décision du maire de Paris, ce sont les quais de la Seine situés entre le pont d'Austerlitz et le pont de Sully, sur la rive gauche, qui perpétueront la mémoire du chanteur Tino Rossi, mort en septembre 1983. Long de 800 mètres, le nouveau jardin Tino-Rossi prendra la place de l'ancien port Saint-Bernard où débarquaient les barriques de la halle aux vins. Cet endroit, jadis menacé par le projet de la voie express rive gauche, est devenu aujourd'hui, grâce aux aménagements réalisés par le service des espaces verts de la capitale, un véritable parc, peu connu des Parisiens, mais où l'on trouve des installations de sport et une exposition permanente de sculptures de plein air.

● *Quatre cents kilogrammes d'explosifs repêchés à Strabourg.* – Quatre cents kilogrammes d'explosifs ont été découverts, le 3 janvier 1985, dans la rivière Ill à Strasbourg (Bas-Rhin). Cette découverte fait suite à l'enquête sur la mort à Strasbourg de Ramon Fritsch, collectionneur d'engins des deux dernières guerres, déchiqueté le 29 octobre 1984 par une explosion survenue alors qu'il désarmorçait un obus. Collectionneur ou trafiquant ? La question reste ouverte. Ramon Fritsch avait été, en 1981, l'objet d'une procédure engagée par la RFA pour « trafic d'armes » (*le Monde* des 30 octobre et 3 novembre 1984).

Le triple crime de Marrakech

Un ressortissant ouest-allemand, M. Horsts Birkemeyer, propriétaire d'un magasin de cuir à Marrakech, ainsi que deux Marocains avaient *été tués le 26* décembre dans cette ville. Les trois hommes, d'après le quotidien de Bonn *Bild Zeitung, auraient été* attaqués alors qu'ils se trouvaient en compagnie de trois Marocaines dans une villa appartenant *à un héritier de l'empire industriel* Krupp, M. Ardint von Bohlen und Habach. Toujours d'après le *journal, les parents* des ces *trois* femmes auraient fait irruption dans les lieux, fracassant le crâne des victimes à *coups de matraques*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل



Citroën, une firme dont l'histoire est toute jalonnée d'initiatives hardies, toujours ratifiées par le temps... L'avance technologique, c'est une longue histoire chez Citroën. 1905 - André Citroën lance un nouveau système d'engrenages à chevrons : l'emblème est né. 1919 - première voiture d'Europe construite en grande série. 1925 - lancement de la première monocoque "tout acier". 1932 - le moteur "flottant". 1934 - la fameuse traction avant. 1948 - l'éternelle 2 CV. 1955 - la DS 19 avec sa suspension hydropneumatique et son aérodynamique... Suivent le système unique au monde de freinage assisté haute pression, les commandes hydrauliques, la direction à rappel asservi (Diravi), l'utilisation de l'injection associée à l'allumage électronique intégral, autant de techniques qui ont bouleversé le monde de l'automobile en lui apportant performances, économie, confort, tenue de route, sécurité.

CITROËN préfère TOTAL

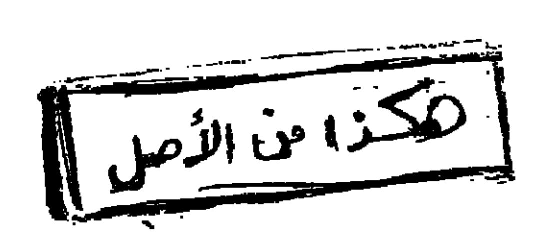
les chevrons sauvages

Résultat : ces techniques associées à des moteurs de plus en plus performants permettent à Citroën d'aligner aujourd'hui la Visa GTI, la BX 19 GT et la CX GTI Turbo 220 km/h : la puissance maîtrisée. Avec les Visa Chrono, Visa Groupe B, Visa 1000 Pistes à 4 roues motrices et maintenant la BX 4 TC (4 roues motrices, moteur turbocompressé), en compétition aussi Citroën, ça décoiffe !

Qui donc oserait parler aujourd'hui de froideur technologique ? Pour Citroën la technique est là où elle se voit, là où elle se sent, là où elle s'entend. Précurseur en aérodynamique, révolutionnaire en esthétique, inventeur de la sécurité active, Citroën c'est encore et toujours la technologie à l'état pur, la technologie dynamique.

1985, les chevrons sont lâchés ! En avant Citroën !

* Consommations conventionnelles en litres aux 100 km : à 90 km/h 8,0 l - à 120 km/h 9,9 l - en parcours urbain 14,1 l.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

Hugo dans le métro

M. Jack Lang, ministre de la culture a donné, jeudi 3 janvier, le coup d'envoi de l'Année Hugo, dans la station Auber du RER, à Paris, *en inaugurant* une exposition intitulée « Victor Hugo, grandes œuvres, grandes causes » et en assistant à la représentation, par *le Théâtre du Campagnol*, de deux pièces fort peu connues *la Grand-Mère* et *Margarita* (1).

L'exposition est composée de trente-deux panneaux imprimés où sont retracées les grandes étapes de la carrière de Victor Hugo. On y voit des reproductions de portraits, de dessins, de manuscrits, de gravures et d'éditions *anciennes. Le responsable* de cette manifestation, M. Jean Gaudon, a voulu resituer, à côté de l'œuvre proprement littéraire de Victor Hugo, son action publique *en faveur* du patrimoine architectural, de l'instruction, de la paix, des nationalités et des droits de l'homme.

Les affiches qui composent cette *exposition ont été tirées* à mille exemplaires. Les municipalités ou les centres culturels qui voudraient les utiliser peuvent les acquérir pour 1 200 F (frais de transport compris) à la Documentation française. Trois cents demandes en ont déjà été faites en France et à l'étranger.

La Grand-Mère et *Margarita* sont deux courtes pièces, de quarante minutes chacune, qui n'avaient jamais été représentées depuis leur création. La première fait partie du *Théâtre en liberté* et la seconde des *Quatre vents de l'esprit*. Ecrites en exil, elles brodent sur le thème du souverain déchu et proscrit, mais heureux dans son dénuement, parce qu'il connaît l'amour vrai et la simplicité *de la nature*. Cette force profonde et authentique lui permet de triompher des sombres entreprises de puissants adversaires, guidés par la haine ou l'envie. Conçues *comme des fables* à la fois dramatiques et comiques, ces deux morceaux baroques, pleins de bravoure et de panache, devraient trouver dans le sous-sol parisien une *audience populaire* qui aurait plu à leur auteur.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Autres représentations : samedi 5 à 15 heures ; lundi 7 à 16 heures ; mercredi 9 à 17 heures ; vendredi *11 à 20 h 30 et mardi 15* à 10 h 30. Les deux pièces sont séparées par un entracte de trente minutes.

★ Deux autres stations de la RATP *présentent également* des manifestations d'hommage à Victor Hugo : à Châtelet-Les Halles dans la salle des échanges, le centre culturel de la Nouvelle Sorbonne (Paris III) propose une exposition de photographies consacrée à la mise en spectacle de l'œuvre (théâtre, cinéma, télévision). A Saint-Augustin (ligne 9), a lieu une exposition en avant-première du *Hernani* d'Antoine Vitez (31 janvier au 31 mars, Théâtre national de Chaillot).

Corot de retour à Beauvais

La *maison départementale* de l'Oise, à Beauvais, vient de s'enrichir, grâce à l'aide du fonds régional d'acquisition des musées de Picardie, d'un tableau de Camille Corot, intitulé *Rome, la vasque de l'Académie de France*, qui fut donné par l'artiste au peintre Hippolyte Flandrin, à qui une exposition est actuellement consacrée à l'Orangerie du Luxembourg à Paris. Corot séjourna fréquemment dans l'Oise *et en particulier à Beauvais*. Le musée départemental de l'Oise devrait sous peu mettre en place une exposition qui réunira les toiles *inspirées* par le département.

Bimillénaire d'Autun

Un site archéologique important vient d'être mis au jour à Autun *(Saône-et-Loire)*, où sera inaugurée, le 5 janvier, la série de manifestations prévues à l'occasion du bimillénaire de la ville. Les principaux éléments de ce nouveau site – dont l'existence avait déjà été pressentie au dix-neuvième siècle – semblent constituer les vestiges d'un édifice public qui pourrait bien être un forum.

Selon les archéologues, on retrouve là plusieurs couches d'urbanisme remontant du premier au quatrième siècle avant Jésus-Christ, et cela devrait apporter des renseignements précieux sur la ville romaine.

ART

A LONDRES, L'INSTITUT COURTAULD

Des exigences bien comprises

L'été dernier, la Galerie Matthiesen de Londres présenta *pendant* dix semaines une jolie et savante exposition de peintres ferrarais. Non pas Boldini ou de Pisis, mais les vieux *maîtres du quinzième et* du seizième siècle : Cosme Turo, les frères Dossi... et même, au prix d'une petite annexion, le Guerchin (1). Les œuvres étaient prêtées par de grands musées comme la Galerie Estense de Modène ou le Fitzwilliam de Cambridge, *aussi bien* que par des collections privées, mais le plus remarquable était la motivation même de cette exposition. Elle *répondait* à l'« *appel* » de la *société* de l'Institut Courtauld pour recueillir des fonds permettant de donner une nouvelle installation au célèbre *établissement britannique*.

Ces démarches, cette publicité, répondent à un projet, formé il y a deux ans, de promouvoir l'Institut *Courtauld en l'installant, dès que* les crédits suffisants auront été recueillis, dans un noble édifice du dix-huitième siècle, Somerset House (1776-1780, architecte William Chambers). Ce projet optimiste appelle quelques observations, cruellement intéressantes par la comparaison *qu'on ne* peut éviter de faire avec la situation symétrique – et inverse – de notre pays.

L'Institut Courtauld doit sa création et son nom à un grand *industriel* du textile qui, en 1931, l'installa à Portman Square dans un charmant édifice géorgien (2). L'idée était de *promouvoir une discipline généralement* considérée comme « *non british* » : l'histoire de l'art antique, médiéval et moderne, en formant des spécialistes capables d'intéresser le public et de diriger les musées publics ou privés. Trois traits caractéristiques expliquent la place prépondérante prise peu à peu par cette institution originale, qui fut rattachée pour convenance à l'université de Londres. D'abord un nombre réduit d'étudiants : *il n'y en a* aujourd'hui guère plus de deux cent cinquante pour un corps de vingt et un professeurs. En second lieu, une bibliothèque et une photothèque pour lesquelles tous les efforts nécessaires ont été faits en temps voulu : la photothèque extraordinaire de Sir Robert Witt (près d'un *million* et demi d'éléments) a été confiée à l'Institut ; elle se développe régulièrement en constituant pour tous les artistes, grands ou petits, *ses dossiers* de reproductions, de consultation relativement facile. Le Getty Trust de Los Angeles *intervient* depuis quelques années pour en établir l'index sur ordinateur.

Enfin, ce qui n'est pas moins remarquable, Courtauld *dota cet* institut d'un fonds d'œuvres d'art, et non des moindres : les Cézanne, Manet, Van Gogh, des plus célèbres. *La collection* devait *s'enrichir* coup sur coup des collections de Roger Fry, l'œuvre moderne de l'atelier Omega, de lord Lee of Faversham (*œuvres florentines et vénitiennes* de la Renaissance), et tout récemment encore, en 1978, d'un ensemble d'études *(bozzetti)*, de Rubens et de Tiepolo venant de chez Antoine Seilern. La pensée, parfaitement légitime, du donateur était d'assurer aux étudiants privilégiés de *sa maison un contact permanent* avec des œuvres comme le *Bar des Folies-Bergère*, de Manet, *ou* le *Lac noir*, de Cézanne. Pour des raisons d'ordre pratique, il a fallu, il y a quelques années, transporter les collections à *Woburn Square*, Bloomsbury, mais cette scission n'a jamais été tenue pour définitive.

Le don de Jacques Doucet

Est-il nécessaire de souligner à quel point ce dispositif contraste avec ce *qui s'est passé en* France ? En 1925, le don magnifique d'une bibliothèque et d'une collection documentaire a été fait à l'université de Paris *par un grand couturier*, Jacques Doucet, dont – malgré l'appel lancé dans ce journal en décembre 1983 – personne, *ni* la haute couture, *ni la culture*, ni l'Université, n'a consenti à commémorer le centenaire.

Quand la bibliothèque a été insérée dans l'immeuble de brique rouge élevé par Bigot, « Institut d'art et *archéologie* », *on* commit l'erreur de séparer les deux parties du legs, « Doucet littéraire » étant déposé à la bibliothèque *Sainte-Geneviève*. Quant à l'établissement universitaire, aucune politique satisfaisante de développement scientifique ne *peut être mise sur pied*, la *priorité* étant donnée à l'enseignement élémentaire dispensé à des centaines et des centaines d'étudiants, et, au surplus, les enseignants ayant trouvé le moyen de se scinder, après 1969, en deux départements (rivaux !) d'universités distinctes. *La décadence de* ces études est et sera d'autant plus rapide dans notre pays que cette bibliothèque est unique en France et que *la dispersion des moyens de travail* est complète *(lire d'autre part l'article de Frédéric Edelmann)*.

A Londres, l'avenir est souriant. La réunion des collections et de l'établissement d'enseignement, tous deux à l'étroit, n'est possible qu'avec une nouvelle installation plus spacieuse. D'où le projet de Somerset House... *Ce vaste projet* possède sur le Strand une grande façade néopalladienne à neuf travées, que la Royal Academy accepte de céder au *Courtauld*. L'*appel* s'adresse au public, aux *trustees* éventuels, et non au seul gouvernement. Démarche typiquement britannique, qui *permettra* de *maintenir* l'originalité et l'indépendance de l'Institut, après son installation.

Dès l'été 1985, une grande salle (*au deuxième étage*) sera *mise* à la disposition des collections, pour y présenter une sorte de reconstitution du Salon des années 1780 qui y eut lieu (*on en connaît la gravure*). Le déplacement de la bibliothèque, enrichie de celles du comte Seilern et d'Anthony Blunt, interviendrait ensuite, puis le déploiement de la photothèque géante, et enfin l'installation définitive de la galerie, qui pourra exposer les trois quarts de son fonds. Ceci est *important* car, dans le monde anglo-saxon, il n'est guère de département d'histoire de l'art qui ne possède un musée annexe spécifique, avec des collections de dessins et d'estampes, comme à l'université Harvard avec le Fogg Museum attenant.

Les exigences de la culture moderne ont donc *été parfaitement* comprises en Grande-Bretagne. Un centre d'histoire de l'art ne se conçoit plus sans un équipement qui *le relie à un système international en* expansion. Pour pouvoir rayonner comme il convient, ces études veulent un laboratoire, une organisation, où s'engrangent les résultats, où circulent les idées et les hommes, où sont versés les fonds documentaires des chercheurs, les bibliothèques, etc. C'est *ainsi* que se préparent les *spécialistes*. Ailleurs qu'en France, malheureusement.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *From Borso to Cesare d'Art. The school of Ferrare (1450-1628)*, catalogue présenté par Cecil Gould (juin-août 1984), Galerie Matthiesen, Londres.

(2) Voir : P. Lasko. « L'Institut Courtauld et l'histoire de l'art en Grande-Bretagne » dans *Revue de l'art* n° 30 [1975] (*numéro* consacré à l'art anglais par les savants britanniques).

EN FRANCE, LE RAPPORT CHASTEL

Un retard à combler

En 1983, M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, demandait à notre collaborateur André Chastel, professeur au Collège de France, *un rapport envisageant en* France la création *« d'une grande institution de niveau et de rayonnement comparables au Courtauld Institute de Londres ou au Zentral Institut für Kunstgeschichte de Munich, aux centres de La Haye ou de New-York »*. La demande *du premier ministre* avait déjà le mérite de souligner une carence. Et M. Mauroy liait cette carence à un constat : *« La conscience artistique commune est trop souvent indifférente ». « J'en vois,* écrivait-il à André Chastel, *une conséquence évidente depuis longtemps dans l'aménagement des villes et dans le rapport distendu que le public entretient avec son patrimoine, mieux respecté mais non familier. »* La réponse d'André Chastel vient de paraître à la Documentation française sous le titre : *« La création d'un institut national d'histoire de l'art »*.

Poser le principe d'une telle création, c'est d'abord établir un bilan, et ce bilan est tout à la fois *surprenant* et *consternant*. Surprenant, car il montre comment les éléments et les hommes existent qui pourraient donner à la France une place de tout premier plan en matière d'histoire de l'art, *si des moyens simplement décents en étaient donnés.* Consternant, parce qu'au train où vont les choses tout le potentiel dont dispose encore le pays ne *vaudra* plus grand-chose sur la scène internationale d'ici à quelques années. La France n'est pas en retard par la qualité de ses *chercheurs, elle l'est, comme* dans bien d'autres domaines, par les moyens qui sont donnés à ces mêmes chercheurs.

Certes des organismes comme l'Inventaire national des richesses artistiques de la France ont, depuis la guerre, été créés, Inventaire qui a d'ailleurs rejoint, le 19 décembre dernier, le Centre *international du patrimoine* à l'hôtel de Vigny, dans le Marais. Mais, en regard de cet outil spectaculaire, tout reste à faire. Car il *ne faut pas voir, dans l'expression* « histoire de l'art », une simple manie du catalogue ou ce qu'André Chastel appelle *« attributionnisme »*. Si l'art du catalogue est *nécessaire*, l'histoire de l'art est un domaine beaucoup plus vaste ; elle relève davantage de cette *« vie des formes »* dont parlait l'historien Henri Focillon. Une vie des formes *qui prend* les mouvements du passé et implique ceux du présent, du futur.

Or nous n'en sommes pas au futur, pas même au présent, sinon *pour constater* l'étendue des lacunes léguées par le passé : *« Il existe en France,* écrit André Chastel, *une bibliothèque spécialisée (la Bibliothèque d'art et d'archéologie), mais elle est pratiquement paralysée. Il existe plusieurs photothèques, mais cloisonnées et sans aucune politique commune. Il existe des équipes de chercheurs, mais aucun lieu de contact (...). Il existe des sociétés savantes, mais toutes préoccupées de leur avenir (...). Il existe un Comité français d'histoire de l'art, mais sans secrétariat (...). Tout est à redresser. »*

Un bilan détaillé des lacunes et des espoirs vient en « annexe » occuper l'essentiel du rapport, *mais, à cette brève phrase : « tout est à redresser »*, on mesure la distance qui nous sépare encore de ce nécessaire institut... Sauf si le *constat* de M. Mauroy devait être suivi d'une vraie politique.

FREDERIC EDELMANN.

CINÉMA

UN LIVRE SUR MARLÈNE DIETRICH

Le don de plaire

A la grande époque où les stars étaient des êtres fabuleux et mythiques, des photographes en renom fixaient leurs traits, leur *apparence*, dans des compositions plastiquement très étudiées, reproduisant parfois les personnages de leurs films ou *inventant* des poses destinées à les faire exister comme figures de rêve proposées à l'imagination.

Un extraordinaire album des Éditions Denoël *(le Monde* du 13 décembre 1984) réunit, ainsi, plus de cent portraits de Marlène Dietrich (1926-1960), photographiés *par l'élite de la profession* (trente-cinq noms célèbres au « générique »). Un spécialiste de la photo pourrait détailler les styles et les techniques, *magnifiant*, jusqu'à l'aube de la vieillesse, le visage de la star, par les contrastes, somptueusement reproduits, du noir et blanc. Mais cet album se veut mémoire de la fascination exercée par Marlène.

Une préface de François Weyergans raconte en quelques pages grand format *l'histoire de sa vie* et ses films. On y trouve des détails connus. Ce n'est pas pourtant ce qu'on a déjà lu. Weyergans, cinéaste, se *laisse aller aux* fantasmes que lui inspire cette troublante carrière, répercutée dans les photographies, pour lui simulacres d'un don de plaire, nés des *simulacres* qu'accomplirent ensemble Josef von Sternberg et sa découverte de *l'Ange bleu*. Il détaille, avec une jubilation *esthétique de sourcier de l'image*, les rôles, les costumes, la complicité de ce couple où l'homme fut touché par la folie du dandysme (Brummel *commenté par* Barbey d'Aurevilly) et la femme statufiée comme objet d'adoration. Parce qu'il est, lui-même, un créateur, Weyergans *semble obsédé* par Sternberg et transforme Marlène en mystère freudien incarnant, du cinéma à la photographie, des stéréotypes qui donnent un plaisir cérébral, *« pour la bonne raison,* constate-t-il, *que l'œil est la partie visible du cerveau »*.

A part l'hommage rendu à Sternberg, il n'est pas sûr que Mme Dietrich, *qui aujourd'hui ne se laisse plus* voir et a donné dans ses Mémoires la seule version valable pour elle de sa personnalité, dans la vie et à l'écran, *apprécie ces commentaires. Car on* sait que, selon elle, la beauté, le don de plaire, même s'ils l'ont servie, ne furent qu'accessoires. *Mme* Dietrich *n'accepte d'avoir été Marlène que* comme actrice. Or, justement, les photographies donnent d'elle uniquement la sophistication progressive du *mythe*. Le *mouvement arrêté*, Marlène ne joue plus. Face à l'*objectif*, elle est une autre personne, une sphinge, un fantôme à visage nu (*c'est-à-dire* savamment *maquillée*) autant qu'avec les plumes, les chapeaux, les voilettes, les robes de films ou de tours de chant.

La postface de Klaus Jürgen Sembach (directeur depuis 1980 du Centre de culture industrielle de Nuremberg), *intitulée Un rêve en acier trempé*, va davantage dans le sens cher à « Marlène D. ». Tout en reprenant le cours historique de sa carrière, *en étudiant ses costumes et* ses attitudes, Sembach s'attache à un aspect essentiel de *l'actrice* : l'expression *typique de la nature* prussienne, la dimension nationale qu'elle a revendiquée avec fierté. D'une certaine manière, *les* deux textes se *complètent*, et *c'est* passionnant : ils procurent aux photographies (à une bonne partie du *moins) un double sens*.

Regardez bien. La *Marlène* de 1929-1930, l'Allemande d'avant Hollywood, porte déjà en elle la force intérieure, *le* don *que* Sternberg va comprendre, libérer, amener *à s'épanouir* sous sa direction. Et, page après page, la femme-mystère aux *lèvres peintes, aux sourcils épilés*, aux paupières ornées de faux cils, aux poses les plus artificielles, arrive à redevenir elle-même, comme un *défi lancé aux photographes*. Le « métier » triomphe, jusque dans cette image de Milton H. Greene (1952) où *Marlène n'est plus qu'une paire* de jambes et une chevelure blonde. Au-delà de la séduction, il y a quelque chose d'incommensurable *et d'unique. Peut-être bien ce qu'on* appelle l'immortalité.

JACQUES SICLIER.

★ *Portraits 1926-1960 Marlène Dietrich*. Editions Denoël. Ill., relié sous *jaquette*. 353 F.

THÉATRE

« REPAS DE FAMILLE »

Papa et maman sont des goinfres qui préfèrent la quantité à la qualité. Des bâfreurs dont l'esprit effleure les pâquerettes. Leur fille est inodore et incolore et Frankie, le fils adoptif, anorexique. Il ne veut pas leur ressembler, c'est évident. Mais, à force de faire carême, son cerveau manque de vitamines. Faiblichon et pâlichon, Frankie fait des rêves qui ont du mal à décoller de la réalité. *Cette famille, imaginée* par Jean Simon connaît entre la poire et le fromage les coups de gueule du père, les crises d'existentialisme de la mère et les disputes suivies de rabibochages des deux enfants.

Olivier Achard interprète Frankie. Les yeux écarquillés, la bouche ouverte, il parle bébé, crie et bave. Sans nuance, il donne dans la débilité profonde. En revanche, le papa, Didier Pain est parfait dans ce rôle de brute épaisse. Des mains larges comme des battoirs, un cou de taureau, il peut certainement briser son épouse (Gilberte Rivet) d'une pichenette.

C'est Hélène Hardouin qui a trouvé le ton le plus juste. Elle exprime une tendresse *instinctive* envers ses parents, aussi minables soient-ils, et la révolte d'une gamine excédée par les travaux ménagers. La poésie délirante de Frankie lui apporte une grande bouffée d'air pur.

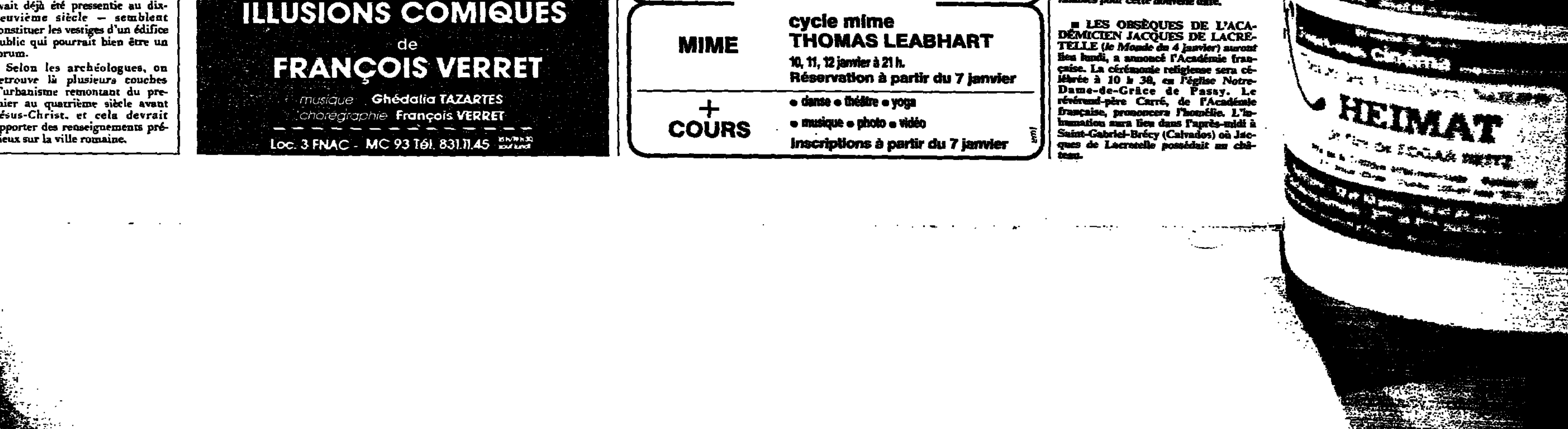
Mis en scène par Yves Carlevaris, *Repas de famille* gagnerait à être un peu plus subtil. La *caricature*, quand elle est aussi violente, demande du doigté et beaucoup de *finesse*.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ *Théâtre de Dix-Heures*, 20 h 30.

■ **DEUX RÉCITALS ANNULÉS.** – Margarita Zimmermann, pour des raisons de santé, a annulé son récital du lundi 7 janvier au théâtre de l'Athénée. *De même*, celui de Teresa Berganza qui devait avoir lieu le 7 janvier au Châtelet est reporté au 21. Les billets demeurent valables pour cette nouvelle date.

■ **LES OBSÈQUES DE L'ACADÉMICIEN JACQUES DE LACRETELLE** (*le Monde du 4 janvier*) auront lieu lundi, a annoncé l'Académie française. La cérémonie religieuse sera célébrée à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy. Le révérend-père Carré, de l'Académie française, prononcera l'homélie. L'inhumation aura lieu dans l'après-midi à Saint-Gabriel-Brécy (Calvados) où Jacques de Lacretelle possédait un château.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN HABIT D'HOMME : Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

MYSTÈRE BOUFFE : Déchargeurs (236-00-02), 19 h.

JOURNAL D'UN CHIEN : Atalante (606-11-90), 20 h 30.

LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19), 18 h 30.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30.

CLAIR D'USINE : TEP (364-80-80), 20 h 30.

CET ANIMAL ÉTRANGE : Boulogne, TBB (603-60-44), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/Animations : Forum des percussions, 18 h 30 : Portal and Co New phonic Art ; 21 h : Portal and Co ; Cinéma/Vidéo : Cinéma chinois, 17 h 30, la Pièce de monnaie du Nouvel An, de Z. Shichuan ; 20 h 30, la Marche de la jeunesse, de S. Dongshan ; 15 h : Kandinsky, de J. C. Sée/H. G. Zeiss/G. Zaidler.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) 20 h 30 : la Chauve-Souris ; la Fille de Madame Angot.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Une heure avec Cocteau ; 21 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 h : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 20 h : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. 18 h 30 : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 18 h 30 : la Tour d'amour.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 20 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, nº 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20h45 : Meli-Meloman II. – Petite salle 21 h : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Fille de Tulipatan.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE DE GENTILLY (580-320-20), 20 h 30 : l'Exilé Matelunt.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Écume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), 21 : les Misérables.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour ; 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : C. Bitteau ; 22 h : F. Cain et Loup.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; 20 h : Petite suite pour femme solo.

Vendredi 4 janvier

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Tuffic au mariage.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : B. Haller.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : M. Leeb.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.

TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zouc.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : A. Aurenche.

ZENITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne.

SALLE GAVEAU (563-20-30), 20 h 30 : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

PENICHE OPERA (245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova.

Les concerts

Institut néerlandais, 20 h 30 : A. Bijlsma (Gabrielli, Antonii, Bach...).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Eclats d'« R ».

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Cet animal étrange.

cinéma



Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : les Criminels, de J. Losey ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Jouets, de S. Yu ; 21 h 15 : Hommage à Clint Eastwood : Sierra torride, de D. Siegel.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : les Aventures de Gil Blas de Santillane ; 17 h : 70 ans d'Universal. Le Déserteur de Fort Alamo, de B. Boetticher ; 19 h : Aspects du cinéma japonais. Jeunesse : Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris-Ciné, 10e (770-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) : George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, Pathé, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26), George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 18e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

COTTON CLUB, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BOLERO, film américain de John Derek. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BRIGADE DES MŒURS (**), film français de Max Pecas. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; la Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

COMMUNICATION

M. Robert Hersant consolide ses positions en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. – Le groupe de presse de M. Robert Hersant consolide ses positions en Belgique (*le Monde* des 20 et 30 novembre 1984). Depuis le 1er janvier, *le Rappel*, de Charleroi, *le Journal de Mons* et *l'Echo du Centre*, publiés à La Louvière, sont imprimés sur les presses de *Nord-Eclair*, à Roubaix.

Au mois de novembre, *le Rappel* et ses associés avaient fait l'objet d'une opération financière qui est sans aucun doute liée, ne fût-ce qu'indirectement, à l'entrée (en mai 1983) de M. Robert Hersant dans le conseil d'administration du journal *le Soir*, qui est le plus important des quotidiens francophones en Belgique.

Fondé au début du siècle par une quinzaine de familles, *le Rappel* avait un capital assez diversifié. C'est ainsi que M. Hersant et M. de Clercq (autre actionnaire minoritaire du *Soir*) furent en état d'acquérir chacun 26 % des parts. Ensemble, ils disposent de la majorité, bien que les apparences soient satisfaites, dans la mesure où la propriété du journal reste toujours aux mains d'actionnaires belges. Pour le groupe du *Rappel*, le premier problème était bien entendu celui de l'indépendance. Sur ce point, M. Pol Vandromme, le très brillant chroniqueur littéraire, qui est aussi directeur et rédacteur en chef du journal, est formel. Il vient d'ailleurs de nous réaffirmer, sans la moindre hésitation, que la *« continuité de la ligne politique – centre droit – et philosophique, c'est-à-dire catholique, a été garantie sans la moindre équivoque »*.

Jusqu'ici d'ailleurs, les conséquences rédactionnelles sur la fabrication du journal sont très limitées. Rien n'est changé à Charleroi et à La Louvière. A Mons, toutefois, où *Nord-Eclair* possédait déjà un bureau, les informations régionales seront placées dans un « pot commun » où chaque journal du nouveau groupe choisira librement ce qui lui convient. D'autre part, cependant, la « maquette » du *Rappel* a dû être modifiée pour correspondre aux exigences de l'impression en offset à Roubaix. Encore le nouveau système offre-t-il l'avantage au *Rappel* d'utiliser désormais la quadrichromie, ce qui lui permettra d'améliorer son image face à la concurrence.

Les répercussions les plus immédiates et aussi les plus durables, peut-être, se situent sur le plan publicitaire. Une nouvelle régie, réunissant le groupe *Rappel-Nord-Eclair* et à la fin de l'année aussi *la Province*, de Mons (dont M. Hersant a récemment acquis le titre), disposera désormais d'une position dominante dans le Hainaut.

JEAN WETZ.

« LE QUOTIDIEN DU PHARMACIEN » SERA LANCÉ LE 8 JANVIER

Forte de la réussite du *Quotidien du médecin*, créé en mars 1971, Mme Marie-Claude Tesson-Millet lancera, mardi 8 janvier, le premier numéro du *Quotidien du pharmacien*. Ce nouveau journal, qui s'inspirera assez largement de la formule de celui qui s'adresse aux médecins, est destiné aussi bien aux pharmaciens d'officines qu'à ceux qui travaillent en secteur hospitalier.

Le Quotidien du pharmacien comportera seize pages de format tabloïd et l'abonnement annuel coûtera 260 F. Le premier numéro sera tiré à 25 000 exemplaires. L'équipe de rédaction, autonome par rapport à celle du *Quotidien du médecin*, sera placée sous la responsabilité de M. Gérard Badou.

Au-delà de sa fonction spécifique d'organe d'information pharmaceutique, *le Quotidien du pharmacien*, selon Mme Tesson-Millet, *« est destiné à renforcer le lien véritable qui existe entre médecins et pharmaciens, notamment pour la défense d'une politique libérale de la santé »*.

C. D.

★ *Le Quotidien du pharmacien*, 2, rue Ancelle, 92120 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 747-12-32.

« LE PROVENÇAL » INAUGURE EN FRANCE LE BINGO

Premier quotidien français à recourir à ce jeu, *le Provençal* lancera le Bingo le 12 janvier. Mais depuis le 2 janvier, les cartes gratuites peuvent être retirées dans les quelque trois mille points de vente situés dans la zone de diffusion du journal marseillais.

Le Bingo, *sorte de cousin germain* du Loto, fait actuellement fureur dans plusieurs pays : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne fédérale, la Suisse... La règle en est simple. Le Bingo se déroule en douze manches. Douze jeux totalement indépendants l'un de l'autre. Sur la première des douze grilles qui figurent sur la carte, il s'agira de cocher les numéros « tirés » au cours du premier jeu. On ne passera au second que lorsqu'un ou des gagnants à ce premier jeu se seront manifestés.

Le Provençal tire, grâce à un ordinateur, la série des numéros gagnants, comme le font les sphères du Loto, et les publie le lendemain. A défaut d'acheter le journal, on appelle un numéro téléphonique qui donne les numéros gagnants. Si, le jour où l'on réussit à cocher le quinzième numéro de la grille de jeu, le joueur est seul à se manifester auprès du *Provençal*, il empoche les 20 000 F de prix attribués à chaque jeu. S'il y a plusieurs gagnants, ladite somme est partagée.

VU

Les réfugiés chrétiens du Liban

Une fois de plus, la situation s'aggrave au Liban. A quelques *semaines* du dixième anniversaire de la guerre, l'espoir recule à nouveau. La longueur du drame et le nombre des désillusions ont fini par faire oublier le sort de beaucoup de victimes. Dans le magazine télévisé *Résistance*, de Bernard Langlois, un reportage de Patricia Coste, diffusé jeudi 3 janvier, a montré certains des réfugiés du Chouf – on les estime à cent mille, dont la moitié n'a pu se « recaser ». Ils ont fui leurs villages, dynamités par les druzes, en septembre 1983, avec l'appui de leurs alliés syriens, après le retrait israélien qui fut suivi de massacres effroyables – 1 500 morts selon toute vraisemblance.

« Où aller, où ? Chez les druzes, nous ne sommes plus des gens. Personne ici ne s'est occupé de nous ! » Ce cri de l'un des hommes interrogés exprime la colère, le désespoir des familles qui se sont entassées parfois dans des appartements à demi-détruits et constamment pris sous le feu à proximité de la ligne de démarcation de Beyrouth. Un enfant – ils seraient sept mille privés d'école – dit en se faisant pardonner d'un sourire : *« On dort sur la terre »*, une femme conserve une dignité altière dans un dénuement total. Des gamines, violées lors des massacres et devenues prostituées pour survivre avant d'être recueillies dans un ouvroir, pouffent – *pour déguiser leur honte* – devant les caméras.

Détresse presque insoutenable, abordée avec beaucoup de tact dans ce reportage poignant mais discret. Une association, Aide à l'enfant réfugié (1), qui n'a aucune affiliation politique ou confessionnelle, porte actuellement son effort sur le Liban et le Pr Schwarzenberg, son vice-président, est venu à l'antenne demander qu'on l'aide. Il ne cachait pas son amertume devant l'oubli général des épreuves et du sort des chrétiens du Liban avec lesquels les Français devraient avoir une affinité toute particulière : *« Les voici doublement laissés pour compte »*... L'Etat libanais, ou ce qu'il en reste, n'est même pas capable de les recenser...

P.-J. F.

(1) Les dons peuvent être adressés à l'Association Aide à l'enfant réfugié, 5, rue Gassendi, 75014 Paris, tél. : 327-81-88.

Le démarrage de la télévision du matin

PRÉAVIS DE GRÈVE SUR ANTENNE 2 LE 7 JANVIER

Le lancement, le 7 janvier sur Antenne 2, d'une nouvelle tranche de programmes matinaux est à l'origine de deux préavis de grève déposés pour le même jour par des syndicats de journalistes et de techniciens désireux d'appuyer ainsi leurs revendications liées à des charges de travail supplémentaires. Le premier préavis a été déposé à la fois par le SNJ (Syndicat national des journalistes), les journalistes CFDT et CGT, le SURT-CFDT (Syndicat unifié de radio-télévision) – pour une durée indéterminée – et les techniciens CGT – pour la tranche 5 heures/9 heures – qui réclament des emplois, la garantie du maintien de la production au sein de la chaîne et une récupération plus avantageuse des heures ouvrées du petit matin.

Le deuxième préavis concerne Télédiffusion de France (TDF), le SURT-CFDT ayant appelé les techniciens du centre nodal à débrayer pour obtenir *« une meilleure organisation du travail »*, en raison de l'augmentation des heures d'émission. Il semble cependant que, à Antenne 2, comme à TDF, on se déclare optimiste sur l'issue des négociations en cours. *« Ces discussions se poursuivent dans un esprit positif, et nous espérons tenir la date du 7 janvier pour le début de la télévision du petit déjeuner »*, déclare-t-on à la direction de la chaîne.

Des mouvements de grève (8 novembre) et des menaces d'arrêt de travail ont déjà perturbé les sociétés de l'audiovisuel public à la fin de 1984. Ils avaient aussi pour origine l'allongement du temps de travail lié aux évolutions actuelles : Canal Plus et la télévision du matin.

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Une soixantaine de projets se regroupent en réseau

Une soixantaine d'associations travaillant sur des projets de télévisions locales à Paris et en province viennent de se réunir au sein du Réseau autonome des télévisions (RATV). On retrouve à la tête de cette initiative quelques pionniers des radios libres : MM. Paul Sigogneau, secrétaire général de l'Association de libération des ondes, Jacques Dupont, fondateur de Radio Lorraine Cœur d'acier, Pierre Crisol, président de Radio K, et Michel Fiszbin, fondateur de la télévision pirate Antène 1.

Pour les responsables de RATV, le coût des programmes de télévision ne permet pas la survie de stations locales en dehors d'un réseau qui autoriserait des investissements communs. L'existence d'un tel réseau éviterait une ponction trop importante sur le marché publicitaire, ouvrirait les télévisions privées aux programmes des petites unités de production vidéo et garantirait l'indépendance des stations face à la stratégie commerciale des groupes financiers ou des *« initiatives relevant de la politique partisane »*.

Les fondateurs du RATV demandent la création d'un organisme consultatif auprès des pouvoirs publics pour entamer les négociations avec tous les partenaires concernés par la télévision privée. Ils se prononcent pour *« un cahier des charges impitoyable afin de préserver un espace de communication indépendant et créatif »*. Selon eux, 20 % des programmes pourraient être produits localement et 30 % fournis par le réseau ou les sociétés vidéo qui travaillent pour lui.

★ RATV : 58 *bis*, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris (Tél. : 526-07-15).

M. HOSS NOUVEAU DIRECTEUR DE RADIO-MONTE-CARLO

M. Jean-Pierre Hoss, chef du service juridique et technique de l'information, a été nommé, jeudi 3 janvier, directeur général de Radio-Monte-Carlo (RMC), en remplacement de M. Jean-Claude Héberlé, devenu PDG d'Antenne 2. Cette désignation s'est faite au cours de l'assemblée générale des actionnaires de la radio, qui regroupe MM. Gérard Unger, nouveau PDG de la Sofirad, Jean Pastorelli, représentant de l'Etat monégasque et César-Charles Solamito, président du conseil d'administration de RMC. Cette nomination avait été négociée entre les Etats français et monégasque dans le courant du mois de décembre (*le Monde* du 22 décembre 1984).

● *Télévision hertzienne et réseaux câblés.* – M. Francisque Collomb, maire de Lyon et sénateur du Rhône, a annoncé que sa municipalité allait déposer très prochainement une demande de dérogation d'émissions de télévision hertzienne pour préfigurer un canal municipal sur le câble. Cette initiative fait suite aux ouvertures de M. Louis Mexandeau sur les possibilités de préfiguration hertzienne du câble, ouvertures annoncées à Lyon lors des récentes Assises régionales de la communication (*le Monde* du 24 novembre 1984). Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a déjà écrit au premier ministre pour demander l'ouverture de trois canaux hertziens dans le même cadre juridique. La municipalité socialiste de Montpellier a fait une démarche identique, portant sur deux canaux, sans toutefois la rendre publique.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 4 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier.
Michèle Torr, Linda de Suza, François Valéry...

21 h 50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh.
Nouveau feuilleton en cinq épisodes. Katja, danseuse étoile à New-York, se retrouve dans une situation difficile. Ses activités artistiques ne sont guère conciliables avec son mariage. C'est l'impasse.

22 h 50 Histoires naturelles.
La pêche à la graine.

23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman, avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal, C. Nobel...
Début de la saga des Berg, famille bourgeoise tourangelle régnant sur une petite ville de province.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les meilleurs ? », sont invités : Pierre Brunel (codirecteur du Dictionnaire des écrivains du monde*), Denis Huisman (directeur de la publication du* Dictionnaire des philosophes*), Jean-François Revel* (Une anthologie de la poésie française), *Michel Serres (pour le* Corpus des œuvres de philosophie en langue française*).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Rivière rouge.
Film américain de H. Hawks (1948), avec J. Wayne, M. Clift, J. Dru, W. Brennan (v.o. sous-titrée. N.).
Un conducteur de troupeau élève comme son fils un enfant dont les Indiens ont massacré la famille. Devenu adulte, celui-ci s'oppose à son père adoptif, lors d'un convoi de bétail sur un itinéraire de 1 500 kilomètres.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Ulysse appelle Maldita.
Magazine proposé par André Campana. Un reportage de Marianne Lamour et Eddy Cherki.
On est en train de changer de mœurs, de civilisation, ça se passe partout mais en douce. L'aventure aujourd'hui, ce n'est plus le Paris-Dakar, ni les safaris au Kenya, l'aventure, le grand jour, c'est Minitel. A Strasbourg, des milliers de personnes passent leur journée et leur nuit à s'envoyer des messages, on drague, tous sexes, tous milieux confondus. C'est la folie, presque une drogue. Le Minitel, machine à fantasmes, est diabolique aussi. Elle fait et défait des couples. Un reportage fascinant !

21 h 30 Téléfilm : le Caprice de Marion.
De D. Tillinac, réal. J. Tréfouel, avec J. Alric, C. François et A. Soral.
Une comédie légère autour de la passion du rugby.

22 h 25 Journal.
22 h 50 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Trois pièces extraites de Miroirs, *de Maurice Ravel, interprétées par Daniel Gourdon.*

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Thalassa ; 17 h 35, J'apprends le ski de fond ; 17 h 45, Archéologie ; 18 h, La cuisine des mousquetaires ; 18 h 25, Jeux de lois ; 18 h 50, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Un musicien, un instrument ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 30, l'Australienne ; 22 h, Cette sacrée vérité, film de L. McCarey ; 23 h 30, Tous en scène ; 0 h 15, les Abeilles sauvages, film de B. Geller ; 1 h 50, Fanny et Alexandre, film d'I. Bergman ; 4 h 50, Aphrodite, film de R. Fuest (érotique) ; 6 h 10, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le temps de se parler.
21 h 30 Black and blue : Duke Ellington.
22 h 30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : récital d'orgue. François Menissier : œuvres de Erbach, Froberger, Muffat, Bach.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 5, Yvette Guilbert ; à 1 h, musique traditionnelle du Moyen-Orient, de la Turquie et de l'Iran.

Les programmes du samedi 5 et du dimanche 6 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

CARNET DU Monde

Naissances

– Annette LÉVY-WILLARD
et Ladi BOEKEN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Julia, Sonia.
Paris, le 3 janvier 1985.

Décès

– Mme Yvette Bossé-Jauréguiberry,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jauréguiberry,
sa belle-mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Marcel BOSSÉ,
ingénieur en chef
des travaux publics (E.R.),
président
de la Société française des ingénieurs d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite.

Le service religieux aura lieu le lundi 7 janvier 1985, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour lui.

130, résidence Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Annick Carvalho Santos

a la douleur de faire part du décès de son époux,

M. Carlos C. SANTOS,
photographe,

survenu à Paris, le 28 décembre 1984.

Ses amis se sont réunis le jeudi 3 janvier 1985, avant l'inhumation qui a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Daniel Crohem,
son époux,
Nora et Sara,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marion CROHEM,
née Spillane,

survenu le 31 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13e.
28, villa Daviel, 75013 Paris.

– Mme Louis Drouin,
Le docteur Jacques Morat et Mme, née Jeanne Drouin,
et ses enfants,
M. et Mme Georges Drouin
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DROUIN,
président honoraire
des Transports *Drouin*,
vice-président honoraire
du Comité national routier,
ancien conseiller municipal de Nantes,
chevalier de la Légion d'honneur,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur le 29 décembre 1984, à Nantes, à la suite d'une longue maladie.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité le 2 janvier 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres de l'association Frères des hommes international,
Ses partenaires du tiers-monde, et en particulier africains,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Bernard GAUDIN,

survenue le 31 décembre 1984, à l'âge de quarante-deux ans, à la suite d'une longue maladie.

Professeur de philosophie, coopérant non gouvernemental en Afrique de 1966 à 1979, il a poursuivi son engagement pour un monde fraternel et solidaire en assumant depuis 1979 la direction du secteur Afrique de l'association.

« On vient chercher le feu chez celui qui part le premier aux champs. »
(Proverbe africain).

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 4 janvier 1985, à 15 h 45, à l'église des Clayes-sous-Bois.

– Sa famille et ses amis font part du décès de

Mlle Raymonde LEFÈVRE,
docteur en droit,
magistrat (E.R.),
femme de lettres,

survenu, à Paris, le 14 décembre 1984.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité au columbarium du Père-Lachaise, le 3 janvier 1985.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jeannette Le Hir,
M. et Mme Jean-François Le Hir,
M. et Mme Eugène Le Hir,
Mlle Germaine Le Hir,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude LE HIR,

le 2 janvier 1985 à Brest, dans sa soixante-dix-septième année.

1, rue Frégatte-la-Boussolle,
29200 Brest.

– L'ingénieur général
et Mme Jacques Mercier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Gallois
et leurs enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri MERCIER,
née Elisabeth Biraud,
veuve du médecin général
Henri Mercier,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 2 janvier 1985.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 janvier, à 15 heures, à Villiers-sur-Yonne par Clamecy (Nièvre).

14, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or,
94110 Arcueil.
164, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Bernard MOREL,

survenu à Paris le 2 janvier 1985, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
Mme Bernard Morel,
son épouse,
M. et Mme Robert Merceron-Vicat,
M. et Mme Bernard Delpy,
M. et Mme Denis Morel,
M. et Mme Patrice Morel,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants,
Et de son arrière-petit-fils.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 59, rue Vercingétorix, 75014 Paris.
Elle sera suivie de l'inhumation à Vernon (Eure) dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue du Commandant-René-Mouchotte,
75014 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. André PASQUA,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 2 janvier.

[M. André Pasqua, premier adjoint au maire de Saint-Paul-en-Forêt (Var), était le père de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat.]

– Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard THEIS,
pasteur,

survenu à Grenoble le 29 décembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Le service religieux a eu lieu le mercredi 2 janvier 1985, à 14 h 30, en l'église réformée de Boffres (Ardèche).

37, avenue Marie-Reynoard,
38100 Grenoble.
110-217, Galerie de l'Arlequin,
38100 Grenoble.

– Mme Gina (Mireille) Weissberg,
son épouse,
Jean-Louis, Liliane, Mirella,
ses enfants et leurs épouse et époux,
Anne, Jeanne, Judith, Sophie,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Samuel WEISSBERG,
dit Gilbert,

survenu le 3 janvier 1985, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation aura lieu le 7 janvier, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

[Né le 28 avril 1912 à Zastawna (Roumanie), Samuel Weissberg est étudiant lorsqu'il adhère au Parti communiste roumain en 1932. Il se réfugie en France en 1938, s'engage dans l'armée française en 1939 et entre dans la Résistance (FTP) après la défaite de 1940. Il deviendra le chef des artificiers du groupe Manouchian, assurant ainsi la responsabilité dans le Nord du MOI (Main-d'œuvre immigrée). Connu sous le pseudonyme de « commandant Gilbert » pendant l'occupation, il assumera, après la Libération, les fonctions de secrétaire général de l'Association des juifs anciens résistants.]

Remerciements

– Le docteur Charles Grupper
et ses enfants,

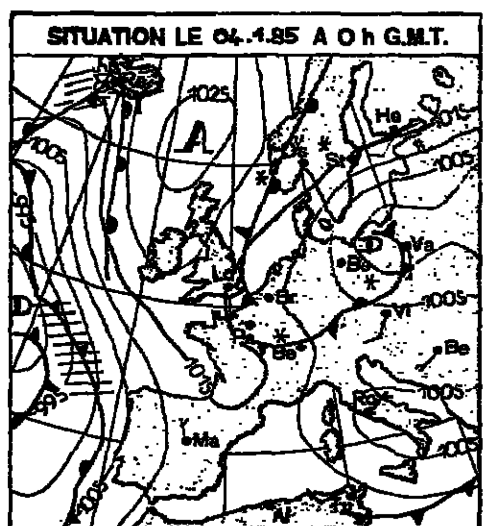
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

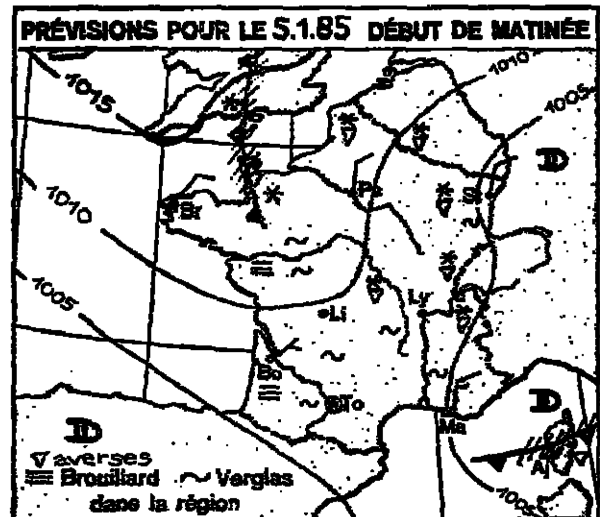
Mme Charles GRUPPER,
née Marguerite Lourde,

prient toutes les personnes qui, par leurs présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil, de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre le vendredi 4 janvier à 0 heure et le samedi 5 janvier à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'un temps froid en liaison avec le vent du Nord qui souffle sur le pays. Les hautes pressions se maintiendront entre l'Irlande et l'Islande et l'air froid envahira de plus en plus la France.

Samedi, sur les régions à l'est de la Seine, sur la Normandie, l'Orléanais, le *Massif Central, le Jura et les Alpes*, ciel nuageux avec des chutes de neige intermittentes mais pouvant localement durer quelques heures.

Il fera – 5 à – 7 degrés au lever du jour, et l'après-midi à peine 0 degré. Sur les régions allant de la Bretagne aux Pyrénées, après des brouillards givrants souvent tenaces, de belles éclaircies se développeront. Le matin – 2 à – 3 degrés, l'après-midi 3 à 6 degrés.

En bordure de la Méditerranée, le ciel sera bien dégagé et le Mistral soufflera. 0 degré au lever du jour, 6 à 7 degrés en milieu d'après-midi.

Dimanche, La France va s'enfoncer un peu plus dans le froid, les températures vont baisser encore, pouvant atteindre par place, dans le Centre et le Nord-Est, les – 10 degrés.

Le ciel sera nuageux sur la moitié nord, il y aura des chutes de neige en cours de journée. Le sol gelé et recouvert de neige sera glissant presque toute la journée.

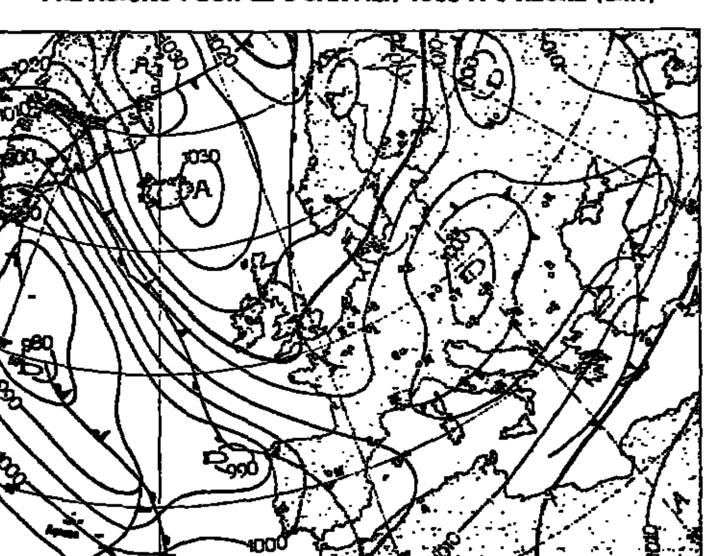
Sur la moitié sud de la France, après des brumes ou bancs de brouillard matinaux, de belles apparitions du soleil, mais les températures resteront assez basses, même dans la journée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 4 janvier, à 7 heures, de 1011,2 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 janvier; le second, le minimum de la nuit du 3 janvier au 4 janvier) : Ajaccio, 8 degrés (max.); Biarritz, 7 et – 2; Bordeaux, 6 et – 5; Bourges, – 1 et – 4; Brest, 7 et – 1; Caen, 5 et 1; Cherbourg, 4 et 2; Clermont-Ferrand, – 1 et – 6; Dijon, – 2 et – 3; Grenoble-St-M.-H., 1 et – 13; Grenoble-St-Geoirs, – 3 et – 15; Lille, 1 et – 4; Lyon, – 3 et – 8; Marseille-Marignane, 2 et – 5; Nancy, – 2 et – 4; Nantes, 5 et – 5; Nice-Côte d'Azur, 7 et – 2; Paris-Montsouris, 2 et 1; Paris-Orly, 2 et – 3; Pau, 6 et – 5; Perpignan, 6 et – 2; Rennes, 5 et – 3; Strasbourg, – 3 et – 5; Tours, 2 et – 4; Toulouse, 2 et – 6; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 3; Amsterdam, 0 et – 7; Athènes, 15 et 9; Berlin, – 4 et – 9; Bonn, – 1 et – 14; Bruxelles, 0 et – 9; Le Caire, 17 et 9; îles Canaries, 23 et 18; Copenhague, – 5 et – 7; Dakar, 27 et 18; Djerba, 14 et 7; Genève, – 2 et – 10; Istanbul, 11 et 4; Jérusalem, 12 (maxi.); Lisbonne, 12 et 11; Londres, 3 et 0; Luxembourg, – 3 et – 8; Madrid, 10 et – 2; Montréal, – 9 et – 18; Moscou, – 7 et – 11; Nairobi, 25 et 13; New-York, 1 et – 3; Palma-de-Majorque, 11 et – 1; Rome, 9 et – 4; Stockholm, – 8 et – 13; Tozeur, 13 et 8; Tunis, 10 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)


PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Les mots croisés *se trouvent* **dans « le Monde Loisirs » page X**

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 3 janvier. *Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris)*, **qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.**

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 45-215; Arèches-Beaufort : 40-110; Notre-Dame-de-Belle combe : 30-70; Chamonix : 20-170; La Chapelle-d'Abondance : 25-60; Châtel : 35-60; La Clusaz : 30-110; Combloux : 20-50; Les Contamines-Montjoie : 35-105; Le Corbier : 25-40; Courchevel : 45-85; Crest-Voland : 20-40; Flaine : 45-155; Les Gets : 30-70; Le Grand-Bornand : 40-70; Les Houches : 10-30; Megève : 30-60; Les Menuires : 15-80; Méribel : 25-95; Morzine-Avoriaz : 35-80; La Rosière : 50-150; La Grande-Plagne : 35-110; Peisey-Nancroix : 15-50; Pralognan-la Vanoise : 35-55; Praz-sur-Arly : 25-55; Saint-François-Longchamp : 30-50; Saint-Gervais-Le Bettex : 30-50; Samoëns : 35-100; Thollon-lès-Mémises : 60-80; Val-d'Isère : 35-80; Val-Morel : 20-45.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 25-190; Alpe-du-Grand-Serge : 30-60; Auris-en-Oisans : 20-40; Autrans : 50-80; Lans-en-Vercors : 40-70; Le Collet-d'Allevard : 35-45; Les Deux-Alpes : 15-160; Les Sept-Laux : 30-70; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-60; Villard-de-Lans : 40-60.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 20-70; Auron : 50-120; Isola 2000 : 65-110; La Colmiane-Valdeblore : 20-40; Orcières-Merlette : 10-30; Pra-Loup : 25-80; Risoul 1850 : 25-90; Le Sauze : 20-80; Serre-Chevalier : 40-70; Superdévoluy : 15-30; Valberg : 20-30; Vars : 25-50.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 30-70; Les Angles : 10-45; Ax-les-Thermes : 35-40; Barèges : 80-120; Cauterets-Lys : 85-120; Font-Romeu : 30-35; La Mongie : 60-110; Saint-Lary-Soulan : 45-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-45; Super-Besse : 25-40.

JURA

Métabief : 30-50; Les Rousses : 20-40.

Vosges

Le Bonhomme : 30-50; Gérardmer : 35-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 janvier 1985 :

UNE LOI

● Relative aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises publiques.

DES DÉCRETS

● Portant modification du décret du 13 août 1982 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du fonds spécial de grands travaux.

● Portant modification du décret du 16 septembre 1958 modifié relatif à la pêche fluviale.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 30 mai 1984 relatif aux modalités d'inscription des étudiants dans les écoles d'architecture.

● Relatif aux prix et tarifs des services de transport public de voyageurs urbains pendant l'année 1985.

DES DÉCISIONS

● Concernant l'organisation et le fonctionnement des marchés à terme réglementés de marchandises à compter du 1er décembre 1984.

● Relative au démarchage et à la transmission des ordres.

EN BREF

DINER-DÉBAT

FO ET LA CRISE DU SYNDICALISME. – Dans le cadre de ses *activités de rencontres* le Cercle républicain organise, le mercredi 9 janvier 1985 à 20 heures, un dîner-débat avec *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, sur « le syndicalisme dans le contexte de la crise actuelle ».

★ **Renseignements et inscriptions au secrétariat du Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.**

STATISTIQUES

LE COMMERCE MARITIME FRANÇAIS ET INTERNATIONAL. – Le Comité central des armateurs de France (CCAF) vient de publier une brochure synthétique et illustrée sur le transport maritime français et international en 1983 et 1984.

★ **La brochure est disponible au CCAF, 73, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 265-36-04.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 JANVIER

« Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly, M. Serres.

« L'église Saint-Roch », 15 heures, devant l'église, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (M. Banassat).

« Watteau », 10 h 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Diderot et l'art », 16 heures, 11, quai Conti (M.-H. Fabra).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

DIMANCHE 6 JANVIER

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Le style baroque », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine. M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Atelier de Gustave Moreau », 15 heures, 14, rue de La-Rochefoucauld (Mme Barbier).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Ferrand).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Hauller).

« L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

LOTO NATIONAL

6 15 16 22 34 40 – 3

SUPER BONUS DE JANVIER

6 BONS Nos	1	1 383 470,00 F
5 BONS Nos + COMPLÉMENTAIRE	40	107 800,00 F
5 BONS Nos	2 [illegible]	7 995,00 F
4 BONS Nos	[illegible]	120,00 F
3 BONS Nos	[illegible]	10,00 F

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

● **RAPPORTS OFFICIELS**

La Création d'un institut national d'histoire de l'art, par André Chastel. 122 pages, 70 F.

Revaloriser la fonction commerciale, par Emmanuel Lescure et Claude Fitoussi. Le rôle et la place de la vente dans l'organisation des entreprises. Les problèmes liés à la formation des cadres et des agents commerciaux. Propositions pour revaloriser la fonction commerciale des entreprises. 124 pages, 70 F.

L'Accès aux documents administratifs, troisième rapport d'activité. Réalisé par la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Accès aux documents communaux, présentation de la jurisprudence de la Commission et stastistiques. Textes et *réglementations* en annexe. 282 pages, 90 F.

● **COLLECTIVITÉS LOCALES**

Les Aides des collectivités locales aux entreprises. Recension des possibilités d'intervention *économique des communes*, départements et régions. Fiches pratiques développant certains aspects techniques. 134 pages, 85 F.

La Légalité des actes des collectivités locales. Cet ouvrage illustre les mécanismes du contrôle *de légalité dans quatre domaines* de la vie locale : fonction publique territoriale, marchés des collectivités locales, contrats de services publics, intervention des collectivités locales en faveur des entreprises. 156 pages, 65 F.

Guide bureautique à l'usage des collectivités locales. Description des techniques de la bureautique : saisie, traitement, communication, archives, méthodologie de l'implantation bureautique. 118 pages, 70 F.

● **MUSÉOLOGIE**

Administration et gestion des musées. Textes et documents, par Jean Chatelain. Recueil de droit des musées d'art et d'histoire : organisation et administration des musées ; régime juridique des collectivités publiques ; statut des personnels. 122 pages, 85 F.

Les Méthodes scientifiques dans l'étude et la conservation des œuvres d'art (collection « manuels de l'École du Louvre »). Le laboratoire de recherche des musées de France explique le rôle des méthodes scientifiques en muséologie et les techniques d'examen d'analyse appliquées à l'étude des peintures, des objets *d'art ou d'archéologie.* 196 pages, 80 F.

Comment informatiser une photothèque ? Ce guide pratique comporte en annexe un tableau comparatif des différents logiciels documentaires et la liste des photothèques informatisées. 72 pages, 50 F.

● **COMMUNICATION**

Télématique : promenade dans les usages. – Analyse des incidences culturelles et sociales des expériences télématiques de Vélizy, Grenoble, Nantes et Strasbourg par le service de la prospective et des études économiques de la Direction générale des télécommunications. 208 pages, 90 F.

Les Stratégies multimédias des groupes de communication. Présentation des différents marchés de la communication grand public. Eléments d'analyse de la politique des groupes de communication. Typologie des stratégies développées. Présentation d'autres grands acteurs de l'industrie *de la communication.* 168 pages, 45 F.

Jean d'Arcy parle. Réflexion sur la télévison de l'un des créateurs de la télévision française. Propos recueillis par François Cazenave. 188 pages, 80 F.

SPORTS

ATHLETISME

Zola Budd conserve la nationalité britannique

La coureuse aux pieds nus, Zola Budd, continuera sa carrière d'athlète sous les couleurs britanniques, c'est ce qu'a annoncé le 3 janvier à *Londres*, *son nouveau conseiller*, M. Jannie Monberg, un viticulteur, vice-président de la fédération sud-africaine d'athlétisme (*le Monde* du 3 novembre).

Après le dramatique 3 000 m des Jeux olympiques de Los Angeles, au cours duquel elle avait été mise en cause dans la chute de l'Américaine Mary Decker, Zola Budd, qui avait obtenu la nationalité britannique afin de pouvoir participer aux épreuves internationales, envisagea un instant d'abandonner la compétition et de reprendre *la nationalité sud-africaine*.

Agée de dix-huit ans, Zola Budd, est *revenue* sur cette décision après avoir rompu, avec le quotidien anglais *Daily Mail* auquel elle avait accordé un contrat d'exclusivité en arrivant en Grande-Bretagne. Après avoir gagné la course de la Saint-Sylvestre à *Zurich – sa première compétition depuis* les Jeux – *elle* doit participer au 1 500 *m* des Championnats britanniques en salle, dans l'espoir d'être sélectionnée pour le match Grande-Bretagne-RFA qui aura lieu le 9 février à Cosford. Elle a aussi été invitée à la course sur route des 10 km de *Phœnix* (Arizona) le 2 mars. Zola Budd qui est entraînée par son ancien *instituteur*, Peter *Labuschagne, préparera* ensuite la *saison* d'été *sur* les hauts plateaux sud-africains avant de venir résider à Guildford, au sud de Londres.

D'un sport à l'autre

● BASKET-BALL : *Coupe de la Fédération.* – Les matches retour des huitièmes de finale de la Coupe de la Fédération française de basket-ball, disputés le 3 janvier, ont donné les résultats suivants :

*Monaco b. ST-ETIENNE ..99-95 (92-129)
*ST FRANÇAIS b. Tours ...98-72 (96-83)
*LE MANS b. Reims 95-82 (122-104)
*VILLEURB. b. Caen 122-98 (84-89)
*VICHY b. Lyon 115-73 (101-74)
LIMOGES b. *Challans ...89-88 (117-89)
AVIGNON b. *Antibes 79-63 (79-79)
*ORTHEZ b. Mulhouse ....109-88 (93-82).

Les clubs qualifiés sont en capitales. Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.

● SKI NORDIQUE : *30 kilomètres du Grand-Bornand.* – Le Français Dominique Locatelli a remporté, jeudi 3 janvier, les 30 kilomètres du Grand-Bornand (Haute-Savoie) en 1 h 35 mn 23 s. Il a devancé de 30 s Jean Denis Jaussaud.

● TENNIS : *Masters des moins de vingt et un ans.* – Le Suédois Mats Wilander, *tête de série numéro un, a été éliminé au premier tour du* Masters des moins de vingt et un ans, disputé à Birmingham, *par* l'Américain Sammy Giammalva (7-6, 6-3).

DÉFENSE

AU CONSEIL DES MINISTRES

LE GÉNÉRAL LACAZE EST MAINTENU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES POUR SIX MOIS SUPPLÉMENTAIRES

Sur la proposition du ministre de *la défense*, M. Charles Hernu, le *conseil* des ministres du jeudi 3 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre.* – Est maintenu dans ses fonctions de chef d'état-major des armées jusqu'au 31 juillet 1985 le général Jeannou Lacaze, qui atteint la limite d'âge de son rang le 11 février.

[Agé de soixante et un ans dans quelques *semaines*, *le général Lacaze* occupe ses fonctions actuelles depuis la fin de janvier 1981, avant donc l'élection de M. François Mitterrand à l'Elysée et avant la nomination de M. Hernu au poste de ministre de la défense avec *lequel il entretient des relations* de confiance et de stricte discipline républicaine.]

Est promu général de division, le général de brigade Jean Barbotin.

Sont nommés : chef du gouvernement militaire français de Berlin et commandant le secteur français de Berlin, le général de division Paul Cavarrot ; gouverneur militaire de Marseille et commandant la 53ᵉ division militaire territoriale, le général de brigade Bernard Chevallereau ; chargé de *mission* auprès du *chef d'état-major* de l'armée de terre, le général de *division* Le Taillandier de Gabory.

● **Armement.** – Sont nommés : directeur du Groupement industriel de l'armement terrestre (GIAT), l'ingénieur général de première classe Gérald Nelken ; directeur de l'établissement d'armement d'Issy-les-Moulineaux, l'ingénieur général de deuxième classe Gilbert Doris.

M. FRANÇOIS BERNARD DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DES ARMÉES

M. *François* Bernard, précédemment directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, a été nommé, par le conseil des ministres du jeudi 3 janvier, au poste de secrétaire général pour l'administration des armées au ministère de la défense. Ces fonctions étaient assurées depuis 1973 par M. Philippe Lacarrière.

Le secrétaire général pour l'administration des armées est chargé, directement auprès du ministre de la défense, de toutes les questions administratives, financières et sociales.

[Né le 21 décembre 1933 à Metz (Moselle) et ancien élève de l'ENA, M. François Bernard a fait une grande partie de sa carrière au conseil d'Etat, où il est conseiller d'Etat depuis 1983. En 1961, il a *appartenu au cabinet du* ministre de la santé publique (Joseph Fontanet) dans le gouvernement de M. Michel Debré. En 1963, il est conseiller technique auprès du directeur général des affaires culturelles au *ministère des affaires étrangères. En 1972, il* représente la France auprès de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et il est, en avril et en mai 1974, conseiller technique auprès de M. Alain Poher, président de la République par intérim à la mort de *Georges* Pompidou. En mai *1981, il devient directeur du cabinet* civil et militaire de M. Charles Hernu, nommé ministre de la défense.]

TRANSPORTS

LA GRÈVE DES FERRIES DE L'ARMEMENT SNCF

L'intervention des forces de l'ordre permet de rétablir une partie du trafic sur la Manche

Les forces de l'ordre ont libéré, à Calais, le 4 janvier à l'aube, les passerelles d'embarquement de la compagnie de ferries Townsend Thoresen que les marins en grève de la Sealink, filiale de la SNCF, occupaient. La situation est désormais identique dans les trois ports de la Manche concernés par le conflit qui oppose la Sealink à ses marins, Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer : les car-ferries de la Sealink sont bloqués, mais le trafic est assuré par les autres compagnies privées.

De notre correspondante

Dunkerque. – Le conflit qui, depuis le début de la semaine, paralyse en grande partie le trafic des ferries entre la France et l'Angleterre semble, en l'absence de toute négociation, s'orienter vers un durcissement.

Protestant contre la décision de l'armement naval de la SNCF (Sealink) de supprimer à compter du 1ᵉʳ janvier le trafic passagers, déficitaire, sur le *Saint-Germain*, l'un des deux ferries *assurant* la ligne *Dunkerque-Douvres* (l'autre, le *Saint-Eloi*, devant continuer à assurer le transport des voyageurs jusqu'au 30 octobre prochain au moins), les marins grévistes entendent également attirer l'attention des pouvoirs publics sur les nouvelles mesures de la direction visant à réduire selon eux les effectifs de 30 % environ.

Jeudi 3 janvier, une assemblée générale organisée par la CGT à l'intention des marins des trois ports de *Calais, Boulogne et Dunkerque s'est tenue* à bord du *Côte-d'Azur*, à Calais, afin de définir la ligne de conduite des grévistes. Après l'échec de la réunion de Paris, mercredi dernier, les négociations avec la direction sont suspendues.

A Calais, où le mouvement doit se concentrer, il n'était pas question de laisser fonctionner la compagnie concurrente de la Sealink, la Townsend Thoresen. *Le* personnel de cette compagnie ainsi que celui de la chambre de commerce et d'industrie ont, *de leur côté, manifesté*, le *3 janvier, dans les rues, leur* hostilité à l'égard de cette *« entrave à la liberté de travail »*. Seuls les aéroglisseurs ont pu continuer à fonctionner.

A Boulogne, ville dont M. Langagne, secrétaire d'Etat à la mer, est le maire, les forces de l'ordre sont intervenues, jeudi matin, pour contrôler le port. Si les car-ferries de la Sealink n'assuraient pas un trafic régulier, la compagnie concurrente P and O a pu travailler normalement. Les aéroglisseurs ont également fonctionné. Mais le trafic du port de Boulogne devait à nouveau être perturbé dans la soirée.

A Dunkerque, le port ouest, où accostent les ferries et certains cargos, *notamment les porte-conteneurs*, est bloqué par des filins. Le *Saint-Germain*, qui se trouve à l'origine du conflit, est toujours occupé par l'équipage. Son commandant a d'ailleurs rédigé un rapport, et une procédure pour acte d'indiscipline grave a été engagée auprès du tribunal maritime.

De son côté, la compagnie finlandaise Sally, qui effectue le trajet Dunkerque-Ramsgate, où elle possède un port privé, continue à assurer sa liaison en accostant exceptionnellement au port est de Dunkerque. Le succès remporté par cette ligne récemment créée encourage d'ailleurs les marins de la Sealink à demander le maintien du trafic voyageurs sur le *Saint-Germain*, bateau ancien déjà, tant qu'il ne serait pas remplacé par un nouveau bâtiment.

Autre conséquence de cette grève, quelques cargos ont dû être déroutés, notamment sur Le Havre, tandis que la Sealink a mis quatre ferries supplémentaires entre l'Angleterre et... Ostende en Belgique.

SYLVIE BONZÉ.

SPORTS

DE L'ARMEMENT

... forces de l'ord... rétablir ... sur la Manche

Le Monde

économie

AUTOMOBILE

LES FORTES PERTES DE RENAULT EN 1984

Quand Mme Cresson donne Peugeot en exemple

« Le groupe Peugeot est bien dirigé ». Cet hommage rendu par Mme Cresson, ministre de l'industrie, à M. Jacques Calvet, PDG de la firme automobile privée, dans un entretien avec *l'Usine nouvelle* a amené une réplique immédiate du Parti communiste français. M. Claude Poperen s'indigne dans une déclaration que *« l'exemple à suivre dans l'automobile selon Mme Cresson* (soit) *celui de M. Calvet à qui elle conseille de licencier encore chez Citroën ».*

« C'est une démarche totalement négative qui rejoint celle pratiquée depuis des années dans la sidérurgie et la construction navale, c'est la perspective, si les travailleurs laissent faire le ministre et les patrons, de nouveaux licenciements, de menaces sérieuses sur un certain nombre de sites, notamment en région parisienne, de liquidation de PMI et PME sous-traitantes », affirme le membre du bureau politique du PC. Quant à M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, il affirme : *« Cresson, c'est Calvet. »*

Si le ministre de l'industrie a pris le risque de rapprocher Peugeot *« bien dirigé »* de Renault, dont la direction doit parvenir *« à resserrer la gestion et à remobiliser suffisament l'entreprise autour d'elle »,* c'est sans doute que Mme Cresson craint la comparaison dans une période électorale de longue durée. La Régie, qui a servi de modèle aux nationalisations, joue de malheur.

S'il est audacieux de présenter des chiffres précis de résultats, nul n'ignore que les pertes de Renault en 1984 seront situées entre 8 et 10 milliards de francs. Aux 3,6 milliards de francs déjà perdus au premier semestre s'ajouteront plusieurs éléments négatifs : le démarrage de la Super 5 a été plus lent que ne l'espérait la Régie dans ses objectifs et la dégradation du marché s'est poursuivie – plus accentuée pour Renault que pour les autres marques – quand on espérait qu'elle serait enrayée au dernier trimestre.

Seul élément positif, les véhicules industriels, grâce à un redressement de leur pénétration du marché, ont amélioré leurs résultats et ne devraient guère perdre plus de 2 milliards de francs. Si l'on ajoute 1 milliards de francs de coût sociaux pour les départs en préretraite de 1984 et de 1985 (6 500 à 7 000 personnes pourraient accepter de partir ainsi ce qui a déjà été patiellement provisionné et pèse de l'ordre de 500 à 600 millions de francs su les résultats de 1984 l'automobile va perdre un peu plus de cinq milliards de francs, ce qui est à la fois nouveau et énorme. Par comparaison Peugeot SA n'aura perdu que quelque 2 milliards de francs dont les trois-quarts chez Citroën pour lequel le plan social est postérieur à celui de Peugeot.

On ne croit donc plus au ministère de l'industrie à la possibilité d'un redressement de la Régie sans licenciement comme rêvait M. Hanon. Au-delà des départs en pré-retraite et des aides au retour affirme d'ailleurs Mme Cresson *« il reste environ 5 000 à 6 000 personnes dans la branche automobile qui posent problème ; un chiffre auquel s'ajoutent 3 000 personnes chez RVI ».* Le refus de la CGT et de la CFDT de signer chezrenault l'accord sur la mobilité des travailleurs n'a pu qu'accroître le scepticisme sur le plan Hanon.

Les difficultés que connaît la Régie dans sa gamme – non seulement en France *mais désormais* aux Etats-Unis – American Motors vient d'annoncer une baisse de 10 % de sa production d'Alliance et d'Encore sur un marché américain pourtant en pleine croissance ne laissent en outre guère d'espoir d'amélioration financière avant la seconde partie de 1985.

Les pouvoirs publics qui vont avoir à court terme un important problème de financement pour jouer leur rôle d'actionnaire (voir ci-contre) espèrent donc que la Régie *va mettre en œuvre une gestion plus* rigoureuse. C'est une nécessité presqu'autant politique qu'économique.

BRUNO DETHOMAS.

A LA RECHERCHE DE 10 MILLIARDS DE FRANCS

L'ampleur du déficit de Renault inquiète tout particulièrement *les PDG des autres groupes* nationalisés. Ils craignent de voir leur dotation budgétaire en capital *très réduite. La répartition de* ces crédits, déjà si délicate les années précédentes, devient, en 1985, *impossible.*

Les dotations prévues se montent au total à 13,5 milliards de francs (11,8 milliards pour le ministère du redéploiement industriel et 1,7 milliard pour les PTT). Or la sidérurgie aura perdu encore, en 1984, entre 8 et 10 milliards de francs (suivant la façon dont on dévalue certains actifs aux bilans) et Renault entre 8 et 10 milliards. Total : 16 à 20 milliards de francs.

Le compte n'y est pas. Il y est d'autant moins qu'il faudra financer également les pôles de conversion pour 1 milliard et la reprise de Creusot-Loire. Il faudrait pourtant plus de 2 milliards pour la chimie, 1 milliard pour Bull, 2 milliards pour Thomson (composants et électronique grand public) et 500 millions pour la CGCT (téléphonie).

Mme Cresson aimerait que ses crédits ne soient pas utilisés *exclusivement à boucher les* trous. Mais elle a aussi promis d'apurer les dettes de la sidérurgie, *et il faudrait ne pas accroître* celles de Renault. Conclusion : il faut trouver 10, voire 15 milliards *supplémentaires.*

E.L.B.

● **Un plan pour Gazocéan.** – Le conseil d'administration de Gazocéan *vient de décider la mise en vigueur* d'un plan de redressement de la société qui prévoit notamment *l'annulation des locations de navires* à long terme et l'indemnisation des armateurs concernés. Cette décision, précise un communiqué de la société *« a été rendue possible après la levée des conditions suspensives et sur recommandation du mandataire « ad hoc » désigné par le tribunal de commerce de Paris ».* Le plan comporte l'annulation définitive et rétroactive des chartes à long terme au 1er janvier 1984. *« Avec une activité directe d'armateur réduite,* conclut le communiqué, *Gazocéan se consacrera à l'exploitation de navires et au négoce international. »*

SOCIÉTÉ
LES CADRES DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable les cadres du *Monde* sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine, le vendredi 18 janvier 1985, à 16 heures précises, pour y tenir une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement avec l'ordre du jour suivant :

– Décisions et votes concernant la gérance de la SARL *le Monde.*

– Questions diverses.

AFFAIRES

PREMIER PRODUCTEUR DE FIXATIONS DE SKI

Salomon rachète un fabricant américain de cannes de golf

La société française Salomon, installée à Annecy, premier producteur mondial de fixations de ski, va prendre le contrôle d'un fabricant américain de cannes de golf, Taylor Made. Créé en 1979, ce fabricant s'est développé rapidement grâce à une innovation technique, le Metalwood, consistant à remplacer par du métal le bois des cannes (clubs) *pour les coups longs et moyens,* jusqu'au numéro 5. En quatre ans, son chiffre d'affaires est passé de 340 000 dollars à *12* millions de dollars (environ 120 millions de francs), soit 2 % d'un marché américain estimé à *600* millions de dollars (6 milliards de francs).

Pour Salomon, qui plafonne dans la fixation de ski, avec près de 40 % du marché mondial, devant l'austro-*américain* Tyrolia *(34e) et le fran*çais Look (15e), il s'agit de poursuivre sa diversification et de trouver des relais. *Un de ces relais a déjà été* trouvé avec la chaussure de ski (15 % du marché mondial en trois ans, derrière l'italien Nordica), et la chaussure de ski de fond (7 % du marché).

Il s'agit, maintenant, pour la firme de Georges Salomon, de changer carrément de secteur, comme l'a déjà fait M. Laurent Boix-Vives, PDG des Skis Rossignol, avec sa fabrication de raquettes de tennis. Celui des équipements de golf (1,4 milliard de dollars, soit 14 milliards de francs, pour le monde entier) est indubitablement porteur – même en *France* – où le sport commence à se démocratiser avec le soutien des municipalités.

Salomon a donc profité d'une opportunité, celle présentée par un producteur possédant une bonne technique, un bon réseau de distribution (7 000 points de vente aux Etats-Unis) et manquant de fonds propres. La firme annécienne, dont le chiffre d'affaires passera de 1100 millions de francs en 1983-1984 à 1 400 millions de francs en 1984-1985, avec un bénéfice porté de 100 millions de francs à 130 millions de francs, lui apportera les fonds propres nécessaires, ses bureaux d'études et son réseau commercial mondial.

FRANÇOIS RENARD.

Nominations

● **A Thomson-Lucas,** M. JACQUES SAVOYEN a été nommé président-directeur général. Il remplace à la tête de cette filiale du groupe Thomson, spécialisée dans l'équipement aéronautique, M. Guy Brana, nommé vice-président exécutif du CNPF. M. Savoyen, né en 1925, diplômé de l'Ecole navale, est entré chez Thomson CSF en 1959. Il a été nommé directeur de la division Equipements avioniques du groupe en 1981.

● **A l'Union internationale des chemins de fer,** M. PAUL GENTIL, directeur général de la SNCF, remplace M. Ladislav Blazek, au poste de président. M. Gentil, soixante-deux ans, est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Il est entré en 1954 à la SNCF. Il devient « directeur du Mouvement » à la SNCF, en 1966, puis directeur général, en 1974.

● **A la société Benson,** M. ROLAND GÉNIN, président du Comité *de direction de* Schlumberger, a été nommé à la présidence. Il succède au président-fondateur de cette entreprise, M. Jean Mourier. Spécialisée dans la fabrication de systèmes de dessin assisté par ordinateur, Benson est passé en septembre 1982 sous le contrôle du groupe Schlumberger.

● **A la Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement,** M. TANNEGUY DE FEUILHADE DE CHAUVIN, président de l'Association des sociétés et fonds français d'investissement (ASFFI), a été nommé à la présidence de cet organisme, qui regroupe, au sein de la CEE, les associations professionnelles nationales de placement en valeurs mobilières.

● **A la Société navale de l'Ouest (SNO),** M. JEAN LABAT, soixante ans, vient d'être nommé PDG en remplacement *de M. Jean Nicolle. De 1967 à* 1984, M. LABAT a été ingénieur conseil à la BNP et il a été nommé *vice-président de la SNO* en août 1984. Filiale de l'armement norvégien Leif Hoëgh, la SNO *dessert les lignes de la côte* occidentale d'Afrique.

● **A Caterpillar (Etats-Unis),** M. GEORGE A. SCHAEFER a été nommé président. Il sera chargé de redresser la situation de l'un des plus importants constructeurs de matériel de travaux publics américains. M. Schaefer était administrateur et directeur général adjoint de Caterpillar.

● **Au Conseil interfédéral du bois (CIB),** M. JEAN-PIERRE BERNARD, cinquante-deux ans, a été porté à la présidence. M. Bernard, président de l'entreprise familiale Bernard, spécialisée dans le bois injecté, préside la Confédération nationale des industries du bois. Il succède à M. Jean Nanty, président de la Fédération nationale du bois, dont le mandat arrivait à expiration. Le CIB regroupe les huit *familles professionnelles* de la filière bois, qui rassemblent quelque quatre-vingt mille entreprises.

● **Au Commissariat général du Plan,** M. PHILIPPE DANE, secrétaire général à la direction de la prévision, est nommé chef du service financement *du Plan.* Il remplace M. Dominique Strauss-Kahn, qui a pris les fonctions de commissaire général adjoint.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE CHOMAGE CONTINUE D'AUGMENTER, MAIS A UN RYTHME MOINS FORT

Londres *(AFP).* – Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne – corrigé des variations saisonnières – a augmenté en décembre de 5 600 par rapport au mois précédent (+ 140 000 en un an). Le total des personnes sans emploi se situe au record de 3 107 200, soit 12,9 % de la main-d'œuvre, comme en novembre, selon les statistiques mensuelles publiées *le 3 janvier par le ministère de* l'emploi.

Toutefois – en données brutes, – *suite à l'accroissement saisonnier de* l'embauche, le nombre de chômeurs officiellement secourus a légèrement diminué, principalement dans le commerce de distribution. Il s'est inscrit à 3 219 406 contre 3 222 586 en novembre, soit dans les deux cas 13,4 % de la main-d'œuvre.

Dans les milieux gouvernementaux, on reconnaît que tous les records seront battus pendant le mois de janvier 1985, ne serait-ce que par ce qu'une augmentation saisonnière du chômage d'environ 100 000 personnes intervient normalement chaque premier mois de l'année. Néanmoins, l'aggravation du *total* ajusté a tendance à se ralentir un peu : de 15 000 en moyenne par mois au premier *semestre 1984, elle s'est ré*duite à 12 000 par mois au second.

En Italie

LES SACS EN PLASTIQUE DEVRONT ÊTRE BIODÉGRADABLES EN 1991

(De notre correspondant.)

Rome. – *A partir de* 1991, l'utilisation en Italie de sacs en plastique non biodégradables *sera interdite. Un décret en ce* sens, pris par le ministre de l'industrie, M. Altissimo, a été *publié par le Journal officiel du* 29 décembre. Il doit inciter les industriels à chercher, au cours des six prochaines années, une nouvelle matière permettant de remédier à l'envahissement des emballages qu'on ne peut détruire, qui contribuent à une dégradation de l'environnement. L'été dernier, l'opinion publique italienne s'était notamment émue de ce problème lorsque vint mourir sur la côte adriatique un énorme cétacé étouffé par la centaine de sacs en plastique qu'il avait ingurgités.

La nouvelle disposition fait *partie d'un décret sur les embal*lages en général (mesures, poids net du produit, etc.). Il est pré*cisé qu'à partir de* 1991 *les* emballages devront être non seulement biodégradables mais *aussi fabriqués avec des fibres* recyclées (afin de limiter la consommation de cellulose).

Le ministère annonce pour la fin du mois une circulaire précisant que ces nouvelles normes s'appliqueront aux emballages que fournit le détaillant au client et non pas à ceux qui sont utilisés par le fabricant pour empaqueter le produit à sa sortie d'usine. On peut cependant penser que si, une solution est trouvée pour les premiers, les seconds pourront aussi en bénéficier. Cette limite à l'application des nouvelles normes évita en tout cas de soulever des difficultés pour les produits d'importation.

PHILIPPE PONS.

En Hongrie

UNE ENTREPRISE EMET DES OBLIGATIONS DANS LE PUBLIC

Budapest *(AFP).* – Une entreprise de fabrication de bas a émis des obligations qui, pour la première fois en Hongrie, pourront être souscrites par des particuliers. Selon l'agence hongroise MTI, cette entreprise de Budapest à émis quatre mille obligations d'une valeur nominale de 10000 forints (1 800 F) à un taux d'intérêt de 11 %.

Les obligations ont été souscrites à une valeur de 10200 forints, ce qui selon MTI, prouve le succès de l'émission et la confiance dans cette entreprise. Les 40 millions de forints seront utilisés pour la construction de quatre magasins dans le pays et d'un magasin central.

Au cours des deux dernières années trente types d'obligations ont été émises en Hongrie pour une valeur de 1,5 milliard de forints (270 millions de francs) créant ainsi le premier marché financier des pays socialistes.

En Egypte

La livre est dévaluée de près de 8 %

Correspondance

Le Caire. – Le gouvernement égyptien a annoncé, jeudi 3 janvier, un nouveau train de mesures économiques visant à augmenter le contrôle qu'il exerce sur les importations et à lutter contre le marché noir des devises étrangères, dont le « chiffre d'affaires » s'élève à plus de 3 milliards de dollars par an (environ 30 milliards de francs). Ces mesures, qui seront appliquées à partir du samedi 5 janvier, comprennent notamment une dévaluation de près de 8 % de la livre égyptienne, dont le prix sera fixé quotidiennement, en fonction de l'offre et de la demande, par une commission *ad hoc* comprenant quatre banques étatiques et quatre autres du secteur privé et présidée par le gouverneur adjoint de la Banque centrale.

Ces mesures ont été rendues publiques par le ministre de l'économie, M. Mustapha El Said. Le gouvernement, pour parer à une contre-attaque des « changeurs au noir », a adopté d'autres mesures lui permettant de contrôler les importations du *secteur privé,* principal consommateur de dollars.

Les importateurs, jusqu'à présent, obtenaient les *devises étrangères* nécessaires sur le marché libre, ouvraient ensuite des lettres de crédit et achetaient *directement leurs* produits à l'étranger, sans transférer leurs dollars en livres égyptiennes. Ce système, appelé *« importation sans transfert de devises »*, a été supprimé. Les importateurs devront dorénavant ouvrir *leurs lettres* de crédit en livres égyptiennes, et la banque se chargera de leur fournir les devises étrangères. C'est *là* qu'intervient le gouvernement, à travers la Banque centrale, qui fixera les priorités des produits à importer.

Matériaux de construction, machines et pièces de rechange sont en tête des priorités gouvernementales, les automobiles, le prêt-à-porter et les produits de beauté, en queue. Le gouvernement espère ainsi réduire son déficit commercial, qui a atteint près de 4 milliards de dollars en 1984 (environ 40 milliards de francs).

*Pour réaliser ces objectifs ambi*tieux, le ministre de l'économie a donné le feu vert aux diverses banques pour l'achat de devises (seules les banques du secteur public étaient habilitées à se livrer à de telles transactions), tant sur le marché local que dans les pays arabes du Golfe, où se trouvent plus d'un million et demi de travailleurs égyptiens. Le gouvernement a d'autre part libéralisé l'ouverture de comptes en devises étrangères pour les Egyptiens. Aucun justificatif ne sera dorénavant exigé.

Cinq taux de change

L'objectif du gouvernement – qui a parallèlement renforcé les mesures *policières contre le marché noir par* l'arrestation spectaculaire de plusieurs grands trafiquants et la saisie *de près d'une centaine de millions de* dollars – est de réduire la masse liquide de devises présente sur le *marché (près de 3 milliards de* dollars) tout en encourageant les Egyptiens expatriés à déposer leur argent *dans les banques égyptiennes. On* estime à près de 8 milliards de dollars l'épargne des Egyptiens à l'étranger. *Cela devrait, selon* le ministre de l'économie, fournir les devises nécessaires aux importations et réduire au *minimum* la part du marché noir.

Toutefois, l'application du nouveau taux de change (1 dollar = 1,3 livre égyptienne environ) ne mettra pas un terme à la pratique des anciens taux. L'Egypte se retrouvera donc, samedi, avec cinq taux de change du dollar : 0,42 livre pour les transactions avec les pays socialistes, 0,72 livre pour les importations de l'armée, 0,83 livre pour les missions diplomatiques, les compagnies étrangères et les 150 dollars minimum que les touristes doivent obligatoirement changer à leur entrée en Egypte, le nouveau taux *et, enfin, celui du marché noir où* le dollar est à 1,4 livre...

Les banquiers étrangers opérant en Egypte restent sceptiques quant à l'efficacité de ces mesures contre le marché noir, et l'on craint ici une nouvelle envolée du « billet vert » semblable à celle qui a eu lieu en mars 1984 quand le ministre de l'économie a tenté d'appliquer des mesures similaires.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

MONNAIES

La baisse des taux d'intérêt va reprendre en France

(Suite de la première page.)

Selon un récent rapport du Commissariat du Plan (*le Monde* du 3 octobre 1984), il leur faut une marge de 7 points, hors inflation, entre le niveau moyen de leurs ressources et celui de leurs *emplois.* Actuellement, on commence à arriver, pour certains établissements, à *la limite de la rentabilité.* Pour un taux de base de 12 % en ce moment, on dit, communément, *« qu'à 11 %, il y a des larmes et qu'à 10 %, il y a du sang ».*

D'autre part, toute réduction des taux d'intérêt à court terme en France est jalousement contrôlée par la Banque de France, qui veut conserver, avec l'Allemagne, un écart correspondant à celui de l'inflation, 5,5 % à 6 % actuellement, cela afin de défendre le franc. Ces derniers mois, la Banque de France, et, notamment, son gouverneur, M. de *La* Genière, remplacé par M. Camdessu le 15 novembre dernier, montrait de fortes réticences à baisser sa garde trop vite. Il est possible que, maintenant, la Banque de France se montre plus réceptive aux sollicitations de M. Bérégovoy, d'autant que le franc se porte à merveille : mercredi 3 janvier elle a dû acheter 1 milliard de marks pour soutenir la monnaie allemande, affaiblie par la nouvelle hausse du dollar.

Très vraisemblablement, les taux, et notamment ceux des banques, vont s'orienter à la baisse très prochainement, mais il faudra une nouvelle *initiative de l'Institut d'émis*sion (encore 1/4 % de réduction sur son taux d'intervention) pour *déclencher le mouvement.*

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	9,6900	9,6920	+ 173	+ 183	+ 318	+ 330	+ 550	+ 650
$ can.	7,3420	7,3452	+ 31	+ 55	+ 62	+ 94	+ 60	+ 152
Yen (100)	3,8391	3,8404	+ 146	+ 153	+ 279	+ 292	+ 792	+ 841
DM	3,0602	3,0618	+ 125	+ 134	+ 245	+ 256	+ 713	+ 755
Florin	2,7120	2,7133	+ 106	+ 112	+ 207	+ 216	+ 592	+ 629
F.B. (100)	15,2863	15,2943	– 40	+ 23	– 41	+ 62	– 168	+ 108
F.S.	3,6904	3,6926	+ 173	+ 186	+ 339	+ 356	+ 999	+ 1054
L (1 000)	4,9782	4,9818	– 156	– 138	– 298	– 270	– 953	– 867
£	11,1261	11,1380	+ 43	+ 84	+ 45	+ 97	– 80	+ 84

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 7/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	9 1/8	9 1/4
DM	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10 5/8	11 1/8	10 11/16	11	10 5/8	10 15/16	10 5/8	10 15/16
F.S.	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	14	14 1/2	13 1/2	14	13 5/8	14 1/8	13 7/8	14 3/8
£	9 1/2	9 5/8	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 5/8	10 13/16	10 5/8	10 13/16	11	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

SELON UNE ÉVALUATION A LA FIN DÉCEMBRE

60 000 TUC sont déjà prévus

A la veille de Noël, on comptait 62 475 *contrats* pour les TUC (travaux d'utilité collective), signés ou en cours d'élaboration, et *5 000 jeunes de moins de vingt* et un ans avaient pris leurs fonctions. D'ici la fin janvier, l'objectif de 100 000 contrats signés devrait être *atteint, dont* 20 à 30 000 pourraient être devenus effectifs, estiment les deux responsables de l'opération TUC au ministère du travail, MM. Leboutteux et Belorgey (ce dernier venant de quitter Boussac).

« Submergés par le succès », tous *deux s'affirment* confiants mais s'en tiennent, pour l'heure, à quelques constatations. Très souvent, les collectivités locales n'interviennent pas *en première* ligne, de crainte de devoir maintenir ensuite les emplois ainsi créés, et préfèrent aider financièrement (de *60 à 100 millions* de *francs* auraient déjà été engagés, parallèlement à l'effort de l'Etat sur la base de 1 200 F par mois) les associations qui, elles, ont trouvé là *une nouvelle justification*. Cela explique, en partie, que la région parisienne soit relativement en retard tandis que le nord de la France a *pris de* l'avance et que le quart sud est un peu à la traîne. D'une façon générale, les villes moyennes ont davantage saisi l'occasion des TUC *que* les *zones rurales*, où les associations, précisément, sont moins implantées.

Quant aux établissements publics, ils y viennent progressivement alors *que les ministères* de tutelle signent des conventions particulières. L'ONF (Office national des forêts) s'est engagé à employer des TUC et les *services hospitaliers s'y* prépa*rent*. Des parcs nationaux ou régionaux y ont vu le moyen d'assurer des tâches d'aménagement et l'environnement fait figure de grand bénéficiaire.

Actuellement, selon M. Belorgey, les TUC peuvent être classés en quatre groupes d'activité : l'action sociale ou parasociale, l'*assistance* pratique (aide aux handicapés, aux personnes âgées), l'amélioration du patrimoine et, enfin, tout le secteur culturel. *« On verra le prix à payer pour la qualité de la vie »*, espère de son côté M. Leboutteux pour qui, au-delà de l'expérience, les TUC pourraient préfigurer des emplois nouveaux et stables.

Enfin, et *notamment* pour répondre à des critiques formulées ici ou là, et particulièrement par les élus communistes, le dispositif des TUC autorise *maintenant la mise en place* d'actions de formation, qui ne correspondent pas à l'activité proposée mais peuvent préparer les jeunes à une insertion sociale et professionnelle. Dans un premier temps, les jeunes ne travaillent que vingt heures par semaine et s'adaptent à la vie active. Dans un deuxième temps, *ils pourraient de stage en formation*, obtenir une qualification.

AGRICULTURE

LÉGER DESSERREMENT DES QUOTAS LAITIERS

Après avoir été fixé à – 2 % de la *production de 1983 pour chaque* éleveur non prioritaire, le volume de lait que chaque producteur était autorisé à atteindre a été porté à *– 2,8 % par rapport* à 1983. Ce quota de base vient d'être ramené à – 2,5 % (toujours diminué de 1 point en zone de *montagne)*. Cette diminution a pu intervenir car les quantités de lait libérées par les cessations d'activité des producteurs, *dans le cadre du programme* d'aides publiques lancé en juin dernier, sont supérieures aux prévisions : 700 000 tonnes, précise le ministère de l'agriculture, au lieu de 630 000 tonnes.

D'autre part, le ministère indique que les volumes de production restés disponibles *dans les laiteries dont* les ressources excèdent les besoins (rappelons que chaque laiterie conserve normalement 90 % des volumes *libérés par les départs* de ses propres livreurs pour les réaffecter à ses producteurs prioritaires, notamment les jeunes) seront *affectés* provisoire*ment* à la *réserve* nationale (composée de 10 % des volumes libérés). Cette réserve nationale doit permettre d'affecter des quantités complé*mentaires* à celles des laiteries dont les besoins excèdent les quantités libérées.

La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) considère que ces nouvelles consignes *« améliorent la situation »*, mais affirme qu'*« en aucun cas un producteur qui aura dépassé le quota de 1983 – 2 % sur l'ensemble de la campagne* (1er avril 1984 au 31 mars 1985) *ne pourra être pénalisé »* par le paiement d'un superprélèvement. Toutefois, la FNPL est consciente d'un risque de dérapage, rappelle à ses adhérents *« ses consignes de modération de la production »* du printemps dernier et ajoute qu'elle *« ne défendra pas ceux qui ne les auraient pas respectées »*.

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ

Les robots améliorent la sécurité du travail des salariés

Si l'on en croit les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie, les robots améliorent la sécurité des salariés au travail. Sur les *mille trois cents morts* par an à l'occasion d'accidents du travail, aucune n'a été provoquée par l'un des deux mille robots *installés* dans les entreprises françaises. Telle est la constatation de M. Paul Dussert, directeur des études sur la robotique à l'Institut *national* de recherche *et* de sécurité (INRS). Le robot se substituant à plusieurs salariés, les risques apparaissent moindres. Le robot *s'arrête par* ailleurs automatiquement si un salarié franchit sa zone d'action jugée « dangereuse ».

Si aucun accident lié directement à la présence de robots *n'a été enre*gistré en France, il en a été constaté en Suède et au Japon, pays largement plus automatisés. *« Le robot peut devenir fou*, affirme M. Dussert, *se mettre en marche alors qu'un salarié se trouve près de lui. Les causes de défaillances sont alors des erreurs de programmation ou encore la création d'un champ magnétique qui perturbe la marche de la machine. »* L'INRS se préoccupe de la sécurité en étudiant, avant même la mise en place des machines, toutes les possibilités d'accident. *« La sécurité, étant intégré au départ, n'entraîne donc pas de surcoût »*, précise-t-on.

Autre préoccupation de l'INRS : l'épidémiologie, c'est-à-dire l'étude des *facteurs déterminant* la fréquence et la distribution des maladies, professionnelles en l'occurrence. Les chercheurs de l'INRS *sélectionnent un groupe de salariés*, les mineurs de fer par exemple. Ils étudient toutes les causes de décès depuis trente ans et comparent ces conclusions avec les *moyennes* nationales. Il a ainsi été établi que les mineurs de fer mouraient deux fois plus de cancer du poumon que la moyenne des Français.

D'autre part, des recherches sont faites auprès des salariés d'une entreprise donnée – prises de sang, électrocardiogrammes, analyses d'urine, explorations neurologiques – afin d'étudier les conséquences sur leur santé de leurs conditions de travail et des substances auxquelles ils sont exposés. *« Or, chaque année*, remarque M. Jean-Marie Mur, directeur de la section épidémiologie, *cinquante nouvelles substances et deux mille nouveaux mélanges sont mis sur le marché. Les spécialistes estiment que, sur cent décès par cancer chaque année, de deux à sept sont d'origine professionnelle. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A Creusot-Loire

LA CGT ANNONCE «DES ACTIONS DE MASSE IMPORTANTES»

M. André Sainjon, *secrétaire* général de la Fédération de la métallurgie CGT, a annoncé jeudi 3 janvier, au cours d'une conférence de presse, une *« mobilisation générale de la métallurgie »*. *« Nous souhaitons*, a-t-il souligné, *un développement rapide des luttes revendicatives dans les entreprises, seul moyen pour les travailleurs de se faire entendre. »* Dénonçant la *« légèreté »* des pouvoirs publics à propos de Creusot-Loire, M. Sainjon a affirmé que *« dans les jours qui viennent auront lieu des actions de masse importantes »*. *« Nous refusons catégoriquement tous les licenciements. Il faut revoir les décisions prises par les pouvoirs publics »*.

La mobilisation à Creusot-Loire est pourtant apparue très limitée le 3 janvier alors que, selon la CGT, deux cents salariés environ ont reçu leur lettre de licenciement, leur précisant que le préavis conventionnel de deux mois court du 3 janvier au 2 mars, mais qu'ils sont dispensés de l'effectuer. Au Creusot, des débrayages et des rassemblements d'information, jugés *« bons »* par les cégétistes, ont eu lieu jeudi. A Chalon-sur-Saône, la CGT a qualifié son rassemblement de *« demi-échec »*. En fin d'après-midi, le 3 janvier, les CRS ont procédé au dégagement de la voie ferrée Lyon-Saint-Etienne qui était coupée depuis le début de la matinée par plusieurs dizaines d'ouvriers de l'usine de Creusot-Loire-Marrel, bloquant ainsi le trafic ferroviaire.

Lors d'une *conférence de presse* au Creusot, la CFDT a présenté le protocole de protection sociale, que la CGT a refusé de signer, comme *« une protection maximale des salariés »*. La CFDT va créer un comité chargé de surveiller la mise en place des opérations de formation.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Cegedur Pechiney investit 135 millions de francs dans son usine du Maine-et-Loire.** – Cegedur Pechiney va investir 135 millions de francs dans *son usine* de filage d'aluminium de Montreuil-Juiné (Maine-et-Loire). Cette usine fabrique des profilés, des tubes et des barres en alliages *durs (alliages à hautes performances)* destinés aux marchés de l'aéronautique, de la mécanique, du génie chimique et industriel : ses produits *contribuent par exemple* au succès des programmes Airbus.

Agroalimentaire

● **L'Accord international sur le sucre est entré en vigueur le 1er janvier 1985.** – De *portée uniquement* administrative, et ne comportant pas de clauses économiques, ce nouvel accord sur le sucre remplace celui de 1977, *arrivé à expiration en* décembre 1984. Le quorum nécessaire à sa mise en œuvre a été atteint, un nombre suffisant d'importateurs et d'*exportateurs l'ayant ratifié*. Parmi les pays producteurs importants qui l'ont ratifié ou ont annoncé leur intention de le faire, il faut citer le Brésil, l'Inde, Cuba, la CEE et l'Australie. Ne sont pas signataires chez les producteurs : les Philippines, la République dominicaine, la *Thaïlande*. Parmi les pays consommateurs, les plus importants sont tous signataires (Etats-Unis, URSS, Japon). Parmi les non-signataires consommateurs, *on relève le* Canada, l'Irak, la Finlande et la Nouvelle-Zélande.

Étranger

TURQUIE

● **Prix : + 54 % en 1984.** – L'inflation en Turquie aura en 1984 atteint 54 % contre moins de 40 % en 1983, a déclaré le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, dans un *entretien publié, le 3 janvier, par le* quotidien *Hurriyet*. Cet aveu tardif de M. Ozal, qui, lors de sa dernière conférence de presse en décembre, avait estimé à 38 % la hausse des prix pour 1984, signifie un échec de sa politique économique qui avait *inscrit la lutte contre l'inflation* au rang de ses priorités. – *(AFP.)*

Industrie

● **Aides pour les sidérurgies italienne et ouest-allemande.** – La CEE a donné son autorisation au gouvernement italien pour qu'il accorde des aides de 10000 milliards de lires (50 milliards de francs) à la sidérurgie. Une première tranche de 5288 milliards de lires *destinée à Finsider a été entiè*rement débloquée, après que l'entreprise publique eut décidé de ne pas mettre en service les installations supplémentaires prévues pour son *usine* de Bagnoli. La deuxième tranche de 5017 milliards de lires destinée aux sidérurgistes privés leur sera versée lorsqu'ils auront fourni la liste des *installations* qu'ils fermeront.

La CEE a a aussi autorisé le gouvernement ouest-allemand à verser une aide supplémentaire de 80 mil*lions de deutschemarks au groupe* Arbed-Saarstahl, qui a déjà reçu 543 millions de deutschemarks sur le total autorisé de 750 millions de deustchemarks (2,2 *milliards* de francs).

Social

● **La CGT proteste contre des mises à pied à la RATP.** – La CGT a protesté, *le 3 janvier, contre* des mises à pied d'un à cinq jours prononcées par la direction de la RATP contre quatorze de ses militants à la *suite d'actions menées dans le cou*rant de décembre, notamment le détournement des panneaux de publicité des autobus. Pour appuyer leurs revendications (*salaire, treizième* mois, conditions de travail), les militants CGT avaient retourné les panneaux pour y inscrire leurs propres demandes.

Transports

● **4,5 % de passagers aériens supplémentaires.** – Selon l'Organisation de l'aviation civile internatio*nale* (OACI), *les transporteurs* aériens du monde entier ont dénombré sur leurs vols réguliers 832 millions de passagers en 1984, contre 795 millions l'*année* précédente (+ 4,5 %). Le marché du fret a été particulièrement florissant, puisque le *nombre* des *tonnes-kilomètres* réalisées a augmenté de 14,5 %. Si l'on additionne les trafics passagers, fret et poste, le trafic total régulier a progressé de 8,5 % en un an.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CEM
Cie Electro-Mécanique

Mesdames, Messieurs,
Chers actionnaires,

La *presse* s'est fait l'écho de la décision prise par votre conseil d'administration et celui d'Alsthom-Atlantique de *soumettre* à votre approbation, dans le courant de cette année, un projet de fusion des deux sociétés.

Je souhaite, au-delà de ce bref communiqué, vous donner quelques indications sur la façon dont s'est passée, pour *la* CEM, l'*année* 1984 *et* comment se présente pour elle l'union qu'il vous sera demandé d'approuver.

Rappelons *tout d'abord* que l'entrée de la CEM dans le groupe Alsthom-Atlantique, en février 1983, était fondée sur la concordance *de deux* constatations :

– l'impossibilité pour CEM de subsister, même avec l'*aide financière de* BBC, en conservant inchangée la configuration de ses diverses activités ;

– l'existence de complémentarités entre les principales activités de CEM et celles d'Alsthom-Atlantique ou de sociétés du même groupe, notamment CGEE-Alsthom.

Cette situation devait logiquement conduire à une fusion, et l'objectif en fut affiché dès le départ, sa *réalisation* étant toutefois subordonnée à la réalisation des cessions préalables à CGEE-Alsthom des *activités de machines* tournantes moyennes, d'ingénierie et d'entreprise électrique, et au retour à l'équilibre des résultats de CEM.

Après une année 1983 de transition, l'année 1984 a vu la consolidation des résultats acquis par les mesures d'écono*mie prises* l'année *précédente*, auxquelles sont venus s'ajouter les premiers fruits de la politique de rationalisation *au sein du groupe Alsthom*-Atlantique. Je puis, dès à présent, vous dire que les résultats de l'exercice seront bénéficiaires, malgré la charge qu'a constituée la fermeture de l'établissement électronique de Villeurbanne, trop chroniquement déficitaire pour qu'un redresse*ment* fût envisageable.

Aussi avons-nous jugé que le moment était venu de réaliser en 1985 la der*nière étape du rapprochement* de CEM et d'Alsthom-Atlantique, c'est-à-dire la fusion elle-même.

Plusieurs considérations y conduisent :

– les rationalisations atteignent, particulièrement dans le domaine des trans*formateurs* et dans celui de l'appareillage moyenne tension, un stade où il devient difficile de ménager en permanence les *intérêts légitimes* de deux entités ayant un actionnariat distinct, et le moment est venu de faire bourse commune ;

– le maintien de deux réseaux de vente séparés et, en conséquence, concurrents pour des *matériels* similaires, est de moins en moins justifié et provoquerait, s'il était prolongé, l'incompréhension de nombreux *clients*, l'identi*fication* de CEM au groupe Alsthom-Atlantique étant aujourd'hui bien accomplie ;

– *enfin*, au moment où, grâce à la synergie qu'apporte le groupe Alsthom-Atlantique, les résultats redeviennent positifs, sans *toutefois permettre* encore de compenser les importants déficits antérieurs, il nous paraît normal d'associer nos actionnaires à cette *évolution* favorable en leur proposant une opération qui aura pour effet de les faire participer aux dividendes qu'autorise la situa*tion* largement bénéficiaire d'Alsthom-Atlantique.

Cette ultime étape du rapprochement ne peut, en *effet*, aller que *dans* un sens favorable à la consolidation des bons résultats qu'Alsthom-Atlantique connaît depuis plusieurs années et s'*emploie* à *maintenir*, voire à améliorer, en dépit de quelques facteurs adverses affectant, du fait de la crise, certains secteurs de son *activité*.

Allégée des activités dont les déficits pesaient le plus lourdement sur ses résultats, la compagnie *est en mesure* de contribuer, par ses apports, à la réalisation de cet objectif.

Dans plusieurs domaines, en effet, les *apports* de CEM conforteront des positions déjà importantes d'Alsthom-Atlantique. C'est, par exemple, le cas dans le domaine des *matériels* de traction où notre filiale TCO dispose de matériels et de compétences complémentaires de ceux de notre maison mère et hautement appréciés de la clientèle, ou dans celui de l'appareillage moyenne tension et des transformateurs, en faveur duquel nous avions *réalisé un effort* de productivité particulièrement important, dont les fruits se manifestent aujourd'hui.

Dans d'autres domaines, CEM fait apport de compétence dans des techniques en plein essor. C'est le cas des servo-moteurs dont le *chiffre* d'affaires s'est fortement développé l'an dernier, tant en métropole qu'à l'exportation, entraînant un bénéfice d'exploitation très *satisfaisant*. C'est également le cas des matériaux composites, pour lesquels se dessinent de nouvelles perspectives.

Je suis heureux de pouvoir vous donner ces nouvelles positives d'une société pour laquelle vous avez toujours manifesté un grand attachement, ne doutant pas *que vous serez* heureux *de* penser qu'elle poursuivra son action, certes sous une autre forme, après sa fusion avec Alsthom-Atlantique, par l'intermédiaire des hommes qui travaillent en son sein et qui en constituent la principale richesse.

*Je souhaite donc à tous, dans ce nou*veau contexte, une heureuse année 1985.

PAUL COMBEAU.

NATIO-PLACEMENTS
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 3 janvier 1985 sous la présidence de M. Simon, président du *conseil d'administration*, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1983-1984 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent à 567 077 126,24 F. Elles permettent la distribution d'un dividende par action de 3 958,95 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 207,53 F, soit un revenu global de 4 166,48 F. Le dividende, représenté par le coupon no 3, sera ventilé de la façon suivante :

– revenus d'obligations françaises non indexées	2 302,51 F
plus crédit d'impôts de	207,53 F
– autres produits	1 615,98 F
– lots et primes de *remboursement exonérés* de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de	40,46 F
et donnant droit pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés à un crédit d'impôt de	5,12 F

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié la nomination de M. Jean-Pierre Lefoulon, coopté par le Conseil d'admi*nistration en remplacement* de M. Jean-Louis Hautcœur, démissionnaire.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a fixé la date de mise en paiement du dividende au 23 janvier 1985.

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Internationales

SLIVINTER
Société d'Investissement à Capital Variable - SICAV

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 20 décembre 1984 *sous la présidence de M. DESJARDINS a approuvé les comptes de* l'exercice 1983/1984.

. Revenus distribuables : F 23 190 926,20

. Revenu global par action : F 17,16 composé d'un dividende net de F 15,81 et d'un impôt déjà payé au trésor (crédit d'impôt) de F 1,35

. Mise en paiement dès le 21 décembre 1984.

Le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société, en franchise totale de droit d'entrée pendant un délai de trois mois, à compter de la date de mise en distribution.

L'Assemblée a ratifié la nomination de MM. Foucauld de TINGUY du POUET et Jean-François BAUME en tant qu'administrateurs de la société.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 janvier

Chute de l'or

Le fait saillant jeudi à la Bourse de Paris a indiscutablement été la chute de l'or. Sur les indications de Londres où, pour la première fois depuis le 21 juin 1982, l'once de métal précieux est tombée en dessous de 300 dollars (299,50 dollars très exactement, soit une baisse de 2 %), le lingot a perdu d'un coup 2 700 F (– 2,8 %) pour s'établir à 93 600 F. Naturellement, la vigueur du dollar est très étroitement liée au phénomène, le « contexte très favorable » dans lequel évolue la monnaie américaine contribuant à déprimer l'or encore davantage. Mais ne parlait-on pas aussi dans la City de ventes assez importantes ? Cela étant, les mines d'or ont été assez sévèrement pénalisées, et leur recul s'est échelonné de 3 % à près de 7 % (Président Brand). Le 7 % 1973 a reculé de 2,9 %.

Le marché avait cependant retrouvé avec la rentrée sa foule habituelle, ou presque. Mais il est resté très déficiant coté activité.

Notons que la veille un quasi-record d'oisiveté était tombé avec 105,6 millions de F de transactions, chiffre assez dérisoire pour cette époque de l'année. Une fois encore avec très peu d'affaires, les valeurs françaises ont continué de s'effriter doucement. Mais elles n'ont quand même pas manqué de résistance. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,16 % en dessous de son niveau précédent. « Il y a très peu de besoins d'investissements », disaient les professionnels, qui évoquaient le retard généralement observé entre le versement des coupons et le replacement de l'argent encaissé. A propos du 7 %, un gérant de portefeuilles, déclarait que l'Etat aurait moins à payer, ayant eu la chance que la baisse de l'or se produise précisément au cours de la période de temps retenue pour le calcul de son coupon.

Creusot-Loire a été réservé à 5 F (contre 0,9 F mercredi). La devise-titre a fléchi et s'est échangée entre 10,06 F et 10,12 F (contre 10 F-10,18 F).

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Pour la seconde fois de l'année, les cours se sont repliés jeudi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi presque sans discontinuer, ne s'interrompant que sur des achats institutionnels, pour reprendre dès leur cessation. A la clôture, l'indice des industrielles avait encore perdu 9,06 points à 1 189,81.

Mais ce sont surtout les «Blue Chips» qui ont le plus souffert, IBM et General Motors en tête.

Le bilan assez équilibré de la journée en témoigne. Sur 1 990 valeurs traitées, 795 ont baissé, 749 ont monté et 446 n'ont pas varié.

Les analystes mettaient en cause le facteur psychologique. Selon eux, les opérateurs ont été déçus que les derniers investissements n'aient pas redonné du tonus au marché. D'autre part, les nouvelles de l'économie ne sont pas concordantes et laissent planer un sérieux doute sur la réalité de la situation avec, d'une part, l'augmentation des commandes à l'industrie (+ 4,3 %) en novembre, et la chute le même mois des ventes de logements (– 10,6 %).

Faible la veille, l'activité s'est accrue et 88,80 millions de titres ont changé de mains contre 67,80 millions.

VALEURS	Cours du 2 janv.	Cours du 3 janv.
Alcoa	38 1/2	37
A.T.T.	19 1/4	19 1/2
Boeing	54 5/8	54 5/8
Chase Manhattan Bank	47 7/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 3/8
Eastman Kodak	70 7/8	70
Exxon	44 1/2	44 1/2
Ford	44 5/8	43 3/8
General Electric	56	56 1/4
General Foods	55	54 7/8
General Motors	77 5/8	75 7/8
Goodyear	25 3/4	25 3/4
I.B.M.	120 7/8	119 7/8
I.T.T.	28 7/8	28 7/8
Mobil Oil	26 3/4	26 1/4
Pfizer	40 3/8	39 1/4
Schlumberger	38	36 1/4
Texaco	34	34 1/8
U.A.L. Inc.	44	44 5/8
Union Carbide	37	37
U.S. Steel	25 7/8	25 3/4
Westinghouse	26	25 5/8
Xerox Corp.	37 7/8	37 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TALCS DE LUZENAC. – Premier producteur mondial de talc, cette société ariégeoise a pris récemment une participation de 50 % dans une entreprise canadienne québécoise qui figure parmi les quatre principaux producteurs de talcs canadiens. Il s'agit de BSQ (Broughton Soapstone and Quarries), une PME qui produit et commercialise annuellement 25 000 tonnes de talc à partir des gisements qu'elle possède dans la région de Thedford Mines, au nord-ouest de Montréal. Au vu des derniers résultats annuels, le bénéfice net de BSQ a représenté 25 % d'un chiffre d'affaires qui a atteint 1,5 million de dollars canadiens.

Cette opération, qui passe par un renforcement ultérieur de la participation de Talcs de Luzenac dans BSQ (elle devrait être portée à 60 % en 1987), doit permettre à l'entreprise française d'accentuer son implantation – et son développement – sur le marché nord-américain où elle possède déjà une installation aux Etats-Unis. Située dans l'Etat de l'Ohio, cette unité, détenue par sa filiale américaine AFT (American French Talc), exploite un centre de broyage d'une capacité de 15 000 tonnes par an destiné à broyer le talc brut importé d'Europe.

MICHELIN. – La plus importante centrale syndicale canadienne, le Congrès du travail du Canada (CTC), a décidé de mettre fin à sa campagne de boycottage des pneus Michelin. Cette campagne avait été lancée en mars 1981, en raison des «pratiques de travail discriminatoires de la multinationale française» et après l'adoption par le Parlement de la province de Nouvelle-Ecosse (côte est du Canada) d'une loi spéciale, surnommée «loi Michelin», visant à contrecarrer les tentatives de syndicalisation par les Travailleurs unis du caoutchouc, syndicat affilié au CTC. Michelin emploie trois mille personnes dans ses trois usines de Nouvelle-Ecosse.

L'annonce fait suite à la décision des Travailleurs unis du caoutchouc d'entreprendre à nouveau une vaste campagne de syndicalisation du personnel de Michelin au Canada.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	2 janv.	3 janv.
Valeurs françaises	99,8	99,3
Valeurs étrangères	101,1	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 30 déc. 1983)

	2 janv.	3 janv.
Indice général	181,6	180,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 4 janvier .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 déc.	4 janv.
1 dollar (en yens)	251,18	252,55

BOURSE DE PARIS Comptant 3 JANVIER

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1895	1915	Alser	221	....
Calberson	350	350	Boris	295	....
C.D.M.E.	630	620	Cellulose du Pin	60 50	50
C. Equip. Elect.	264	264	C.G.M.	10	....
Deiss	350	348	Cochery	12	....
Dauphin O.T.A.	2000	2000	C. Sabl. Seine	115	....
Dumenil	550	550	Copenex	540	526
Filipacchi	558	557	Dunlop	....	....
Guy Degrenne	747	740	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Marin immobilier	337	340	La Mure	60	....
Métallurg. Minière	187 10	183 50	Mic	200	....
M.M.B.	305	306	Profils Tubes Est	1 52	....
Om. Gest. Fin.	295	283	Prouvost	115	....
Petit Bateau	338	340	Ripolin	36	....
Petrofigaz	595	588	Rorento N.V.	122 20	123
Pochet	1480	1480	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Porco	300	302	S.P.R.	140	....
S.C.G.P.M.	280	285	Total C.F.N.	43	....
Sofibus	203	200	Ufinex	320	303
Sovac	653	650			

SICAV 3/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	262 55	250 64 ◆	Japacic	113 69	108 53 ◆
Actions-Investiss.	271 32	259 02 ◆	Laffitte-cri-terme	119585	119585
Actions sélectives	380 22	362 98 ◆	Laffitte-Expansion	657 41	627 60
Aedificandi	408 80	390 25 ◆	Laffitte-France	216 65	206 81
A.G.F. 5000	262 78	250 86 ◆	Laffitte-Japon	222 99	212 88
Agfimo	421 68	402 56 ◆	Laffitte-Oblig.	146 43	139 79
A.G.F. Interfonds	369 02	352 29 ◆	Laffitte-Placements	110222 19	110112 08
Altefi	222 59	212 50 ◆	Laffitte-Rend.	195 44	186 58
A.L.T.O.	194 64	185 81 ◆	Laffitte-Tokyo	980 21	935 76
Amérique Gestion	441 90	421 86	Lion-Associations	10730 60	10730 60 ◆
A.M.I.	234 19	223 57 ◆	Lion-Institutionnels	21126 45	21073 77 ◆
Assoc. St-Honoré	11822 64	11763 82 ◆	Lionplus	57179 86	56813 72 ◆
Associc	25161 02	25161 02	Livret portefeuille	476 13	462 26
Bourse-Investiss.	316 01	301 68	Mondiale Investissem.	331 65	331 65
Bred Associations	2322 29	2315 34	Monecic	55669 53	55669 53
Capital Plus	1375 14	1375 14 ◆	Multi-Obligations	416 01	397 15
Columbus (ex W.I.)	676 37	645 70 ◆	Mutuelle Unie Sél.	105 27	100 50 ◆
Conversimmo	285 58	274 60	Natio.-Assoc.	5938 52	5926 67 ◆
Cortal court terme	10200 95	10200 95 ◆	Natio.-Epargne	12992 91	12884 27 ◆
Cortexa	900 29	859 47	Natio.-Inter.	934 31	891 94 ◆
Credinter	375 39	358 37	Natio.-Obligations	456 03	435 35
Croiss. Immobil.	383 02	365 65	Natio.-Placements	62899 06	62899 06 ◆
Déméter	12791 66	12766 13	Natio.-Valeurs	519 85	496 28
Drouot-France	342 28	326 76 ◆	Oblicoop Sicav	1099 91	1078 34
Drouot-Investiss.	695 91	664 35 ◆	Oblifon	1106 95	1056 75 ◆
Drouot-Sécurité	195 31	186 45 ◆	Obligem	150 88	143 85
Drouot-Sélection	121 47	115 96 ◆	Orient-Gestion	106 15	101 34
Energie	235 53	224 85 ◆	Pacifique St-Honoré	405 66	388 22 ◆
Eparcic	54448 19	54339 51	Parunope	534 28	510 05
Eparcourt Sicav	6683 76	6667 09	Paribas Epargne	12898 75	12847 36 ◆
Epargne Associations	24339 68	24286 88	Paribas Gestion	539 38	514 92
Epargne-Capital	6092 77	6032 45 ◆	Patrimoine-Retraite	1304 76	1279 18
Epargne-Croiss.	1289 66	1231 18	Phénix Placements	249 95	248 72 ◆
Epargne-Industr.	445 80	425 58	Pierre Investiss.	460 68	439 79 ◆
Epargne-Inter	626 24	597 84	Placement cri-terme	80152 43	80152 43
Epargne-Long-Terme	1174 59	1121 33 ◆	P.M.E. St-Honoré	280 82	268 09 ◆
Epargne-Oblig.	186 51	178 05	Province Investiss.	288 58	288 58
Epargne-Unie	889 72	849 37	Rendem. St-Honoré	11996 73	11937 04 ◆
Epargne-Valeur	348 13	332 34	Revenus Trimestriels	5356 65	5277 68
Eparoblig	1114 42	1112 20	Sécur. Mobilière	375 71	358 67
Euroac	8825 04	8424 86	Sél. court terme	12079 90	11989 98 ◆
Euro-Croissance	411 82	393 15 ◆	Sélec. Mobil. Div.	308 57	301 04 ◆
Europe Investiss.	1085 93	1036 69 ◆	Sélection-Rendem.	178 19	173 84 ◆
Foncier Investiss.	695 66	664 11	Sélect. Val. Franç.	212 98	203 32 ◆
Foncival	156 54	149 44	Sicav-Associations	1172 07	1169 73 ◆
France-Garantie	291 20	285 49 ◆	S.F.I. fr. et étr.	459 95	439 08
France-Investiss.	422 30	403 15 ◆	Scavimmo	516 12	492 72
France-Net	109 21	106 75	Sicav 5000	231 32	220 83 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	400 56	392 71	Slivafrance	354 77	338 68 ◆
Francic	251 37	239 97	Slivam	327 22	312 38 ◆
Fructidor	239 55	228 69	Slivarente	201 87	192 72 ◆
Fructifrance	466 82	445 65 ◆	Slivinter	318 74	304 29 ◆
Fructivar	65807 64	66643 53	S.I.-Est	1008 39	962 65
Fructi-Associations	1105 03	1102 82	S.I.G.	766 76	731 65 ◆
Fructi-Première	11029 97	10886 97	S.N.I.	1002 27	956 82
Gestilion	58724 34	58577 90 ◆	Sofinvest	448 26	427 93
Gestion Associations	117 15	114 28	Sogepargne	330 87	318 91
Gestion Mobilière	573 62	547 61 ◆	Sogevar	847 03	808 62
Gest. Rendement	481 22	459 40	Sogintar	1097 47	1047 70
Gest. Sél. France	420 68	401 60	Soleil Investiss.	415 78	396 91 ◆
Haussmann-Epargne	1051 32	1051 32 ◆	Technocic	1068 43	1019 98
Haussmann Oblig.	1316 51	1256 81 ◆	U.A.P. Investiss.	347 08	331 34 ◆
Horizon	796 27	773 08	Uni-Associations	106 50	106 50
I.M.S.I.	410 58	391 96	Unifrance	283 70	270 84
Indo-Suez Valeurs	576 86	550 70	Unifoncier	767 83	733 01
Ind. française	11784 21	11553 15 ◆	Uni-Garantie	1157 95	1134 13
Interoblig.	9845 98	9563 44	Unigestion	658 24	628 39
Intersélect France	312 06	297 91	Uni-Japon	1099 25	1049 40
Intervaleurs Indust.	418 72	399 73	Uni-Régions	1773 96	1693 52
Invest. net	11668 89	11645 60	Unirente	1863 65	1802 37
Invest. Obligataire	13800 08	13772 53	Univar	148 86	148 86
Invest. Placements	794 42	758 40 ◆	Univers-Obligations	1122 22	1085 32
Invest. St-Honoré	661 83	631 82 ◆	Valorem	375 42	358 40
			Valorg	1236 37	1235 13
			Valrel	132849 54	132716 82

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

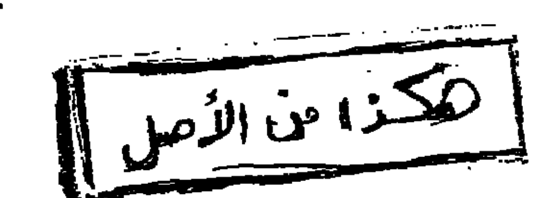
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1639	1628	1625	– 0 85
4044	C.N.E. 3 %	3995	4000	4005	+ 0 25
1476	Electricité T.P.	1478	1479	1479	+ 0 06
1030	Renault T.P.	1029	1028	1028	– 0 09
1503	Rhône-Poul. T.P.	1505	1500	1505	....
1278	St-Gobain T.P.	1270	1250	1250	– 1 57
1236	Thomson T.P.	1222	1235	1235	+ 1 06
235	Accor	237	235 20	235 20	– 0 75
650	Agence Havas	645	630	630	– 2 32
550	Air Liquide	560	552	553	– 1 25
690	Als. Superm.	700	710	710	+ 1 42
94	A.L.S.P.I.	93	92 10	92 10	– 0 96
200	Alsthom-Atl.	200 10	200 20	200 20	+ 0 04
158	Applic. gaz	184	184	184	....
620	Arjom. Prioux	649	630	630	– 2 77
830	Aux. Entrepr.	885	875	885	....
740	Av. Dass.-Br.	825	810	801	– 2 90
265	Bail-Equipem.	265	269	268	+ 1 13
640	Bail-Investiss.	640	641	641	+ 0 15
570	Cie Bancaire	570	570	570	....
197	Bazar H.-V.	185	181	181	– 2 16
305	Béghin-Say	302	301	301 80	– 0 06
490	Bic	498	508	508	– 2
300	B.I.S.	297	298	302	+ 1 68
915	Biscuit (Génér.)	1090	1080	1080	– 0 91
1650	Bongrain S.A.	1690	1675	1675	– 0 88
665	Bouygues	715	709	710	– 0 69
2390	B.S.N.	2385	2380	2380	– 0 20
1800	Carrefour	1821	1788	1793	– 1 53
835	Casino	867	856	856	– 1 26
545	Cedis	540	533	533	– 1 29
415	Cetelem	441	431	431	– 2 26
745	C.F.A.O.	767	765	763	– 0 52
85	C.F.D.E.	92	92	91 50	– 0 54
470	C.G.I.P.	489	481	483	– 1 22
370	Chargeurs S.A.	383	377	377	– 1 56
34	Chiers-Châtill.	36 20	35 95	35 85	– 0 96
285	Ciments franç.	296	288	289	– 2 36
1260	C.I.T. Alcatel	1295	1295	1290	– 0 38
1030	Club Méditerr.	1051	1050	1050	– 0 09
128	Codetel	128	127 50	127 50	– 0 39
240	Cofimeg	239 70	240 50	240 50	+ 0 33
185	Colas	195	194	194	– 0 51
159	Compt. Entrepr.	163 30	162	162	– 0 79
435	Compt. Mod.	456	445	445	– 2 41
625	Créd. Foncier	630	617	619	– 1 74
260	Crédit F. Imm.	263 80	269	271	+ 2 72
635	Crédit Nat.	645	648	648	+ 0 46
25 50	Creusot-Loire	0 90	....	....	....
225	Crouzet	228	225 50	228	– 0 87
2200	Darnart-Servip	2245	2235	2235	– 0 44
1160	Darty	1080	1080	1078	– 0 18
756	Docks France	737	755	750	+ 1 76
122	D.M.C.	130	129 10	129 50	– 0 38
635	Dumez	870	680	876	+ 0 74
530	Eaux (Gén.)	530	530	531	+ 0 18
220	Elf-Aquitaine	216 70	215 10	215 10	– 0 73
215	— (certific.)	214	209	209	– 2 33
1000	Epeda-B-Faure	1090	1095	1095	+ 0 46
2880	Essilor	2845	2810	2810	– 1 23
510	Esso S.A.F.	520	518	519	– 0 19
1060	Eurafrance	1060	1060	1060	....
796	Euromarché	803	805	805	+ 0 24
730	Europe n° 1	757	736	736	– 2 77
1020	Facom	1020	1021	1021	+ 0 09
655	Fichet-Bauche	643	640	640	– 0 46
188	Finextel	191	187	187	– 2 09
310	Fives-Lille	335	337	339	+ 1 19
47	Fonderie (Gén.)	57 50	58 50	58 80	+ 2 26
91	Fraissinet	88 50	88 50	88 50	....
270	Francarep	286	284	283	– 1 04
315	Gal. Lafayette	303	282	288	– 4 95
750	Gén. Géophys.	770	795	795	+ 3 24
215	GTM-Entrepose	227	227 50	226 50	– 0 22
300	Guyenne-Gasc.	301	301	301	....
1620	Hachette	1641	1635	1635	– 0 36
380	Hénin (La)	371 50	370	370	– 0 40
75	Imétal	72 60	74	74 06	+ 1 99
405	Imm. Plaine-M.	410	410 50	410 50	+ 0 12
1430	Inst. Mérieux	1536	1500	1500	– 2 34
465	Interbail	465	470	470	+ 1 07
1940	Intertechnique	2050	2005	2005	– 2 19
145	J. Lefebvre	138	139	141	+ 2 17
825	Lab. Bellon	858	880	880	+ 2 56
380	Lafarge-Coppée	361	365	365	+ 1 10
850	Lebon	940	902	902	– 4 04
1830	Legrand	1851	1850	1850	– 0 05
845	Lesieur	880	870	865	– 1 70
325	Locafrance	336	335	335	– 0 29
735	Locindus	730	730	730	....
620	Lyonn. Eaux	682	687	687	– 2 19
183	Mais. Phénix	195	196	195	....
1270	Majorette (Ly)	1265	1260	1285	– 0 39
90	Manurhin	99 90	102	102	+ 2 10
102	Mar. Wendel	116	119	118 50	+ 2 15
1750	Martell	1760	1772	1770	+ 0 56
1370	Merlin-Gerin	1377	1377	1377	....
1780	Matra	1735	1745	1745	+ 0 57
750	Michelin	745	740	740	– 0 67
2080	Midi (Cie)	2155	2130	2120	– 1 62
210	Midland Bk S.A.	221 80	212	212	– 4 41
83	M.M. Penarroya	63 50	63 50	63 60	+ 0 15
1600	Moët-Hennessy	1860	1888	1886	+ 1 39
430	Mot. Leroy-S.	440	448	448	+ 1 81
91	Moulinex	90 60	90 50	90 50	– 0 11
598	Mumm	598	....	....	....
300	Navig. Mixtes	308	314 80	313	+ 1 62
89	Nord-Est	76 60	75 10	75 10	– 1 83
380	Nordon (Ny)	390	388	388	– 0 51
152	Nouvelles Gal.	147	141	144	– 2 04
630	Occident. (Gén.)	655	658	658	+ 0 45
265	Olida-Caby	261	267	267	+ 2 29
835	Omn. F. Paris	895	870	870	– 2 79
179	Opfi-Paribas	172	171 50	171 50	– 0 29
2180	Oréal (L')	2248	2220	2221	– 1 20
116	Paper. Gascogne	126	129	129	+ 2 38
840	Paris-Réescomp.	819	820	820	+ 0 12
285	Pechelbronn	285 10	291 50	289	+ 1 36
570	Penhoet	602	595	596	– 0 99
730	Pernod-Ricard	719	715	715	– 0 55
240	Pétroles (Fse)	246 10	245	247	+ 0 36
59	— (certific.)	58 90	58 80	59 80	+ 1 52
120	Pétroles B.P.	121	119	118 50	– 2 06
245	Peugeot S.A.	240	240	240	....
40	Poclain	40 70	40 05	40	– 1 71
400	Poliet	405 50	410	410	+ 1 10
135	Pompey	137	137	137	....
380	P.M. Labinal	366	368	367	+ 0 27
1770	Presses Cité	1846	1821	1819	– 1 40
1040	Prétabail Sic.	1043	1043	1041	– 0 19
265	Primagaz	267	262	262	– 1 87
187	Printemps	186	183	183	– 1 61
1630	Promodès	1649	1630	1629	– 1 21
210	Radiotechn.	217 10	215	215	– 0 96
80	Raffin. (Fse)	79 10	79	79	– 0 12
1190	Redoute (La)	1200	1201	1201	+ 0 08
1530	Roussel-Uclaf	1670	1650	1660	– 0 59
1250	Roussel-C.N.I.	1340	1340	1330	– 0 74
1860	Rue Impériale	1790	1800	1800	+ 0 55
190	Sade	185	185	185	....
1380	Sagem	1400	1382	1382	– 1 28
300	St-Louis B.	305	305	304	– 0 32
2000	Salomon	2180	2175	2175	– 0 22
570	Sanofi	575	573	573	– 0 34
305	S.A.T.	313	312	313	....
580	Saupiquet Cie	570	570	570	....
88 60	Schneider	114	120	120	+ 5 26
54	S.C.O.A.	59 50	59 50	59 50	....
130	S.C.R.E.G.	132 50	132	132	– 0 37
330	Seb	345	346	346	+ 0 28
285	Sefimeg	286	285	285	– 0 34
835	S.F.I.M.	860	854	854	– 0 69
48	S.G.E.-S.B.	49 40	49 40	49 40	....
865	Sign. Ent. El.	856	850	850	– 0 91
575	Silic	595	585	585	– 1 68
335	Simco	335 20	336	337	+ 0 53
183	Simnor	182	182	182	....
1600	Skis Rossignol	1910	1910	1910	....
555	Simmco	575	570	570	– 0 86
2800	Sodexho	2840	2800	2800	– 1 40
480	Sogerap	467	469 90	469 90	+ 0 62
400	Sommer-Allib.	416	410	410	– 1 44
480	Source Perrier	488	485 10	486 50	– 0 30
215	Synthelabo	220	220	219	– 0 45
430	Talcs Luzenac	455	462	462	+ 1 53
2200	Télé. Elect.	2315	2295	2296	– 0 86
400	Thomson-C.S.F.	410	410	410	....
2050	T.R.T.	2070	2070	2070	....
325	U.F.B.	345	345	345	....
650	U.I.S.	628	635	635	+ 1 11
270	U.C.B.	281	276	276	– 1 77
230	Valéo	239	240	240	+ 0 41
78	Vallourec	81	81	[illegible]	....
2400	V. Clicquot-P.	2420	2420	[illegible]	....
890	Viniprix	820	870	[illegible]	– 5 43
925	Elf-Gabon	940	930	[illegible]	– 1 06
162	Amax Inc.	167 80	167 40	[illegible]	– 0 47
345	Amer. Express	383	376	[illegible]	– 2 08
178	Amer. Teleph.	203	198 50	198	– 2 46
109	Anglo Amer. C.	118 30	116 50	116 50	– 1 52
800	Amgold	837	815	815	– 2 62
560	BASF (Akt)	589	590	592 *	+ 0 50
600	Bayer	630	625	626	– 0 63
340	Buffelsfont.	352	343	343	– 2 55
21	Charter	24 35	24	24	– 1 43
450	Chase Manh.	490	484	484 50	– 1 12
315	Cie Pétr. Imp.	321	323	323 c	+ 0 62
41	De Beers	42 30	41 20	41 30	– 2 36
1220	Deutsche Bank	1245	1241	1241	– 0 32
64	Dome Mines	71 70	67 80	69 50	– 3 06
230	Driefontein Cté	250	243 90	246	– 1 60
465	Du Pont-Nem.	497	491	491	– 1 20
685	Eastman Kodak	730	712	715 c	– 2 05
76	East Rand	76 50	72	74	– 3 26
265	Electrolux	278 80	276 50	276 50	– 0 82
280	Ericsson	289	293	293	+ 1 38
425	Exxon Corp.	459	448	444 50	– 3 15
440	Ford Motors	468	455	455 c	– 2 77
210	Free State	226	217 20	221	– 2 21
119	Gencor	126	120 20	120 50	– 4 36
270	Gén. Belgique	274 20	274	275	+ 0 29
560	Gén. Electr.	586	576	576	– 1 70
740	Gen. Motors	799	782	782	– 2 12
54	Goldfields	56 20	55 05	54 70	– 2 66
38	GdMetropolitan	37 05	35 70	35 70	– 3 64
128	Harmony	137 90	132	137	– 0 65
35	Hitachi	35	34 95	35	....
575	Hoechst Akt.	622	622	624	+ 0 32
84	Imp. Chemical	86 90	86 50	86 50	– 0 46
108	Inco. Limited	123 10	122	123	– 0 08
1170	IBM	1259	1234	1233	– 2 06
103	Ito-Yokado	103 60	102	102	– 1 54
290	ITT	296	289 50	289 50 c	– 2 19
60	Matsushita	63 10	63	63	– 0 15
895	Merck	950	948	948 c	– 0 21
785	Minnesota M.	803	801	801	– 0 24
255	Mobil Corp.	273	266 50	266 50	– 2 38
21220	Nestlé	22110	21930	21930	– 0 81
108	Norsk Hydro	111	111	111	....
1090	Petrofina	1130	1120	1122	– 0 70
785	Philip Morris	825	817	817	– 0 96
155	Philips	160	159 60	157 50	– 1 56
245	Pres. Brand	263	244 80	249	– 5 32
265	Président Steyn	294	279	281 50	– 4 25
205	Quilmès	225	221	225 50	+ 0 22
870	Randfontein	955	921	923	– 3 35
470	Royal Dutch	494	492	492	– 0 40
67	Rio Tinto Zinc	67 50	66 70	67 c	– 0 74
185	St Helena Co	189	182	181 10	– 4 67
380	Schlumberger	383	385	382	– 0 26
73	Shell transp.	74 60	73 80	73 80	– 1 07
1450	Siemens A.G.	1557	1545	1545	– 0 77
144	Sony	144 40	143 50	143 50	– 0 62
200	T.D.K.	198	198 20	199	+ 0 50
17	Toshiba Corp.	17 30	17 15	17 15	– 0 86
850	Unilever	901	890	890	– 1 22
360	Unit. Techn.	372	370	370 50	– 0 40
815	Vaal Reefs	838	799	817	– 2 50
340	West Deep	350	339 30	344	– 1 71
260	West Hold.	286	276	286	....
380	Xerox Corp.	382	386	386	+ 1 04
1 68	Zambia Corp.	1 75	1 70	1 70	– 2 85

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/1	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 720	9 691	9 400	9 900
ECU	6 821	6 825	....	....
Allemagne (100 DM)	306 030	306 090	294	314
Belgique (100 F)	15 287	15 288	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 210	271 550	260	280
Danemark (100 krd)	85 690	85 690	80	88
Norvège (100 k)	106 050	105 840	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 109	11 170	10 650	11 560
Grèce (100 drachmes)	7 502	7 507	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 986	4 977	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	370 900	370 300	360	381
Suède (100 krs)	107 580	107 410	103	110
Autriche (100 sch)	43 560	43 590	42 800	44 600
Espagne (100 pes.)	5 555	5 546	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 685	5 680	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 349	7 333	7 150	7 500
Japon (100 yens)	3 862	3 859	3 740	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre)	95700	93500
Or fin (en lingot)	96300	93600
Pièce française (20 fr)	599	594
Pièce française (10 fr)	450	450
Pièce suisse (20 fr)	565	556
Pièce latine (20 fr)	554	535
Souverain	696	690
Pièce de 20 dollars	4180	4140
Pièce de 10 dollars	2075	2075
Pièce de 5 dollars	1250	1250
Pièce de 50 pesos	3560	3535
Pièce de 10 florins	570	560



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Vendredi 4 janvier, 19 h 25

L'année économique

MICHEL BOYER
et FRANÇOIS SIMON
répondent aux questions
des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par
FRANÇOIS KOCH

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1985 a été tiré à 454441 exemplaires

LES SUITES DE L'AFFAIRE FLICK EN RFA

Le procès de l'ancien ministre de l'économie M. Otto Lambsdorff, est reporté

De notre correspondant

Bonn. – La cour de justice de Bonn a annoncé, le jeudi 3 janvier, le report du principal procès concernant l'affaire Flick, qui devait s'ouvrir le 10 janvier contre l'ancien fondé de pouvoir du groupe Flick, M. Eberhard von Brauchitsch, et les deux anciens ministres libéraux de l'économie, le comte Otto Lambsdorff et M. Hans Friderichs. Aucune nouvelle date n'a été fixée. Cette décision a été qualifié par le secrétaire général du Parti libéral d' « *amorce de scandale judiciaire* ». La cour de justice a invoqué à l'appui de sa décision une nouvelle inculpation contre M. von Brauchitsch.

Jusqu'à présent, les trois hommes étaient officiellement inculpés pour avoir, en échange de dons au Parti libéral, « arrangé » le dégrèvement fiscal dont le groupe Flick a bénéficié en 1975. Le 28 décembre dernier, le tribunal a également inculpé M. von Brauchitsch de fraude fiscale dans l'affaire des « caisses noires » destinées au financement des partis politiques. M. Lambsdorff devrait se voir officiellement notifier la même accusation la semaine prochaine. On considère que cette dernière aggrave considérablement le cas des inculpés.

La décision du tribunal a suscité une vive polémique entre les autorités judiciaires et M. Lambsdorff, qui a reçu le soutien du Parti libéral. L'ancien ministre de l'économie qui avait dû démissionner en juin dernier du gouvernement Kohl, a, en effet, accusé la justice d'utiliser des « *tactiques de procédure* » pour camoufler son manque de preuves et continuer à susciter ainsi une « *incertitude politique* ».

H. de B.

Au Liban

UN DIPLOMATE SUISSE ENLEVÉ A BEYROUTH-OUEST

Beyrouth *(AFP)* – Un diplomate suisse, M. Eric Wehrli, troisième secrétaire de l'ambassade de Suisse au Liban, a été enlevé, le jeudi 3 janvier, en début d'après-midi, par des éléments armés inconnus dans le secteur ouest de Beyrouth.

Le président Amine Gemayel a aussitôt pris contact avec les responsables de la sécurité afin de déterminer l'endroit où se trouve le diplomate. Il a également pris contact avec les dirigeants des principaux partis politiques en leur demandant d'œuvrer pour la libération de M. Wehrli.

On ne disposait, ce vendredi en fin de matinée, d'aucune information sur les auteurs de l'enlèvement, qui n'a pas été revendiqué.

D'autre part, une charge a explosé jeudi en fin de matinée dans l'immeuble où sont situés les locaux de l'AFP à Beyrouth-Ouest, causant uniquement des dégâts matériels. La charge, un engin de faible puissance, était placée devant la porte d'un appartement non habité au quatrième étage, les locaux de l'agence étant situés au troisième.

L'immeuble de six étages, qui abrite en outre les locaux de Radio-France, de la chaîne de télévision française TF 1, de Radio-Liban (émissions françaises) et de l'Institut culturel italien, appartient à un membre de la communauté druze.

● *M. Jesse Jackson demande au pape de se rendre en Afrique du Sud.* – Le révérend Jesse Jackson, qui a été reçu le jeudi 3 janvier par le pape Jean-Paul II, a déclaré avoir demandé au pape d'effectuer un voyage en Afrique du Sud, « *sa présence là-bas pouvant amener les dirigeants à mettre en place une société plus équitable* ». – *(Reuter.)*

Aux Etats-Unis

UN SAVANT SOVIÉTIQUE DEMANDE L'ASILE POLITIQUE

Chicago *(Reuter)*. – M. Artem Koulikov, un savant soviétique qui travaillait depuis deux mois près de Chicago dans le cadre d'un programme d'échanges soviéto-américain, a demandé l'asile politique aux Etats-Unis, a-t-on appris, le jeudi 3 janvier, de source autorisée.

M. Koulikov, âgé de cinquante et un ans, est un savant réputé de l'Institut de physique nucléaire de Leningred. Il travaillait, avec trois autres physiciens soviétiques, au Laboratoire national de Fermi, près de Chicago. Il a demandé l'asile politique aux Etats-Unis, à la veille de Noël, peu avant la fin de son séjour. Selon le *Chicago Tribune*, sa requête a été acceptée le lendemain par les autorités, mais le département d'Etat n'a toujours pas officiellement annoncé de décision à ce sujet.

M. Koulikov a rencontré, jeudi à Washington, des représentants de l'ambassade soviétique pour leur prouver qu'il n'agissait pas sous la contrainte.

Un porte-parole du laboratoire où travaillait le savant soviétique a déclaré que rien n'avait laissé prévoir une telle décision. M. Koulikov avait déjà effectué en plusieurs occasions des séjours aux Etats-Unis, toujours dans le cadre de programmes d'échanges scientifiques.

Le *Chicago Tribune* cite un savant américain selon lequel le physicien soviétique était déprimé ces dernières semaines, en raison de la mort de sa fille dans un accident de la route, à Leningrad.

M. Koulikov est probablement le premier physicien soviétique de ce niveau à passer à l'Ouest.

Sur le vif

Faims de loups

J'ai très bien dîné hier. Un dîner en ville. J'ai bouffé du Mitterrand toute la soirée. Enfin ce qu'il en restait parce que les convives, des jeunes loups du PR, s'arrachaient, se disputaient, à pleines dents, ses dépouilles. Comme il est assez coriace, le président, ça les obligeait à parler avec les doigts. Pour le look, c'était Fabius, crâne chauve et costume trois-pièces. Pour le son, c'était Ponia revu par Toubon.

« Il est obsédé par Matignon, ton Léotard. Il ferait vraiment n'importe quoi pour devenir premier ministre en 1986.

– Même fricoter avec Mitterrand, s'exclamait mon voisin de droite, un groupie de Barre. Vertueuse indignation à ma gauche :

– Fricoter, fricoter ! Comme tu y vas. Il n'a jamais dit ça. Il accepte de cohabiter, c'est quand même pas pareil.

– Allons donc ! Tu me prends pour un enfant de chœur. Ils seront tout le temps ensemble... les petits déjeuners à l'Elysée... les rendez-vous secrets... les escaliers dérobés... les coups de téléphone sur la ligne privée... et le reste !

– Quoi ? Quel reste ? Il restera sur son quant-à-soi, Léotard, je le connais.

– Tu rigoles. S'il veut garder sa place et, crois-moi, il le voudra, vu que s'il ne la veut plus il y aura vingt-cinq mecs de l'ex-opposition pour sauter dessus, il sera bien obligé de lui céder, à Mitterrand. Tu sais ce qu'il va lui faire ? Du bouche-à-bouche.

– Joli, ça ! Tu devrais le resservir mercredi à l'Assemblée. Ça fera de l'effet à la télé. Joli et idiot. Pour trouver du renfort, Mitterrand, c'est le roi. Il dégotera bien un Monory, un Chaban ou un Stirn qui lui permettra de finir son septennat. C'est en entrant dans la baraque que tu la casses.

– Tu la casseras jamais du dedans, crétin. Tu peux la casser que du dehors.

– Si, du dedans ! Débile !

– Non, du dehors ! Pauvre mec ! »

Ils ont tant et si bien cassé la baraque que toute la vaisselle y est passée.

CLAUDE SARRAUTE.

AU QUAI D'ORSAY

Deux nominations à l'administration centrale

Au cours du conseil des ministres du jeudi 3 janvier, M. Pierre Morel a été nommé directeur des affaires politiques du ministère des relations extérieures, en remplacement de M. Jacques Andréani, et M. Jean Vidal directeur des affaires économiques et financières, en remplacement de M. Jean-Claude Paye.

AFFAIRES POLITIQUES : M. PIERRE MOREL.

[Né le 27 juin 1944, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Pierre Morel a d'abord été affecté à la direction d'Europe, de 1971 à 1975, tout en appartenant, à partir de 1973, au Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay. Après un passage aux Pactes (1975-1976), il a été en poste à Moscou (1976-1979) puis affecté au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, jusqu'en juin 1981, date à laquelle il a été chargé de mission à l'Elysée. M. Morel, qui s'occupait plus particulièrement des questions européennes auprès du président de la République, avait été nommé conseiller technique en septembre 1982.]

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES : M. JEAN VIDAL.

[Né le 14 août 1938, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean Vidal est entré à la direction d'Europe en 1965, avant d'être nommé à Rome en 1967. Revenu à l'administration centrale en 1972 (secrétariat général), il a ensuite été affecté à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, la même année. M. Vidal en était devenu le premier conseiller et représentant adjoint en septembre 1979.]

● *Les camions suisses acquittent la taxe française « à l'essieu ».* – Depuis le 2 janvier, les routiers suisses qui entrent en France acquittent la taxe française à l'essieu. Celle-ci, qui est payée par les transporteurs français, est devenue applicable, car la création d'une taxe suisse sur les poids lourds, le 1er janvier, a annulé l'accord de dégrèvement réciproque passé en 1969 entre les autorités de Berne et de Paris.

COFONDATEUR D'« OUEST-FRANCE »

François Desgrées du Loû est mort

Nous apprenons la mort de François Desgrées du Loû, cofondateur du quotidien Ouest-France, décédé le vendredi 4 janvier à l'âge de soixante-quinze ans.

Le journaliste qui disparaît aujourd'hui est une des figures marquantes de la famille qui présida, à la Libération, à la création de Ouest-France, *devenu depuis premier quotidien français par le tirage. Né le 26 juin 1909 à Rennes (Ille-et-Vilaine), François Desgrées du Loû, fils d'Emmanuel Desgrées du Loû, directeur politique de* l'Ouest-Eclair, *entre comme rédacteur dans ce quotidien en 1936.*

A la Libération, c'est-à-dire après la période de l'occupation allemande qui, selon l'expression du livre de M. Henri Fréville (ancien maire de Rennes), avait vu « la presse bretonne dans la tourmente » *(Plon éditeur), M. François Desgrées du Loû et d'autres membres de la famille – dont les Hutin Desgrées – participent au lancement d'* Ouest-France, *qui prend la succession de* l'Ouest-Eclair *et s'impose bientôt comme le grand organe d'information (d'inspiration chrétienne) de l'ouest de la France.*

Cofondateur, avec Paul Hutin Desgrées, son beau-frère, il en sera le directeur adjoint-éditorialiste, de 1944 à 1955, puis cogérant statutaire jusqu'en 1972, date de transformation de la société en société anonyme.

Au cours de cette période, M. François Desgrées du Loû avait porté devant les tribunaux un différend familial, ayant des prolongements politiques et sociaux et même religieux, qui avait failli aboutir à son éviction de la direction du journal. Mais en 1966, la cour d'appel de Rennes le rétablissait dans ses fonctions de gérant.

Rigoureux militant catholique, père de neuf enfants, M. François Desgrées du Loû était maire de Saint-Léry (Morbihan) depuis 1943.

Le Monde
Loisirs



DUMONTIER/ATLAS PHOTO

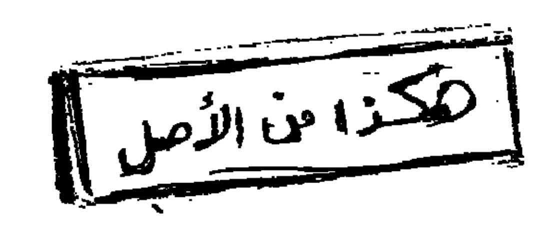
Un phare sur la Gironde, page III

La Plagne aux dix stations, page XII

Les pierres neuves d'Agadir, page II

Les programmes commentés de radio et de télévision, pages V à IX

Supplément au nº 12423. Ne peut être vendu séparément. Samedi 5 janvier 1985.



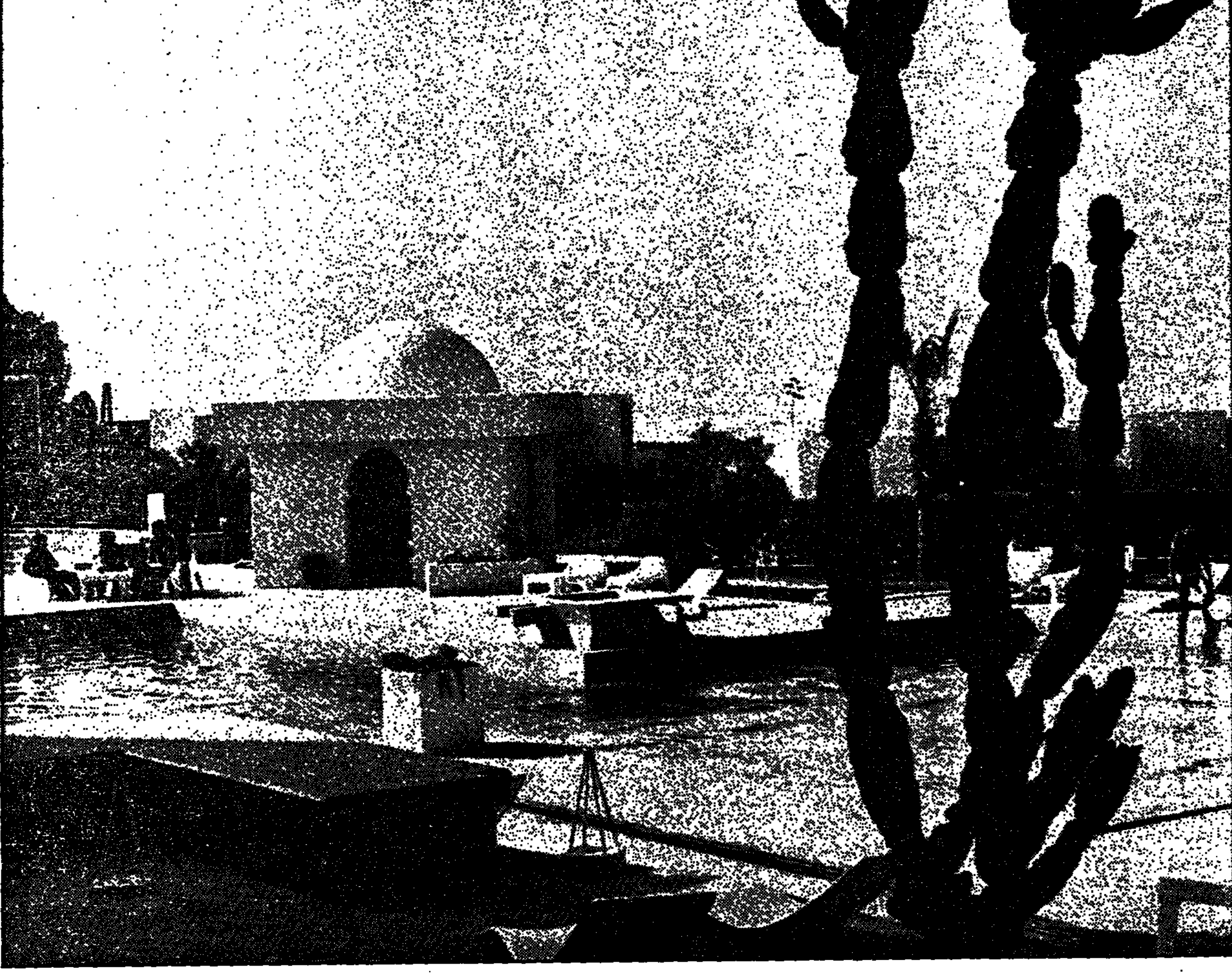
هكذا من الأصل

Les pierres neuves d'Agadir

Maroc, farniente et beaux hôtels.

MEME si elles succèdent très souvent à des après-midi étonnamment douces, les nuits d'hiver au Maroc ne sont jamais clémentes. Le temps des palabres interminables autour de verres de thé toujours renouvelés, des parties de cartes, de dames ou de dominos et des flâneries sous les étoiles, c'est pour plus tard dans l'année, quand l'obscurité ramène enfin un semblant de fraîcheur après des journées brûlantes. Tout peut laisser supposer qu'Agadir dormait déjà à poings fermés le 29 février 1960, peu avant minuit, lorsque le destin cogna rudement à sa porte. Quinze secondes, pas une de plus, mais longues comme l'éternité, qui allaient inscrire sur tous les sismographes le tracé désordonné des plus furieux désastres, et la petite cité cessa d'exister, château de sable qu'une pichenette venait de jeter à bas, ensevelissant sous ses ruines quinze mille âmes, plus peut-être... *« Le cataclysme fondit sur eux, et, le matin suivant, ils gisaient dans leurs demeures »*, comme il est dit dans le Coran (VII, 78).

On aurait pu tracer une croix sur la ville, *« l'une des portes du Sud, la plus accessible en toutes saisons : pas de neige, des pluies si rares qu'elles ne gênent presque jamais, un climat tempéré et d'une remarquable régularité »*, ainsi que le soulignait une brochure touristique éditée dans les années 50. Laisser les choses en l'état, de crainte, peut-être, de défier les arrêts imprévisibles du ciel ? Tout au contraire, le roi Mohammed V voulut, en ordonnant la reconstruction immédiate d'Agadir sitôt nivelés les monceaux de ruines sous quoi restent enterrés des morts surpris dans leur sommeil, le roi voulut en faire un exemple de la volonté et de la ténacité d'un pays et d'un peuple.


SILBERSTEIN/RAPHO

Déjà bien établie avant la catastrophe, la vocation touristique d'Agadir allait s'affirmer avec plus de force encore. Libre à certains auteurs de voir dans ce festival de béton, où rarissimes sont les architectes à avoir opté pour un parti tenant compte de la tradition marocaine, *« une unité architecturale très remarquable »* (« Guide Bleu », Hachette) ; ou encore d'en apprécier « le *plan très médité, puisant son inspiration au meilleur des urbanismes »* (*Maroc*, collection « Odyssée », Hachette/Club Méditerranée). Pour nous, les centaines de milliers de touristes qui se succèdent ici par charters entiers n'auront rien vu du vrai Maroc, sauf à rayonner dans les environs où les merveilles – Taroudant, Tafraout, la montagne, les premiers frémissements du désert, vers Tiznit – ne se comptent pas.

Même le Club Méditerranée, d'ordinaire plus enclin à bâtir adroitement à l'image des pays où il porte ses pénates (ses installations de Marrakech en sont une preuve éclatante), n'a pas su donner vraiment sa mesure à un ensemble étalé face à la mer, qui possède toutefois l'avantage d'être posé directement sur le sable. Un privilège exceptionnel, les urbanistes ayant – curieusement – choisi de cantonner systématiquement tous les hôtels, quelles qu'en soient la catégorie et la taille, sur des terrains n'ayant jamais les pieds dans l'eau. En outre, décidément en manque d'imagination, tous les maîtres d'œuvre qui ont signé ces hôtels – au demeurant irréprochables au plan du confort – ont opté pour des ensembles verticaux allant jusqu'à six étages, alors que le bord de mer, le soleil et les vacances appellent tout naturellement à l'horizontalité. Passons...

Un homme, cependant, avait vu juste en concevant un ensemble remarquable, la Kasbah, dont on ne sait s'il convient de dire que c'est un « hôtel », un « club » ou un « village », puisque c'est un peu tout cela à la fois. Un hôtel, puisqu'il répond très exactement à la définition du *Robert* : une *« maison meublée où on loge et où on trouve toutes les commodités du service »* ; un club, parce qu'une fois descendues les marches qui y mènent et franchie sa porte, on se sent dans un petit univers privilégié et clos, dont l'accès implique qu'on sache y montrer patte blanche ; un village, enfin, parce que ces petites maisonnettes soigneusement chaulées de frais, noyées dans la verdure et les fleurs, ces ruelles dallées, ces placettes minuscules, pourraient être celles d'une petite cité d'habitation.

Fils d'un Polonais expulsé de son pays dans les années 20 pour cause de... communisme, Henri Frydman, l'« inventeur » de la Kasbah, décédé voici deux ans, a marqué de sa forte empreinte ces lieux où rien n'a été laissé au hasard. Amoureux du pays, comme l'ont été avant et après lui grand nombre d'étrangers vite subjugués, Henri Frydman avait tenu à faire de son village-hôtel un second Maroc intégré dans l'autre. Et y a réussi : tout, ici, est marocain, de la colonnade du patio aux portes des restaurants, des divans des salons au mobilier des chambres, et même des « récréations » proposées à une clientèle qui, une fois chaque semaine, peut voir les abords de la piscine se changer en un souk authentique où artisans, épiciers, parfumeurs et musiciens dressent leurs étals et font résonner leurs instruments.

L'homme s'était frotté à tous les métiers, commençant par être barman avant de servir dans un restaurant, faisant ensuite son apprentissage de charcutier, devenant caviste puis coresponsable d'une affaire de confection avant de s'intéresser à l'industrie du poisson, et ce, de si près qu'il allait jouer un rôle de premier plan lors de la création de l'Office des pêches marocain. En 1969, il va enfin accomplir son vieux rêve, devenir hôtelier, un hôtelier qui ne ressemblera pas aux autres.

Pari tenu, qu'aujourd'hui son fils Bruno, trente-trois ans et diplômé d'une université américaine, polyglotte et passionné de cinéma – il occupe encore de hautes fonctions à la Warner Bros, – met un point d'honneur à entretenir dans l'esprit du père-fondateur. Celui-ci attachait à la gastronomie l'importance qui se doit d'être la sienne en matière hôtelière. La gastronomie marocaine, en particulier, dont trop de malheureux touristes n'ont que de rares occasions, le plus souvent, de découvrir l'infinie variété – et l'excellence.

En proposant, outre le restaurant « courant » des pensionnaires, deux *restaurants* de grande cuisine marocaine, la Kasbah a su faire, là encore, la preuve de son originalité. C'est un bonheur de déguster, dans un cadre authentiquement marocain, les potages, les pastillas, les *tagines*, les *couscous*, les brochettes, les poissons, les salades et les douceurs en tout genre, que Lalla Henya – « dame » Henya, si l'on préfère, – une joyeuse petite bonne femme qui a fait ses classes gourmandes dans les palais des plus vieilles familles de Fès, mijote inlassablement sur ses braseros...

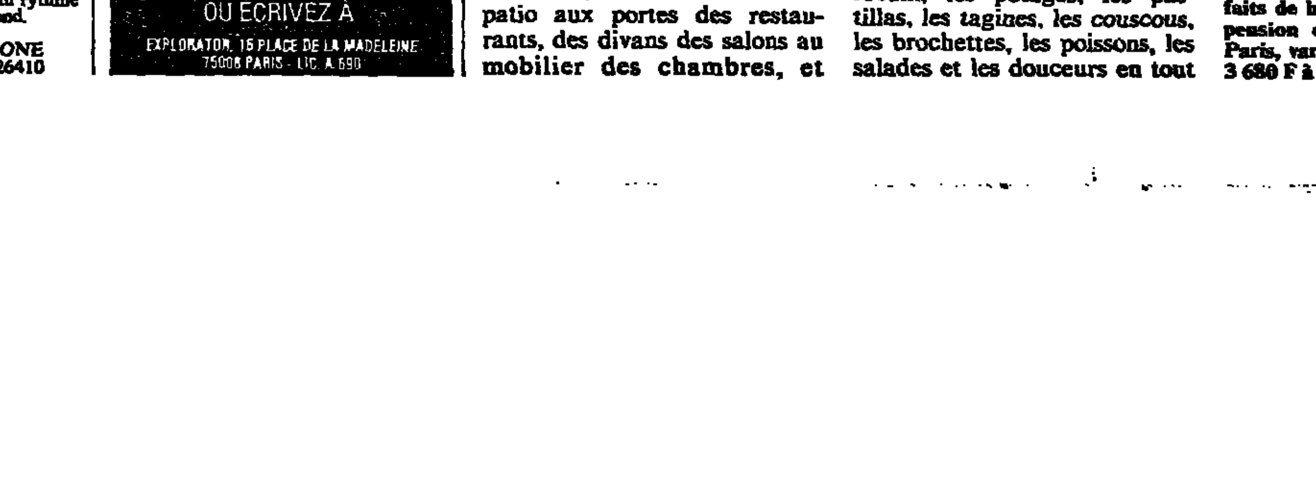
Les amateurs de cuisine occidentale, qui fait largement appel, ici, aux meilleurs ressources du cru – poissons excellents, toujours pêchés quelques heures avant de passer sur la table, et, surtout, langoustes et homards, – seront eux aussi à la même fête. A la Langouste, qui passe, probablement à juste titre, pour le meilleur restaurant d'Agadir, un chef aussi breton que l'est son nom, Michel Saint-Cast, un enfant de Saint-Malo, propose une carte parfaitement équilibrée, où le loup, la lotte, la sole rivalisent avec les meilleures grillades.

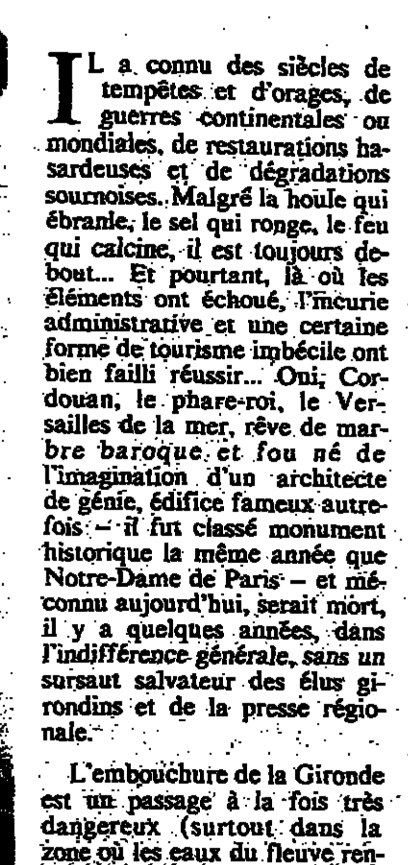
Côté sports, le plus beau fleuron de la Kasbah est dans ses seize courts de tennis, tous de terre battue, où des professeurs portant la casaque de Pierre Barthès enseignent à longueur d'année les secrets du *passing*, du *lob*, du *revers lifté* et des *aces*. Mini-golf, tir à l'arc, pétanque, yoga et aérobic sont aussi du programme, comme les planches à voile – la plage à 200 mètres de là.

Pas étonnant que Jet Tours ait inscrit l'endroit sur la liste de ses Eldoradors, cette douzaine d'hôtels « pas comme les autres », où le mot « vacances » prend sa vraie dimension.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● Brochure Eldoradors de Jet Tours, dans toutes les agences de voyage. A titre indicatif, les forfaits de huit jours à la Kasbah, en pension complète, au départ de Paris, varient, selon les saisons, de 3 680 F à 4 780 F.



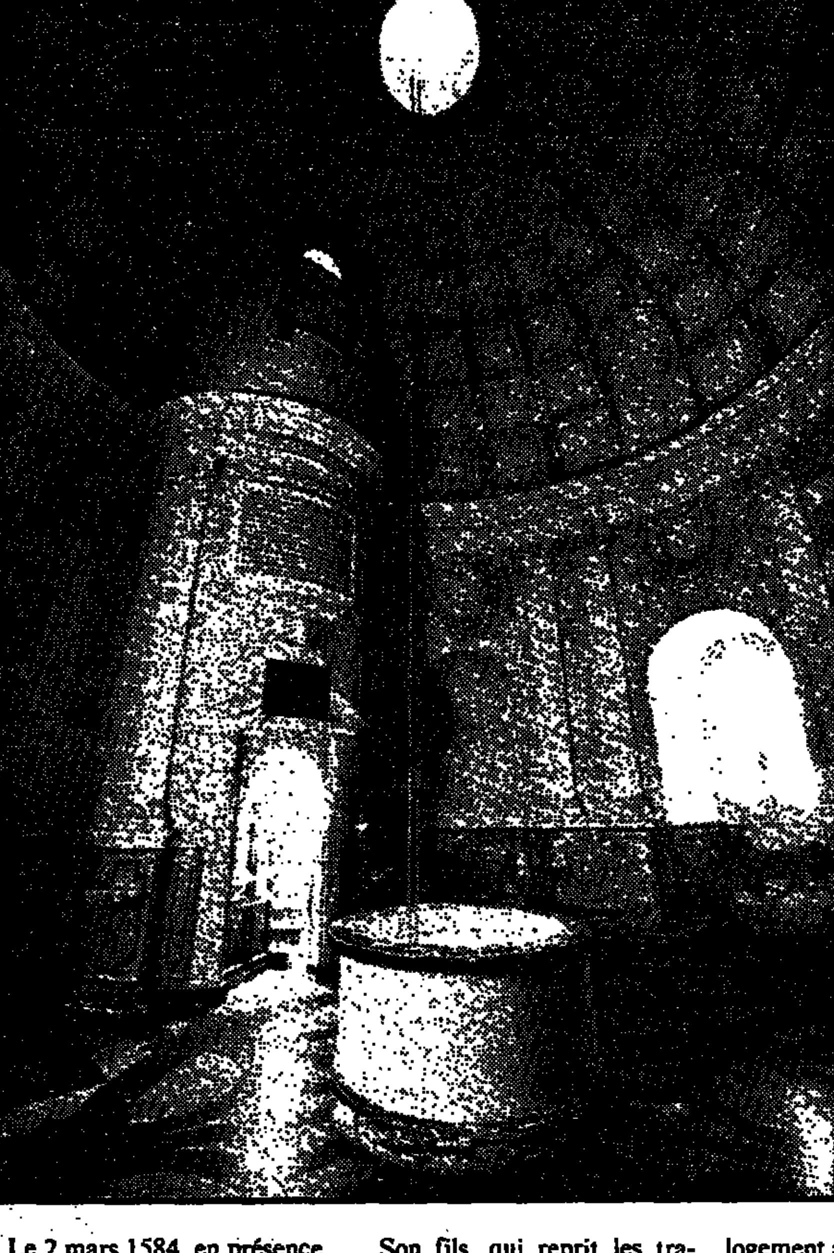


Visite au phare-roi

A Cordouan, le Versailles de la mer.

IL a connu des siècles de tempêtes et d'orages, de guerres continentales ou mondiales, de restaurations hasardeuses et de dégradations sournoises. Malgré la houle qui ébranle, le sel qui ronge, le feu qui calcine, il est toujours debout... Et pourtant, là où les éléments ont échoué, l'incurie administrative et une certaine forme de tourisme imbécile ont bien failli réussir... Oui, Cordouan, le phare-roi, le Versailles de la mer, rêve de marbre *baroque et fou né de* l'imagination d'un architecte de génie, édifice fameux autrefois – il fut classé monument historique la même année que Notre-Dame de Paris – et méconnu aujourd'hui, serait mort, il y a quelques années, dans l'*indifférence générale, sans un* sursaut salvateur des élus girondins et de la presse régionale.

L'embouchure de la Gironde est un passage à la fois très dangereux (surtout dans la zone où les eaux du fleuve rencontrent celles de l'Atlantique) et très fréquenté, le port de Bordeaux *ayant*, dès le onzième siècle, connu une réelle prospérité. Il est possible que, bien avant cette époque, sous le règne de Louis le Débonnaire, une tour à feu ait été élevée sur une île au large de la pointe de Grave. S'était-elle effondrée au début du onzième siècle? *Le* nombre des naufrages était en tout cas devenu tel que les armateurs commencèrent à refuser d'envoyer leurs navires *s'aventurer dans l'estuaire de* la Gironde. Plutôt que de risquer une baisse substantielle de leur trafic, les bourgeois de Bordeaux construisirent une tour – ou relevèrent celle de Louis le Débonnaire – sur l'îlot de Cordouan, dont le nom vient vraisemblablement de Cordoue. A l'époque du califat, en effet, cette ville peuplée et prospère exportait ses cuirs et ses peaux, célèbres par leur finesse, dans tout l'Occident médiéval. Lorsque les chrétiens refoulèrent les Maures au sud de l'Espagne, les relations commerciales s'intensifièrent entre Cordoue et la Gascogne. Bordeaux accéda alors à un second débouché, après l'Angleterre, pour l'exportation de ses vins. Que de riches marchands cordouans aient exigé, voire financé en partie, le balisage lumineux de l'entrée de l'estuaire est donc sinon certain du moins vraisemblable.



J.-P. DUMONTIER/ATLAS-PHOTO

Le 2 mars 1584, en présence du maire de Bordeaux, Michel *de Montaigne, Louis de Foix,* un architecte fameux (il a notamment participé à la construction de l'Escurial), signe le contrat par lequel il s'en*gage à construire un phare,* pour le prix de 38 000 écus soleil, soit un peu plus de 4 millions 1984. Les ambitions de l'architecte sont immenses : *réunir en un seul édifice un* phare, une forteresse, une église et une résidence royale... Il mourra en 1602, sans avoir vu l'achèvement de son œuvre, ruiné et désespéré. Les difficultés avaient été constantes : guerres de Religion, troubles politiques, trésoriers refusant de financer des travaux considérés comme insupportablement coûteux.

Son fils, qui reprit les travaux, les abandonna à son tour *en 1606, et c'est finalement* François Beuscher, un ancien conducteur des travaux de Louis de Foix, qui acheva l'ouvrage en 1611. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis la pose de la première pierre. Mais le résultat de ce quart de siècle de lutte contre les éléments et le scepticisme, de ces désespoirs et de cet enthousiasme, de ces renoncements et de cet acharnement, c'était le plus pur chef-d'œuvre de l'histoire des phares. Louis de Foix, mort, pouvait triompher.

La tour reposait sur un soubassement circulaire de 41 mètres de diamètre, défendu par un parapet de 8 mètres de haut. Le long du parapet, quatre guérites, situées aux quatre points cardinaux, servaient de logement aux gardiens. La tour circulaire comprenait quatre étages, plus la lanterne. Au rez-de-chaussée, on trouvait un vestibule, flanqué de quatre pièces qui servaient de logements et de magasins. Le pre*mier étage était occupé par une* grande salle appelée « appartement du roi », à partir de laquelle on pouvait accéder à une galerie extérieure. Au deuxième étage se trouvait une chapelle surmontée d'une coupole en plein cintre, ornée de pilastres et de sculptures et percée de fenêtres. *« Au-dessus de la seconde galerie, le dôme de la chapelle était découpé par des lucarnes richement ornées, qui formaient un second rang de fenêtres. Il était surmonté d'un pavillon circulaire voûté et décoré de pilastres dont l'entablement était couronné par la balustrade à jour d'une galerie extérieure conduisant dans la lanterne. Celle-ci était en pierre de taille et se composait de huit arcades dont les pieds-droits étaient ornés de colonnes et dont la coupole se terminait par la cheminée destinée au dégagement du foyer* (1). »

Tel était le phare de Cordouan lorsqu'il entra officiellement en service, le 28 avril 1611. Mais, en *1789*, un exhaussement de 20 mètres de la tour ayant été décidé, le chef-d'œuvre de Louis de Foix fut en partie sacrifié aux besoins d'une meilleure signalisation de l'entrée de la Gironde : le pavillon du troisième étage et la lanterne furent démolis et remplacés par une tour conique. On peut regretter cette mutilation. Mais en détruisant une partie du phare et en le reconstruisant en fonction des sèches nécessités techniques, les ingénieurs du temps avaient sauvé Cordouan, comme Haussmann, peut-être, avait sauvé Paris en le défigurant.

Cordouan reste néanmoins aujourd'hui une splendeur, avec ses échauguettes, ses frontons néo-grecs, ses colonnes doriques et ses pilastres corinthiens, ses rinceaux à feuilles d'acanthes et ses frontons brisés à volutes. Il a pourtant *failli* être voué à l'abandon...

Dès les années 60, l'utilité nautique de Cordouan apparaît de moins en moins évidente. De plus, des travaux très impor*tants devront être entrepris* si l'on veut éviter sa ruine. Pour l'administration, la cause est entendue : le phare sera remplacé par un feu automatique et le plateau de Cordouan balisé. Pas question d'engager des sommes considérables dans une *restauration considérée comme* inutile. Le phare mourra donc... En 1980, le service des phares et balises, simple locataire des lieux, décide de se débarrasser du problème en restituant Cordouan à son propriétaire légitime depuis 1862, *les domaines, puisque le* phare avait été, à cette date, classé monument historique. Cadeau empoisonné d'une administration à une autre, aucun des ministères de tutelle n'étant enthousiasmé à l'idée de financer l'entretien de l'édifice. Et puis, que faire du phare ? Un musée ? Surveillé par qui ? On imagine mal un paisible gardien déplacé avec siège pliant et casquette du Louvre à un phare de pleine mer...

Second problème, non moins grave : les touristes, amenés de Royan par pleines cargaisons, se déversaient sur l'îlot et dans *le phare, plus redoutables que* les tempêtes d'équinoxe. On ne compte pas les souvenirs « emportés », éclats de marbre, espagnolettes de fenêtres, jusqu'à une pierre de taille purement et simplement descellée...

Ainsi, livré aux vagues, aux vents et aux touristes, renié par les phares et balises, mal accepté par les domaines, Cordouan, en cette année 1980, semblait condamné à mort...

Heureusement, l'opinion alertée s'est mobilisée. Dirigée par les élus locaux, soutenue par quelques journaux, une véritable campagne a été menée, et les domaines, assiégés par les délégations et les pétitions, se sont résolus, en juillet 1982, à autoriser le financement des travaux qui s'imposaient. Ceux-ci se poursuivent actuellement. On hésite encore à ouvrir le phare au public, et, si l'autorisation est donnée, les touristes n'y pénétreront que par petits groupes encadrés et guidés. En attendant, un musée Cordouan a été installé au phare de la pointe de Grave.

Ainsi, le « *roi des phares, phare des rois* » est sauvé. Il continuera de lancer ses feux blancs, verts et rouges à l'entrée de la Gironde. Et si les navires, comme on l'affirme, peuvent aujourd'hui s'en passer, au *moins fera-t-il rêver* les terriens et, pourquoi pas, les marins eux-mêmes...

RENÉ GAST.

(1) Léon Renard, *les Phares*. Hachette, 1867.

● **A noter que l'auteur de cet article vient de terminer un ouvrage intitulé *Des phares et des hommes*, en collaboration avec M. Jean-Paul Dumontier. Ce livre paraîtra en avril 1985 aux Editions maritimes et d'outre-mer.**

Pratique

● **Musée Cordouan**, phare de Grave, pointe de Grave. Renseignements téléphoniques au : 16 (56) 09-61-78.

Entrée gratuite. Ouvert à partir de 14 heures de la fin mars à la fin septembre, et hors-saison sur demande au syndicat d'initiative du Verdon.

● **Syndicat d'initiative du Verdon**, 33123 Le Verdon-sur-Mer. Tél. : 16 (56) 09-61-78.

● **Association pour la sauvegarde du phare de Cordouan** : domiciliée au syndicat d'initiative du Verdon.

● **Vedette « la Bohême »**. Excursion *autour du phare de* Cordouan. Départs chaque jour du 15 mai au 15 septembre de la pointe de Grave. *Durée* : 2 heures. Tarifs : adultes, 45 F ; enfants de 7 à 10 ans, 30 F.

Renseignements au syndicat d'initiative du Verdon.

Partir

L'écran du monde

De l'évasion, du rêve, de la culture mais aussi des idées de voyage avec les grandes conférences de Connaissance du monde, salle Pleyel, à Paris. Au *menu de la nouvelle année* : le Caucase, avec Alain Mahuzier (à partir du 14 janvier) ; le Nil, avec Bernard Pierre (à partir du 24 janvier) ; du Sinaï à la mer Morte, avec Francis Mazière (à partir du 4 février) ; l'épopée du voilier Kim en Antarctique, avec Michel Chopard et *Bruno Maroux (à partir du* 28 février) ; la Chine, avec Pierre d'Ursel (à partir du 11 mars), et la Bavière, avec Jean-Claude Aubert (à partir du 21 mars).

● **Connaissance du monde, 252, *faubourg Saint-Honoré*, 75008 Paris. Tél. : (1) 563.79.55. Tarifs : Pleyel de 38 à 51 F, Chopin de 44 à 51 F (adhérents, 33 à 44 F et 36 à 44 F). Abonnement *saison complète* : 396 F pour onze séances.**

Expédition Grand Nord

Les portes du Royaume de Thulé s'ouvrent au tourisme. *La* vie quotidienne des Inuts du Grand Nord. A Thulé, mais aussi à *Qanaq et Siorapaluk, les villages* les plus au nord de la planète. Courses en traîneaux et pêche *dans les trous creusés dans la* banquise. 17 jours. Prix : 33 000 F. (de Paris à Paris). Départ unique lundi 18 mars.

● **Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 266-66-24.**

En Chine, pour la fête des glaces

Les Amitiés franco-chinoises organisent un voyage en Chine du Nord pour la fête des glaces. A Herbin où, à l'occasion de cette fête, d'imposantes sculptures de glace sont élevées dans les parcs de la cité. Une visite de Pékin est également prévue. Du 2 au 9 février. Prix : 9 750 francs.

● **Amitiés franco-chinoises, *36, rue des Bourdonnais*, 75001 Paris. Tél. : 236-37-70.**

La Tunisie hors saison

Une semaine au bord de la plage à Hammamet, hors saison. Au programme, visite de Tunis (médina et souks), le musée du Bardo, Carthage, Kairouan et Sousse. Sans oublier les poteries de Nabeul. Prix : 2 950 F (en février).

● **Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75015 Paris. Tél. : 531-40-41.**

Sur les chemins andalous

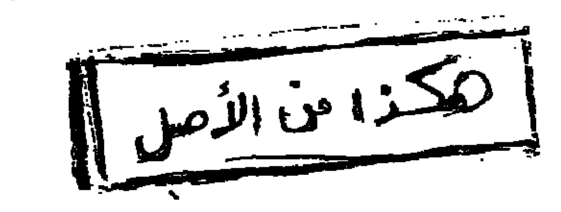
Malaga et Jerez de la Frontera, son alcazar et ses caves de Xeres, puis en route vers Cordoue, Grenade et Séville. Huit jours sur les chemins andalous. Une belle balade. Prix : 3 700 F.

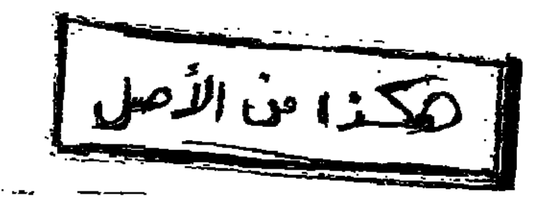
● **Nouvelles Frontières, *74, rue de la Fédération, 75015* Paris. Tél : 273-25-25.**

Chemins étrusques

Les collines de Toscane et les *sites étrusques de l'Ombrie et du* Latium. Le musée archéologique de Florence, de Sienne, et Paques à *Pérouse. Du mercredi 3 avril au* dimanche 14 avril. Dômes baroques et bourgs du Moyen Age. Quatorze jours à l'ombre de la mystérieuse Etrurie. Prix : 13 225 francs.

● **Le Monde et son histoire, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 526-26-77.**





Disques

CLASSIQUE

La quatrième intégrale Beethoven de Karajan

Il fallait s'y attendre. Même si l'intégrale des symphonies de Beethoven par Bruno Walter, qui date de 1958, vient d'être publiée en disques compacts, Karajan a préféré regraver entièrement la sienne en digital, pour la quatrième fois après celles de 1950, 1963, 1977... Nous avions dit (*le Monde* du 9 décembre 1977) le fossé qui séparait la deuxième et la troisième version. La nouvelle, réalisée en 1982 avec la Philharmonique de Berlin (avant la brouille...), ressemble comme une sœur cadette à la précédente, à en juger par les *5ᵉ, 6ᵉ* et *9ᵉ Symphonies*, qui viennent de nous parvenir.

Dans les deux *Pastorales*, par exemple, c'est la même divine légèreté, apollinienne, ce même paysage de Poussin ou de Lorrain, *la grâce idyllique de la scène au bord du ruisseau fluide et exquise dans une pure lumière. Les mouvements sont à peine plus rapides,* sans *jamais paraître* bousculés, comme si avec l'âge Karajan courait de plus en plus vite vers la griserie, la lumière élyséennes. Il court même si vite qu'il en supprime toute la reprise du scherzo, et gagne deux minutes trente (ce qui est difficilement pardonnable) pour nous jeter dans un orage vertigineux.

En conclusion, si vous avez l'enregistrement de 1977, inutile de vous déranger ; sinon, allez vite chez votre disquaire.

Par un hasard heureux, EMI réédite la version de référence, celle de Wilhelm Furtwaengler avec la *Philharmonique de Vienne de* 1952. La *différence* des tempos est affolante : dix minutes de moins pour Karajan, dont six pour les deux premiers mouvements ! Et pourtant, quelle splendeur toute différente, quelle intensité sonore dans le moindre détail, quelle ferveur dans cette contemplation cosmique, religieuse, de Furtwaengler ! Et l'étonnant est qu'on puisse passer des heures à comparer ces trois versions sans *une seconde d'ennui, avec l'impression de toujours voir grandir* le génie de Beethoven.

On pourra se livrer au même jeu pour la *5ᵉ Symphonie* (à peine plus lente dans la dernière version de Karajan) *et pour la 9ᵉ Symphonie* (avec un adagio abrégé d'une minute), où le quatuor de solistes est analogue (Janet Perry au lieu d'Anna Tomowa-Sintow et Vinson Cole à la place de Peter Schreier, aux côtés d'Agnès Baltsa et José Van Dam) avec toujours les admirables chœurs du Singverein de Vienne.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Karajan : *6ᵉ Symphonie*, DG 413936 (en microsillon et en cassette) ; 413932-2 (en compact, avec les *5ᵉ et 8ᵉ Symphonies*).**

● **Karajan : *5ᵉ et 9ᵉ Symphonies, deux disques* DG 413933 (en microsillon et en cassette) ; 410 987-2 (en compact, la *9ᵉ Symphonie* seule).**

● **Karajan : *Intégrale* 1977, huit disques DG 2740 172.**

● **Furtwaengler : *6ᵉ Symphonie*, EMI, coll. « Références », mono, *1008071*.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	AMADEUS *Musique du film* CARRERE	G.F. HAENDEL *Scipion* Ch. Farncombe RAPPEL 5 (FNAC)	TOURE KUNDA *Live* (CELLULOID)	PEROU *Musique quechua du lac Titicaca* (OPERA MUNDI)
2	VERDI *Le Trouvère* C.M. GIULINI (DGG)	C. DEBUSSY *La chute de la maison Usher* *Prêtre* (EMI)	J. DESVARIEUX-G. DECIMUS *Yelele* (SONODISC)	PATRICK SAINT ELOI *A la demande* (SONODISC)
3	G.F. HAENDEL *Scipion* Ch. Farncombe (RAPPEL 5) (FNAC)	C. DEBUSSY *14 mélodies de jeunesse* A.M. Rodde-N. Lee (ETCETERA)	GREGORY ISAACS *At the Academy Brixtone* (VIRGIN)	J. DESVARIEUX-G. DECIMUS *Yelele* (SONODISC)
4	FAMILLE BACH *Cantates* H. Ledroit (RICARCAR)	MOZART *Airs de concert* J. Reto (HUNGAROTON)	MILVA et ASTOR PIAZZOLA *Live at the Bouffes du Nord* (POLYDOR)	ANTHOLOGIE DES CHANSONS DE MER *Chants de marins* vol. 4 (KELTIA)
5	WAGNER *Les introuvables du chant wagnérien* (EMI)	DEBUSSY-RAVEL *Quatuors à cordes* *Quatuor Tallich* (CALLIOPE)	VALENTIN CLASTRIER *La vielle à roue de l'Imaginaire* (POLYDOR)	GRECE *Hommage à Tsitsanis* (H.M.)
6	MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	RIMSKI-KORSAKOV *Œuvres orchestrales* Neeme Jarvi (CHANDOS)	VASSILIS TSITSANIS *Hommage* (HARM. MUNDI)	MILVA et ASTOR PIAZZOLA *Live at the Bouffes du Nord* (POLYDOR)
	VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	PIERRE ELIANE *Littérature* (CBS)	SADE *Diamond Life* (CBS)	COCTEAU TWINS *Treasure* (VIRGIN)
2	RONDO VENEZIANO *Venise de l'an 2000* (CARRERE)	JEAN-MICHEL GASCUEL *La vie continue* (CBS)	FRANKIE GOES TO HOLLYWOOD *Welcome to pleasure dome* (PHONOGRAM)	JAPAN *Exorcising ghosts* (VIRGIN)
3	J.-M. JARRE *Zoolook* (CBS)	ZACHARY RICHARD *Zack-Attack* (WEA)	AL JARREAU *High Crime* (WEA)	MAJOR HARRIS *I believe inlove* (IMPORT)
4	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	H.F. THIEFAINE *Alambic* (MUSIDISC)	DEEP PURPLE *Perfect Stranger* (POLYDOR)	TRIUMPH *Thunder seven* (IMPORT)
5	GILBERT MONTAGNE *Liberté* (CARRERE)	PAUL PERSONNE *Bayo-land* (PHONOGRAM)	FOREIGNER *Agent provocateur* (WEA)	THE TEMPTATIONS *Truly for you* (MOTOWN)
6	JOHNNY HALLYDAY AU ZENITH (PHONOGRAM)	CATHERINE LARA *Flamenrock* (ARIOLA)	CULTURE CLUB *Walking up with* (VIRGIN)	BAND AID *Do thy know it's Christmas* (PHONOGRAM)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	BEETHOVEN *2ᵉ Symphonie* Furtwangler *(EMI)*	FALLA *Le Tricorne* E. Ansermet *(DECCA)*
2	MAHLER *Le chant de la terre* K. Ferrier-B. Walter *(DECCA)*	MOZART *Quatuors avec piano* Beaux-arts trio (PHILIPS)
	VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	SADE *Diamond Life* (CBS)	MICHEL JONASZ *Tristesse* (WEA)
2	PINK FLOYD *The Wall* (EMI)	TOTO *Isolation* (CBS)

Mélodies de Debussy par Anne-Marie Rodde

Quand va-t-on enfin reconnaître qu'Anne-Marie Rodde est l'une des artistes les plus intéressantes d'aujourd'hui ? (A moins que le seul fait d'être français, dans l'art du chant, suspende tout intérêt !) La solidité et la probité de son métier, une indéniable facilité vocale dans les rôles de tessiture haute, une technique affirmée, doublée d'un goût parfait et d'une originalité réelle dans le choix du répertoire, sont ses atouts majeurs.

Ils trouvent leur pleine expression dans ces mélodies de Debussy, exigeantes à l'extrême dans leur musicalité complexe, leurs audaces de tonalité, la haute tenue littéraire de leurs poèmes.

Un récital rare par une interprète rare. Au piano, Noël Lee.

A. A.

● **Etcetera, 1026.**

Telemann par Musica Antiqua de Cologne

Partisans du décapage radical et de l'exhumation « musicologique », les jeunes gens du Musica Antiqua de Cologne se sont forgé une belle réputation d'inconditionnels du retour aux sources. Car, pour eux, la vérité des œuvres réside dans une lecture exacte, pour ne pas dire maniaque, des textes et le recours aux instruments d'époque, avec ce que cela *implique* de *révisions* déchirantes dans le choix des *sonorités*, de la dynamique et des *rythmes*, ces trois agents privilégiés de la dialectique baroque.

Leur savoir immense et leur incroyable virtuosité intimident à dire vrai, au point que plus d'une fois leur fut accolée l'étiquette d'austérité, toujours plus ou moins synonyme d'ennui en France. Et pourtant, à qui sait écouter, la vie bouillonne ici sous les notes, tellement plus évidente et convaincante que dans telle ou telle interprétation « à l'ancienne » où le désir de plaire importe plus que l'authenticité : du ton et la fidélité à la pratique musicale du temps.

En tout cas, les voici qui récidivent, plus ancrés que jamais dans leurs certitudes, avec un disque Telemann qui, sous l'angle de la perfection instrumentale, est peut-être ce qu'ils ont réussi de mieux à ce jour. Ce que Reinhard Goebel et ses camarades ressentent et imposent, c'est d'abord la variété d'humeurs de Telemann. Véritable « Européen » avant la lettre et parfaitement intégré à son environnement et à son époque, le prolifique Georg *Philipp sut s'accommoder de toutes les écoles et œuvrer à la « réunion des goûts » italien, français, allemand, voire polonais, faisant valoir un sens de la synthèse tout à fait comparable à celui de son grand contemporain Bach.*

La page majeure de l'album est la célèbre *Wassermusik*, ou « musique pour l'eau », que le compositeur composa pour la célébration du centenaire de l'Amirauté de Hambourg, en 1723. Aussi bien, le bonheur de Musica Antiqua y est total, au gré d'une interprétation *qui se hausse de bout en bout à la dimension festive et charmeuse de la partition.* Et la rencontre avec Rameau, par exemple (la fièvre de l'« *arlequinade » der scherzende Tritonus),* est un morceau d'anthologie, *qui dit la vocation internationale de l'auteur et en même temps son aisance à rester lui-même sous les styles d'écriture les plus divers.*

Complété par trois *concertos* qui font la part belle aux bois (flûtes traversières, hautbois et bassons) et qui, pour deux d'entre eux, sont des « premières » mondiales, cet album est un véritable révélateur qui nous dit tout ce que les répertoires du passé ont gagné à la ferveur savante de la nouvelle approche, quand les exécutants sont habités par la passion recréatrice. Et qu'ils s'identifient comme aujourd'hui à la respiration profonde de la musique.

ROGER TELLART.

● **Archiv-Produktion, 413788.**

Nous avons aussi remarqué...

● BIZET : *L'Œuvre intégrale pour piano seul*, par Setrak. A côté des *Variations chromatiques*, relativement connues, environ vingt-cinq ouvrages, dont plusieurs inédits jusqu'ici en partition, et bien sûr au disque. *Valses, Nocturnes, Caprices, Chasse fantastique* et autres *Chants du Rhin* se succèdent, parfois dans l'ombre de Chopin, mais toujours procurant une écoute agréable, voire pleine de surprises. Enregistrement et interprétation remarquables *(2 disques Chant du monde, LDX 78776/77).*

● HAYDN : *Symphonies nº 88 et Nº 92 (Oxford)*, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein.Enregistrements pris sur le vif de deux des plus grandes symphonies du maître d'Esterhaza, dans des interprétations qui en font ressortir toute la puissance. On est loin des instruments d'époque et des orchestres réduits, mais il n'y a en soi aucun mal à cela, bien au contraire. Et quel souffle ! *DG, 413 777 ; en microsillon, cassette et compact).*

● MOZART : *Symphonies nº 39 K 543 et Nº 40 K 550*, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. Réalisé dans les mêmes conditions et dans la même optique que le précédent, ce disque forme avec lui un tout. Il faut écouter et réécouter les deux à la suite l'un de l'autre, d'autant que les quatre symphonies sont contemporaines les unes des autres *(DG, 413, 776 ; en microsillon, cassette et compact).*

● SPOHR : *Les quatre concertos pour clarinette*, par Karl Leister et l'Orchestre radio-symphonique de Stuttgart, dir. Rafael Frühbeck de Burgos. Quatre œuvres fort plaisantes du romantisme naissant, à consommer isolément sans doute, mais dont il est bon d'avoir une édition d'ensemble *(2 disques Orfeo, distr. Harmonia Mundi, S 088 842 H).*

MARC VIGNAL.

ROCK

« Rattlesnakes », de Lloyd Cole and the Commotions

De loin, sous le faisceau du projecteur, on jurerait Elvis – Elvis avant le service, s'entend. Cette silhouette campée sur des jambes écartées, la guitare en croix, mais sans en rajouter, il a surtout les joues rondes, la mèche savamment négligée sur un visage poupon et pourtant insolent. Ce visage aurait très peu d'importance s'il ne témoignait des contrastes de la musique.

Ce visage, *c'est* le rock. James Dean par exemple (parce que c'est facile) dans *la Fureur de vivre*, le teint juvénile et la moue boudeuse, le sourire angélique et le regard prêt à tout, la présence imposante et la réserve taciturne. C'est la dualité de l'homme-enfant, *une Lolita au masculin*, a-t-on envie de dire. Lloyd Cole a vingt-trois ans et cet album, *Rattlesnakes*, enregistré avec son groupe, *les Commotions*. A peine *révélé*, il porte en *lui* les mythes et il *les porte sur lui*. Demain, il sera dans la légende. *C'est un personnage comme il en naît peu en une* décennie, avec une *portée héroïque* ; de ceux qui disent autant par ce qu'ils sont, ce qu'ils transportent, que par ce qu'ils font. Et ce qu'il fait, Lloyd Cole, c'est simplement ce que d'autres, Bob Dylan, Jim Morrison, Lou Reed, ont fait avant lui : se servir des quelques accords du rock, attraper son électricité dangereuse, pour mettre en musique leur poésie. Ou bien était-ce mettre le rock en poésie ? Ceux-là *avaient beaucoup à dire*, et ils *savaient le dire en peu de mots. Dylan avait des idées sur tout, et ce tout était sa génération dont il était un porte-parole. Morrison connaissait les démons qui l'habitaient et à travers lui c'était aussi une génération. Lou Reed jouait avec le feu et il se regardait jouer avec le feu, c'était encore une génération. Manifestes pour le premier*, hymnes pour le second, slogans pour le troisième, il y a un peu des trois chez Lloyd *Cole* et une autre façon de s'engager via des narrateurs qu'il invente dans les textes de ses chansons.

Il veut, Lloyd Cole, qu'on le traite en artiste parce que, dit-il, *« je mets autant de soin qu'un romancier à retravailler la moindre ligne afin qu'elle sonne exactement comme elle le doit »*. Il croit, cet homme, en la capacité des chansons à changer le monde ; certaines, au moins, ont changé sa vie.

Il parle de *Dylan* comme Dylan le faisait de Woody *Guthrie*, *et comme* lui, au fond, c'est une façon rusée de marquer un territoire et de prendre un peu de son prestige. Ecossais de Glasgow, tout chez Lloyd Cole est américain : sa manière, ses références, son style. La voix est entre Lou Reed et Jim Morrison, cités plus haut, en demi-tons toujours, traînante un peu, suave beau coup, subversive très. *La* musique entre les Byrds et le Velvet Underground, acoustique déliée, électricité piquante, guitares légèrement teintées cow-boy en dentelles, *pointues et fuselées, tempos moyens et profondeurs abyssales, mélodies charnues et thèmes sur* la tangente. Contrastes.

Une violence de ton calme et sourde dont on attend toujours qu'elle hurle, et qui se tait, latente, le sourire angélique et le regard prêt à tout. *Rattlesnakes*, faut-il insister, est un disque précieux.

ALAIN WAIS.

● **Polydor, 823 683-1.**

Philatélie nº 1877

La francophonie...

...sous le vocable « Egaux, différents, unis... ». Collectivité créée, en outre, par les chefs d'Etats africains, autour de Georges Pompidou, à Paris. Depuis, de nombreux organismes officiels et privés concourent *en sa faveur*. Ils ont pour objet de la défendre, de la maintenir, mais surtout de la développer. Notons en passant qu'à travers le monde quelques 3 250 villes portent un nom de localité française. Quel thème pour un marcophile ! – Vente générale le 15 janvier (1ᵉʳ/85).

EGAUX DIFFÉRENTS UNIS LA FRANCOPHONIE

300 F, bleu foncé, bleu clair :

Format 22 × 36 mm. Maquette de Charles Bridoux, gravé par Claude Jumelet. Tirage : 7 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– **15 janvier**, *de 13 heures à 20 heures, par le bureau de poste* temporaire ouvert à la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris. – Oblitération « P.J. ».

– **15 janvier**, de 8 à 19 h., à la RP, 52, rue du Louvre, 75001 Paris, et au bureau de Paris-41, 5, av. de Saxe, 75007 Paris ; de 10 à 17 h., au Musée de la Poste, 34, boul. de Vaugirard, 75015 Paris. – Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Vienne dans l'Isère...

... **en complément au programme** 1985. Rappelons que c'est M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui est le maire de la ville. Vente générale le 21 janvier (2ᵉ/85).



1,70 F, vert, brun clair, vert foncé.

Format 36×22 mm. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 10 000 000. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée les ;

– **19 et 20 janvier**, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures, par le bureau temporaire ouvert à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Vienne. Oblitération « P. J. ».

– **19 janvier**, de 8 à 12 heures, au bureau de poste de Vienne principal. Boîte aux lettres pour « P. J. ».

● **En janvier**, deux autres timbres *seront émis* : la francophonie et la télévision.

● **« Points Philatélie »**, un nouveau « point » depuis le 1ᵉʳ décembre, au bureau de poste d'Oyonnax, dans l'Ain.

● **RETRAITS** de sept timbres, le 11 janvier : les « fleurs » 1,00, 2,00, 3,00, 4,00 et 1,50 F, Météorologie nationale ; 2,00 + 0,40 F, René Cassin ; 2,20 F, Art du bijou.

LE BILAN...

... d'une année d'émission et d'information 1984 de France et Andorre se présente sous forme de tableau avec les chiffres de tirage.

Pour l'obtenir joindre 6 F. en timbres à votre demande ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse.

Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

(Les 82 et 83 sont disponibles).

Calendrier des manifestations

- 84700 Sorgues (M.J.) 16-17/II.
- 14120 Mondeville (exp.) 16-17/II.
- 13000 Marseille (foire) 1ᵉʳ au 3/III.
- 75015 Paris (p.Vers.) 22 au 25/III.
- 75015 Paris (p. Vers.) 14/IV.
- 80000 Amiens (80ᵉ) 21/IV.

ADALBERT VITALYOS.

Les couleurs d'un rêve boréal

Une adaptation de « Maria Chapdelaine ».

UN visage aussi lisse qu'un miroir. De grands yeux mouillés de douce timidité, qui semblent regarder le monde pour la première fois. Secrètement étonné, calme, l'espace se déploie devant elle comme un immense tapis de prière. C'est l'aventure sauvage ! Disciples de Jack London, bâtisseurs de ponts, de barrages, pionniers des espaces polaires, debout ! Maria Chapdelaine vous tend les bras.

Maria Chapdelaine : des sonorités qui chatouillent les tympans canadiens, un conte pour petits et grands enfants infiniment agréable à raconter le soir avant de s'endormir, un roman de Louis Hémon, mieux, une légende, celle d'un peuple.

Une légende, c'est long à tisser, il faut que le temps travaille dans les mémoires. Soyez donc patients, l'adaptation que nous offrent Gilles Carle et Guy Fournier se veut volontairement lente, elle ne semble trouver sa respiration qu'aux rythmes ancestraux des saisons boréales. Mais une légende, ça ne s'invente pas : la première condition est son authenticité, sa réalité. Ici, la vie des hommes au début du siècle au Canada, dans la région des lacs. Premier objectif : reconstituer très exactement, grandeur nature, le village de Maria Chapdelaine, sa maison en rondins de bois ocre. Première difficulté : après douze jours de tournage, ce projet est arrêté, faute de moyens financiers. La compagnie est incapable de réunir les fonds pour cette tâche. Un sauveur nommé Harold Greenzerg, après le grand succès populaire remporté par le film *Pork'y*, relève le défi et produit *Maria Chapdelaine*. Deux semaines d'activité intense pendant lesquelles on termine la construction du village et du camp des bûcherons, on crée une centaine de costumes d'époque, on recherche les accessoires qui ont servi au travail des hommes. Travail documentaire, proche du minutieux étalonnage de l'ethnologue, un décor cousu main (c'est le cas de le dire). Les personnages parlent la langue française avec l'accent singulier du Québec, ils sont rustres, fagotés, comme Davy Crocket. Reste la magie, la fiction, l'histoire proprement dite, celle d'une famille luttant pour sa simple survie, et celle de leur fille amoureuse. Cette histoire, tout le monde la connaît, elle est heureusement malheureuse.


TF 1
Carole Laure

La musique et les couleurs du rêve : bleu nuit, blanc neige éternel des gands paysages polaires, des émotions douces et enfantines, une magie silencieuse. Carole Laure, généreuse, incarne somptueusement Maria Chapdelaine. La série est joliment réalisée, construite de la manière la plus simple, linéaire. C'est un beau conte pour tous ceux qui ont encore la patience d'écouter une rengaine, nostalgique, apologie d'un monde uni dans le travail, dans la religion, la famille et l'attachement viscéral au terroir.

MARC GIANNÉSINI.

● **Maria Chapdelaine,** TF 1, à partir du jeudi 10 janvier, à 20 h 35 (quatre épisodes de cinquante-cinq minutes chacun).

Antenne 2 sur le front du matin

Le saviez-vous ? Le 7 janvier sonnera comme un nouvel âge de la télévision de service public : Antenne 2 lance sa télévision du matin ! L'affaire est d'importance, le projet couvé, concocté, peaufiné à souhait, gens de programmes et d'information étant tous sur le pont pour donner aux Français un rendez-vous matinal qui, s'il était honoré, bouleverserait le fameux « French way of life ».

Certes, TF 1 et Canal Plus *ont déjà essuyé les plâtres*, la première en inaugurant il y a plusieurs mois un programme matinal du week-end, la seconde en se moquant dès son arrivée sur les ondes des habitudes et traditions de la vieille télévision. Pourtant, allez comprendre pourquoi, l'initiative d'Antenne 2 revêtira le 7 janvier une importance toute particulière, et la première image — une vue panoramique de Paris *en éveil, filmée en direct de la* terrasse Antenne 2 — marquera un tournant dans l'histoire du service public : ce sera la fin du carcan archaïque midi-minuit, qui donnait à nos chaînes, aux yeux des étrangers, l'allure de dinosaures, et le signe d'un dynanisme nouveau, notamment en matière d'information, l'actualité étant enfin traitée, grâce *à sept éditions journalières*, dans sa continuité. Et vive l'immédiateté !

L'antenne s'ouvre à 6 h 45 et se ferme à 8 h 45. Entre ces deux horaires se succéderont des journaux, des chansons, des conseils pratiques, un dessin animé et même un feuilleton (comme au Japon !). Prière d'excuser d'avance les retards *que, dès lundi, bureaux, usines*, écoles, pourraient bien observer...

A. Co.

*V*u pour *V*ous

Le gala de « Prélude à la nuit »

● **La millième de « Prélude à la nuit ».** FR3, samedi 5 janvier, 20 h 35 (210 minutes).

Chaque soir, avant de dormir, *vous avez pris l'habitude* d'écouter vos cinq ou dix minutes de musique classique. Beethoven, Bach, Mintz, Satie, Vivaldi, Rigutto... Charles Imbert, qui a commencé *« Prélude à la nuit »* en avril 1982, a pris l'habitude de varier les ouvrages les plus connus, les inédits, les « oubliés ». Son goût est éclectique et il est bon. Les mélomanes y trouvent leur compte, les autres aussi sans doute, dont le nombre est en constante augmentation.

Le 5 janvier, « Prélude à la *nuit » fête sa millième édition* en organisant une grande soirée, avancée à 20 h 35, en direct et en eurovision depuis le Centre de congrès auditorium *de Monte-Carlo. Une douzaine* de pays européens ont accepté de s'associer à ce gala au profit du Fonds international d'entraide aux musiciens, présidé par Yehudi Menuhin. *On ne donnera pas le détail* des œuvres (Massenet, Verdi, Bach, Gounod, Donizetti, Berlioz, Dukas...), mais signalons, parmi les artistes-interprètes, *les plus connus : Yehudi Me*nuhin justement (au violon), Ileana Cotrubas, Trudeliese Schmidt, Rita Streich, Gabriel Bacquier, Patrick Dupond, Garry Karr, Cyprien Katsaris, Alexandre Lagoya et l'Orches*tre philharmonique de Monte-*Carlo. Et, parmi les jeunes talents, Leland Chen (violoniste chinois), Emma Johnson (clarinettiste anglaise) et Jean-*Luc Viala (ténor français). Ce* spectacle, mis en scène par René Terrasson, directeur de l'Opéra de Strasbourg, s'achèvera vers minuit. Plus de trois heures de « grande » musique !

CATHERINE HUMBLOT.

Les « polars » du jeudi

● **Série « Intrigues ».** FR3 à partir du jeudi 10 janvier, 20 h 35 (55 minutes).

Petit ou grand, il y aura du *rififi sur FR3 à partir du* 10 janvier. Ce sera un jeudi et il marquera le retour de la chaîne à son « Polar du soir » hebdomadaire. Celui qu'elle offrait déjà en 1979 dans la série *« Insolites »*, aujourd'hui *rebaptisée « Intrigues »*. Six films courts (55 minutes), dont deux en rediffusion, *la Stratégie du serpent* et *le Locataire d'en haut*, sont *programmés jusqu'à la mi*-février. Six autres suivront après un intermède de six semaines, en compagnie des héros d'Agatha Christie. Une carte bien fournie en somme, qui devrait satisfaire les ama*teurs de suspense en tout* genre.

La première œuvre du cycle, l'Œil du mort, risque de laisser sur leur faim les amateurs de coups de feu, de poursuites effrénées et de *belles pépées. Mais ceux qui* se plaisent à naviguer entre le réel et l'imaginaire y trouveront leur compte. L'histoire est celle d'Orphée, un jeune garçon de douze ans qui partage avec ses camarades une passion : le troc. Un jour, en *échange d'un ballon crevé, il* reçoit un œil de verre... Toute l'aventure commence là. Elle est tirée d'une nouvelle en quatre pages de William Irish. Fabrice Cazeneuve, le réalisateur, et René Belleto l'ont adaptée à leur manière : alors que chez Irish l'intrigue démarre très vite, le film de Cazeneuve prend au contraire tout son temps pour mettre en *situation. Lenteur agaçante ?* Mieux vaut patienter. D'une facture originale, *l'Œil du mort* ne lâche pas facilement ceux qui accepteront de se laisser prendre.

La séduction est, paradoxalement, moins grande avec *Macho*, le deuxième film de la série « Intrigues » (diffusé le 17 janvier). Bien ficelé, bien réalisé par Nicolas Gessner, agréablement interprété par des acteurs connus (*Macha Meryl, Suzannah York*, John Stride), il offre les qualités d'un « policier » classique, sans autre surprise que celles du genre.

ANITA RIND.

Parole d'un vieux dégueulasse

● **Folies ordinaires, Charles Bukowski,** FR 3, à partir du 7 janvier aux environs de 22 h 30 (25 fois cinq minutes).

L'horreur incarnée. Un paquet de bifteck avarié, mal fagoté. Ce type, se dit-on, transpire des pieds, son ha*leine est un insecticide radical*, mais sa voix est si profonde, si douce que celui qui daigne l'écouter se surprend à être ému.

Cette voix si forte, d'où vient-elle ? De très loin, des bas-fonds des Etats-Unis, elle sort péniblement des tréfonds d'une gorge entonnoir qui semble avoir ingurgité des hectolitres de vinasse bon marché et les mégots rammassés. Charles Bukowski, Buk pour les intimes, en chair flasque et en os rongés, le vieux dégueulasse, le saint protecteur des clodos, frères spirituels des Kérouac, Ginsberg, fait une courte apparition chaque soir sur FR3.

Le colosse américain, au*teur des Contes de la folie ordinaire* et des *Mémoires d'un vieux dégueulasse*, avait déjà fait une entrée remarquée lors d'un numéro d'« Apostro*phes », un soir de septembre* 1978. Petit scandale ! Buk, sérieusement éméché, tripotait les genoux féminins sous le regard stupéfait d'un Bernard Pivot interloqué. Devant ses gesticulations éthyliques, l'un des invités, manifestement exaspéré, s'était exclamé : *« Buk, ta gueule ! »*

Sachons que Bukowski ne se tait jamais, il est à l'écran *comme il est dans la vie. La* caméra, il s'en fout, et le mérite de Barbet Schrœder, le metteur en scène de *More*, est de nous l'avoir restitué, tel *quel, comme en direct*. Buk grandeur nature, vautré sur un canapé, dans sa salle de bains, pieds nus, en short, Bukowski homme de parole forte. Eh bien, pendant les cinq minutes qui lui sont offertes, il nous raconte des petites histoires, bien sales ou bien jolies. Pour ensuite continuer inlassablement le ron-ron de sa vie ahurissante, infernale... d'une voix profonde, ponctuée à espaces réguliers de « OK ».

M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 6 JANVIER

Une semaine de vacances ■

Film français de Bertrand Tavernier (1980) avec N. Baye, G. Lanvin.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

En congé maladie pour une semaine, une jeune femme, professeur dans un CES de Lyon, essaie de faire le point sur sa vie professionnelle et privée. A partir d'un thème social (la déprime de certains enseignants devant l'inintérêt des élèves), la chronique d'une femme à la recherche de sa vérité. Une histoire de notre temps, située dans la ville natale de Tavernier, une façon moderne de filmer le quotidien, les relations amoureuses, le rapport à l'environnement. Nathalie Baye attachante, émouvante.

Cyrano et d'Artagnan ■

Film franco-italo-espagnol d'Abel Gance (1962), avec J. Ferrer, J.-P. Cassel.
FR 3, 22 h 30 (140 mn).

S'inspirant d'Alexandre Dumas et d'Edmond Rostand, Abel Gance a réuni deux cadets de Gascogne mêlés, à Paris, aux intrigues de la cour de Louis XIII. José Ferrer est Cyrano, et ferraille comme un héros invincible, Jean-Pierre Cassel est d'Artagnan, sait se battre mais aussi rêver. Tout le monde parle en vers, et la deuxième partie de ce film prend parfois l'aspect d'un conte galant, du côté des alcôves de Ninon de Lenclos et Marion Delorme. L'imagination de Gance, la fougue de son style, brûlaient toujours, ici, des feux de sa jeunesse.

LUNDI 7 JANVIER

Préparez vos mouchoirs

Film français de Bertrand Blier (1977), avec G. Depardieu, P. Dewaere.
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Curieuse comédie. Depardieu et Dewaere se retrouvent copains comme dans les Valseuses *et font ménage à trois avec Carole Laure. Mais celle-ci est toujours triste, tombe facilement en syncope et se cherche un autre jules. On ne vous dit pas qui, c'est la surprise... Bertrand Blier a gâché l'originalité de son scénario par trop de situations scabreuses, une volonté de provocation. Certains l'aiment chaud comme ça. Pas nous.*

La Cité de l'indicible peur ■

Film français de Jean-Pierre Mocky (1964), avec Bourvil, J.-L. Barrault (N.).
FR 3, 20 h 35 (80 mn).

Bourvil, inspecteur de police naïf et sympa, enquête dans une bourgade d'Auvergne dont les habitants sont des couards, des tarés, des hypocrites. Cette adaptation du roman de Jean Ray avait d'abord été exploitée, dans une version mutilée, sous le titre la Grande Frousse. *Mocky a reconstitué le vrai film en 1972. Plus insolite que fantastique comme le sujet de Jean Ray, il est marqué par le grotesque, l'esprit de dérision, les caricatures humaines propres au cinéaste.*

MARDI 8 JANVIER

Allons z'enfants ■

Film français d'Yves Boisset (1980), avec J.-P. Aumont, L. Belvaux.
A 2, 20 h 40 (115 mn).

Le calvaire et la révolte d'un adolescent contraint, par son père, de devenir enfant de troupe. Ecrit en 1952, le roman autobiographique d'Yves Gibeau exorcisait le traumatisme d'une expérience douloureuse. Boisset a parfaitement reconstitué le milieu d'une école militaire des années 30, selon le témoignage subjectif d'un garçon refusant d'abdiquer son individualité, et que les représentants d'un système basé sur la discipline du métier des armes veulent mater par tous les moyens.

Qu'est-ce qui fait courir David ? ■

Film français d'Elie Chouraqui (1952), avec F. Huster, N. Garcia.
FR 3, 20 h 30 (95 mn).

Un homme de trente ans, issu d'une famille juive, veut réaliser un film sur ses origines et sa jeunesse. Il écrit deux versions différentes du scénario. Exploration sentimentale du passé, pour éclairer le présent, difficultés de l'amour, hommage attendri au milieu familial : Chouraqui appelle cela une « autobiographie imaginaire ». On y voit une comédie délicate et plaisante, avec Francis Huster en Woody Allen français, et une bonne interprétation.

JEUDI 10 JANVIER

Le Doulos ■■

Film français de Jean-Pierre Melville (1962), avec J.-P. Belmondo, S. Reggiani.
TF 1, 23 h 10 (105 mn).

Belmondo, qui porte un « doulos » (chapeau) comme un policier, est-il un mouchard, traître au milieu ? Le suspense psychologique reste maintenu jusqu'à la fin. Melville, dans son récit, a dissimulé, volontairement, certains événements. On est en proie à l'incertitude, à l'ambiguïté d'un sujet « série noire » traité d'une façon réaliste et tragique, avec de vrais personnages humains, pas des stéréotypes. Voilà une des meilleures œuvres de Melville. Belmondo et Reggiani sont formidables.

Avant le déluge ■

Film français d'André Cayatte (1953), avec M. Vlady, J. Fayet (N.).
A 2, 14 h 50 (120 mn).

Des adolescents bourgeois, qui forment une bande, commettent un cambriolage et deux meurtres. A qui la faute ? Aux parents, aux éducateurs, aux séquelles de l'Occupation, à la hantise d'un nouveau conflit mondial avec la guerre de Corée ? Ce film à thèse, bien agencé, s'inspire d'un fait divers réel (appelé l'affaire des J3 de Lagny), pour faire le procès d'une certaine société.

Femme entre chien et loup ■■

Film belge d'André Delvaux (1979), avec M.-C. Barrault, R. van Hool.
FR 3, 22 heures (105 mn).

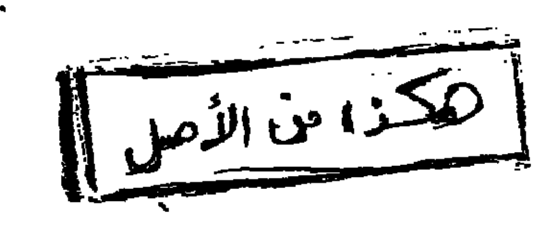
De 1940 à 1952, dans une maison au jardin clos d'Anvers, une femme, mariée à un musicien flamand favorable à l'Allemagne nazie, vit les événements et les contrecoups de l'histoire. Pour la première fois, André Delvaux, cinéaste du rêve, de l'imaginaire, de la vérité intérieure, s'est installé dans la réalité, à travers le regard d'une Flamande, en pays, en milieu flamand, investie par les idéologies que font — du bon ou du mauvais côté — les hommes. La mise en scène restitue admirablement la « couleur du temps » et Marie-Christine Barrault est, en très grande comédienne, l'âme de ce film.

VENDREDI 11 JANVIER

L'Appât ■■

Film américain d'Anthony Mann (1953), avec J. Stewart, J. Leigh (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 heures (90 mn).

Trois hommes qui, pour toucher une prime, ont capturé un hors-la-loi, accompagné d'une jeune fille, le ramènent à travers une région dangereuse. Cinq personnages, une randonnée, des paysages naturels, une attaque d'Indiens, la discorde dans le groupe : l'importance de ce western tient moins à son sujet (quelques thèmes propres au genre) qu'à une mise en scène tracée comme une épure. C'est du très grand cinéma, et la vie quotidienne dans l'Ouest américain de 1868.





La vallée de la crise

On a dit que c'était *les Raisins de la colère* version 1984. *La Vallée fantôme (Silver Valley)*, filmé dans la tradition puriste de Richard Leacock, a reçu le premier prix du Festival du réel en mars 1984 au centre Pompidou, face à soixante-deux films de trente pays. Le cinéma qu'on y voit là, à cheval entre l'ethnologie et la sociologie, refusé jusque-là par les trois chaînes de télévision française a trouvé fort heureusement un créneau à Canal Plus : dans la série « Evasion » de Catherine Lamour.

La Vallée fantôme décrit une situation proche de celle de Longwy au moment où tout un pays *se décomposait* avec la fermeture d'Usinor. Ici, on est en Amérique, et c'est du côté intimiste, à travers le portrait d'une famille qui glisse lentement vers la pauvreté, qu'on assiste à la crise de l'Amérique. Michel Negroponte, Peggy Stern et Mark Erder suivent pas à pas les différents membres de la famille : monologues, engueulades, *baisers*, les rapports sont rudes comme l'Amérique, et les fantasmes de chacun ont un côté solidement shakespearien — à la fois médiocres, grandioses et dérisoires. La caméra regarde sans concession ni mensonge. Pas de morale, pas de héros ni de victimes, seulement de simples gens qui continuent ou arrêtent de s'aimer à cause de cette usine — la seule de la vallée — qui s'apprête à fermer. Lui qui voudrait que sa femme ne le méprise pas, lui qui parle de *« Jésus-et-dieu »* à tout bout de champ *(« vous êtes poussière, vous retournerez en poussière »)*, elle qui écrit aux journaux pour expliquer la situation, *« sûre que si Reagan savait ce qui se passe ici il ferait quelque chose »*.

CATHERINE HUMBLOT.

● *La Vallée fantôme*, le 5 janvier à 18 h 15, le 7 à 15 h 45, le 11 à 10 h 45.

Sélection

FEUILLETONS, SÉRIES

Hill street blues (*vie quotidienne dans un commissariat d'un quartier chaud d'une ville des Etats-Unis*, notations justes, humour) : le 5, à 15 h 5 ; le 7, à 16 h 25 ; le 9, à 20 h 30 ; le 11, à 11 h 30.

Ellis Island (nouveau feuilleton américain adapté du best-seller de Fred Stewarts sur la vie de quatre jeunes *immigrants qui ont fui pour des raisons diverses* l'Occident. Un Italien, la pauvreté ; un Russe juif, les pogroms ; deux Irlandaises, la police. Une superproduction avec Richard Burton, dont c'est le dernier rôle, Faye Dunaway, etc.) : le 11, à 20 h 30.

DOCUMENTAIRES

Saigon 84, l'année de la souris (pour la première fois *une équipe de télévision occidentale a pu filmer la vie quotidienne dans la capitale du Vietnam du Sud, neuf ans* après l'arrivée des communistes. Un reportage de la Télévision suisse romande (SSR). Un regard un peu trop optimiste. Le 6, à 7 h 40.

Les ateliers du rêve (série de six émissions *sur les grands studios de cinéma du monde, de l'Italie à la Chine, en* passant par l'URSS, l'Egypte, la France, les Etats-Unis, présentée par Jeanne Moreau. Cette semaine, l'Italie et ses fameux studios de Cinecitta dont Fellini disait : *« On y entre avec un scénario, on en sort avec une copie de film »)* : le 6, à 16 h 50 ; le 8, à 2 h 15.

Les films

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE ■ — Film brésilien de H. Babenco (1980), avec F. Ramos da Silva, P. Pera. Diff. le 5 à 23 h ; le 7 à 1 h 25 ; le 11 à 4 h 25.

Un gamin des bidonvilles de Sao-Paulo, envoyé dans une maison de redressement, y découvre tous les aspects de la délinquance. *Document social* et étude psychologique des enfants perdus de la misère : émotion et sensibilité.

LA TRUITE ■ — Film *français* de J. Losey (1982), avec I. Huppert, J.-P. Cassel. Diff. le 6 à 20 h 30 ; le 10 à 22 h 25 ; le 11 à 1 h 55.

La fille *d'un éleveur de* truites du Jura séduit et mène les hommes à sa guise, pour s'élever dans la société et se venger de son père. L'adaptation d'un roman de Roger Vailland. Losey a remarquablement *traité des relations* perverses et un rituel de fascination et de domination dont Isabelle Huppert est l'interprète idéale.

LA FEMME TATOUÉE ■ — Film japonais de Y. Takabayashi (1981), avec M. Utsunomiva, T. Wakayama. Diff. le 7 à 20 h 30 ; le 8 à 10 h 45 ; le 10 à 0 h 55.

L'art du tatouage venant, *pour l'obsession d'un homme*, rehausser la beauté de la peau d'une femme. Un jeu troublant de rapports sado-masochistes, l'apprentissage du plaisir lié à la douleur. Des références culturelles japonaises et la célébration d'un érotisme *raffiné*.

CLARA ET LES CHICS TYPES ■ — Film français de J. Monnet (1980), avec I. Adjani, T. Lhermitte. Diff. le 8 à 20 h 30 ; le 10 à 9 h.

Une fille fantasque, fâchée avec *son mari juste après leurs* noces, oriente le destin d'une bande de copains qui ont formé un groupe rock amateur. Une comédie menée avec vivacité, un sens très juste du détail humain. Isabelle Adjani excellente, et des jeunes comédiens de café-théâtre.

LA JUSTICE DES HOMMES ■ — *Film américain* de G. Stevens (1942), avec G. Grant, J. Arthur. Diff. le 11 à 21 h 50.

Un homme, accusé à tort d'un incendie criminel, se réfugie chez une amie qui vient de prendre un juriste pour locataire. *Sur une trame dramatique*, les surprises d'une comédie américaine peu connue, ironisant sur les failles de la police et de *la justice*. C'est très bien joué.

Reprises

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans le supplément du *Monde* du 29 décembre.

FANNY ET ALEXANDRE ■■ — *Film suédois* d'I. Bergman (1982), avec P. Allwin, B. Cuve. Diff. le 5 à 9 h ; le 10 à 14 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU ■ — *Film français de* J.-J. Beineix (1983), avec G. Depardieu, N. Kinski. Diff. le 5 à 1 h.

APHRODITE. — Film français de R. Fuest (1982). Diff. le 5 à 3 h 10 ; le 9 à 0 h 20 ; le 11 à 0 h 30.

LA GUERRE DU FEU ■■ — *Film franco-américano-canadien* de J.-J. Annaud (1981), avec E. McGill, R. Dawn Chong. Diff. le 5 à 5 h 15.

BUTCH CASSIDY ET LE KID ■ — Film américain de G. Roy Hill (1969). Diff. le 6 à 11 h ; le 8 à 22 h 15 ; le 11 à 9 h.

LE ROI ET L'OISEAU ■■ — Film français d'animation de P. Grimault (1980). Diff. le 6 à 22 h 15 ; le 7 à 9 h.

LA REVANCHE ■ — Film français de P. Lary (1981), avec A. Girardot. Diff. le 5 à 23 h 40 ; le 8 à 15 h 50 ; le 9 à 22 h.

CETTE SACRÉE VÉRITÉ ■■ — Film américain de L. Mac Carey (1937), avec C. Grant, I. Dunn. Diff. le 6 à 1 h 30 ; le 8 à 0 h 50 ; le 11 à 15 h 40.

NEW YORK CONNECTION ■ — Film américain de R. Butler (1979), avec J. Brolin, R. Corman. Diff. le 7 à 10 h 20.

LE RETOUR DE DON CAMILLO ■ — Film franco-italien de J. Duvivier (1952), avec Fernandel, G. Cervi. Diff. le 8 à 14 h ; le 10 à 10 h 45.

COUP DE FOUDRE ■ — Film français de D. Kurys (1982), avec Miou-Miou, I. Huppert. Diff. le 11 à 14 h.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 5 janvier

- **8.30** Journal.
- **9.00** Reprise : Infovision (diffusé le 3 janvier).
- **10.15** Challenge 85. Une nouvelle émission. Le rendez-vous des idées face à la crise.
- **10.45** Sept jours en *Bourse*.
- **11.00** Concert : les lumières de l'orchestre.
- **11.55** Pic et Poke et Colegram.
- **12.10** Accroche-cœur.
- **12.30** Bonjour, bon appétit. Tête de veau aux épices.
- **13.00** Journal.
- **13.35** La séquence du spectateur.
- **14.05** Dessin animé.
- **14.20** Série : Pour l'amour du risque.
- **15.15** Dessin animé : le Merveilleux voyage de Nils Holgersson.
- **15.40** Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
- **16.15** Temps X. *La quatrième dimension ; opération apocalypse.*
- **17.05** Série : La cloche tibétaine.
- **18.05** Trente millions d'amis.
- **18.35** Magazine *auto-moto*.
- **19.00** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Cocoricocoboy.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage *du Loto*.
- **20.40** Au théâtre ce soir : le Diable en personne.
  De P. King et K. Cary, réal. P. Jamain, avec H. Courseaux.
  Le diable – prince des ténèbres – se manifeste la nuit à Londres par l'agression d'une délicieuse jeune fille... Qui est le diable ? Un combat de titans s'engage entre le personnel d'une société. Humour noir « british ».
- **22.10** **Droit de réponse : Nous sommes tous des immigrés.**
  Emission de Michel Polac.
  Avec P. Bouchet, président du Fonds d'action sociale pour les immigrés (FAS), la chanteuse Linda de Suza, M. Boujenah, comédien et écrivain, Pierre Perret, R. Arab, journaliste à FR 3, etc.
- **0.00** Journal.
- **0.20** Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente... « *le Réveil de la mariée* ». Extérieur nuit : la nuit parisienne.

Dimanche 6 janvier

- **8.13** Journal.
- **9.00** Emission islamique.
- **9.15** Source de vie.
- **10.00** Présence protestante.
- **10.30** Le jour du Seigneur.
- **11.00** Messe de l'Epiphanie, avec le Centre hospitalier de Pontoise (Val-d'Oise), préd. P. Robert Jorens.
- **12.02** Midi presse.
  Emission de Pierre-Luc Séguillon.
  Invité : M. Hervé Bourges, PDG de TF 1 pour le dixième anniversaire de TF 1, interrogé par Ph. Gosset (Télé 7 jours), *Stéphane Denis* (le Quotidien), *P. Gavi* (Libération) *et P.-L. Séguillon.*
- **12.30** Sports : Coupe du monde, en Eurovision (slalom messieurs).
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Starsky et Hutch.
- **14.20** Sports dimanche.
  Résultat du concours « Equipe Magazine » de TF 1 ; de nombreux champions sur le plateau ; ski, tiercé...
- **16.30** Variétés : la belle vie de Sacha Distel.
  Avec Nana Mouskouri, Jean-Jacques Goldman...
- **17.30** Les animaux du monde.
  Le crocodile du Nil.
- **18.00** Série : Le vent d'Australie.
- **19.00** 7 sur 7.
  Le magazine de la rédaction *présenté cette semaine* par Anne Sinclair.
  Avec l'acteur Roger Hanin.
- **20.00** Journal.
- **20.35** **Cinéma : Une semaine de vacances.**
  Film de Bertrand Tavernier.
- **22.20** Sports dimanche soir.
  L'actualité sportive du week-end.
- **23.05** Journal.
- **23.25** C'est à lire.

ANTENNE 2

Samedi 5 janvier

- **10.00** Journal des sourds et des malentendants.
- **10.20** Vidéomaton.
- **10.35** Platine 45.
  Shakatac ; les Bandits ; les Surfs ; Sioban Mac Carty ; le groupe Touré Kunda ; Maria Vidal ; Dépêche Mode.
- **11.05** Les carnets de l'aventure.
  « Superflight », de P. de Lespinois (oiseau et deltaplane) ; « Record au lac Salé », de N. Parker (record de vitesse automobile).
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.25** Série : L'homme qui tombe à pic.
- **14.15** Numéro 10, magazine du football présenté par M. Platini.
- **14.55** Les jeux du stade. Rugby (Angleterre-Roumanie), ski (Maribor).
- **17.00** Terre des bêtes.
  Le retour du bouldras (un rapace dans les Cévennes).
- **17.30** Récré A 2.
  Les Schtroumpfs ; Téléchat.
- **17.55** Le magazine.
  Magazine d'information de la rédaction.
  Au sommaire : les dames blanches des Pyrénées ; Abraham ou Mahomet, le temple ou la mosquée ?
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Le *théâtre* de Bouvard.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Champs-Elysées.
  De Michel Drucker.
  Spécial Julio Iglesias. Avec Christine Ockrent et Catherine Nay. L'émission sera illustrée d'extraits empruntés à « Numéro Un », des Carpentier.
- **22.05** Journal.
- **22.30** Les enfants du rock : Europe à gogo.
  Emission de P. Blanc-Francard.
  A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, les dix pays de la Communauté européenne ont organisé le premier marathon du rock de 22 h 30 à 4 h 30 du matin : au sommaire : les groupes Les Calamités, U 2, Nena, Scorpions, Alphaville.

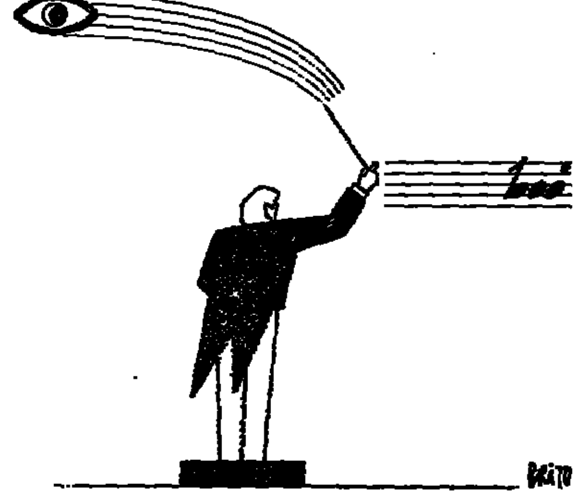
Dimanche 6 janvier

- **9.35** Journal *et météo*.
- **9.40** Les chevaux du tiercé.
- **10.05** Récré A 2 : Candy.
- **10.40** Gym tonic.
- **11.15** Dimanche Martin. Entrez les artistes.
- **12.45** Journal.
- **13.15** Dimanche Martin (suite).
  Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00** Série : les Brigades du Tigre. (Rediffusion).
- **18.00** Stade 2 (et à 20 h 20).
- **19.00** Série : l'Age vermeil.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Jeu : Le grand raid.
  Nos apprentis grands reporters en compétition de Nairobi à Mogadiscio (Somalie). L'aventure « en direct ».
- **21.35** Sous les pavés, la banlieue.
  Banlieue 89, réal G. Langevine.
  Premier volet d'un reportage sur les banlieues, leur architecture, la manière dont vivent les banlieusards. Cette enquête a été réalisée à partir du projet architectural de Roland et Michel Dupart, concernant la réhabilitation des zones les plus défavorisées des grandes agglomérations.
- **22.25** Magazine : Désirs des arts
  de P. Daix, réal. P.-A. Boutang et P. Collin. Fausse querelle et bonne peinture.
  Autour du peintre Jean Hélion, dont le Musée d'art moderne de la Ville de Paris fête les quatre-vingts ans par une rétrospective. Trois peintres, Michel Couchat, Bernard Piffaretti et Louis Cane, et l'historien de l'art Karl Flinker mènent un débat autour de cet œuvre.
- **23.00** Journal.
- **23.25** Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 5 janvier

- **12.30** Les pieds sur terre, émission de la Mutualité agricole.
- **13.15** Repères, magazine du ministère du travail.
- **16.15** Liberté 3, magazine des associations.
- **17.30** Emissions régionales.
  Programmes autonomes des douze régions.
- **20.05** Les jeux.
- **20.35** **La 1000e de « Prélude à la nuit »**
  En Eurovision de Monte-Carlo, une soirée présidée par Yehudi Menuhin, avec l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.
  (Lire notre article.)
- **21.50** Journal.
- **22.15** La 1000e de « Prélude à la nuit ». Suite et fin.



Dimanche 6 janvier

- **10.00** Mosaïque, émission de l'ADRI.
  Présentation des vœux par Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.
- **12.00** La vie en tête, émission de la FNMF.
- **13.00** Magazine 85.
- **15.05** Musique pour un dimanche.
- **15.15** **Théâtre : le Soulier de satin.**
  de Paul Claudel, mise en scène J.-L. Barrault, réal. A. Tarta. Avec J.-L. Barrault, J. Martin, M. Herbault, D. Santarelli...
  La rencontre de deux êtres qui n'ont pas le droit de s'aimer. *Retenus par une épidémie de peste qui sévissait* à Mogador (Espagne), Prouhèze et Rodrigue possèdent chacun la clé du chemin qui devrait les mener à Dieu. Mais Prouhèze est mariée (devant Dieu) au juge Don Pélage... Apogée du lyrisme mystique claudélien, l'une des plus grandes pièces dramatiques de ce siècle.
- **18.00** Hugues Panassié ou la passion du jazz.
  Emission de Jean Arnautou.
  Une interview du musicien, des extraits de films avec Duke Ellington, Amstrong, Cootie Williams et Willie Smith.
- **19.00** Emissions pour les jeunes.
- **19.30** RFO Hebdo.
- **20.00** Fraggle rock.
- **20.35** Série documentaire : architecture et géographie sacrée.
  Emission de Paul Barbra-Negra.
  Versailles, le palais-temple du Roi-Soleil : ce document a obtenu le prix du scénario au Festival international du film d'art en 1976. Rediffusion.
- **21.25** Aspects du court métrage.
  Voyage de l'autre côté, *de J.-L. Focas* ; Bibiche et Franky, *d'A. Sevestre* ; le Retour de papy, *de S. Madigan.*
- **22.00** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Cyrano et d'Artagnan.** (Cycle curiosités). Film d'Abel Gance.
- **0.50** Prélude à la nuit.
  « Trois miniatures », de Penderecki, interprétées par M. Lethiec. Clarinette, et D. Weber, piano.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 5 janvier

- ● RTL 20 h, A vous de choisir : *la Descente infernale*, de Michaël Ritchie, ou *le Gang des frères James*, de Walter Hill ; 21 h 40, Série : Châteauvallon ; 22 h 40, Ciné-Club : *les Hommes de la mer*, film de John Ford.
- ● TMC 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, Série : Les six femmes d'Henri VIII ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine.
- ● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; Téléfilm : *le Coup monté*, de Jean Cosmos ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, Europe à gogo.
- ● RTB-TÉLÉ 2, 20 h, 1944-1984, la bataille des Ardennes.
- ● TSR 20 h 10, Trèfle d'or : avec Gilbert Bécaud ; 21 h 50, Journal ; 22 h 5, Sport ; 23 h 5, Nuit du rock : Europe à gogo.

Dimanche 6 janvier

- ● RTL 20 h, *l'Imprécateur*, film de J.-L. Bertucelli ; 21 h 40, Soap ; 22 h 10, Grand Jury RTL - « le Monde » ; 22 h 20, Autour d'un événement : Corne de l'Afrique.
- ● TMC 20 h, *Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé : 21 h, Syndicat du meurtre*, film de John Guillermin.
- ● RTB 20 h 15, Zygomaticorama ; 21 h 30, *la Folie des grandeurs*, film de Gérard Oury.
- ● RTB-TÉLÉ 2
- ● TSR 20 h, Le grand raid ; 20 h 50, Danseur étoile : Peter Schaufuss ; 21 h 45, Regards : science et foi ; 22 h 15, Journal.



Lundi
7 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
Invités de la semaine : P. Sabatier, Sheila, D. Balavoine, N. Croisille, H. Aufray.
13.00 Journal.
Un journal exceptionnel qui dure une heure, pour fêter les dix ans « au pupitre » de cet édition du journal de TF1 : Yves Mourousi.
14.00 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi (les pierres qui font rêver) ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 6 janvier) ; 17 h 30, La chance aux chansons : l'accordéon.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Préparez vos mouchoirs.
Film de Bertrand Blier.
22.25 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Interview de Jim Jarmusch pour la sortie de son film Stranger than Paradise *et de John Lurie, acteur et musicien du film ; entretien John Cassavetes pour* Love Streams.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin (jusqu'à 8 h 45).
(Lire notre article.)
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie. *Les bénévoles.*
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Les meilleurs (diffusé le 4 janvier).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Poochie ; Latulu et Lireli ; Pac Man ; Tchaou et Grodo ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité.
Magazine de F.-H. de Virieu.
M. Jacques Chirac, *maire de Paris, président du RPR, est interrogé par les journalistes Jean-Marie Colombani, chef du service politique du* Monde, *Alain Duhamel, Albert du Roy et François-Henri de Virieu.*
21.50 Le petit théâtre : Humulus le muet.
d'Anouilh, avec D. Grey, J. François, J. Parédès.
Humulus, charmant jeune homme, a le fâcheux handicap d'être muet. Comment s'en sort-il ? La cocasserie absurde d'Anouilh.
22.10 Document : l'Atelier.
Réal. A. Téchiné.
En septembre 1982, le Théâtre des Amandiers ouvrait une Ecole des comédiens, qui compte aujourd'hui vingt-quatre élèves permanents. Un an plus tard, André Téchiné a dirigé leur premier stage de cinéma et réalisé avec eux le film que voici. Axé sur le jeu de l'acteur, sur des extraits de textes, des moments de crise, filmés en gros plans.
22.50 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.00 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : la Cité de l'indicible peur.**
(Cycle « Le grand frisson »). Film de Jean-Pierre Mocky.
22.00 Journal.
22.30 Thalassa.
Emission de Georges Pernoud.
La route de la découverte (la Transat espagnole vue de l'intérieur).
23.15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Une série de Barbet Schroeder.
(Lire notre article.)
23.20 Prélude à la nuit.
« Sinfonia en mi bémol majeur », de François Beck, interprétée par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Dynastie ; 21 h, L'amour en héritage ; 22 h 55 Journal ; 23 h 5, La joie de lire ; 23 h 10, RTL-Théâtre.
- **TMC** 20 h, la Chambre des dames ; *20 h 55, La photo mystère ; 21 h, les Arrivistes,* film de Louis Daquin ; 23 h, Monte-Carlo magazine.
- **RTB** 20 h, Ecran-témoin : *Earth Quake,* film de Mark Robson, suivi d'un débat sur les catastrophes naturelles.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : Ouy, nos djouwans Otelo, d'Eugène Petithan.
- **TSR** 20 h 15, Spécial cinéma en Chine ; 21 h 15, Rickshaw Boy, film de Ling Zifeng ; 22 h 35, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
8 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.20, Santé sans nuages ; 16.15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16.30, Les Français du bout du monde (l'Inde) ; 17.30, La chance aux chansons : l'accordéon.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.10 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
La bureautique.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : énigmes du bout du monde.
Un nouveau jeu de Jacques Antoine et Claude Savarit, qui durera vingt-six semaines, avec une équipe de cinq concurrents, alternativement des filles et des garçons. Questions, épreuves sportives...
21.35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Sang chaud dans la mer.
L'histoire des mammifères marins, les créatures les plus élaborées de l'Océan. L'équipe du commandant capte les sons émis par les baleines, les dauphins, les phoques, les lamantins et les orques. Que disent-ils ?
22.30 Les grandes expositions : Watteau.
Emission de J. Plessis.
Autour de Watteau, dont les œuvres sont actuellement exposées au Grand Palais à Paris : technique picturale, méthode de travail d'un grand peintre du XVIII[e] siècle qui inspira Paul Verlaine.
23.00 Musique : Impromptu à Versailles.
« La Messe des morts », de Charpentier ; « Naïs », de Rameau.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Si on se réincarnait ?
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 6 janvier.
16.35 Le journal d'un siècle.
De L. Beriot.
Edition 1897 : l'incendie du Bazar de la Charité ; Diesel met au point un nouveau moteur...
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Les devinettes d'Epinal ; Les quat'z'amis ; Anima 2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Les dossiers de l'écran : Allons z'enfants.**
Film d'Yves Boisset.
22.00 Débat : Regard sur l'armée de papa.
Avec le général G. Buis, MM. Jules Roy, homme de lettres, Raoul Girardet, professeur à Saint-Cyr, et Roger Tebib, ancien enfant de troupe, professeur de philosophie, auteur du livre l'Armée de la France.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Émissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Qu'est-ce qui fait courir David ?**
Film d'Elie Chouraqui.
22.15 Journal.
22.45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
(Lire notre article.)
22.50 Prélude à la nuit.
Concerto nº 6 en sextuor de Rameau par l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Chips ; 21 h, L'amour en héritage ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, La joie de lire.
- **TMC** 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Brigade héroïque,* de Raoul Walsh ; 22 h 35, Monte-Carlo magazine.
- **RTB** 20 h 5, Feuilleton : Clémence Aletti ; 21 h, *l'Armée des ombres,* film de J.-P. Melville.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h 5, Regards, magazine culturel.
- **TSR** 20 h 15, Série : Châteauvallon ; 21 h 15, Danseur étoile : un dur métier ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, Hockey sur glace.

Mercredi
9 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
16.20 Info jeunes (et à 18 h 25).
16.40 Série : Star Trek.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Le village dans les nuages.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
Katherine prépare une confrontation entre Naldo, Jenna et Bobby. J.R. fait chanter Randolph.
21.25 Série documentaire : l'aventure spéléologique.
De G. Favre et G. Pidoux : Voyage au cœur des glaces.
Trois volets autour des possibilités d'exploration sous-glaciaire : le dynamisme interne des glaciers, l'énergie thermique dans la formation des cavités, la source de chaleur en contact avec la calotte glaciaire, le feu, la glace.
22.25 Branchés musique : l'Amérique du hip-hop.
Les groupes Fats Boys ; Force MD'S ; Kurtis Blow ; Pumpkin.
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.40 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

ANTENNE 2

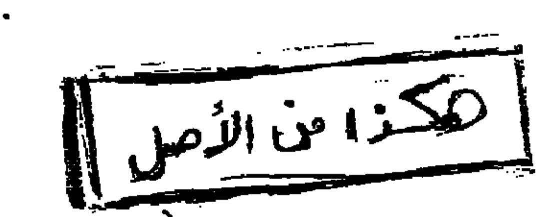
6.45 Télévision du matin.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : X-Or ; Wattoo-Wattoo.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Les quat'z'amis ; Pac Man ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; Les devinettes d'Epinal ; Les petites canailles ; Le tour du monde en quatre-vingts jours...
16.50 Micro-kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Solo Ascent », de D. Hachlan.
18.00 Platine 45.
Chaka Khan, Jo Lemaire, Sylvie Vartan et Carlos...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Les cinq dernières minutes.**
Crime sur mégahertz, réal. J. Declercs.
Une animatrice de radio libre assassinée un soir après son émission. Le commissaire Cabrol et son adjoint Menardeau enquêtent...
22.05 Magazine : Les jours de notre vie.
de D. Thibault.
L'homme et le travail : maladies professionnelles et produits toxiques.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Autour de Julio Iglesias.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : le Puits artésien.
De Philippe Delesalle, avec J.-P. Denizon, D. Beaulieu, J. Breyer...
Les mésaventures de Claude Coutrainne, cressiculteur de son état, confronté aux problèmes de survie et de mode de vie. Choisir entre l'artisanat indépendant et l'industrie lourde...
23.15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
(Lire notre article.)
23.20 Prélude à la nuit.
« In domino confido », de Mikolaj Coomolka, interprétée par la chorale universitaire Sainte-Anne de Varsovie.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, L'amour en héritage ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, La joie de lire.
- **TMC** 20 h, Série : L'homme de Suez ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, Série documentaire : Le temps d'une république ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, TMC Sports.
- **RTB** 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série: Les rues de San-Francisco ; 21 h 55, Propos et confidences de Romain Gary.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h, Caméra sports.
- **TSR** 20 h 15, *Jeremiah Johnson,* film de Sidney Pollack ; 22 h, Téléscope ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Contes et légendes de Fribourg.

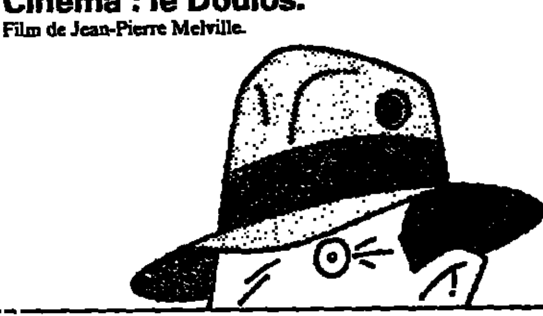


هكذا من الأصل

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi
10 janvier

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Miss ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Vincennes ; 15.55, *Images d'histoire* ; 16.30, *Les Français du bout du monde* (en Louisiane) ; 17.30, La chance aux chansons.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : Maria Chapdelaine**
D'après L. Hémon, réal. G. Carle. Avec C. Laure, N. Mancuso...
(Lire notre article.)
21.30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Taiwan, le triomphe de David (le capitalisme à la chinoise) ; la Chine, le réveil de Goliath ; le refus de l'inutilité (les préretraites) ; l'homme du mois : J.-P. Cathiard ; les décruteurs.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de F. Mitterrand.
23.10 **Cinéma : le Doulos.**
Film de Jean-Pierre Melville.



Vendredi
11 janvier

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : *Miss* ; 14.45, la *Maison de TF 1* : 15.20, Temps libre... aux bateaux (et à 16.50, au voyage) ; 16.00, Série : Aventures dans les îles ; 17.30, La chance aux chansons.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Une grande vedette du cinéma, de la chanson, du sport ou du spectacle est l'invité de Patrick Sabatier : Alain Delon pour la première émission nouvelle formule. Avec Julio Iglesias, Nicole Croisille, Debbie Davis...
21.55 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh. Avec C. Auger, N. Kunz...
Deuxième épisode des mésaventures de Katja dans Vienne des années 50. Elle rencontre son premier amour : Mirko, qui de son côté a de nombreuses maîtresses.
22.55 Histoires naturelles.
La chasse aux oies au Québec.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 12 janvier

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : L'enjeu ; 10.15 Magazine de la création : challenge 85 ; 10.45 Sept jours en Bourse ; 11.00 Concert : « Symphonie fantastique », de Berlioz ; 12.00 Pic et Poke et Colegram ; 12.15 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; 16.15 Temps X : 17.05 Série : Merci Sylvestre ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.00 D'accord pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Vincente,
de V. Buggy, réal. B. Toublanc-Michel. Avec A. Parilland, C. Ranth, J.-F. Garreaud, Y. Vincent.
22.20 Droit de réponse : Revue de presse.
Émission de Michel Polac.
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
A. Hitchcock présente : Touche.
Extérieur nuit :
1.20 La nuit de TF 1.
Les dix ans de TF 1 et les télévisions du monde : l'Album de famille (1975-1985).

Dimanche 13 janvier

8.00 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Saint-François de Sales, à Paris ; 12.02 Midi presse avec M. Alain Savary ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Le vent d'Australie ; 19.00 Sept sur sept (invité : Jacques Toubon) ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Le Cavaleur.
Film de Philippe de Broca.
22.25 Journal.
22.40 Sports dimanche soir.
Tennis : tournoi des Masters (finale).

ANTENNE 2

Jeudi 10 janvier

6.45 Télévision du matin.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Boris Vian, toujours.
14.45 **Cinéma : Avant le déluge.**
Film d'André Cayatte.
17.00 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
L'abbé Pierre : le bilan.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; mes mains ont la parole ; les devinettes d'Epinal ; M. Merlin : Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox. Avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Deuxième épisode : succès de l'exposition organisée par Mercuès. Kate saisit cette occasion pour l'éloigner de Maggy, et tente de refaire sa vie avec un banquier américain... Mercuès, lui, n'arrive plus à peindre. Une énorme coproduction franco-américaine.
21.35 Magazine : Musiques au cœur
D'Eve Ruggieri et P. Camus.
L'opérette : de la Belle Hélène *à* Phi-Phi, *en passant par* l'Amour masqué, *une musique légère pour commencer l'année, avec H. Delavault, F. Leroux, S. Voize-Valayre, T. Dran et V. Chevalier.*
22.55 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

Vendredi 11 janvier

6.45 Télévision du matin.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Nous les hommes.
14.50 Série : Magnum.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.05 Reprise : Les jours de notre vie.
Maladies professionnelles (diff. le 9 janvier).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Surinam : Indios adios (2e partie).
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'Univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci et G. Conchon ; réal. P. Planchon. Avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
La découverte du cadavre de Paul Bossis, le journaliste, déclenche la colère du patriarche Antonin Berg. Le choc est rude pour Catherine Kovalic, enceinte de Paul. Un morceau de câble électrique, taché de sang, trouvé près de la voiture de Bossis, mettra-t-il sur les traces de l'assassin ?
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : sous les projecteurs, sont invités : Raymond Castans (les Meilleurs Amis du monde), *Jean-Pierre Darras* (Pourquoi dites-vous ça en riant ?), *Pierre Dux* (Vive le théâtre), *Jean Richard* (Ma vie sans filet), *Jean Tulard* (Dictionnaire du théâtre).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : L'Appât.**
Film d'Anthony Mann (cycle western).

Le prochain week-end

Samedi 12 janvier

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22.05 Sport : tennis.
Tournoi des Masters.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 13 janvier

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les brigades du tigre ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : l'Age vermeil ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : Le grand raid.
21.45 Sous les pavés, la banlieue.
2e volet de l'enquête sur l'architecture en banlieue : déambulations à Créteil. Réal. G. Drouhet.
22.50 Concert-magazine : concert viennois.
En liaison avec France-Musique. Un hommage à Suppé, Lehar et Johann Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, solistes : Teresa Zylis-Gara et Siegfried Jerusalem.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

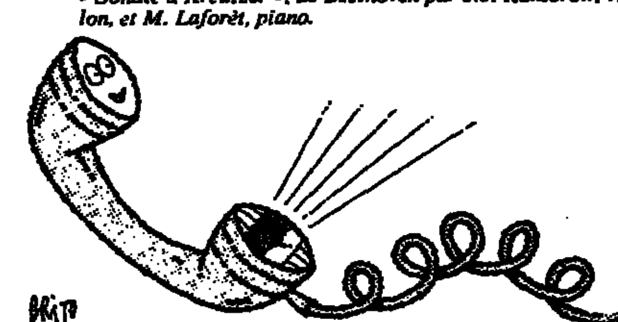
FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 10 janvier

17.00 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Téléfilm : l'Œil du mort.**
D'après une nouvelle de William Irish, réal. Fabrice Cazeneuve. Avec H. Jaulmes, S. Klajic, P. Desproges...
(Lire notre article.)
21.35 Journal.
22.00 **Cinéma : Entre chien et loup.**
Film d'André Delvaux.
23.45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
(Lire notre article.)
23.50 Prélude à la nuit.
« Sonate nº 7 », opus 221 de Charles Koechlin, par J. Vandeville, P. Bocquillon, G. Petit, M.-C. Millière, J.-M. Coatantiec, C. Dufour et J. Wiederker.

Vendredi 11 janvier

17.00 Émissions régionales.
Programme autonome des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Vendredi : Face à la 3.**
Émission d'Igor Barrère et André Campana.
Nouvelle « collection » de la nouvelle formule du magazine « Vendredi » : une fois par mois, un invité politique. Ici, François Léotard, secrétaire général du Parti républicain. Objet de l'émission : une « médiascopie ». L'itinéraire de l'homme politique en question, les dossiers brûlants de la politique et l'actualité.
21.35 Concert : le Groupe Telephone.
Concert enregistré à Lyon les 17 et 18 novembre 1984.
22.30 Journal.
22.55 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
(Lire notre article.)
23.00 Prélude à la nuit.
« Sonate à Kreutzer », de Beethoven par J.J. Kantorow, violon, et M. Laforêt, piano.



Le prochain week-end

Samedi 12 janvier

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Emissions régionales ; 20.05 Les jeux.
20.35 Benny Hill.
21.30 Journal.
21.50 Feuilleton : Dynastie.
22.35 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit.
23.05 Prélude à la nuit.
Quatuor de Lutoslawski par le Quatuor de Mannheim.

Dimanche 13 janvier

10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.15 Théâtre : « le Soulier de satin », de Claudel (2e partie) ; 18.00 Fraggle rock ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Série documentaire : Architecture et géographie sacrée.
Emission de Paul Barba-Negra.
Le Mont-Saint-Michel et l'archange lumière.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Eros de conduite », de Robert Mille ; « la Case départ », de Chantal Nicole ; « la Main », de Josée Yanne.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Outrage.
Film d'Ida Lupino. (Cycle curiosités.)
23.45 Prélude à la nuit.
« Étude nº 10 pour les sonorités opposées » de Debussy par Colette Zerah, piano.

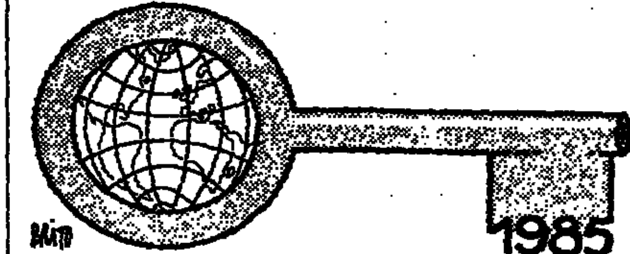
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 10 janvier

- **RTL** 20 h, Dynastie ; 21 h, *le Coup du parapluie*, film de Gérard Oury ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, Essais automobiles.
- **TMC** 20 h, Magnum ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, *la Vie conjugale*, film d'André Cayatte (2e partie) ; 23 h, Monte-Carlo magazine.
- **RTB** 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *les Chaînes de Sang* ; film de R. Mulligan ; 22 h 20, Carrousel aux images ; 23 h 25, Emission politique.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h, Document historique : La dernière mer ; 21 h 10, Documentaire : Iles de paix ; 21 h 30, Concert : *Messe en do majeur*, de Cherubini ; Requiem, de Verdi.
- **TSR** 20 h 15, Temps présent : Genève-Vienne, la valse à deux temps ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, *Tryptique*, film d'Ali Khamraev.

Vendredi 11 janvier

- **RTL** 20 h, Chronique des années 30 ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 40, Journal ; 22 h 45, *Effraction*, film de Daniel Duval.
- **TMC** 20 h, *Variétés : C'est assez chaud* ; 20 h 55, La photo -mystère ; 21 h, Dynastie ; 20 h, *l'Odyssée du Hindenburg*, film de Robert Wise.
- **RTB** 20 h, A suivre... ; 21 h 5, Ciné-club : *Qui chante là-bas ?*, film yougoslave de Slobodan Sijan.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h 5, Billet de faveur ; Chérie noire, de F. Campaux.
- **TSR** 20 h 15, Tell Quel ; 20 h 45, *Agatha*, film de Michaël Apted ; 22 h 25, Les visiteurs du soir : Fritz Stager ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Breaking Samba.



Le prochain week-end

Samedi 12 janvier

Dimanche 13 janvier

Samedi 12 janvier

Dimanche 13 janvier

Samedi 12 janvier

Dimanche 13 janvier

A Ecouter

L'heure sacrée

Olivier Bernager, producteur et animateur du magazine « L'imprévu » sur France-Musique, signe dans le *Bulletin d'information presse* de Radio-France un texte en forme de manifeste journalistique pour défendre et illustrer la nécessité d'une émission informative quotidienne à cette « heure sacrée » qui est la même pour toutes les chaînes de radio, soit entre 7 et 9 heures du matin. Au passage il souligne que personne, depuis le départ de Philippe Caloni pour France-Inter, n'a su égaler ce que fut, huit années durant, le « Quotidien musique » de cette vedette des ondes. Il avait du talent et de l'allant, Caloni.

Il monte au créneau, Bernager, et annonce que s'il n'en reste qu'un, il sera celui-là : ainsi de vespéral, « L'imprévu » devient matinal et sera tout ce qu'il a su être soir après soir, et mieux encore. Une information musicale garantie équilibrée, variée, rapide, engagée, contrastée, illustrée, ciblée, pratique, vaillante du côté de la musique contemporaine, etc. : Bernager promet d'attirer des invités d'honneur à 8 heures du matin. Monts et merveilles. *« Un ton et un style »*. Finie donc « L'actualité du disque », de Piotr Kaminski.

Voilà la principale des modifications de la grille prévues pour le 7 janvier. Pour le reste « Le temps du jazz » « s'éclate » en deux séquences (12 h 05-12 h 30 et 18 h 30-19 h).

Des magazines seront diffusés de 18 h à 18 h 30 : « Chasseurs de son » (lundi), le Groupe de recherche musicale de l'INA (mardi), musiques traditionnelles (mercredi et vendredi), opérette (jeudi). La séquence suivante (19 h 15 à 20 h) aura un thème différent chaque jour : actualité lyrique le lundi, acteurs de la vie musicale passée le mardi, musique contemporaine le mercredi, guitare le jeudi et musique ancienne le vendredi.

Matinées et après-midi resteront réservés aux grandes séries confiées chaque semaine à des producteurs différents. De 20 h 30 à 22 h 30 concerts en direct ou en différé.

Le samedi, Pierre Bouteiller *conservera son magazine* hebdomadaire de 9 h à 11 h, suivi pendant une heure par une série, *puis jazz à 12 h (au lieu de* 14 h), opéra à 13 h (au lieu de 11 h). « Désaccord parfait » est prévu à 16 h et « *Les cinglés du* music-hall » à 19 h (au lieu de 18 h).

M. L. B.

Mon toutou chéri

Qu'il est mignon ! Comment s'appelle-t-il ? Quel âge a-t-il ? Il est à vous, madame ? Vous savez, le *mien il... Vous l'avez* deviné, il s'agit du petit pékinois de Mme Dupont. Les chiens et *les chats voient leur statut* s'améliorer d'année en année. La crise économique, ils ne *connaissent pas. Les salons de* toilettage fleurissent un peu partout dans les grandes villes *de France. L'industrie du gadget* et du vêtement pour chien semble avoir fait de bonnes affaires *en cette fin d'année, ils ont* droit au cadeau de Noël, ils sont les rois.

Ces animaux, on le constate tous les jours, sont devenus, au même titre que la « bouffe », la « bagnole » et les vacances, une des grandes passions du Français *(qu'il soit jeune, âgé, célibataire*, marié, riche ou pauvre). Pourquoi cet engouement ? *L'émission « Histoire actualité »* va tenter d'y répondre en compagnie de Robert Delort, historien scientifique, auteur d'un ouvrage *Les animaux ont une histoire.*

C. Ur.

● *« Histoire actualité »* : « **Une nouvelle passion française : les chiens et les chats** », France-Culture, dimanche 6 janvier, 17 h 45.

Une semaine pas « fâchée » au Congo

De l'autre côté du fleuve sombre, on voit les gratte-ciel de Kinshasa, capitale du Zaïre. A Brazzaville, capitale marxiste-léniniste du Congo, on se promène le jour dans les parcs tranquilles, mais la nuit tombée, on se précipite dans un de ces petits bars où passent les Très fâchés, le groupe très fou dont tout le monde parle en ce moment là-bas. Les Très fâchés, qui sont fâchés avec la morale, dansent avec excès au milieu d'un public agglutiné qui boit beaucoup. Le spectacle est fort. Au Congo, on adore aussi le théâtre. Quelques escales dans le pays, sa littérature et sa culture tout au long de la semaine dans « Le goût du jour ».

C. H.

● « Le goût du jour », France-Culture, entre le 5 et le 11 janvier, 7 h à 8 h 15.

Info non-stop

In-for-ma-tions. Voilà bien ce que l'auditeur attend de sa radio le matin. Infos nationales, *internationales, infos pratiques,* infos loisirs, météo et revue de presse... Et l'on peut tourner en rond, *se prendre la tête à deux* mains ou se tourner vers nos voisins anglo-saxons ou italiens : on n'évitera guère cette évidence : l'information constitue bien le pain quotidien qu'entre cuisine et salle de bains les lève-tôt recherchent le matin. Alors bravo France-Inter ! Ses deux heures trois quarts d'infos non-stop entre 6 h et 8 h 45 ont redonné de l'attrait à l'écoute matinale de la radio et entraîné chez les frustrés des ondes périphériques, notamment dans la tranche 6 h-7 h 30, un regain d'intérêt pour l'information radiophonique. Tambour battant les nouvelles se succèdent, livrées pêle-mêle à l'antenne, interrompues seulement par les crépitements des téléscripteurs, acteurs essentiels au sein d'une salle de rédaction.

6 h-6 h 30 : le journal de *Jean-François Coulomb*, suivi par un almanach pratique de la vie quotidienne (salons, médecine, loisirs...) *préparé par Isabelle Monrozier*. 6 h 30-7 h : Denis Poncet et Florence David présentent à deux voix un *journal couvrant tous les champs de* l'actualité, ponctuant leurs propos par un extrait de *spectacle, de concert ou d'album, et* avant que ne se succèdent jusqu'à 8 h 45 des rendez-vous *devenus familiers. Alain* Barbaud, Philippe Caloni et son invité, Gérard Courchelle et le *vibrionnant Dominique Souchier* pour une revue de presse des plus toniques.

En misant sur l'information dès 6 h, Inter occupe ainsi un créneau délaissé par les autres,et notamment Europe 1, dont c'était, croyait-on, l'image de marque sinon la vocation. Point de jeux, foin de bavardages ennuyeux. Regrettons simplement un ton parfois trop superficiel, le manque de papiers de fond et l'absence d'analyse, qui prennent quelque distance par rapport aux événements. Radios et télévisions *américaines l'ont compris* depuis belle lurette : l'info reste ce qui passionne le plus les auditeurs. *Les périphériques feraient* bien d'y penser.

A. Co.

Radio France internationale

Informations toutes les demi-heures de 4 à 9 heures, et à 11 h 30, 13 heures, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 23 h 30, 0 heure, 0 h 30, 2 h 30.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, magazine de *l'actualité politique et culturelle*, à 14 h 15, le 7 janvier, l'OLP, perspectives 85 ; le 9, la notion d'Etat en *Méditerranée*.

● **RFI Hebdo Afrique**, le 6 janvier, l'actualité de la semaine en Afrique, à 14 h 15.

France-Culture

SAMEDI 5 JANVIER

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : « les Egarés », de *Frédérick Tristan*.
8.30 Voix du silence : RDA.
9.05 Matinée du monde contemporain : découverte du monde ; médecins et guerre nucléaire.
10.30 Musique : la mémoire en chantant.
11.00 Grand angle : Canaques, caldoches *et les autres : comprendre la* Nouvelle-Calédonie.
12.00 Panorama.
14.00 Dans le Grand Nord, par J.-P. Milovanoff et M. El Hadj.
15.30 Le bon plaisir de... Andrée Chedid.
19.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. *Avec René Frydman et Suzanne Lallemand.*
20.00 Musique : maintenance (du côté des jeunes compositeurs).
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Veillée irlandaise », de Robert Maguire, et entretien avec l'auteur.
22.10 Démarches.. avec *Sylvie Raulet*.
22.30 Musique : flamenco d'Andalousie.

DIMANCHE 6 JANVIER

7.03 Chasseurs de son *: journée internationale* (et à 11 heures).
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : le Cahier de Véronique, de Aïgui.
7.45 Dits et récits : le Voyage de saint Brendan.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à Saint-Léonard de Fougères.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Marie Bashkirtseff et ses amis, au Musée des beaux-arts Jules Chéret à Nice.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Radiographie de l'homme noir, de Pierre Bodin, musique de J.-Y. Bosseur. *Avec J.-P. Joris, R. Favey,* J. Berger...
16.35 La tasse de thé : rencontre avec Christine de Rivoyre ; histoire-actualités (une nouvelle passion française : chiens et chats)...
19.10 Le cinéma des cinéastes : avec Jim Jarmusch.
20.00 Musique : collection de timbres.
20.30 Atelier de création radiophonique *: l'histoire des tailleurs de* pierre d'Ile-Grande (Bretagne).
22.30 Musique : perspectives du vingtième siècle (œuvres de Hartmann, Hindemith, Schapira).

LUNDI 7 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, la trace des maladies.
9.05 Les lundis de l'histoire : les Français et l'Ancien Régime.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.00 Noël orthodoxe.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup : qu'attendez-vous de l'année nouvelle ?
14.00 Un livre, des voix : « Sangs mêlés », de Michel Tauriac.
14.30 Grands documents : la route immobile des moniales.
15.30 Les arts et les gens : le temps sur la quatrième dimension dans l'art : à 16 h 30, Périscope.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : l'Ecole polytechnique.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire *ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ;* à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la *naissance de la terre, par E. Noël.*
20.00 Musique, mode d'emploi : Romain Rolland, Beethoven 1812.
20.30 Conversation dans la tour entre un violon et un hibou, d'après X. Fomeret.
21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 8 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, la trace des maladies (et à 10 h 50 : Roger Martin du Gard).
9.05 La matinée des autres : le Palio de Sienne, la terra in piazza.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 *L'école des parents et des éducateurs* : les écoles des parents.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « les Chevaliers *de l'illusion », de Noëlle Greffe.*
14.30 Chute libre, audiodrame de L. Gyorffy.
15.05 *Les contes : des arts martiaux.*
15.30 Les mardis du théâtre : les jeux de la folie (l'action dramatique comme thérapeutique).
17.10 Le pays d'ici : en direct d'Auch.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 *Perspectives scientifiques* : Greimas, aventures d'un linguiste : les chocs de l'histoire.
20.00 Musique, mode d'emploi : Romain Rolland, Beethoven 1812.
20.30 Pour *ainsi dire* : la traversée du désert.
21.00 Entretien avec Tapiès.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : suspense... « Baltimore ».

MERCREDI 9 JANVIER

7.00 *Le goût du jour.*
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, la trace des maladies (et à 10 h 50 : Roger Martin du Gard).
9.05 Matinée : la science et les hommes. L'imagination est-elle une vertu scientifique ?
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 *Le livre, ouverture sur la vie : rencontre* avec Claude Cenac, auteur de « Sorciers de la rivière Rouge ».
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama.
12.45 Avant-première : l'expérience « Blue Lagoon », par le Théâtre de *l'Unité*.
14.00 Un livre, des voix : « les Barricades solitaires », de Carlos Semprun-Maura.
14.30 Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec René Frydman et Suzanne Lallemand (redif. de l'émission du 5 janvier).
15.30 Lettres ouvertes.
17.10 Le pays d'ici : en direct d'Auch.
18.00 *Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire* ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la génétique aujourd'hui.
20.00 Musique, mode d'emploi : Romain Rolland, Beethoven 1812.
20.30 Antipodes : Autour de Wole Soyinka (Nigéria).
21.30 Musique : Pulsations. Forum des *percussions*.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps.

JEUDI 10 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : *histoire et mémoire, la trace des* maladies (et à 10 h 50 : Roger Martin du Gard).
9.05 Les Matinées, une vie, une œuvre : Yachar Kemal.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : la presse à l'école.
11.30 *Feuilleton : « Han d'Islande ».*
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Patrick Raynaud.
14.00 Un livre, des voix : « La Ceinture de feu » de Conrad Detrez.
14.30 La RTBF (radio-belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions », avec Jacques Monod
15.00 Dérives : avec Georges Balandier, anthropologue.
15.30 Musique : musicomania : Lachrimae Consort.
17.10 Le pays d'ici, en direct d'Auch.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire *ta langue... ; à 19 h 15, Rétro* ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ophtalmologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Romain Rolland.
20.30 Conversation dans la tour entre un violon et un *hibou* : le jeune poète Alabrune ou un pauvre du soir.
21.30 Vocalyse : la voix dans le théâtre (*Michel Puig*).
22.30 Nuits magnétiques : plastique.

VENDREDI 11 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, la trace des maladies (et à 10 h 50 Roger Martin du Gard).
9.05 *Matinée du temps qui change : où* en est le féminisme aujourd'hui ?
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 *L'école hors les murs.*
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama.
13.40 *On commence... « show biz »*, avec J. Savary et « Voyages d'hiver », avec R. Demarcy.
14.00 Un livre, des voix : « Le rideau sur la nuit », de Jean-Philippe Arrou-Vignod.
14.30 Sélection prix Italia : C'est vrai mais il ne faut pas le croire.
15.30 L'échappée belle : Tant qu'il y aura des îles.
17.10 Le pays d'ici : en direct d'Auch.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, *Jazz à l'ancienne*.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : le fond de la mer.
20.00 Musique, mode d'emploi : Romain Rolland, Beethoven 1812.
20.30 Jorge Amado ; entretien à Salvador Baïa.
21.30 Black and blue : la Belle Helen, avec Jean-Robert Masson.
22.30 Nuits magnétiques : Fanzine.

France-Musique

SAMEDI 5 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Nicolaï Rimski-Korsakov.
7.03 Avis de recherche : œuvres de *Buxtehude, Telemann, Mendelssohn*, Chopin...
9.05 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « la Fiancée vendue » de Smetana.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait-concert : œuvres de Janacek par Josef Palenicek, piano ; à 16 h, débat autour de Leos Janacek.
18.02 Les cinglés du music-hall : femmes et sports.
19.05 Musique traditionnelle d'Inde du Sud.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Symphonie nº 100 en sol majeur de Haydn, Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur, Symphonie nº 38 en ré majeur de Mozart par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. M. Martin, violon.
22.34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » : à 23 05, le club des archives : raretés de l'est ; à 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 6 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : la première de la « Création » de Haydn.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : de Bach.
10.00 Gustav Mahler : à Vienne.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical en disques compacts : œuvres de Haendel, Schumann, Beethoven, Debussy, Mozart...
17.00 Comment l'entendez-vous ? Le clan familial dans l'opéra.
19.05 Jazz vivant : le Septette et le Grand Orchestre d'Eddie Louiss.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert d'archives : Symphonie en ut, scènes de ballet, Ode, Symphonie en trois mouvements de Stravinsky par l'Orchestre de la radio de Berlin, *dir.* I. Stravinsky. *Complément de programme : œuvres de* Stravinsky.
22.30 Les soirées de France-Musique. feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 05, Ex libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 7 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Sir Thomas Beecham.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : la galaxie *luthérienne... de Luther à J. S. Bach* — autour de Martin Luther : œuvres de Dufay, Luther, Bach, Isaac, Desprez, Haydn, Bruck, Walter, Senfl, Stolzer, Walter...
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la véritable histoire du Cotton club ».
12.30 Concert : œuvres de Schoenberg, Bartok, Brahms.
14.02 Repères contemporains : Nigel Osborne.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Chabrier en son temps ; œuvres de *Berlioz, Saint-Saëns,* Offenbach, Chabrier ; vers 16 h 30, Musique par hasard — « l'Arché » : œuvres de Brown, Couperin, Chopin, Wagner, Mozart, Vierne, Cowell, Xenakis, Cage.
18.02 Le royaume de la musique : les lauréats du 9e concours suisse de musique pour la jeunesse.
18.30 Jazz-actualités.
19.15 Le temple de la gloire.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de Saint John's Smith Square à Londres) : « *l'Allegro*, il Penseroso ed il moderato », oratorio de Haendel par les « Raglan baroque singers » et les « Raglan baroque players », dir. N. Kraemer, premier violon M. Huggett.
23.15 Après concert, par F. Serrette.

MARDI 8 JANVIER

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : la galaxie *luthérienne... de Luther* à J.-S. Bach ; œuvres de Janequin, Certon, Lassus, Ockeghem, Des Prés, Lupi, Tallis, Byrd, Pfitzner, de Kerle...
12.30 Concert : œuvres de Purcell, Haendel, Schubert, Strauss, Mozart, Fauré, par K. Battle, soprano. J. Levine, piano.
14.02 Repères contemporains : Hans Zender.
14.30 Les enfants d'Orphée : musiques dans la ville.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Chabrier et son temps ; œuvres de Saint-Saëns, *Chabrier ; à 16.30 Musique par* hasard le Jeu ; d'Anglebert, œuvres de Lutoslawski, Mozart, Cage, *Milhaud, Ives, Pousseur.*
18.02 Acousmathèque : œuvres de Caesar, Arthuis..
18.30 *Jazz-actualités.*
19.15 Premières loges : Leonide Sobinoff.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : œuvres *de Mozart, par l'Orchestre National* de France, dir. Tamas Vasary, sol. G. Janowitz, soprano, T. Vasary, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz club : en direct du New-Morning avec le quartette du saxophoniste Steve Grossman.

MERCREDI 9 JANVIER

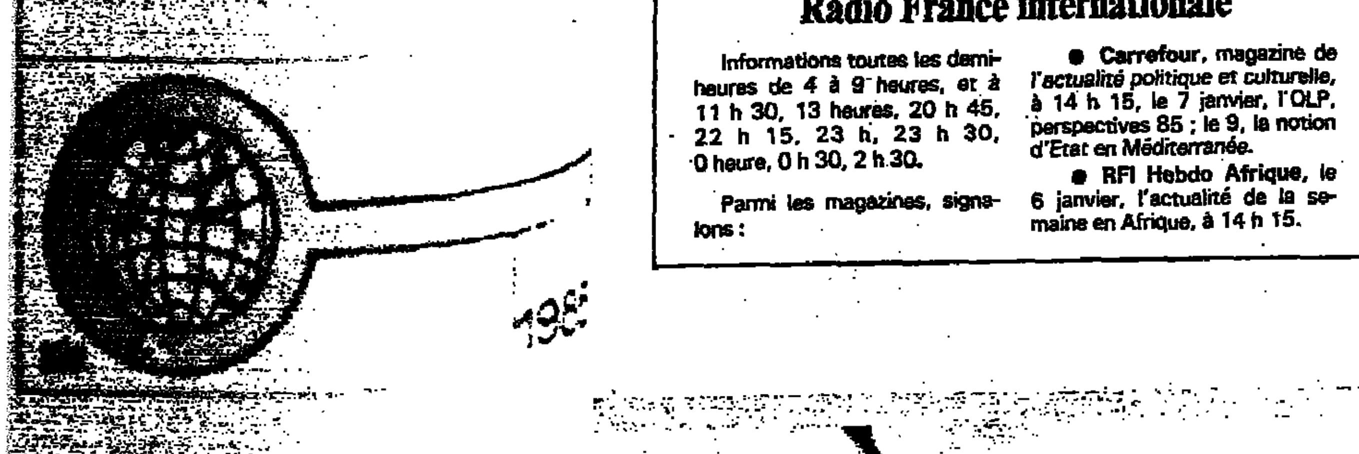
2.00 Les nuits de France-Musique : Maureen Forester.
7.10 L'imprévu.
9.08 Le matin des musiciens : la galaxie luthérienne, de Luther à J.-S. Bach. Autour de la guerre de Trente ans : *œuvres Goumidel, L'Estocart,* Telemann, Bach, Sweelinck, Praetorius, Schütz, Froberger, Schein...
12.05 Jazz : feuilleton « la véritable histoire du Cotton Club ».
12.30 Concert Festival de Berlin 1984» : Concerto pour piano, chœur d'hommes et orchestre de Busoni par l'Orchestre symphonique de *Berlin, et les chœurs d'hommes de la* cathédrale Sainte-Edwige, dir. D. Nazareth, sol. F.-J. Thiollier, piano.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Chabrier en son temps ; Musique par hasard « le Labyrinthe » ; œuvres de Marais, Liszt, Stockhausen, Bach, Haydn...
18.02 *Les chants de la terre.*
18.30 Jazz-actualité.
19.15 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.03 Avant-concert : œuvres de Fuchs, Rathaus.
20.30 Concert : « *Das Spielwerk* », de Schreker par l'Orchestre de Vienne, et les chœurs Arnold Schoenberg, dir. Peter Guelke, chef des chœurs Erwin Ortner, sol. H. Helm, baryton, J. Mengedoht, soprano, R. Oostwoud, ténor ; complément *de programme : Six « Stimmungen »* de Haber par Emma Kovarnova, piano.
22.30 *Les soirées de France-Musique* : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 05, Ephémérides : à 24 h, Cérémonies : musiques de Géorgie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan.

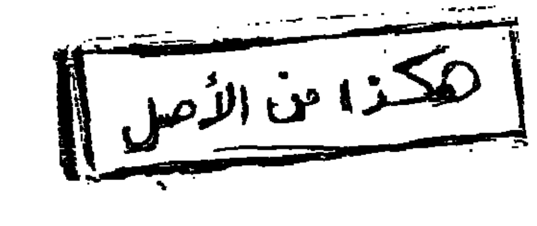
JEUDI 10 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Ferenc Fricsay.
7.10 L'imprévu.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 La matin des musiciens : la galaxie *luthérienne... de Luther à* J.-S. Bach... « Autour du haut-baroque » : œuvres de Zwingli, Buxtehude, Kuhnau, Theile, Scarlatti, Honegger.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « La véritable histoire du Cotton club ».
12.30 Concert : *Œuvres* de Bach par J.-L. Steuerman, piano.
14.02 Repères contemporains : Helmut Lachenmann, Klaus Huber.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Chabrier en son temps ; à 16 h 30, Musique par hasard : le chaos et l'eden ; œuvres de Rebel, Kagel, Satie, Cage...
18.02 Opérette magazine.
18.30 *Jazz-actualités.*
19.15 Rosaces, magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de Radio-France) : « Adagio et fugue pour cordes en ut mineur », « Allegro et andante en la majeur », « Divertimento en si bémol *majeur » de Mozart, « Quartettsatz* en ut mineur » de Schubert, « Divertimento pour cordes » de Bartok, par la Camerata Academica de Salzbourg, dir. Sandor Vegh.
23.00 Les soirées de France-Musique, Ephémérides ; à 24 h. Docteur Hermann et Mister Hitchcock.

VENDREDI 11 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Le Messie.
7.10 L'imprévu.
9.08 Le matin des musiciens : la galaxie luthérienne... de Luther à Bach, « Autour de Bach et du piétisme » : œuvres de Sachstein, Bach, Telemann, Haendel.
12.05 *Le temps du jazz : feuilleton « La* véritable histoire du Cotton Club ».
12.30 Concert : œuvres de Monteverdi, Purcell, Caldara, Grandi, Bassano, Crivelli, par The Sixteen, dir. H. Christophers.
14.02 Repères contemporains : Brian Ferneyhough.
14.30 Les enfants d'Orphée : musiques dans la ville.
15.00 *Verveine-scotch.*
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Le temps du jazz : Le clavier bien rythmé ; Intermède.
19.15 Les muses en dialogue.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Der Schätzgraber », « Vom ewigen Leben », de Schreker, « Baal Gesange », de Cerha, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Cerha, sol. R. Falcon, soprano T. Adam, basse.
22.20 Les soirées de France-Musique : « Les Pêcheurs de perles » ; à 24 h, concert flamenco.





هكذا من الأصل

échecs

Nº 1106

Un cours magistral

(Tournoi Open de Zurich, 1984)

Blancs : B. SPASSKY
Noirs : SEIRAWAN

Défense Pirc

1.	é4	d6	13.	Dg4! (h)	é6 (i)
2.	d4	Cf6	14.	0-0-0 (j)	Cd7
3.	Cç3	g6	15.	h4!	dxé5
4.	Cf3	Fg7	16.	dxé5 (k)	Dé7
5.	h3 (a)	0-0	17.	Txd7! (l)	Fxd7
6.	Fé3	a6 (b)	18.	h5!	f5 (m)
7.	a4 (ç)	b6	19.	Dh3	f4 (n)
8.	Fç4	Fb7 (d)	20.	hxg6	Fxé5
9.	é5!	Cé4 (é)	21.	Cxé6 (o)	Fxé6
10.	Cxé4	Fxé4	22.	Fxé6+	Rg7 (p)
11.	Cg5! (f)	Fxg2 (g)	23.	gd7+	abandon (q)
12.	Tg1	Fç6			

NOTES

a) Une suite peu connue qui évite le clouage Fg4 tout en préparant le développement du F-D en é3.

b) Ou 6..., Ca6 ; 7. Fé2, ç5 ; 8. é5, dxé5 ; 9. dxé5, Cd7 ; 10. Ff4, Cb6 ; 11. Dç1, Cb4 ; 12. a3, Cb4-d5 ; 13. Cxd5, Cxd5 ; 14. Fh6, Da5+ ; 15. Fd2, Da4 ; 16. 0-0, Td8 ; 17. ç4, Cç7 ; 18. b4, Ff5 *comme dans la partie* Timman-Seirawan, Niksic 1983.

ç) 7. Fd3 est également jouable mais Spassky veut sortir son F-R en ç4 sans être gêné par l'avance b7-b5.

d) Le fianchetto est ici prématuré et constitue une erreur dans l'ouverture que l'ancien champion du monde réfutera immédiatement. 8..., é6 est nécessaire et préférable à la continuation 8..., ç6 de la partie Jansa-Franco de Vrnjacka Banja, 1983 : 9. é5!, Cé8 ; 10. 0-0, d5 ; 11. Fd3, Cç7 ; 12. a5.

é) L'échange 9..., dxé5 ; 10. dxé5, Dxd1+ ; 11. Txd1 ne fait que renforcer les chances des Blancs ; par exemple, 11..., Cé8 ; 12. é6!, f5 ; 13. Td7! ; de même, si 9..., Cé8 ; 10. é6!, f5 ; 11. 0-0.

f) Un gain de temps capital qui, au prix d'un pion, donne aux Blancs une attaque irrésistible sur l'aile-R.

g) La prise du pion g2 est trop dangereuse pour les Noirs mais le recul 11..., Fb7 n'a rien d'agréable après 12. é6, f5 ; 13. 0-0.

h) Un nouveau gain de temps – en raison de la menace 14. Dh4. L'examen de la position est nettement *favorable aux Blancs qui n'ont plus qu'à effectuer* le grand roque avant de passer à l'attaque de mat avec toutes leurs forces pointées sur le R noir. Peut-être Spassky se souvenait-il de la partie Espig-Tringov du match Allemagne de *l'Est-Bulgarie de l'année dernière dans laquelle la position* est exactement la *même mais en* treize coups, sans les coups a6 et a4 ? Il est certain que l'avantage des Blancs est décisif mais il faut le démontrer : la leçon magistrale de Spassky est hautement instructive.

i) 11. Parmi les nombreuses raisons *qui confèrent sa force à la sortie de la D en g4, on* aperçoit le passage sur l'aile R, la possibilité du grand roque, l'échange des D ainsi évité, etc., mais aussi le fait que les Noirs n'ont même pas le temps de jouer 13..., dxé5. En effet, après 14. Dh4, h6 ; 15. Cxf7! Txf7 ; 16. Txg6, Fd5 ; 17. 0-0-0!, Fxç4 ; *18.* dxé5! les Noirs *sont perdus* en raison des menaces qui surgissent de tous côtés.

j) Spassky, dans ses commentaires (« New In Chess », nº 4), préfère 14. h4! qui donne aux Blancs dans toutes les variantes un gain rapide. Par exemple : *a)* 14. ..., dxé5 ; 15. h5!, éxd4 ; 16. 0-0-0, Df6 ; 17. Fxd4, é5 *(si 17..., Df5 ; 18. hxg6, Dxg6 ; 19. Cxé6!)* ; 18. hxg6, Dxg6 – si 18..., éxd4 ; 19. Cxh7. – 19. Cxf7!, Dxg4 ; 20. Cé5+, Rh8 ; 21. Txg4. Ou bien (14... dxé5 ; 15. h5, Cd7 ; 16. hxg6, hxg6 ; 17. Dh3, Cf6 ; 18. dxé5, Ch5 ; 19. Fé2!

b) 14..., h5 ; 15. Dg3, dxé5 ; 16. Cxé6!, fxé6 ; 17. Dxg6, Tf7 ; 18. Fxé6, Df8 ; 19. Fxh6 ou bien 16..., Dé7 ; 17. Cxf8, Db4+ ; 18. ç3, Dxç4 ; 19. Cxg6, fxg6 ; 20. Dxg6, Df7 ; 21. Fxh6, Dxg6 ; 22. Txg6, Rh7 ; 23. Txg7+, Rh6 ; 24. Txç7, éxd4 ; 25. 0-0-0. La défense 14..., h5 n'est qu'un affaiblissement du roque noir comme il résulte des suites 15. Dg3, Fé8 ; 16. Cxé6! ou 15..., d5 ; 16. Cxé6!

c) 14..., d5, apparemment le plus sage mais rien ne peut arrêter les Blancs : 15. h5!, dxç4 ; 16. hxg6, hxg6 – *ou 16..., fxg6 ; 17. Dh3,* h6 ; 18. Cxé6 – ; 17. Dh3, Té8 ; 18. Dh7+, Rf8 ; 19. Cxf7!

k) 16. Cxé6 est bien aussi ; si 16..., fxé6 ; 17. Dxé6+, Rh8 ; 18. Dxç6 et 19. h5.

l) Bien des joueurs continueraient ici par 17. f4 menaçant 18. h5. Spassky sacrifie tranquillement la qualité pour éliminer le seul défenseur du R ennemi, ce *qui prouve à quel point il a confiance* dans son offensive.

m) Si 18..., *Fxé5* ; 19. Cxh7!, Db4 ; 20. Fd4!! une pointe inouïe, Dxç4 ; 21. Fxé5, Dxg4 ; 22. Cf6+, Rg7 – ou 22..., Rh8 ; 23. Cxg4+, f6 ; 24. Cxf6 – ; 23. Cxg4+, f6 ; 24. Cxf6. A noter la défense 18..., h6 qui égalise après 19. hxg6, *hxg5* ; 20. Fxg5, Dç5! – et non 20..., f6 à cause de 21. Dh4, Fh8 ; 22. Th1, Dg7 ; 23. Fxf6 – ; 21. Ff6, Dxf2 ; 22. gxf7+, Txf7 ; 23. Fxg7, Dxg1+!. Sur 18..., h6 Spassky aurait répondu *19. Cé4! : si 19..., Fxé5* ; 20. Fxh6, Fg7 ; 21. Fxg7, Rxg7 ; 22. hxg6, f5 ; 23. Dh3 conservant son attaque. La poussée f7-f5 témoigne de la nervosité de l'assiégé et hâte la fin des Noirs.

n) Si 19..., h6 ; 20. hxg6, *Fxé5* ; 21. Cf7.

o) Ou 21. Cf7.

p) Si 22..., Rh8 ; 23. Th1.

q) Si 23..., Rh8 ; 24. Tg8+, Txg8 ; 25. *hxg8=D* mat et si 23..., Rf6 ; 24. Df5 (Dh6) mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1105
L. Kubbel, 1924

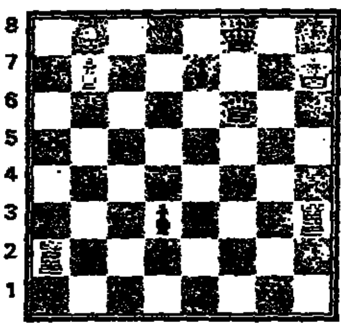
(Blancs : Rb1, Da3, Cé2, Pd4, f4, h5. Noirs : Rç4, Dg2, Ta8, Cf1, Pa5, f7.)

1. Da2+, Rb4 (le R noir ne peut aller sur les cases blanches à cause d'un échec du *C* blanc gagnant la *D noire*) ; **2. Db2+, Rç4 ; 3. Dç2+, Rb4 ; 4. Rb2!** (menaçant mat), **Dd5 ; 5. Da4+!!, Rxa4 ; 6. Cç3+, Rb4 ; 7. Cxd5+, R ad libitum ; 8. Cç7 (b6)+ et 9. Cxa8 avec gain des Blancs.**

Le carambolage qui suit le sacrifice de D en a4 permettant la prise de la D et de la T noire en a8 par le *C blanc* est superbe. *On trouve cette combinaison* dans d'autres études de Kubbel ; par exemple : Blancs : (Rb5, Dh7, Th6, Cç4, Pb3. Noirs : Ra8, Df8, Td8, Fç7, Pa5, f7). Solution : 1. Dé4+, Rb8 ; 2. Tb6+, Fxb6 ; 3. *R*a6, Td7 ; 4. Da8+!!, Rxa8 ; 5. Cxb6+ suivi de 6. Cxd7+ et de 7. Cxf8. Blancs : (rg1, Df4, Ca7, Pç3, é7, g4. Noirs : Rd7, Dç4, Cf1, Pç5, d2, é4, f7). Solution : 1. Cb5!, d1=D (si 1..., *Dxb5* ; 2. *Dxf7*) ; 2. Dd6+!, Dxd6 ; 3. é8=D+, Rxé8 ; 4. Cxd6+, R joue ; 5. Cxç4, Cg3 ; 6. Rf2, Ch1+ ; 7. Rg2.

ÉTUDE

D. PEKKOVER
(1959)



BLANCS (5) : Rh7, Ta2 et h3, Fb8, Pb7.

NOIRS (4) : Rf8, Df6, Pé7 et d3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1104

Réduction pour un supplément

Il n'est pas nécessaire de jouer un chelem ou une manche pour réussir un joli coup comme le prouve cette donne d'un match joué à Cannes entre le Blue Team et les Français.

♠ R 6
♡ D V 9 6 5
◇ D 8 7
♣ R D 9

♠ 3
♡ 8 7 2
◇ A V 9 2
♣ A 10 8 4 2

N / O E / S

♠ V 8 5 4
♡ A 10 4
◇ R 10 4 3
♣ 6 3

♠ A D 10 9 7 2
♡ R 3
◇ 6 5
♣ V 7 5

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Bellad	Faigenb.	Pabis T.	Pilon
–	–	passe	2 ♠
passe	passe	passe	

Belladonna, en Ouest, a entamé le 7 de Cœur, Est a pris avec l'As sur lequel Sud a eu soin de jeter le Roi de Cœur. Est a contre-attaqué Carreau et Ouest a réalisé l'As de Carreau et l'As de Trèfle (avant que Sud ne puisse se défausser sur le Valet de Cœur), puis Ouest a rejoué le Valet de Carreau resté maître et enfin le 9 de Carreau pour la Dame et le Roi. Le déclarant a coupé, et il a tiré le Roi et l'As de Pique, mais Ouest n'a plus fourni *Comment Sud (Pilon) a-t-il joué* la suite du coup *pour faire le reste (une de mieux) au contrat de* DEUX PIQUES ?

Réponse

Sud ayant déjà *coupé deux fois, il lui suffisait de se raccourcir une seconde fois pour capturer le Valet de Pique quatrième.* Mais il fallait deux reprises au mort. Pilon a donc jouer le 3 de Cœur pris par le Valet (puisqu'il avait débloqué le Roi de Cœur), puis *il a coupé le 6 de Cœur* (avec le 9 de Pique), et il est remonté au mort grâce à la Dame de Trèfle ; enfin, il a joué la Dame de Cœur et Est a été sans défense :

♡ D 9 ♣ R / ♠ D 10 ♣ V — ♠ V 8 ◇ 10

A l'autre table les Italiens n'ont pas su s'arrêter à 2 Piques, probablement parce que leur Deux Faible était théoriquement un peu plus fort que celui des Français et que Nord n'a pas voulu passer avec ses 13 points.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lebel	Forquet	Soulet	Garozzo
–	–	passe	2 ♠
passe	2 SA	2 passe	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ♠

La réponse de « 2 SA » était forcing et la redemande de « 3 Cœurs » indiquait une force adjacente, mais déjà, à « 3 Piques », on risquait d'être trop haut...

LE REFUS DE LAWRENCE

Cette donne du dernier championnat du monde par paires illustre une défense assez rare et qui n'a été possible qu'en reconstituant exactement la main du déclarant. Cachez les mains d'Est (votre partenaire) et déclarant (Sud) et mettez-vous en Ouest à la place de l'As de Dallas Mike Lawrence.

♠ A 10 6 3
♡ D 9 6
◇ D V 10 3
♣ V 6

♠ 5 4
♡ A V 3
◇ 5
♣ D 8 7 5 4 3 2

N / O E / S

♠ R 9 7 2
♡ 4 2
◇ 9 7 6
♣ A R 10 9

♠ D V 8
♡ R 10 8 7 5
◇ A R 8 4 2
♣ – – –

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lawr.	X...	Kantar	Y...
–	passe	passe	1 ♡
passe	1 ♠	passe	2 ◇
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest a entamé le 5 de Trèfle pour le Roi d'Est coupé par le 5 de Cœur du déclarant qui a joué la Dame de Pique pour le 5 et le 3. Kantar a pris avec le Roi de Pique et il a continué Trèfle. Sud a coupé avec le 7 de Cœur et il a cru bon de rejouer le 8 de Cœur pour le 3, la Dame et le 2 d'Est. Ensuite le déclarant a réalisé le Valet de Pique, puis il a rejoué son troisième et dernier Pique. *Comment Lawrence, en Ouest, a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS et quel a été son plan ?

Note sur les enchères

Sur la redemande de « 2 Carreaux » Nord ne doit pas se contenter de donner une simple préférence à « 2 Cœurs », il doit sauter à « 3 Cœurs » pour montrer trois cartes à Cœur et une main d'au moins 10 points.

COURRIER DES LECTEURS

Catastrophe aux Olympiades (1908).

« *Votre solution n'est pas valable*, *écrit F. P..., j'y avait pensé*, mais *si Est prend la Dame de Trèfle avec le Roi*, il peut renvoyer Pique et Sud ne fait plus que dix levées. »

Non, car, si Est prend la Dame avec le Roi, le flanc ne fera *qu'un seul Trèfle* (le Roi), et Sud en fera *trois* au lieu de deux !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

Nº 206

Les bambins à l'épreuve

Puisque les scrabbleurs adultes font de grands progrès dans la connaissance de la langue française, pourquoi ne pas faire jouer les écoliers ? C'est ainsi que cinquante établissements scolaires du premier et du deuxième cycle ont ouvert un club ou un atelier de scrabble, où s'imbriquent spontanément jeu et étude du français. Les enfants y sont appelés à passer des tests préparés par la FFSc et qui permettent de jauger niveau et progrès. Voici un échantillon de ces tests. Pour obtenir un « joker » (équivalent de l'étoile dans les étoiles de ski), les « grands » doivent réaliser 80 % (90 % pour en obtenir deux). Les pourcentages sont plus faibles pour les « petits ».

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EINOORY			
2	IO+AEEPZ	NOYER	H 4	30
3	EIO+FRTX	PAYEZ	6 F	51
4	AGIRRSU	FIXERONT	4 B	90
5	EOPQSTT	SURGIRA	9 H	75
6	QTT+EJSU	POSE	8 L	38
7	JT+AEEMR	PIQUETS	L 8	32
8	M+AAEIST	JETTERA	13 I	44
9	ACEFHIT	AIMATES	14 D	77
10	T+AEILUV	AFFICHE	B 2	48
11		LAVAIT ou LEVAIT	O 10	39
				524

★ *Pour tous renseignements sur le scrabble scolaire, écrire à M. Roger Larpin,* FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Club de la Boucle, mairie de Saint-Maur, 7 décembre 1984.
Tournois les 1er, 3e et 5e vendredis à 21 h.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DATZMIE			
2	T+EFESOJ	DAMIEZ	H 7	54
3	OFS+AUNR	JETEZ	12 D	42
4	TOUNIEM	ENSOUFRA (a)	11 H	72
5	RAETETP	MONITEUR	N 4	63
6	DERELOP	REPETAT (b)	13 A	86
7	MALBOS?	DEPLORER	A 8	158
8	?ILCERU	MABOUL(E)S (c)	L 7	72
9	NNAGEIL	J(N)CLURE	B 2	73
10	–TAGYEEI	ALGINE (d)	O 1	32
11	–OTHIECN	EGAYES	14 G	39
12	OI+ANXKI	TANCHE (e)	O 10	38
13	XIINO+DU	KA (f)	13 I	53
14	DIION+AU	JEUX	D 12	30
15	D+RWUESF	COUINAI (g)	4 B	20+10
16	WRU+AIVI	DEFIS	H 1	27
17	VUIR+SOS	IWAN	F 1	33
18	VIRUS+EV	OS	15 H	27
19		SURVIVES	J 4	68
				997

(a) SOUFRANT, F 5, 65. (b) ATTREMPE, 9 C, 66. (c) (C)OMBLAS, B 3, 70 : AMBLO(N)S, 14 G, 64. (d) substance glaireuse. (e) CHOIENT, scrabble sec implaçable. (f) Un coup de KLAXON en 5 A vous coûte 5 pts. (g) Solo de Pierre Dufour.

1. Chevallon, 968 ; 2. Pialat 955 ; 3. Ginette Ste-Cluque 944.

Les Championnats du monde francophone, avec Open, auront lieu au Palais 10 du Heysel, dans le nord de Bruxelles, du 31 octobre au 3 novembre 1985.

★ La liste des mots nouveaux 1985 et des mots disparus, mais toujours valables, est disponible à la FFSc, 96 boulevard Pereire 75017 Paris. Envoyer une enveloppe timbrée et cinq timbres à 2,10 F.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

MOTS CROISÉS

Nº 335

Horizontalement

I. Ils ont été nombreux, par deux fois, ces derniers temps. – II. Tient une couche. A son jour dans le calendrier. – III. Fait prendre couleur. Concevoir tout à fait à contre-courant. – IV. Pour le prendre, il s'agit de choisir son moment. Obliger à trouver d'autres agréments. – V. Si de plus il n'a pas de saveur, il est sans grand intérêt. Adverbe. – VI. Doivent pousser droit. Mettent chacun du bon côté. – VII. Il est nécessaire quand on est in. Elle a donné beaucoup de peine, vulgairement parlant. – VIII. Mettait à l'attache. A poussé droit. – IX. Parmi les Hellènes. Fruits de mer. – X. Ainsi fait Jean, une fois sur deux. Une façon de prendre son pied. Adverbe. – XI. On peut les craindre si on court trop vite ou si on écrit.

Verticalement

1. Entre deux. – 2. Une fois monté là, gare à la chute. Il était réservé aux hommes du monde. – 3. Fait grand effet. – 4. Rivière. Pousse à choisir. – 5. Ils roulent pour ceux des villes. Le choix, c'est son travail. – 6. Naturelle. Réservé au doyen. – 7. Note inversée. Il a l'apparence de la vérité. – 8. Apporterait l'oxygène nécessaire. Donne une idée de l'abîme. – 9. C'est avéré sans être évident. Corps d'armée. – 10. Faire suer dans l'ordre ou suer dans le désordre. Ses fans ont pu l'acclamer récemment. – 11. Mirent en route et c'est de circonstance. – 12. Productrices.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU Nº 334

Horizontalement

I. Ribouldingue. – II. Illusion. Eec. – III. Tout. Fusilla. – IV. Otéro. Aomori. – V. Ustensiles. – VI. Tètera. Eil. – VII. Nées. Rite. Le. – VIII. Eus. Uvéite. – IX. Lp. Stéroïdes. – X. Légua. Enrêné. – XI. Envahissants.

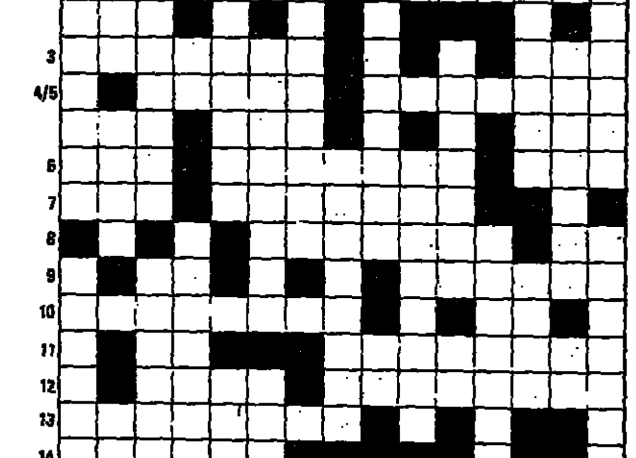
Verticalement

1. Ritournelle. – 2. Ilots. Eupen. – 3. Bluettes. GV. – 4. Outrées. Sua. – 5. Us. Ont. Utah. – 6. Lif. Serve. – 7. Douairières. – 8. Insolations. – 9. Ime. Etira. – 10. Gélose. Eden. – 11. Ueir. Il. Ent. – 12. Ecailleuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

Nº 335



Horizontalement

1. EFILNOU. – 2. ACFIOS. – 3. ACHOPRS. – 4. AAIPSTU. – 5. EILLPRU (+ 1). – 6. AAINNST (+ 3). – 7. EIIMSTT. – 8. AEEIMSS. – 9. EIMNOT. – 10. AEEPPRTU. – 11. BEEGLOST. – 12. CEEELSSU. – 13. EIMMORST. – 14. ABEIMS (+ 2). – 15. CEELOQTU.

Verticalement

16. CFIINOT. – 17. AEIPPTT. – 18. CEEEORTU (+ 2). – 19. EEINPPS (+ 1). – 20. EIMNORT (+ 2). – 21. ABDELMOP. – 22. AEINSTU (+ 2). – 23. AAEHINTT. – 24. AALNSSST. – 25. AEGISSST (+ 1). – 26. AADEHPS. – 27. ABEIILMT. – 28. EEMRSSU (+ 3). – 29. EEILMSUV. – 30. ACILOS. – 31. EEINRRV (+ 3). – 32. ELOSUV (+ 1). – 33. AINNSSTU.

SOLUTION DU Nº 334

Horizontalement

1. PLETHORE. – 2. REFLEX. – 3. EUTEXIE. – 4. ECLIPSA (SPECIAL). – 5. ENVAHIT. – 6. INFORMELS (FILMERONS, MORNIFLES). – 7. ABRASERA. – 8. PILASTRE (PARTIELS, TRIPALES). – 9. RESIDUEL. – 10. GIGOTEES, en parlant des cuisses d'un cheval. – 11. AVERSE (AVERES, EVASER). – 12. NOLISAIT (INSOLAIT, ALITIONS). – 13. ZIBELINE. – 14. TOSSIEZ. – 15. USINEZ (NUISEZ).

Verticalement

16. PUERILE. – 17. PAGINAT. – 18. EGLEFIN. – 19. LIGULES (bot), en forme de languette. – 20. CALOTINS (CALTIONS, COLTINAS). – 21. HEPARINES. 22. TREPANE (PATERNE, PENETRA, ARPENTE, PARENTE). 23. REALESA (ALESERA). – 24. ERSATZ. – 25. THESARD. – 26. MAOISTE (AMITOSE, ATOMISE, MATOISE, TAOISME). – 27. EXUVIES, peau laissée par un serpent qui mue. – 28. LIERNES (ENSILER, ENLISER, LESINER). – 29. LECHEUR (HERCULE). – 30. MURETIN (MINUTER, MUTINER). – 31. XYSTES. – 32. GALEJIEZ.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Etrangers toqués

Cette passion pour la cuisine française.

Pour la première fois en dix-huit ans, le prix Taittinger, le Goncourt de la cuisine française, a été décerné cette année à un Japonais, Hiroshi Horita. Le chef du restaurant Toyoken de Tokyo a fait la meilleure prestation des « figures imposées » : un turban de homard encadré d'huîtres belon florentines, le tout poché au champagne.

L'événement est révélateur. Les cuisiniers étrangers sont de plus en plus nombreux à maîtriser l'art culinaire français. Beaucoup viennent apprendre dans les grandes maisons parisiennes ou dans des écoles spécialisées.

LA toque vissée sur la tête, il officie avec application sous la houlette de Guy Legay, dans les cuisines de l'hôtel Ritz, place Vendôme. Hitoshi Saeki, Japonais de trente-quatre ans, est l'un des nombreux cuisiniers étrangers venus parfaire leur connaissance de l'art culinaire français à Paris. Les Japonais sont les préférés des grands chefs, car on les trouve « *disciplinés, travailleurs et souvent très doués* ». En revanche, on reproche souvent aux Américains de venir en « *touristes* ». Quant aux Suisses et aux Allemands, on leur reconnaît courage et détermination.

Rien qu'à Paris, les Japonais seraient entre deux cents et trois cents à fréquenter les cuisines des grands restaurants et des hôtels célèbres. Au Ritz notamment, trois Japonais travaillent tout en enregistrant scrupuleusement les recettes maison. Quant à l'hôtel Nikko, filiale de la Japan Air Lines (JAL), il accueille régulièrement dans son restaurant français les « *célébrités* », deux, voire trois ou quatre marmitons nippons.

La durée des séjours des cuisiniers étrangers varie selon leur statut. Si au Nikko les cuistots restent salariés de la JAL avec un contrat de deux ans, les autres sont le plus souvent des stagiaires qui viennent observer gratuitement le savoir-faire des grands chefs.

Stagiaire au Bristol, Keiko Fujikawa, petit bout de femme de vingt-six ans, pétillante de vie, souhaite retourner au Japon pour ouvrir un atelier de cuisine et de pâtisserie française. « *Je ne veux pas travailler dans un restaurant, car les marmites sont beaucoup trop lourdes pour une femme, et c'est difficile pour une Japonaise d'être cuisinière.* » Faubourg Saint-Honoré, elle aide à la pâtisserie et est extrêmement attentive au jugement que porte Emile Tabourdiau sur son travail. De lui dépend, en effet, la durée de son séjour... En général, ces stagiaires restent peu de temps, trois mois au grand maximum, quand ce n'est pas une semaine, voire une seule journée.

Cela dépend de la notoriété de la maison, des accords d'échanges avec le pays d'origine et du comportement de ces cuisiniers. Guy Savoy, patron du Savoy situé près de l'Arc de Triomphe, refuse désormais de prendre des stagiaires : « *Ils piquent nos recettes, et on ne peut pas compter sur eux.* »

Autre solution pour les étrangers désireux d'apprendre la cuisine en France, les écoles spécialisées. A Paris, deux d'entre elles ont acquis une réputation internationale et accueillent, pour des durées variables, les apprentis cuisiniers dilettantes ou futurs professionnels.

A La Varenne, située comme sa consœur Le Cordon Bleu dans le quartier des ministères, 80 % des élèves sont Américains, le reste étant constitué essentiellement d'Australiens et de Britanniques. Six semaines de stage reviennent, hébergement non compris, à 21 075 F. Au Cordon Bleu, dont la clientèle est formée à 25 % d'Américains et à 20 % de Japonais, le tarif tourne autour de 11 000 F pour trois mois.

Exclusivement réservée aux futurs professionnels japonais, l'école Tsuji a préféré, quant à elle, s'implanter depuis quatre ans dans ce fleuron de la gastronomie française qu'est le Beaujolais. Ce centre de perfectionnement, annexe de la plus célèbre école hôtelière du Japon, l'école Tsuji d'Osaka, reçoit chaque année à Liergues, près de Villefranche-sur-Saône, soixante-dix à quatre-vingts des meilleurs élèves de la maison mère. Six mois de stage intensif reviennent à environ 40 000 F. Au bout du compte, les jeunes stagiaires, instruits par des chefs de renom comme Paul Bocuse ou Roger Jaloux, seront rompus aux secrets de l'art culinaire français, du bœuf en daube à la nouvelle cuisine.

S. LE MÉTAYER et B. SAVOY.

Les Tables de la Semaine

Cantegril

Ne cherchez pas dans le Michelin où le Gault-Millau cet élégant restaurant dont le menu (130 F service compris) est un des meilleurs rapports qualité-prix de Paris, qui permet le choix entre quatre entrées, autant de plats, les fromages du terroir et une dizaine de desserts plus le café et, avec ce café, les mignardises ! Je me suis régalé de la terrine de lapereau aux pruneaux, du cassoulet de poissons aux trois haricots, puis, après le fromage, d'un gâteau aux deux chocolats. Ma voisine avait préféré la bisque d'étrilles, la rouelle de veau à l'ancienne et la symphonie des desserts. Vins à prix raisonnables. A la carte, en cette saison, le gibier est roi : poule faisanne rôtie aux figues fraîches (85 F), escalopes de sanglier aux airelles (78 F), médaillon de biche à la julienne d'orange (75 F) et canard sauvage rôti aux baies roses (72 F).

Et le parking est à la porte, ce qui n'est pas négligeable !

● **73, avenue de Suffren (7e). Tél. : 734-90-56.**

La Bûcherie

On connait l'endroit, agréable, au chevet de Notre-Dame, la cuisine de Bernard Bosque, son amour des vins. Nouvelle carte de rentrée pleine de tentations, du feuilleté d'huîtres au champagne au simple mesclum, lardons et œuf mollet ; du canard sauvage au poivre au sauté d'agneau au citron ; du fromage de brie aux desserts. La carte des vins est « en situation » : le muscadet sur lie (40 F) me semble convenir parfaitement au gratin de fruits de mer, le riesling « Les mûrailles » sur l'excellent foie gras au jus de truffes. Mais c'est avec les bordeaux rouges que vous vous plongerez dans les découvertes : les beychevelle 1979 (150 F) et 1978 (180 F) accompagnant la *selle d'agneau farcie*, un grand-pontet 1975 (180 F) escortant le civet de lièvre (à moins que vous ne préfériez un bourgogne et fassiez la folie d'un « Bonnes Mares » 1949, grandissime année).

● **41, rue de la Bûcherie (5e). Tél. : 354-78-06.**

Le Ruban bleu

Retrouvons la simplicité (et la sincérité) de cette petite maison aux plats simples mais bien préparés, de prix raisonnables, d'accueil « privilégié » aussi, fussiez-vous un inconnu de passage : foie de veau ciboulette, côte de bœuf, *confit de canard pommes à cru*, onglet poêlé, sole meunière... Les plats sont à 70 F environ. Les entrées de 28 F à 38 F (le saumon fumé), deux fromages toujours bien choisis et les desserts (26 F). Vins honnêtes de qualité comme de prix. Parking voisin. Au calme le soir.

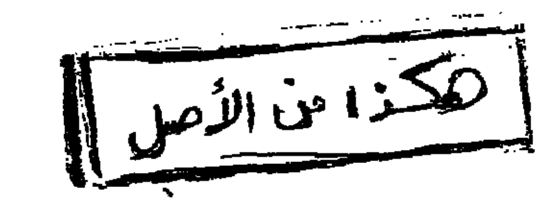
● **29, rue d'Argenteuil (1er). Tél. : 261-47-53.**

Le Troquet

L'enseigne dit tout du cadre : c'est un troquet de quartier, tout simple. Mais Armand Etchanchu, le patron, est basque, familier, amical, et sa petite salle refuse du monde. Pour une cuisine du Sud-Ouest à prix modique. Le pâté basque arrive du pays avec ses *gros sabots, le perdreau aux* choux est goûteux, le confit avec ses pommes au lard revigorant. C'est « pas cher et tout bon », m'avait dit Jean-Claude Simoën, l'éditeur, qui y vient en voisin. Il a raison, mais on semble le savoir dans le quartier : il y a un monde fou !

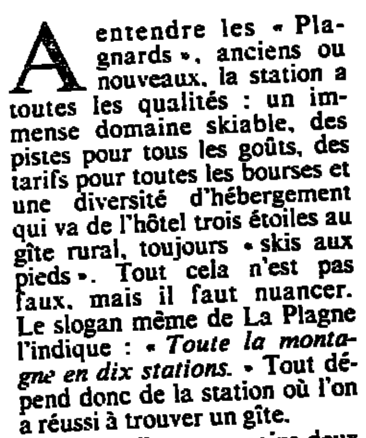
● **21, rue François-Bonvin (15e). Tél. : 734-66-16.**

L. R.



La Plagne aux dix stations

Un slogan, presque une réalité.



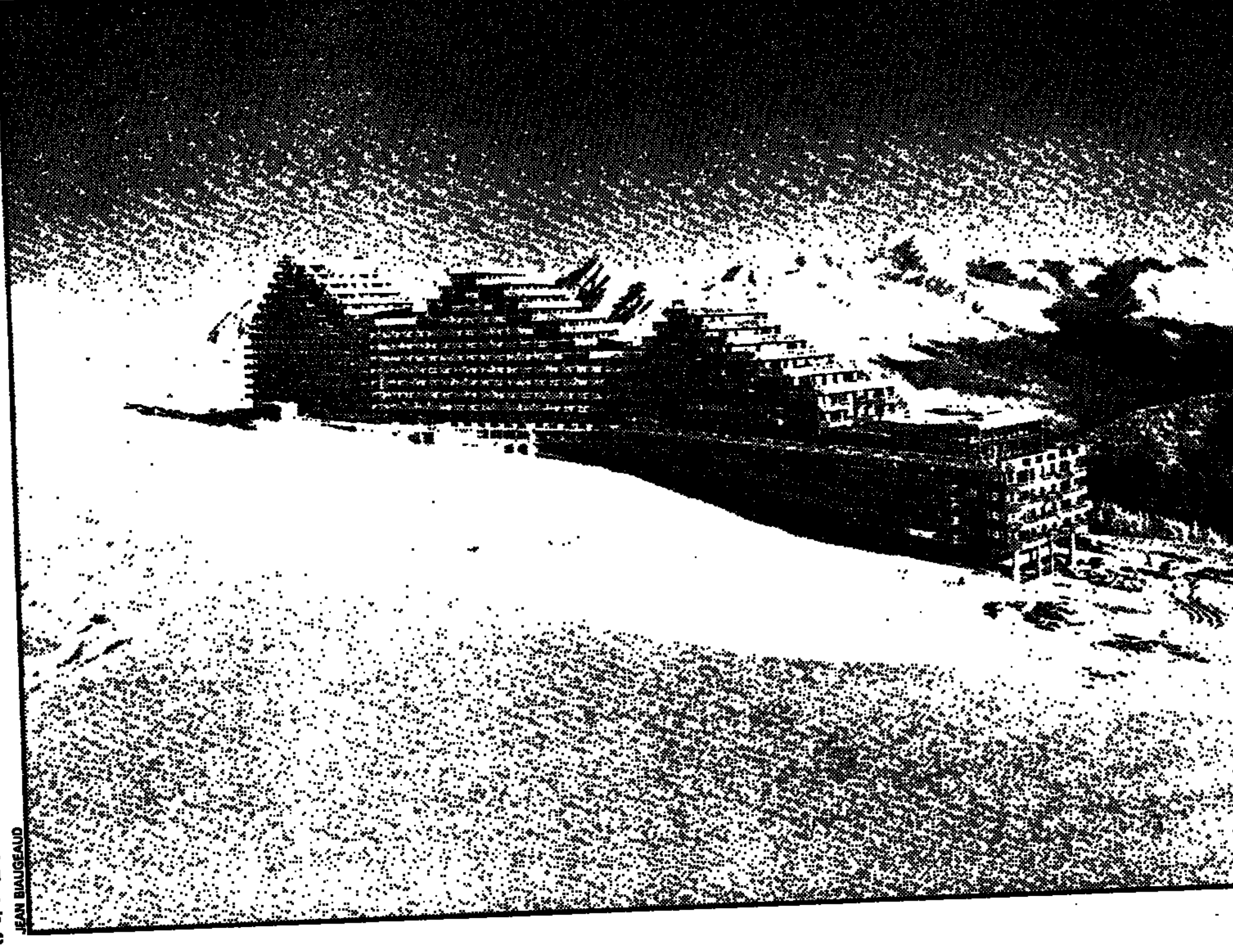
A entendre les « Plagnards », anciens ou nouveaux, la station a toutes les qualités : un immense domaine skiable, des pistes pour tous les goûts, des tarifs pour toutes les bourses et une diversité d'hébergement qui va de l'hôtel trois étoiles au gîte rural, toujours « skis aux pieds ». Tout cela n'est pas faux, mais il faut nuancer. Le slogan même de La Plagne l'indique : « *Toute la montagne en dix stations.* » Tout dépend donc de la station où l'on a réussi à trouver un gîte.

En fait, il y a au moins deux « Plagne », selon que l'on a choisi une station-village, entre 1 250 m et 1 400 m, ou une station d'altitude, entre 1 800 m et 2 100 m. Et, à l'intérieur de chacune de ces deux catégories, on découvre encore une grande variété, depuis le village savoyard traditionnel jusqu'au « *paquebot des neiges* » d'Aime-La Plagne, synthèse de Marina-Baie-des-Anges et de La Grande-Motte, transportée à 2000 mètres d'altitude, pour ceux qui aiment les pyramides de béton.

Pour les responsables de la Maison du tourisme de La Plagne, la diversité des stations permet à chacun de trouver chaussure à son pied, tout en ayant l'assurance d'accéder à n'importe quel point du réseau de remontées mécaniques. « *La Plagne est la doyenne des stations intégrées* », précise le directeur des ventes, Frédéric Meignen, très fier que « sa » station possède « *le troisième domaine skiable des Alpes en continu* », après les trois vallées (Courchevel, Méribel, Val-Thorens) et Val-d'Isère - Tignes. Doyenne des « jeunes », La Plagne l'est sans doute puisque sa première station (Plagne-Centre) a été ouverte dès 1961, dans un site totalement vierge. Pour y accéder, on avait tracé une route de 17 kilomètres en lacets « *en suivant la trace des mulets* ». Les coureurs du Tour de France 1984 y ont pédalé l'été dernier pour la première fois. Beaucoup, ce jour-là, ont regretté de ne pas avoir attendu l'hiver pour venir avec leurs planches : la glisse dans la poudreuse est moins éprouvante, même sur piste noire !

La Société d'aménagement de La Plagne, promoteur unique de la station, qui réunit les collectivités locales et la société immobilière privée en société mixte, a pu diversifier ses aménagements tout en leur conservant une parfaite cohérence. En 1968, ont été construits les buildings futuristes d'Aime-La Plagne, dite couramment « Aime 2000 », la station « *jeune et sportive* ». En 1972, ce fut Plagne-Villages (qui, malgré son nom, ne possède pas de vignes). Puis vinrent les deux fleurons de La Plagne : Bellecôte (1930 m), tête de ligne de la télécabine qui mène au glacier du même nom (3250 m) et Belle-Plagne (2050 m), première gare de la ligne.

A Bellecôte sont réunis commerces, équipements sportifs et logements d'un ensemble homogène où les deux blocs d'immeubles, grâce à leurs décrochements de façade et à leurs parements de bois, réussissent à ne pas paraître trop massifs. Là s'arrêtent les voitures, où d'immenses parkings souterrains les accueillent à l'abri des intempéries. C'est là aussi que démarre « *la plus longue télécabine du monde* », qui, en trois tronçons totalisant 6 kilomètres et demi emmènent les skieurs vers les cimes. Ceux-ci peuvent faire étape à La Roche-de-Mio (2 700 m), superbe belvédère d'où la vue s'étend, d'un côté, sur Courchevel et les glaciers de la Vanoise et, de l'autre, sur le mont Blanc, versant italien. Sans parler des pistes qui redescendent sur La Plagne ou, par la forêt, sur Montchavin (1 250 m), au fond de la vallée.



JEAN BIAUGEAUD

Pour ceux qui continuent jusqu'au glacier de Bellecôte – et ils sont nombreux, hiver comme été – deux possibilités s'offrent : ou bien emprunter les télésièges et les tire-fesses du terminus pour multiplier les descentes sur le glacier même, afin d'améliorer son jeu de jambes sur les pistes à slalom (damées quotidiennement), ou bien redescendre dans la vallée le long d'un ensemble de pistes totalisant 2000 mètres de dénivelée – l'une des plus longue des Alpes. En trois ou quatre heures de descente, selon qu'il s'arrête pour reprendre souffle ou qu'il s'enfonce hors piste pour s'enivrer de fraîche, le skieur, même moyen, peut ainsi descendre d'une traite de 3250 mètres à 1250 mètres, sans temps mort ni rupture de charge ! A condition, bien sûr, que l'enneigement soit suffisant, ce qui n'était pas toujours le cas en décembre dernier...

L'autre fleuron de la station savoyarde est Belle-Plagne, sortie de terre en 1980. Cette station-village, qui « *allie le charme du traditionnel et les avantages du fonctionnel* », se présente sous l'aspect d'un village savoyard avec des chalets à toits de lauzes, murs de bois et soubassements de pierre, dans la meilleure tradition montagnarde. Même la gare de la télécabine se dissimule sous des airs de grange, et le faux clocher qui se dresse au milieu de la station confère à l'ensemble un « look » montagnard pur jus. Les résidents privilégiés qui logent dans les appartements de Belle-plagne n'ont même pas le bruit des camions de livraison ou des éboueurs qui atteignent Bellecôte. Et la montée au glacier, pour eux, est raccourcie de quelques minutes.

Ce qui ne veut pas dire que La Plagne, dans son ensemble, soit une station « chic ». Hormis Belle-Plagne et Bellecôte, « *toujours surbookées en saison* », comme dit en franglais une vendeuse de France-Ski International, chargée de ramener dans les Alpes des clients américains, canadiens ou japonais, la cote des stations plagnardes reste « moyenne ». On n'y trouve que deux hôtels trois étoiles, et la majorité des clients – français et, de plus en plus, anglais – se situent dans l'honnête moyenne des amateurs de sports d'hiver : couples avec enfants, groupes de jeunes, clubs sportifs. D'où l'image « jeune et sportive » qu'essaient de développer les promoteurs de la station. « *C'est vrai, nous manquons d'hôtels*, avoue Jean-Pierre Chenu, directeur de l'Office du tourisme et secrétaire général du syndicat intercommunal de La Plagne, *mais nous sommes spécialisés dans l'hébergement de vallée et les gîtes. Cela nous permet d'accorder des forfaits à tarif réduit. Ainsi, la journée à 105 F est ramenée à 75 F. C'est tentant pour des jeunes ou ceux qui préfèrent l'ambiance montagnarde.* »

Bien sûr, en haute saison, les clients qui voulaient louer en station d'altitude sont parfois obligés de se rabattre sur la vallée. D'où la différence entre le coefficient de remplissage des appartements *(« 92 % pendant les dix-sept semaines d'hiver »)* et celui des gîtes (entre 50 % et 60 %). « *Et pourtant*, souligne Frédéric Meignen, *tous nos gîtes sont aussi « skis aux pieds.* » Mais la concurrence des stations d'altitude est presque déloyale : elle offre des formules « à tiroirs » où chacun peut, en fonction de ses moyens ou de ses désirs, choisir l'option qui lui convient, depuis le service d'hôtellerie complet jusqu'à l'appartement loué seul, en passant par divers forfaits de remontée ou de club sportif. Les plus économes rognent sur la durée – rarement plus d'une semaine de séjour, merci la crise !

Sur le plan strictement sportif, La Plagne est bien placée. Certes, il restera toujours des maniaques de la piste noire pour préférer Val-d'Isère. Mais le domaine skiable et sa dénivelée, sans parler du maillage très serré de remontées mécaniques, ont de quoi séduire les skieurs les plus exigeants. « *Dans l'ensemble, c'est vrai, les descentes sont relativement faciles* », reconnaît Jean-Pierre Chenu. *Plagne*, en savoyard, ne signifie-t-elle pas « replat » ? Mais ce n'est pas forcément un inconvénient. Tous les skieurs, en effet, même d'un bon niveau, ne cherchent pas la difficulté à tout prix. Ou alors, ils quittent les pistes balisées. « *La Plagne est très bien placée pour le hors-piste*, ajoute le directeur de l'Office du tourisme. *Même en février, quand tout est plein, nous offrons encore des pentes vierges.* »

Cependant, la société d'aménagement poursuit ses projets. Un ensemble de quatre-vingt-dix logements vient d'être construit à Belle-Plagne – les lauzes n'ont pas eu le temps d'être posées sur les toitures. Onze immeubles, sur un total de trente, sont actuellement terminés. Au terme du programme, la station disposera au total de trente mille lits, contre vingt-cinq mille aujourd'hui (dont dix-huit mille pour les seules stations d'altitude). « *Nous avons encore d'autres projets*, précise M. Robert Houbas, PDG de la société d'aménagement. *Lorsque tout sera terminé, nous disposerons de quarante-cinq mille lits à La Plagne* ». Présomption ? Pas forcément. Même en période de crise ou de faible enneigement, les stations d'altitude trouvent toujours des clients. « *Les années de faible enneigement sont les meilleures pour le chiffre d'affaires* », précise-t-il en caressant sa barbe rase. Or, sur ce plan, le ciel risque d'être avec La Plagne : voilà dix ans que la période d'enneigement diminue. Pour jouir pleinement du spectable sur le mont Blanc, vu du « grand amphithéâtre » qu'est La Plagne, il faut maintenant monter au poulailler. Heureusement que, pour les skieurs, les derniers gradins sont les meilleurs.

ROGER CANS.

30 « rouges »

Dix stations, sept domaines skiables interconnectés, deux glaciers de 60 hectares praticables toute l'année, la plus longue télécabine du monde (6 530 m) et une piste de 15 kilomètres pour une dénivelée de 2 000 mètres. Au total, la station offre 86 remontées mécaniques (1 téléphérique, 5 télécabines, 21 télésièges, 59 téléskis), 185 kilomètres de pistes balisées (7 noires, 30 rouges, 48 bleues et 15 vertes) et 35 kilomètres de piste pour le ski de fond.

Accès. – Par la route : direction Albertville (N 90) puis Moutiers et Aime ; par le train, gare d'Aime-La-Plagne (ligne de Bourg-Saint-Maurice) ou TGV jusqu'à Chambéry et correspondance en car ; par avion : aéroports de Lyon-Satolas, Genève, Grenoble ou Chambéry.

Accueil. – Office du tourisme de La Plagne, tél. : (79) 09-79-79. Renseignements à Paris : la Maison du tourisme, 92, avenue Kléber, 75116 Paris, tél. : (1) 727-50-70.

Hébergement. – Capacité totale : 25 000 lits, dont 18 000 pour les six stations d'altitude (2 000 lits d'hôtel et 8 000 lits en location, du studio à l'appartement pour 7 personnes.

Écoles de ski. – 200 moniteurs, 10 moniteurs de ski de fond, 20 guides de haute montagne, école de ski pour enfants avec petits remonte-pentes.

Restaurants. – 45 restaurants, du snack à l'établissement gastronomique. La restauration rapide est possible en haut des pistes à La Roche-de-Mio (2 700 m) et au glacier de Bellecôte (3 250 m).

Services. – La Plagne propose une formule globale comprenant forfait location et forfait ski (qui donne accès au domaine skiable des Arcs, soit au total 136 remontées mécaniques). Gratuité pour les enfants de moins de six ans. Du 5 janvier au 9 février, garderie gratuite pour les enfants de deux à six ans. Une « garantie neige » est offerte jusqu'au 6 avril pour les stations d'altitude : si, par manque de neige, le retour à skis à la résidence est impossible ou si moins de 20 remontées mécaniques fonctionnent sur l'ensemble du domaine skiable, la Maison du tourisme de La Plagne s'engage à rembourser chaque jour perdu (hébergement et forfait ski).

« SVP neige »

Pour renseigner les skieurs sur la météo, l'état des routes et des autoroutes, le département de Savoie vient de mettre en place un « téléphone blanc » ou « SVP neige ». Pour obtenir ces informations, il suffit de composer vingt-quatre heures sur vingt-quatre le numéro de téléphone suivant : (79) 75-90-00.

Le « vacancier » d'hiver

DRESSER le parfait portrait-robot du vacancier d'hiver paraît simple. Selon les statistiques de l'INSEE, il est parisien (à 43 %), il part pour une durée d'une semaine en moyenne. Il choisit de préférence la période des vacances de Noël et de février. Son lieu de villégiature favori est... la campagne ! Il s'y rend en voiture. Quant à l'hébergement, il privilégie encore le cercle amical ou familial qui a de quoi recevoir. On est donc loin de l'image stéréotypée du branché-bronzé, skis aux pieds, forfait Paris-Paris en poche, raclette comprise, que colporte l'imagination collective.

Toutefois, au-delà des statistiques, il y a des modes, des phénomènes de société, des engouements dont il faut tenir compte. Ainsi, durant l'hiver 1983, seul un Français sur quatre a pris des vacances. Autre constatation : ils ont été 9,2 % (au lieu de 8,2 % en 1983) à partir aux sports d'hiver. Augmentation sensible qui peut, en partie, s'expliquer par la généralisation de la cinquième semaine de congés payés. Une tendance qui devrait s'affirmer en 1985. C'est au mois de février que les stations françaises connaissent la plus forte affluence. Et, pour ce type de vacances, la durée moyenne excède rarement une semaine.

La neige dérange les statistiques. Du moins pour ce qui concerne le type d'hébergement. En effet, si pour les séjours à la campagne ou à la mer, les Français préfèrent se loger chez des parents, des amis ou dans leurs propres résidences secondaires, s'ils ont un faible pour l'hôtel à l'étranger ou en voyage, ils choisissent, dans leur grande majorité, le système de la location dès qu'ils montent en altitude. Aux sports d'hiver, plus d'un tiers des « touristes blancs » préfèrent louer un studio ou un deux-pièces tout équipé au pied des pistes.

A tous ces chiffres, il convient également d'ajouter la clientèle étrangère, en nette augmentation elle aussi : en tête et en rangs serrés arrivent les Belges, puis les Britanniques, les Allemands et enfin les Néerlandais. Eux aussi préfèrent les joies du petit chez-soi avec kitchenette et coin-dînette à toute autre forme d'hébergement, peu compatible avec les longues soirées d'hiver.

Dans toutes les stations, la saison d'hiver a approximativement la même durée : de mi-décembre à mi-avril, avec une période de pointe qui se situe en février. Et, bien sûr, au palmarès des stations, les Alpes du Nord (Isère, Savoie, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) arrivent largement en tête. Cela n'exclut pas les autres massifs (Pyrénées évidemment, mais aussi Jura, Massif Central, Vosges) qui ont aussi leurs inconditionnels. Ainsi le phénomène de masse en hiver est une réalité bien tangible. Près de cinq millions de Français partent chaque année à la recherche de l'or blanc, ce qui représente pas moins de 1 600 000 lits montagnards à trouver chaque année ! Un véritable casse-tête chinois auquel le *Guide des locations*, édité par l'indicateur immobilier CNA (constructions neuves et anciennes), apporte une solution avec trois parutions à des dates stratégiques (janvier, mars et octobre), plus de 120 stations et plus de 20 000 locations répertoriées aussi bien à la montagne, à la campagne qu'à la mer. De quoi orienter ses recherches. D'autant que ce guide, remis à jour en permanence, informatisé et contrôlé, recense non seulement les locations que proposent les professionnels, mais aussi les particuliers.

Regroupant des dizaines de milliers d'adresses, il est diffusé en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans le Benelux.

● ***Le Guide des locations hiver-été 1985.*** **– 20 F, en vente chez tous les marchands de journaux.**

